This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

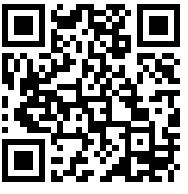

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

BERKELEY
LIBRARY
UNIVERSITY OF
CALIFORNIA

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DU

BAS-POITOU

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DU

BAS-POITOU

PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS

42e Année. — 1re Livraison.

Directeur : RENÉ VALLETTE

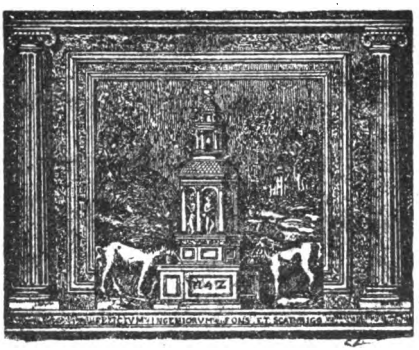

FONTENAY-LE-COMTE

BUREAUX : 9, RUE DES LOGES

PARIS
AUGUSTE PICARD
82, Rue Bonaparte

NIORT
M. BAUSSAY
2, Rue des Halles

IMPRIMERIE HENRI LUSSAUD
P. & O. LUSSAUD FRÈRES
FONTENAY-LE-COMTE (VENDÉE)
1929

Digitized by Google

LOAN STACK

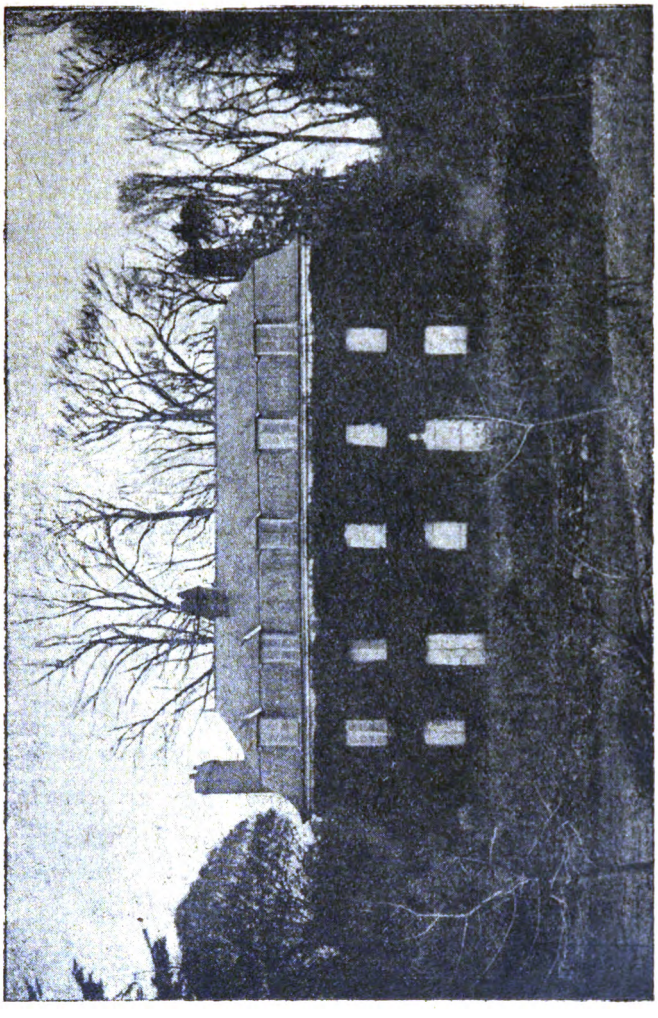

Manoir de Kerléano, près d'Auray où est né Georges Cadoudal

Digitized by Google

Aux Temps Héroïques de la Chouannerie

DC611
P731R4
v.42-43

Georges Cadoudal et les siens

A Madame Georges de Cadoudal,
en son manoir de Kerléano.

Il y a quelque cinquante ans, M. de Cadoudal, conseiller général du Morbihan, publiait, d'après les archives de la famille, la vie de son oncle Georges Cadoudal. Cet ouvrage était présenté au public par l'éminent écrivain Edmond Biré. Une fois de plus, Vendée et Bretagne se donnaient la main.

Lenôtre, dont le talent d'historien est si connu, vient de donner, sous la forme saisissante qui lui est propre, une nouvelle histoire du héros Breton.

En me référant à ces deux volumes, et en utilisant les renseignements que j'ai reçus, en compulsant aussi les archives de Kerléano, peut-être pourrais-je mettre le lecteur en face de certaine tentative politique qui complète magnifiquement le rôle militaire de Cadoudal, et montrer quelle

Digitized by Google

en fut l'importance capitale, au point de vue des intérêts français.

Ma vieille amie la *Revue du Bas-Poitou* m'offre une place; je la prends avec joie. Au suplus, le sujet n'est-il pas doublement vendéen? C'est en Vendée que Cadoudal porta ses premiers coups à la Révolution, et, comme on l'a si bien dit, l'Achille Breton eut son Patrocle vendéen, en Mercier-*la-Vendée*.

Quelle admirable figure celle du chouan indomptable qui, le dernier, résista à la Révolution, et seul osa se mesurer avec Bonaparte! S'il avait réussi dans sa lutte contre l'homme devant lequel l'Europe reculait épouvantée, c'était la restauration avant les invasions de 1814 et 1815.

L'héritage de 1804 a été Waterloo et Sédan, plus de ruines en trente ans d'Empire que toutes celles qui purent mettre l'avenir de la France en péril pendant les mille ans de la monarchie. Cadoudal triomphant eut été véritablement l'homme providentiel.

« Cette tête carrée ira loin, si un boulet ne l'emporte pas » dit, un jour, Stofflet. La tête de Cadoudal ne fut pas emportée par un boulet, elle fut, d'ordre de Bonaparte, tranchée par la guillotine. Bonaparte trempait son manteau consulaire dans le sang du duc d'Enghien, de Cadoudal, de Frotté, pour en faire la pourpre impériale.

Fils de paysan, Cadoudal naquit à Kerléano, petit hameau situé aux portes d'Auray. La ferme qu'il habitait, transformée en manoir, appartient aujourd'hui à Madame de Cadoudal (1), veuve du lieutenant de Cadoudal, née

(1) Madame de Cadoudal et ses filles qui, avec la plus parfaite bonne grâce, ont bien voulu me répéter de vive voix les souvenirs qu'elles tiennent de leur famille, voudront bien trouver ici l'expression de ma profonde gratitude. Elles m'ont aimablement donné

Digitized by Google

Desaivre. Madame de Cadoudal est, en effet, la fille de l'érudit niortais dont le nom est bien connu en Poitou. Fidèle aux traditions de la famille, Mademoiselle Simone de Cadoudal préside le groupe des jeunes filles royalistes des Deux-Sèvres.

Je passe souvent devant cette demeure historique et j'évoque la mémoire de l'héroïque chouan, ce géant de la fidélité royaliste; je vois sur la terrasse entourée de cyprès le mausolée où reposent les restes de Georges Cadoudal et du général Mercier-La-Vendée, car tous les deux si étroitement unis sur la terre sont couchés dans la même tombe.

Lors de la manifestation du Champ des martyrs, au mois d'août dernier, nous étions allés à Kerléano, sous la conduite du colonel de Guiny, délégué régional de Monseigneur le Duc de Guise; et des milliers de royalistes, reçus par la famille de Cadoudal, s'étaient agenouillés au pied du monument de Georges, ce Georges extraordinaire dont le prénom, comme celui des Rois, éclipsait le nom de famille. C'est « *Georges* » en effet, que Louis XVIII fit lieutenant général des armées catholiques et royales, commandant en chef les quatre départements de Bretagne, grand croix de l'ordre royal militaire de Saint Louis.

***

Cadoudal avait été jusqu'à l'âge de 18 ans au collège de Vannes qui comptait douze cents écoliers et qui fut le foyer de la chouannerie. La plupart des chouans fameux Guillemot dit le roi de Bignan, Jean Jan, Berthelot, Rohu s'y

des détails peu connus qui jettent une nouvelle lumière sur ceux qui le sont mal, soit parce que l'esprit de parti les a travestis, soit parce que les sources auxquelles on les a puisés sont suspectes ou empoisonnées.

Je dois à Mesdames de Cadoudal, mes très vifs remerciements.

Digitized by Google

trouvaient avec lui. En 1793, l'insurrection bretonne n'était pas organisée. On entendait bien dans les paroisses gronder la colère populaire: « Nous n'avons plus de Roi, nous n'avons plus de prêtres, nous voulons crocher avec la République »; mais des attroupements de clans, des mouvements isolés ne suffisaient pas à l'ardeur guerrière de Cadoudal. Il passa la Vilaine pour rejoindre en Vendée l'armée de Stofflet, et comme capitaine de cavalerie y fit des prodiges de valeur. Ces batailles de géants, Laval, Dol, Pontorson, Granville, La Flèche, Angers, Le Mans le virent au premier rang, toujours intrépide. Echappé au désastre de Savenay, Cadoudal parvint, à travers landes, à gagner Kerléano, accompagné d'un camarade de combat qu'il avait connu en Vendée et auquel il avait voué une affection fraternelle, le jeune Mercier.

Mercier, surnommé en Bretagne *La Vendée* fit dès lors partie de la famille et fut pour Cadoudal l'auxiliaire le plus précieux. D'un courage à toute épreuve, d'une distinction parfaite, Mercier servit souvent à Cadoudal de représentant auprès des princes. Devenu le général Mercier-la-Vendée, il périt à 27 ans, sous les balles des gendarmes consulaires. La douleur et la fureur de Cadoudal furent telles qu'il donna, puis rétracta, l'ordre de faire disparaître par le feu le village où son ami avait été trahi et assassiné.

Cadoudal avait 23 ans en quittant la Vendée. Témoin des prodiges de l'armée vendéenne, il voulut les renouveler en Bretagne.

Les causes qui avaient enfanté l'insurrection vendéenne donnèrent aussi naissance à la chouannerie bretonne, au moment même où la Vendée expirait sous les colonnes infernales. Les Vendéens et les Bretons étaient frères; mais seulement par les principes qui les armaient en commun.

Digitized by Google

Tout était différent entre eux. La guerre de Vendée fut une guerre de défense, celle de la chouannerie une guerre de représailles. N'attendant aucune pitié de leurs adversaires, les chouans leur appliquaient la peine du talion, froidement et simplement.

Sa décision prise, Cadoudal appela aux armes tous les hommes valides. Il leur interdit même le mariage jusqu'à la fin de la guerre, et donna l'exemple. Il aimait Lucrèce Mercier, la sœur de son ami, il était aimé d'elle, et d'un commun accord; ils attendaient le retour du roi pour s'unir. Georges ne la revit jamais, et quand Lucrèce mourut en 1831, au couvent des Ursulines de Château-Gonthier, elle pressait sur ses lèvres un reliquaire, pieux souvenir de son héroïque fiancé.

L'insurrection bretonne dura huit ans, elle naquit et mourut avec Cadoudal.

Aidé par les prêtres alors tous royalistes — les ralliés et les démocrates n'étaient que des apostats — Cadoudal se met à l'œuvre, et l'œuvre est immense. Il organise son armée, son service de renseignements, son administration, son conseil à la tête duquel il met l'abbé Guillevic comme ordonnateur du quartier général. Le territoire compte 17 divisions commandées par Tinténiac, Mercier-la-Vendée, d'Allegre, Guillemot, de Siltz, de Sol de Grisolles, Rohu, de Lantivy, Berthelot, Jean Jan, etc. Trente mille chouans tiennent le pays depuis la Vilaine jusqu'à Brest. Auray, Guérande, Redon, Pont-Château, Vitré, Fougères sont pris. Mercier-la-Vendée pénètre jusque dans les faubourgs de Saint-Brieuc, ceux de Rennes sont menacés, les côtes balayées. Indomptable à la fatigue, impassible dans le danger, Cadoudal assiste à plus de cent combats dont plusieurs sont de vraies batailles.

Digitized by Google

A Quiberon, Cadoudal conjure Puysaye et d'Hervilly de se jeter au cœur du pays qu'il promet d'occuper sans coup férir. On n'écoute pas son avis et la partie est perdue. Traqué, poursuivi de toutes parts, vingt fois il disparaît, vingt fois il reprend les hostilités. Des réduits où il se cache, des bois où il vit, il gouverne la Bretagne et brave des généraux tels que Hoche, Brune, Bernadotte, Hédouville. A La Prevalaye, il refuse de se soumettre, et comme on lit le traité de paix: « *Monsieur, je vous défends de continuer* » rugit-il. Trois fois, il passe en Angleterre chercher les princes; un courtisan ose lui dire:

« Vous voulez qu'ils aillent en Bretagne, au moins répondez-vous de leur vie? »

— « Non, s'écrie Cadoudal, mais je réponds de leur honneur », et le visage en feu, la colère avec le sang lui montant au cerveau, il tombe sur le parquet. La police de Bonaparte paie des émissaires pour l'assassiner ou l'empoisonner, il a partout des affidés qui le préviennent, il s'empare des espions et les fait fusiller. Une légion de mouchards s'abat sur la Bretagne, 500.000 francs sont promis à qui livrera Cadoudal, sa police les dépiste. Il a ses tribunaux volants, ses juges et leurs exécutions silencieuses. Tous les traîtres sont punis. Brune, au nom de Bonaparte, veut l'acheter; Cadoudal hausse les épaules et rejoint ses chouans.

— « Alors, c'est votre tête » lui crie le général Debel.

— « Ma tête, réplique Georges, pour cela il faudrait l'avoir, et je ne suis pas disposé à vous la donner.

Il forme même le projet d'enlever Belle-Ile et Brest dont une partie des troupes lui est favorable. Tout tremble devant lui, même le vainqueur de Marengo.

Digitized by Google

Mais l'ère commence où toutes les têtes devront se courber; la sienne se courbera seulement le jour où le bourreau la détachera de ses épaules.

Les derniers chefs Suzannet, d'Autichamp, Chatillon, ont signé la paix. Georges sait que 50.000 hommes sont prêts à faire une guerre de dévastation, que la Bretagne connaîtra les horreurs des colonnes infernales. Pour sauver sa terre natale, il consent à avoir une entrevue avec Bonaparte —: « J'ai besoin d'hommes énergiques comme vous, lui dit le premier consul, je vous offre le grade de général de division et 100.000 de rentes ». Servir et se rendre! D'un côté les honneurs et la richesse, de l'autre la persécution et la mort. Cadoudal n'hésite pas, il refuse. Bonaparte stupéfait s'emporte et menace. Le duel s'engage ce jour-là, un duel qui doit durer quatre ans.

Cadoudal quitte Paris, le soir même, sachant que son arrestation est signée. Il parvient en Angleterre et reçoit du roi Louis XVIII ce billet qui est toute sa récompense: « *Vous êtes libre, mon cher Georges, mon espoir renaît, car votre cœur m'est connu* ». Mais en Bretagne, c'est la terreur: état de siège, colonnes mobiles, exécutions sommaires. Plus de cent officiers chouans succombent dans des guet-apens, Julien Cadoudal est assassiné, la famille en prison ou proscrite. Bonaparte écrit à Fouché: « N'épargnez aucun moyen pour avoir ce coquin de Georges, vif ou mort. Poursuivez-le et faites le fusiller sans pitié dans les vingt-quatre heures ».

On a dit que, pour se venger, Cadoudal avait préparé l'attentat de la machine infernale. Pure calomnie. Trop longtemps les passions politiques ont dénaturé le rôle de Cadoudal. La calomnie avait fait son chemin, il a fallu plus de cent ans pour que la vérité se fît jour.

Digitized by Google

Cadoudal fut pris, au contraire, d'une violente colère en apprenant l'attentat perpétré et manqué par Saint-Regeant: « Ce bougre-là, dit-il, a dérangé tous mes plans ». Car son projet est d'attaquer Bonaparte et son escorte, homme à homme, sur la route de la Malmaison. L'escorte du premier consul surprise par un nombre égal d'assaillants serait facilement dispersée, Cadoudal s'emparerait de Bonaparte, le jetterait dans une voiture qui, enlevée à fond de course, atteindrait la côte en douze heures; le captif serait transporté à Jersey, avant même que la police fut revenue de sa stupeur. Immédiatement, Pichegru et Moreau prendraient le pouvoir, proclameraient Louis XVIII et la révolution serait terminée.

Jamais complot plus audacieux, plus gigantesque ne fut entrepris. De Londres, Cadoudal y travailla longtemps; il fallait débarquer en France, mobiliser une cinquantaine de complices, leur procurer des guides, fixer les chemins, découvrir des lieux d'asile, assurer l'entrée à Paris. Cinq fois, Cadoudal réussit à parcourir la ligne de correspondance qu'il avait établie, et à se cacher dans la capitale.

Des débarquements successifs eurent lieu avec le général Pichegru, d'Hozier, les Polignac, le Mis de Rivière et cinquante chouans. Tout réussit à force de ruses.

Pendant dix mois, Cadoudal se cache à Paris, et la police qui connaît sa présence le cherche en vain; il dépiste les poursuites, glisse entre les mains des espions, maintes fois change de caches et de faux-noms. Les portes de Paris sont fermées, on fouille jusqu'aux paniers des blanchisseuses, jusqu'aux cercueils. Bonaparte fait voter une loi punissant de mort tout individu qui recélerait Georges. C'est encore la Terreur.

Digitized by Google

Mais les deux généraux ne s'entendent pas, un des conjurés commet une imprudence et dévoile la conjuration. Voyant la partie perdue, Cadoudal vit dans l'angoisse et le désespoir, il trouve cependant une dernière cachette; mais en s'y rendant, il est reconnu, pris, après avoir abattu d'un coup de pistolet le policier qui veut l'arrêter. C'est la fin. Et l'échec de cette prodigieuse conspiration qui aurait pu changer la face du monde est célébrée par les courtisans de Bonaparte à l'égal d'une éclatante victoire.

Huit jours après, le premier consul était transformé en Napoléon Ier, empereur des Français.

***

Il y eut des arrestations en masse. Tous ceux qu'on soupçonnait de connivence avec Cadoudal furent jetés au Temple. Deux généraux fameux Pichegru, le vainqueur de la Hollande (bientôt étranglé dans sa prison), Moreau, le triomphateur de Hohenlinden, les Polignac, Rivière, d'Hozier, Bouvet de Lozier, Coster de Saint-Victor et quarante chouans d'élite passèrent devant un tribunal d'exception. Des centaines d'hommes et de femmes encombrèrent les prisons de Paris; il suffisait d'avoir eu des relations avec Georges, même sans le connaître, pour être incarcéré. Ce fut, encore une fois, le régime des suspects.

Pour faire parler, on tortura: le domestique de Georges eut les doigts écrasés au moyen de vis; la petite Lemoine, ouvrière de 15 ans, fut mise aux fers. Il est fâcheux de constater qu'l'ordre d'employer ces affreux supplices émanait de Bonaparte lui-même; il écrivait à Soult, commandant le camp de Saint-Omer: « Faites parler le pécheur chez qui se restaurait Georges; si vous voyez de l'hésitation,

Digitized by Google

vous pourrez lui faire serrer les pouces dans un chien de fusil ». Il avait déjà mis à prix, pour 100.000 francs, la tête de Pichegru.

Le juge d'instruction était Thuriot, ancien régicide. La première fois qu'il parut devant lui, Cadoudal lui cria: « Tu as voté la mort de ton roi; si tu étais tombé entre mes mains, ton procès eut bientôt été fait, agis de même envers moi. « Il l'appelait *Tue-roi*, et, comme, un jour, il lui échappa de prononcer Thuriot, il eut un frisson de dégoût: « Vite un verre d'eau de vie que je me rince la bouche ». Coster de Saint-Victor répondant à Thuriot dont les yeux étaient rouges et injectés de sang « Tais toi, lui dit-il, le sang de Louis XVI te sort par les yeux ». Tels étaient ces hommes indomptables que Cadoudal avait su s'attacher.

Les débats durèrent douze jours. Toujours stoïque, hautain, défiant le président, Cadoudal le souffletait de ses sarcasmes.

— Au moment de votre arrestation où habitiez vous?

— Au moment de mon arrestation j'étais dans un cabriolet, je n'habitais nulle part.

Vingt condamnations à mort furent prononcées impitoyablement. Quelques jours avant l'exécution, le préfet de police Réal, au nom de l'empereur, vint voir Cadoudal dans son cachot, l'invitant à demander sa grâce et à s'avouer vaincu.

— Et mes amis?

— Pour eux, la justice suivra son cours.

— Ils m'ont suivi ici, je les suivrai à la mort. Ce bougre là voudrait m'avilir, avant de me tuer! » *Malo mori quam fœdari*. J'aime mieux mourir que me souiller.

Digitized by Google

Georges se prépara à la mort: « Nous avons terminé avec le Roi de la terre, dit-il, à ses compagnons, il faut se mettre en règle avec le Roi du Ciel ». Au pied de l'échafaud, il demanda à être guillotiné le premier pour ôter aux autres l'idée qu'il pourrait leur survivre. Cadoudal eut ainsi sur l'échafaud la place qu'il occupait devant l'ennemi, toujours le premier. Et il se livra au bourreau. Lié sur la planche, il cria, à pleine voix, trois fois: VIVE LE ROI! VIVE LE ROI! VIVE LE ROI!

L'année suivante, Louis XVIII écrivait de Mittau, au vieux paysan Louis Cadoudal, père de Georges, qui habitait encore la ferme de Kerléano, affaibli par les malheurs et les infirmités: « *Il y a longtemps que j'aurais exprimé « mes sentiments au père de mon fidèle et infortuné Geor- « ges, sans la persuasion où j'étais qu'il avait précédé son « noble et malheureux fils au tombeau. Dans le regret pro- « fond que me cause la perte que j'ai faite, c'est une conso- « lation pour moi de songer que je puis m'acquitter envers « la mémoire de celui qui n'est plus, en honorant la vertu, « l'âge et la paternité auxquelles la France aura dû un « modèle de dévouement et d'honneur.*

« *Ne doutez jamais, Monsieur, de mon affection et de « mon estime pour votre famille et pour vous.*

LOUIS. »

***

Cruelle jusqu'au bout, la police impériale fit porter à l'amphithéâtre de dissection le corps de Cadoudal, et le baron Larey, inspecteur général du service de santé, prit possession de son squelette. En 1814, il le remit à la famille. Un service solennel, dont Louis XVIII assura les frais, fut célébré à Paris, et la dépouille du héros Breton

Digitized by Google

fut transportée à Kerléano où s'éleva par souscription publique, une chapelle funéraire, sorte de réduction du Panthéon.

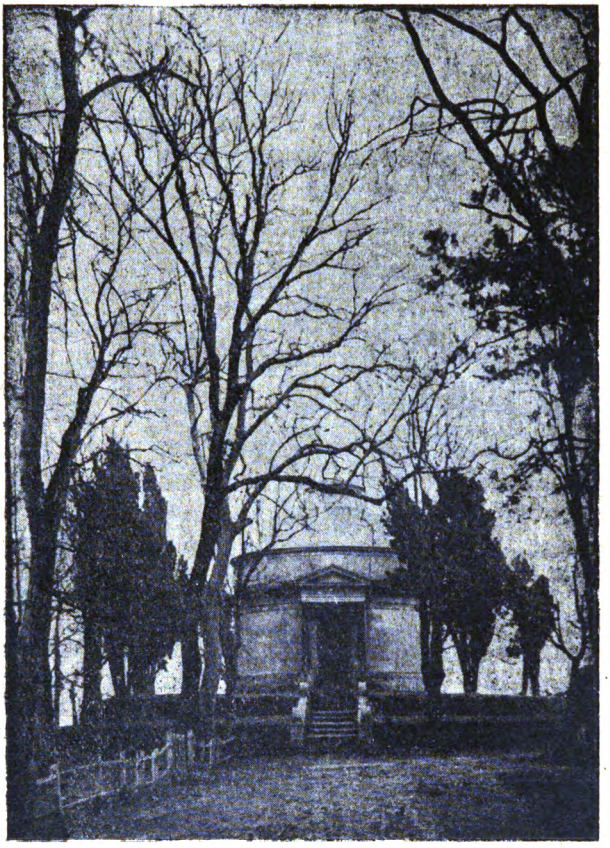

Chapelle Funéraire de Kerléano où repose Georges Cadoudal

Ce mausolée, d'après les renseignements qu'a bien voulu me donner Madame de Cadoudal, fut remis, en 1852, par Napoléon III au général Joseph de Cadoudal, et depuis lors il appartient à la famille. Une petite nièce de Mercier-la-Vendée vint y prier, il y a quelques années.

Digitized by Google

A droite du chœur se dresse une colonne portant cette inscription: « *Ici reposent en paix le général Georges Cadoudal, Lieutenant-général, commandant en chef les armées catholiques et royales dans le Morbihan, Finistère, Ille-et-Vilaine et Côtes-du-Nord, grand Croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, né en ce lieu le 1er Janvier 1771 ,exécuté à Paris le 25 Juin 1804, en place de Greve, par ordre de Napoléon Bonaparte qu'il avait voulu renverser pour rétablir les Bourbons, mort pour son Dieu et son Roi.*

« *Et Pierre Mercier-la-Vendée, adjudant général des armées catholiques et royales, aide-de-camp et ami fidèle du général Georges, né au Lion d'Angers, le 16 Juillet 1774 trahi par son hôte et tué le 21 Janvier 1801, près Loudéac.*

« *Leurs cendres sont réunies dans ce monument.* »

A gauche, reposent les Cadoudal qui, tous, servirent la France dans l'armée: le général Joseph de Cadoudal, maréchal de camp, gentilhomme de la Chambre du roi Charles X ,chevalier de St-Louis, commandeur de la Légion d'honneur; Louis de Cadoudal, conseiller général du Morbihan; Kadoc de Cadoudal, capitaine d'artillerie; Georges Marie de Cadoudal, Colonel d'Infanterie, officier de la Légion d'honneur; Henri de Cadoudal, général de Corps d'armée, commandeur de la Légion d'honneur; Joseph de Cadoudal, Lieutenant d'Infanterie, ainsi que les femmes de trois d'entre eux, Mesdames du Lac, de Kercaradec, de Gouberville.

La famille Cadoudal avait reçu de Louis XVIII des Lettres d'anoblissement.

Georges avait eu dix frères et sœurs dont trois seulement arrivèrent à l'âge adulte: Lucien, Joseph et Louis.

Digitized by Google

Lucien, on l'a vu, mourut assassiné par un gendarme à l'âge de 23 ans. A 16 ans, il avait pris part à l'insurrection et s'était battu magnifiquement, puis était rentré dans la maison paternelle pour se livrer aux travaux des champs, sous la foi d'un sauf-conduit que lui avait délivré le général Brune. Très beau, très aimé des jeunes filles, il était barde, et l'on chante encore dans les noces bretonnes des poésies composées par lui, ce *lied* entre autres qu'il fit, sur air plaintif et tendre, la veille même de sa mort, dans sa prison:

« *Où est allé mon frère Joseph*
« *Puisque je ne l'entends plus chanter?*
« *Où est allé mon frère Louis*
« *Puisque je ne le vois plus jamais?*
« *Que sont devenus les champs de mon père*
« *Dans lesquels je travaillais autrefois?* »

Julien avait été trahi par un voisin qui, deux mois après, fut justement châtié. Une escouade de Chouans, en pleine nuit, l'arracha de son lit et le fusilla à Kerléano, devant la maison de Cadoudal.

Le général Joseph de Cadoudal joua un rôle important, pendant l'insurrection des Cent Jours et celle de 1832, après avoir brillamment servi la Restauration. La duchesse de Berry, dans son langage de convention, l'appelait « Bras-de-Fer ». Un jour, cerné par la police, il dût se réfugier chez les Pères de la Chartreuse d'Auray, et ceux-ci pour le soustraire aux recherches, le revêtirent de leur costume. Il mourut à Kerléano en 1852.

Louis de Cadoudal, colonel de gendarmerie sous la Restauration, à Angers, faillit être massacré par la populace, en 1830, et dût s'expatrier à Jersey où il mourut.

Digitized by Google

Deux Cadoudal servent aujourd'hui la France en Syrie et en Algérie.

Tous dignes héritiers d'un nom si glorieux.

La vie de Georges Cadoudal reste un souvenir historique d'une incomparable grandeur; elle montre aussi que la monarchie a ses racines dans les entrailles même du peuple et qu'aux jours de la Révolution elle a trouvé dans le peuple, à côté des gentilshommes, ses plus héroïques défenseurs.

A une époque où les hommes se font petits, où les caractères s'abaissent, où les volontés se déprimen, il est bon d'opposer aux lâchetés et aux trahisons les indomptables fidélités et les sacrifices héroïques d'hier.

Edmond BÉRAUD,
Vice-Président de la Presse Monarchique.

Trinité-sur-Mer (Morbihan).

P.-S. — Le commandant Pointel qui a eu l'amabilité de photographier la maison où est né Cadoudal et la chapelle où il est enterré voudra bien recevoir ici tous mes remerciements. Ces deux clichés paraissent pour la première fois.

Digitized by Google

Généalogie de la

De la généalogie qui m'a été confiée, je ne donne ici, pour la la génération actuelle, et je supprime

Louis
mort en 1806

Georges Cadoudal
1771, guillotiné le 25 juin 1804
général en chef des armées
catholiques et royales de Bretagne
enterré à Kerléano.

Julien Cadoudal
assassiné dans un guet-apens
enterré sur le bord du champ
où il a été tué, n'a jamais été
retrouvé.

Louis-Georges de Cadoudal
rédacteur à l'Union
conseiller général du Morbihan
1823-1885
épouse: de Kercaradec
enterré à Kerléano
10 enfants.

Lt-Colonel Georges de Cadoudal
zouave pontifical
1848-1922
épouse: de Gouberville
enterré à Kerléano.

Général Henri de Cadoudal
1859-1925
épouse: du Laurent
enterré à Kerléano
5 enfants.

Lieutenant Georges de Cadoudal
1877-1919
épouse: Desaivre
enterré à Kerléano
5 enfants.

Isabelle
1877
épouse: Halgan.

Marie-Thérèse

Anne
épouse: de Savarène.

Simone de Cadoudal
1907.

Anne
1908

Isabelle
1911

Madeleine
1912

Digitized by Google

Famille de Cadoudal

-plifier, que la descendance masculine, sauf en ce qui concerne
s noms des morts sans descendance.

CADOUDAL
- 10 enfants

Général Joseph de CADOUDAL
1784-1852
épouse: Lancelot du Lac
enterré à Saint-Cado.

Lieutenant-Colonel Louis de CADOUDAL
1790-1853
enterré à Plœren (Morbihan).

Capitaine Georges de CADOUDAL
1823-1894
épouse: de Yanon
enterré à Brain (Loire-Inférieure).

Capitaine Kadok de CADOUDAL
1861-1904
enterré à Kerléano

Julien de CADOUDAL
1869
épouse. Garcia.

PAULE
épouse: Carteret.

Ct Alain de CADOUDAL
ép.: de Lesseygne
de Pénayeu.

Yvonne de CADOUDAL
ép.: Picot de Plédran
rédacteur à
L'Action Française.

Gaëtan de CADOUDAL
1905
ingénieur
à Oran (Algérie)

Digitized by Google

UN CENTENAIRE

PAUL BAUDRY

(*Suite et Fin*)

« Comment reconnaître tant d'amour et de
« bonté ! Ah ! oui, je vous l'avoue, voilà ce
« qui double mes forces. Je voudrais tout d'un
« coup remporter des succès immenses pour
« avoir ce bonheur de penser qu'on s'en
« réjouit *là-bas*... Je me rappelle bien ce
« temps où vous me teniez par la main, alors
« je ne pensais guère à l'avenir; mais vous
« vous y pensiez déjà. Je suis heureux que
« vous regardiez nos prévisions comme un
« peu réalisées. Sans doute la route s'est
« allongée mais je suis bien loin de croire
« tout accompli, car je ne suis encore rien et
« je n'ai remporté aucun succès éclatant; je
« travaille de toutes mes forces pour arriver
« à notre but ».

Paul Baudry.

Lettre à ses parents, Paris, 7 Décembre 1847.

Oui, devant la grandeur de l'œuvre du magicien de la ligne, de la forme et de la couleur, que l'on soit en face de la *Madeleine Pénitente* déjà rayonnante de piété chaste et pourtant encore éblouissante de volupté; en face du *Portrait du Jeune Homme au fond vert*, mélancolique évocation du frère-filleul; en face de la magistrale *Glorification*

Digitized by Google

de la Loi ou du puissant poème du *Foyer de l'Opéra*, oui, devant la splendeur de l'œuvre de Paul Baudry, on demeure muet.

Mais, si l'on s'extasie devant l'artiste, il ne faut pas oublier que les Génies, si complets soient-ils, n'en sont pas moins des hommes: Après avoir hissé celui-ci sur le piédestal réservé aux êtres d'exception dans le Panthéon des Gloires, on doit le juger sous son aspect humain. Nous le faisons avec d'autant plus de gaieté de cœur qu'il ne nous en apparaîtra que plus grand « sa figure étant de celles qui ne perdent point à être vues dans tout leur jour » (1).

Un aveu: il est deux artistes que ma pensée ressuscite chaque fois qu'il m'est donné de passer — après quelle traversée dangereuse! — devant l'Opéra de Charles Garnier: ce sont le peintre Paul Baudry et le sculpteur J.-B. Carpeaux:

Mêmes origines humbles: atelier de sabotier, chantier de maçon. Même culte du Beau parfait. Mêmes tendances raphaëliques et michel-angéliques: *Petit Saint-Jean-Baptiste*, *Tragédie*, *Madeleine* et *Ménades* du Yonnais; *Enfant à la Coquille*, *Ugolin*, *Flore* et la *Danse* du Valenciennois. Même amour de la musique. Même attachement à la famille aussi; mais, là s'arrête le parallélisme. Compte tenu de la différence des mentalités de Jacques Baudry, tendre et propre comme son bois, et du père Carpeaux, dur comme la pierre et peu propre comme son mortier, quel contraste de sentimentalité chez les deux grands artistes! — Carpeaux d'une originalité d'esprit et d'une turbulence souvent fatigante et Paul Baudry, tout équilibre et tout cœur.

Plus on entre dans son intimité, plus on fouille sa cor-

(1) Charles Ephrussi, Paul Baudry. *Préface*.

Digitized by Google

respondance — cette correspondance que sa fille, Madame Puech, a bien voulu nous faire le grand honneur de nous confier — et plus on s'ancre dans ce jugement, plus il se fortifie.

Equilibre de l'intelligence prompte et de l'esprit fin, de l'imagination riche et de la mémoire fidèle, de la volonté forte et de la bonté discrète, de la douceur patiente et des passions ardentes; équilibre d'un cœur affectueux, généreux et délicat et d'une tête capable d'obstination mâle et de décisions héroïques, mélange de poésie et de sens pratique.

Il faut avoir lu, tout au long, ces lettres délicieuses de l'enfant et de l'homme, en particulier celles à ses parents — les seules auxquelles nous nous référons ici; il s'y abandonne davantage — il faut avoir été saisi par leur simplicité de forme et séduit par la grandeur de leur fond, pour comprendre jusqu'où ces vertus d'*équilibre* et de *cœur* étaient poussées chez Paul Baudry, et comme elles se sont partout et toujours manifestées, au long de cette existence *une* et *tendre*.

Une telle vie n'eut pas dû soulever trace de critique. Hélas! l'homme qui s'élève suscite l'envie et l'envie est méchante. C'est la pensée qui surgit quand on lit tel passage de la forte étude parue sous le titre: Paul Baudry, dans le numéro du 15 janvier 1929, de la *Revue de Paris*, sous la plume distinguée d'un grand artiste, doublé d'un critique éminent: le Maître Jacques-Emile Blanche.

Que l'auteur nous montre Paul Baudry, « fils de coiffeur » et « garçon coiffeur » à La Roche, il n'y a là, à l'égard du fils du sabotier Jacques Baudry, qu'une erreur de détail, allant de la tête aux pieds, oserions-nous dire. Ce n'est pourtant pas d'une importance énorme. On ne tient pas

Digitized by Google

davantage rigueur à M. Blanche, sincère admirateur de l'artiste yonnais, d'avoir écrit: « *Le 7 Novembre un triste centenaire fut célébré à La Roche-sur-Yon. Oui, triste, modeste, sans écho* ». La phrase est d'autant plus malheureuse qu'elle est inexacte, alors que le Centenaire devait être célébré seulement cinq jours après la publication de l'article, et de façon si touchante, à l'instigation du sympathique Maire de la Ville, M. Biguet, de la municipalité et du Président du Salon Yonnais, le très artiste M. Borion. Ce sont là des vétilles, auxquelles on ne s'arrête pas. On est trop heureux de se trouver d'accord avec un homme de la compétence et de l'expérience de M. J.-E. Blanche pour louer Paul Baudry, à l'encontre de certains modernes excessifs, et pour réprouver ce jugement, mis en circulation par des envieux, que signale la *Revue de Paris:* « Il était réputé pour ses façons incongrues! »

Coupons court à la calomnie. Quand on rencontre un champignon vénéneux, on l'écrase, en songeant aux victimes qu'il pourrait faire. Il y a de plus ici, un devoir d'équité à remplir. Nous y réussirons rien qu'en évoquant le vrai Paul Baudry.

Nous avons parlé de Carpeaux, tout à l'heure. Une même réputation lui fut faite et demeure attachée à son nom. M. Georges Lecomte, de l'Académie Française (1), a eu le courage d'en faire justice en fustigeant les jaloux qui « vilipendaient l'œuvre de Carpeaux et blâmaient injustement la vulgarité des goûts et des plaisirs qu'ils lui attribuaient » en disant qu'il était un « malappris » et que « tout le monde avait honte de lui ».

On est moins sévère pour Paul Baudry. On n'a parlé que

(1) LA VIE HÉROÏQUE ET GLORIEUSE DE CARPEAUX. Librairie Plon, 8, rue Garancière, Paris, 15 francs.

Digitized by Google

de « façons incongrues ». Mais le même son étant produit par les mêmes instruments, nous empruntons pour répondre à la malveillance, — en changeant simplement les noms propres, — le langage de M. Georges Lecomte a l'égard de Carpeaux: « Est-il vraisemblable que, sensible comme l'était *Paul Baudry*, de nature fine et fière, ayant d'instinct des pensées nobles, il ne se soit pas formé aux usages du monde par les rapports qu'il eut dès sa jeunesse, à *Bourbon-Vendée* et à Paris, avec les gens de la bonne bourgeoisie et par ses relations avec l'aristocratie romaine? Il y a là une impossibilité psychologique, ajoute l'éminent académicien. Affinés par l'influence éducatrice de la beauté et par la flamme intérieure qui, pour eux éclaire tout, les artistes ont des pressentiments que développe le contact avec la société élégante. *Paul Baudry* a certainement deviné et compris. C'est un homme très policé que la Cour impériale accueillit aux Tuileries et à Compiègne » (1).

La légende créée par des jaloux impuissants pour nuire à Carpeaux n'est pas entièrement détruite. Il est vrai que par certaines originalités, l'auteur d'*Ugolin* pouvait prêter le flanc à la critique si prompte à se saisir du moindre petit travers pour le muer en impardonnable monstruosité. Mais Paul Baudry!...

Les témoignages oraux dont nous nous sommes entouré, en interrogeant les personnalités qui l'ont le mieux connu, d'une part, et d'autre part l'étude que nous avons faite, avec soin, de sa correspondance si simplement révélatrice, nous ont amené à une opinion claire et ferme: Toute la vie de Paul Baudry proteste contre le reproche. Les détracteurs auront peut-être une mauvaise excuse dans ce fait qu'on est à l'ordinaire beaucoup trop sévère à ceux qui, partis

(1) Ibid. page 146.

Digitized by Google

de tout en bas, se sont élevés au-dessus des plus grands, dans la mesure où l'on est indulgent aux manières fâcheuses, affectées souvent par certains grands qu'il peut devenir intéressant de courtiser. Quoiqu'il en soit, jamais on ne nous fera croire que Paul Baudry ait été un joyeux luron. Il fut plutôt un tendre et un mélancolique: un Vendéen!

Il n'a pas encore seize ans. Il vient de quitter le foyer familial pour gagner Paris par la patache. Il s'arrête au Lude et descend à l'auberge de l'oncle et de la tante Baudry, où celle-ci le reçoit par un cordial: « Tiens, mais c'est vanquié mon n'veu! » Ah! la bonne jeune joie qui transparait dans le récit de cette aventure: « En descendant de voiture, un gendarme me demanda très poliment mon passeport. Il me le rendit en me remerciant. Ils ne sont pas toujours aussi poli... »

C'est l'enfant qui parle; mais l'artiste — que l'on retrouve à chaque pas sans le chercher — n'est pas loin. Le récit devient charmant. Il semble écrit avec un pinceau. C'est le tableau d'une soirée chez l'oncle et la tante Avril: un Chardin: « Je suis chez eux comme l'enfant de la maison. Je lis le journal. Ils sont là autour de moi, avec leurs lunettes sur le nez à écouter — n'est-ce pas délicieux, ces lunettes sur les nez, pour mieux « entendre » la lecture? — avec beaucoup d'attention, et l'oncle lâche toujours quelque mot pour rire. Je lui parlai de Wellington; il m'interrompit en me disant: « Sais-tu comment je l'appelle, Wellington? — Je l'appelle *vilain jeton*, hé! hé! hé! hé! Enfin il est toujours le même; sa devise à lui, est: Vive le Vin et la Gaîté!... » (1).

De Chardin, le lendemain, nous passons à Téniers, En l'honneur du neveu, « il a fallu faire ripaille à l'auberge

(1) Lettre du 27 octobre 1844. Le Lude 8 heures du soir.

Digitized by Google

des Baudry ». Le petit Paul s'est bien tenu; aussi put-il observer: « L'oncle Avril s'en est donné! Les yeux lui sortaient de la tête et toujours à son éternel refrain: « A boire et manger faut se forcer; à travailler qui ne peut, ne peut » (1).

On pense bien que le futur grand Prix de Rome ne se trouve pas dans un milieu aussi coloré sans éprouver le besoin de prendre ses crayons. Il a fait des portraits: « J'ai commencé par la Tante Avril. Je l'ai faite en petit, très ressemblante, mais vous savez que ce n'est pas une Vénus et ma tante Baudry l'a trouvée si laide que ça l'a effrayée; elle a eu peur que je lui fasse la même figure. J'ai commencé aussi l'oncle Avril,, mais cela l'embêtait diablement; il baillait à toute minute. Je me suis aperçu qu'il n'était pas un grand connaisseur, car il prenait parfois le portrait de sa femme pour le sien et le sien pour celui de sa femme» (2).

Souvent, à chaque pas, on retrouve dans la suite un Baudry semblablement gai, éclatant d'un rire sonore et franc. Oh! tenez: Il vient de balayer, à 5 heures et demi du matin, sa chambre de la rue du Four-Saint-Germain: « J'empoigne mon vieux balai qui est réduit à l'état de squelette, car il n'y a plus que le bois. C'est le premier balai de Birotheau, et il a sept ans! Il m'en a fait hommage au premier de l'an. Enfin, je le pousse et ma chambre est si grande qu'il se cogne dans tous les murs. Au-dessous j'entends des murmures, mais je me pose le manche sur l'épaule, je me mets les dix doigts sur le nez et je joue de la clarinette » (3). 1845! Il n'a pas dix-sept ans! Cet amusement est de son âge et il

(1) Paris, 8 novembre 1844.

(2) Paris, 30 novembre 1844.

(3) Paris, 11 août 1845.

Digitized by Google

faut lui savoir gré d'être un jeune vraiment jeune: C'est le secret d'une vie bien équilibrée.

De son âge encore cette autre scène, cinq mois plus tard; il cherche un nouveau logis: « Je suis tombé dans un logement à 1500 francs; la chose me sembla si drôle que je voulus m'en amuser un peu ». Il réfléchit un instant, puis déclare avec détachement aux concierges qui en ôtent leurs lunettes: « 1500 francs! ce doit être bien mesquin! vous n'avez pas au-dessus?.. » Ils croyaient avoir mal entendu et ils répétèrent: « Au-dessus? — Oui, répondis-je, vous n'en avez pas? Du reste cela ne conviendrait pas à M. le Comte. Un pied-à-terre!... 1500 francs!... Non, décidément, Madame, ce n'est pas ce qu'il me faut ».

Et il ajoute: « Ils me prirent, hélas! pour un millionnaire et m'accompagnèrent jusqu'à la porte avec force salutations. Une fois dehors, je me mis à rire tout seul comme un fou. J'étais satisfait et vengé, car n'était-ce pas une amère dérision de tomber dans un logement de quinze cents francs, moi, pauvre rapin, qui en habite un de 70! »

Nous sommes loin de l'incongruité; toute cette franche gaîté est à l'opposé des manières de butor. Ce n'est même pas de la grosse farce. C'est du bon Murger; une jolie scène de la *Vie de Bohême*. Il restera pareillement français chaque fois que luiront pour lui des beaux jours. Ce sont les cabrioles du poulain au sortir du box. Il bondit, il rue, il galope un temps, puis il revient, sagement, aux côtés da sa mère.

Il écrira, de Rome, le 15 août 1864: « Ma santé est florissante et j'engraisse. Je vais vous revenir avec un ventre de notaire ». Quinze jours plus tard, il dit en fin d'une lettre sérieuse à son père, l'ami de toujours: « Je suis content, *bonhomme*, que vous vous remettiez au plaisir de la chasse.

Digitized by Google

Le fusil Lefaucheux viendra un jour. Mais alors, gare! Vous ne laisserez plus une perdrix en Vendée ».

Les perdrix l'occupent d'ailleurs, souvent, comme la pêche — il sait ainsi faire plaisir à l'intrépide chasseur Jacques Baudry. Un jour de 1860, il a reçu un colis de gibier, mais « o désolation! il était impossible de le contempler, si ce n'est à une certaine distance. J'ai eu le malheur de mettre le nez sur un des perdreaux. Il était vert (le perdreau) mais je n'assurerai pas que mon nez ne le soit devenu... Deux autres paraissent mangeables, mais je n'y toucherai pas, car cette odeur d'hier m'a dégoûté pour longtemps de la chasse ». C'est à ce point qu'après avoir longuement parlé de son avenir, il revient aux perdreaux: « Ne m'envoyez plus de gibier: n-i, ni fini, je n'en veux plus ».

Boutades en passant! Elles devaient faire sourire la maman, le papa, surtout les frères et sœurs, vers lesquels sa pensée va toujours avec plaisir, en évocations heureuses. Quelle magnifique scène d'intérieur, n'est-elle pas, cette page, du 30 juin 1845, où après avoir parlé de l'installation de sa chambre, il ajoute: « Tous ces détails, qui seraient insipides pour d'autres, vous intéresseront, j'en suis sûr. Je le sens par moi, car, il y a quelques mois, quand vous me disiez que vous m'écriviez en ayant Ambroise sur les genoux, cela m'a fait de suite un charmant tableau dans l'imagination. Il me semble voir Augustine tenant la main d'Ambroise et de Blanche, pour leur faire écrire: « J'embrasse mon bon parrain de tout mon cœur... » J'ai cette lettre sous les yeux et c'est avec un bonheur indéfinissable que je relis cette charmante petite phrase, tracée tout de travers par leurs petites mains. A mon âge, on ne peut vivre si loin que par les souvenirs et les illusions ».

Digitized by Google

Nous citons cette lettre parce qu'elle nous tombe sous les yeux. Nous retrouverions dix fois, vingt fois, les mêmes délicats sentiments exposés. Regardons plutôt cette autre évocation qui rappelle les laonnois frères Lenain. Il pense à une veillée, quelques hivers plus tôt, chez un voisin de l'oncle Lecomte: « Il me semble encore entendre les gâs, les voir sauter et aller se rafraîchir à la *buis* (sic) qu'ils soulevaient dans leurs mains et vidaient à grands traits. Ce qui m'amusait beaucoup, c'était le lustre de l'établissement, la chandelle de résine qui brûlait en fumant dans la cheminée. Cet intérieur avait un aspect si bizarre, si original que je crois que je serai tenté un de ces jours d'en faire une esquisse ».

Nous trouvons ici un état d'esprit de Paul Baudry qu'il faut retenir. Il demeurera toujours plein de sa Vendée: « Je me porte bien, écrira-t-il, mais je ne sais pas si c'est que j'ai souvent rêvé de vous revoir cette année; il est certain que j'ai besoin de respirer un peu l'air de la Vendée. Que de fois j'ai rêvé à mon retour, et quand la nuit, je m'éveillais, j'avais encore la tête toute fraîche de mon rêve et j'enrageais de m'être éveillé si tôt » (1).

Et c'est parce qu'il a l'esprit et le cœur toujours vendéens, parce qu'il est encore imprégné de la modestie de ses origines que demeure en lui cette emprise du « bizarre », comme il dit improprement, — mais il se comprend et on le comprend — de l'original, du vivant, de la couleur locale, sur une âme où la poésie reste empreinte de rusticité. Elle n'est pas encore affinée, soulevée, idéalisée. Par exemple, n'a-t-il pas vu « les Tuileries, le Luxembourg, le Palais-Royal, la Madeleine et le Panthéon sans grand émoi. « Tout

(1) 22 juillet 1846.

Digitized by Google

cela, c'est très bien, écrit-il, mais cela ne m'a nullement étonné. Je les ai vus avec beaucoup d'indifférence! » (1).

Son éducation intellectuelle est à faire. Il la fait, on en suit les étapes dans ses lettres; elles sont victorieuses, triomphales. Déjà le 26 novembre 1851 ne parle-t-il pas, dans une lettre de Rome, de « la stupéfaction admirative » qu'il a éprouvée au premier temps de son séjour. Il n'est déjà plus l'enfant un peu sauvage débarqué de Bourbon-Vendée, avec un horizon borné, mais l'élève brillant, sorti de l'École des Beaux-Arts, imprégné des leçons de Drölling et d'Horace Vernet. Il promet déjà, devant un horizon illimité, irradiant de clarté, le maître puissant par la technique et profond par la pensée, qu'il deviendra à force de courage, d'énergie, de volonté, de persévérance.

Il n'arrivera pas seulement, en effet, parce que né artiste, mais aussi à raison de ses qualités d'homme fort et d'homme de cœur.

Nous l'avons montré surabondamment en parlant de l'artiste. On pardonnera de nouveaux textes, rapides, de simples rappels, où comme au temps des travaux de l'atelier, il révèle son énergie et sa volonté de fer.

Le 31 décembre 1866, à l'heure des triomphes, il écrira qu'il espère venir en Vendée, au beau temps, mais il ajoute: « Mon séjour sera court, car *je suis attelé, comme jamais je ne le fus, à la besogne* ». Et en février 1857, il apprend, après coup, à la mère inquiète, qu'à « la suite d'*un travail un peu trop opiniâtre* » il a eu « un échauffement d'entrailles ». « Ne vous inquiétez pas de mes travaux de l'Opéra. J'ai surmonté maintenant toutes les difficultés. *J'ai une besogne de chien*, par exemple, et comme je fais tout, tout seul, au rebours de mes confrères qui se font toujours aider,

(1) Janvier 1845.

Digitized by Google

j'ai sur les bras le travail de dix artistes laborieux. Mais, quand ce sera fait, j'en aurai personnellement une plus grande satisfaction ».

Le travail avec les contentements qu'il apporte est une des règles de sa vie; le travail, raison d'être de la vraie noblesse de l'homme. Si la confirmation en ressort des textes que nous avons cités, ceux-ci révèlent encore la suprême délicatesse de son cœur et de son esprit. Il parle avec tant de grandeur à la fois au pauvre sabotier, à l'humble ménagère! Il leur confie tout, de son labeur et de ses efforts. Il veut les sentir vivre avec lui, ces travailleurs, cœur à cœur, âme à âme, et cela, répétons-le, non seulement quand il n'est qu'un gosse dépaysé loin de la maison paternelle, mais à Rome, mais au milieu des succès.

C'est la pensée des siens, cette pensée dont nous avons parlé déjà qui, avec les dons et les vertus qu'il peut mettre en valeur, le soutient et le dirige vers les sommets et en fait le grand homme que nous célébrons. Il vit, pense, rêve par une continuelle correspondance d'âme avec les petites gens que sont Jacques Baudry et Françoise Le Comte.

Petites gens ne signifie pas gens méprisables; il s'en faut. Françoise est une maîtresse femme, sans aucune culture, mais si bonne! Quant à Jacques il est grand lecteur, autant que patient pêcheur et adroit chasseur, mais pour l'écriture, c'est autre chose. Lorsqu'on écrit de ces longues lettres qui font la joie du « Parisien », elles sont d'abord tracées par le sabotier et remises en signes lisibles par Augustine. Elle préfère, certes, le bal et la conversation — aimable sans plus! — des galants du quartier à ce travail fastidieux, et Paul la reprend souvent, avec douceur, de sa légèreté; l'occupation est donc bonne. Tout de même, il goûte davantage les lettres mal écrites du « bonhomme »,

Digitized by Google

qu'il sait « parfaitement lire », à des copies qui n'ont pas le même charme.

Oui, Jacques Baudry, et Françoise Le Comte sont de petites gens. Ils ne connaissent qu'un coin obscur de la vie. Il leur ouvrira des horizons. Esquisse peinte?... Que signifie, vont-ils se demander? songe l'élève des Beaux-Arts... Et il donne la définition.

Plus tard, beaucoup plus tard, lorsqu'il sera l'un des familiers de la Princesse Mathilde, il dira simplement à son « cher père », après avoir parlé d'abord d'Ambroise qu'il a trouvé « gros et gras, bien portant »: « Je vous écris du Château de Leurs Majestés. Un grenadier monte la garde sous ma fenêtre. Le soleil se lève sur la campagne. Nous aurons une journée superbe pour aller voir la chasse au cerf; ce n'est pas moi qui serai chargé de le prendre. Je regarderai cela de loin en compagnie des Dames. Je vais mener cette existence de prince pendant huit jours. L'Empereur a très bonne mine et S. M. l'Impératrice est toujours la plus jolie personne et la plus aimable (reine) de France ».

Comme il se met à la portée du papa et de la maman qui ne se sont jamais représenté exactement l'Empereur et l'Impératrice, ce fils qui voit Leurs Majestés! Cela ne lui tourne pas la tête. Il n'oublie pas qu'il descend des « Chouans » du Lude et des Vendéens des Bulkeley. Par une attention exquise, il ajoute en marge de sa lettre le mot « Reine » qui davantage parlera au cœur de son père. Il n'en pense pas moins aussi à la maman et voici pour elle, quelques lignes, plus loin, qui l'intéresseront davantage: « Ambroise est arrivé dimanche matin chez moi dans un vrai costume de brigand. Bonnet d'astrakan, veste blanche, gilet et culotte blanche brodée, des bottes jusqu'au genou,

Digitized by Google

C'est un superbe gas et la mère serait fière de voir ce qu'est devenu avec le temps son *failli crevasson* » (1).

Jamais semblables mots n'avaient été écrits sous les lustres de Compiègne... Malséance, Messieurs les détracteurs? Au contraire, c'est d'un sens familial touchant et d'un goût vendéen qui charme par son exquise saveur....

Lorsqu'il a fait le portrait d'un banquier — M. Donor (?) — en 1865, et qu'il en reçoit le paiement, il notera « que les Parisiens ont de bonnes façons » parce que « comme, disait-il, il ne savait pas au juste ce que je prenais d'habitude pour mes portraits, il m'envoya un bon en blanc, payable à sa banque. Vous savez peut-être ce qu'on appelle *un chèque*? — C'est un bon ainsi conçu:

Payez à l'Ordre de M. un tel

et la signature

Les lignes étaient vides et j'y pouvais mettre telle somme qui me plairait ».

On l'a remarqué; il n'écrit pas: « *Vous ne savez sans doute pas* ce qu'on appelle.... mais: « *Vous savez peut-être* ce qu'on appelle »... Simple question de nuance, à peine perceptible aux yeux des parents qui lisent vite, qui ont grande hâte de savoir si rien de fâcheux n'est arrivé à leur Paul, des parents qui, la lecture faite, se remettent à l'ouvrage avec plus d'entrain. Il y a veillé, pour ne pas froisser la simplicité des braves gens. Il ne veut pas qu'ils puissent se sentir écrasés par la supériorité de leur enfant. Ah! le grand cœur!

(1) Château de Compiègne, 30 novembre 1865, 8 heures du matin.

Digitized by Google

Que l'on n'essaye donc pas d'atteindre Paul Baudry, qu'on laisse tomber les vieilles rengaines des envieux. L'auteur de la *Perle*, de la *Cybèle* de Madame de Nadaillac, le portraitiste de la haute société du milieu du XIXe siècle, le peintre de l'Opéra, l'hôte de l'Empereur à Compiègne et aux Tuileries, le membre de l'Institut cravaté de la Légion d'honneur, si grand soit-il dans son œuvre splendide, apparaît trop beau, trop grand, trop haut, trop noble quand il dit à son sabotier de père ces simples mots: « *Vous savez peut-être...* » alors que le pauvre bonhomme ne peut pas savoir. Non, je dis que l'homme de telles manières plane au-dessus de certains reproches.

Déplairait-il de le voir qualifier sa maman « la chère bonne femme » dans cette lettre où ses inquiétudes familiales éclatent si pleines de prévenances? — « Allez-vous mieux? Soignez-vous bien. Vous savez que je vous l'ai bien recommandé. Mangez à des heures régulières et ce qui vous plaira le mieux. Vous me chagrineriez en faisant des économies sur ce chapitre. Et surtout, ménagez donc votre estomac. Vous savez ce qui peut lui faire mal. En un mot, soignez-vous pour vos gâs qui vous en aimeront cent fois plus? » (1).

Il dit « la bonne femme » comme il écrit ailleurs « le bonhomme ». Certains parisiens, collet-monté, y peuvent voir un semblant d'irrespect peut-être. Les Vendéens n'y lisent que la tendresse la plus délicieuse, telle qu'elle s'exprime chez eux et qui se retrouve si touchante dans cette finale d'une lettre à sa « chère **maman** »: « Votre grand maître et failli gas, Paul » (2).

(1) 1er mai 1867.

(2) 31 décembre 1867.

Digitized by Google

Non, en vérité, ils n'ont pas compris Paul Baudry, ils n'ont pas su le découvrir ceux de ses contemporains qui ont cru pouvoir tenter une apparence de critique à son adresse. C'est une si belle chose que son cœur et que de leçons à y glaner!

En 1845, il envoie des étrennes. « Un petit couteau, une balle en gomme, autrement dit *ballotte*, c'est plus français pour Ambroise et à ma mère deux oranges, vous en mangerez tous chacun un peu en pensant à moi... Je vous embrasse tous et je vous souhaite tout le bonheur possible. Qu'Augustine devienne parfaite; qu'Auguste devienne raisonnable; qu'Ambroise apprenne avec facilité; que la cour soit pleine de bois et que la boutique se renouvelle sans cesse. J'en demande peut-être trop à la fois; je n'en retrancherai rien. Je veux tout cela; espérons-le et ainsi soit-il ».

En 1860, il envoie avec « tous ses souhaits heureux, des étrennes pour tout le monde, d'abord un *stradivarius* de première qualité pour le papa qui pourra, lorsqu'il sera fatigué de jouer dessus, l'offrir à Henri. Pour Henri, un sac militaire garni de dragées et un cor de chasse. Quatre petites corbeilles à ouvrage pour Ernestine, Clarisse, Alexandrine et la plus petite pour « Mélie », une tabatière d'honneur et... d'écaille pour le nez de la maman; des brosses à ongles et à dents pour Ernestine, des jarretières rouges pour qui les voudra et j'espère que je vais faire des heureux ».

Pour faire ces heureux, il a fallu que le grand peintre, que l'artiste de génie, aille ici, vienne là, cherche, musarde, d'éventaires en boutiques, car on ne se fournissait pas de tant de cadeaux divers, comme aujourd'hui, aux seuls Grands Magasins Chose ou aux Galeries Machin. Faire des

Digitized by Google

heureux à Napoléon-Vendée; voilà la grande préoccupation de l'homme qui est en train de conquérir Paris et d'embrasser la Gloire! N'est-ce pas beau, bien beau?

Il faut pourtant rendre à César ce qui est à César. On a peut-être pu relever à certains moments, dans la vie de Paul Baudry, des apparences de hauteur, d'éloignement. Elles étaient volontaires. Nous ne les nierons pas. Bien plus, nous tenons à les souligner pour la vérité du portrait.

Le 28 Février 1867, après avoir dit quel labeur de chien l'attendait, il ajoute: « J'ai changé un peu ma vie pour suffire à tout ce travail et je refuse autant que je le puis toutes les invitations à dîner, bals et soirées dont on est assommé à Paris... Je ne vais guère plus que chez la princesse Mathilde, où je dîne régulièrement le dimanche, et encore je tâche d'allonger la corde en n'y allant plus que de quinze jours en quinze jours. Souvent même, je ne vais pas aux Tuileries. Il y a tant de monde dans ces soirées que mon absence, comme vous le pensez, mes chers Parents, ne fait pas un grand vide ».

Est-ce par mépris, par ingratitude, par manque d'égards qu'il s'exprime ainsi? — Non, pas! Il dit pourquoi simplement: « L'important, c'est de faire de beaux tableaux à l'Opéra! »

Le 27 Février 1865, il écrit: « Mes chers amis — c'est l'appellation qui vise toute la famille, les petits et les grands — ma santé est toujours bonne. C'est ce qu'il y a de plus intéressant à vous dire ». Mais il est alors à Rome et s'il donne à son humble père, comme il ferait à un maître, des détails sur ses études de Michel-Ange, au Vatican, « travail que personne, je crois, n'a jamais fait, » il lui confie en même temps: « Je n'ai ni soirées, ni dîners en ville, ni

Digitized by Google

bals et je me cache soigneusement à tous les parisiens qui viennent ici et qui me feraient perdre mon temps. Ma barbe que j'ai laissé pousser me déguise comme un masque et j'ai eu le soin d'avertir les gardiens de toujours dire que je n'y suis pas pour le moment. Malgré ces précautions quelques personnes m'ont dénoché, mais comme ce sont des gens d'esprit, ils respectent mon incognito et ne m'ont parlé que quelques instants ».

Toujours l'excuse est la même à cette recherche de la solitude: le Travail. Il ne s'en est départi que pour assister au bal de Saint-Cloud, à l'occasion de la fête de l'Empereur, en 1865. « Je suis resté à souper avec l'Impératrice, jusqu'à quatre heures du matin. Voilà la seule distraction que j'ai prise depuis deux mois. Vous voyez qu'on ne peut pas être plus sage.

Fuir les importuns, se priver de distractions de la valeur de celles qu'il pouvait s'offrir ne marquent, pour qui veut y réfléchir, qu'une admirable logique, un parfait équilibre; point d'orgueil déplacé ou de hauteur déplaisante. L'orgueil de Paul Baudry? Quelle gageure!

Ne le voyons-nous pas conter que « l'Impératrice est venue (à son atelier) accompagnée de deux Dames et de M. Tascher de la Pagerie; » en ajoutant que « la Princesse Mathilde est arrivée en même temps. Elles se sont saluées en s'embrassant et sont restées trois quarts d'heure chez moi ». Et tout aussitôt il annonce à son père qu'il a écrit à Bordeaux pour qu'on lui adresse un fût de vin de Bordeaux (Médoc supérieur) en avouant son incapacité à juger s'il doit être mis en bouteille ou non, s'en rapportant à la compétence du « bonhomme pour cela ».

Cette émouvante simplicité de Paul Baudry qui se révèle

Digitized by Google

par mille détails, parfois infimes mais toujours exquis, au cours de ses lettres, sera-t-elle contestée parce qu'un jour il n'a pas été enthousiaste de la visite d'un parent? Ecoutons: « J'ai eu l'autre jour la visite d'un Bouchet... J'ai été poli avec cet arrière-cousin, mais je n'ai pas été chaud, chaud. Ces parents-là me rappellent ce qu'on appelait en 1848 les Républicains du lendemain. Ils n'auraient jamais su de nos nouvelles si les Baudry étaient dans le besoin » (1).

On ne peut mieux penser et plus excellemment dire. La raison ici commande au cœur, à ce cœur de Paul Baudry, dont le désir intime, dont les vœux les plus chers, quant à la famille, ont été manifestés de façon admirable par tous les actes de sa vie laborieuse, mais supérieurement exprimés aussi quand il dit son bonheur de voir régner « l'amitié et l'affection entre tous. Vous savez, continue-t-il, que je suis toujours un peu contrarié de tiraillements et des histoires que je vois quelquefois entre les frères, les sœurs et les beaux-frères. Chacun a ses défauts et il ne faut voir que le bon côté des gens » (2).

Paroles de sagesse car, pourquoi, oui, pourquoi de petites querelles viendraient-elles entamer le calme et la paix du foyer, quand y demeure attaché par toutes les fibres de son cœur, par tout le rayonnement de son âme, le fils lointain, qu'ont visité à son berceau, les bonnes fées des rives de l'Yon, ce fils, conscient de ce qu'il est devenu, de ce qu'il a voulu devenir et qui peut écrire, qui *sait* écrire: « Si vous pensez, mes chers Parents, où en était la famille il y a dix ans, et l'aise et la tranquillité dans laquelle nous sommes aujourd'hui, vous devez vous estimer tous très heureux.

(1) 28 décembre 1865

(2) Ibid.

Digitized by Google

Dieu nous a protégés. Remercions-le. Les sœurs sont honorablement placées, Ambroise a une belle carrière, Auguste a l'espérance, en travaillant, de bien élever sa famille; vous, vous pouvez vivre tranquilles. Nous serions des ingrats de nous plaindre. »

Nous demeurerons sur cette belle citation. Aussi bien, qui n'a pas encore senti, dans les lignes que nous avons cueillies, trop parcimonieusement, la cordialité forte et le parfait équilibre moral du grand Yonnais, ne serait pas plus avancé si nous les avions multipliées.

Peut-être avons-nous exagéré notre enthousiasme ? — Mais non. L'homme de génie que nous avons essayé de faire revivre dans les esprits et dans les cœurs vendéens mérite le « culte » que nous lui avons voué. C'est que si l'artiste apparaît comme un des plus magnifiques représentants de l'Ecole Française par la bonne tenue de son art éclectique, où les délicates aspirations modernes se font jour à travers les vibrations des réminiscences italiennes, l'homme prodigieux qu'est le fils d'un pauvre sabotier, n'est arrivé au but poursuivi que par la mise en valeur des plus sûres qualités vendéennes.

Qualité de race, la formidable dépense de rudes efforts et de volonté tenace qu'il mit à la disposition de ses dons naturels, aussi bien dans les années pénibles de la vie d'atelier, qu'aux jours clairs de la Villa Médicis, qu'aux heures prospères et glorieuses de l'éclosion des chefs-d'œuvre! — Nous avons évoqué, au début de cette étude, les bœufs de chez nous qui tracent droit le sillon. Ce n'est pas à cette heure que nous abandonnerons la comparaison!

Qualité de race encore, l'attachement au foyer, le res-

Digitized by Google

pect des parents, la reconnaissance de leur autorité, le souci de l'union des cœurs!

Qualité de race toujours, cet amour de la terre natale, si profond chez Baudry; cet amour que le vendéen conserve au cœur, si loin qu'il soit exilé par les nécessités de la vie; cet amour de la terre natale à laquelle il revient toujours parce qu'elle est belle, et bonne, et douce, et fleurie!

N'est-elle pas bien vendéenne aussi, cette qualité que révèle la brève déclaration écrite en 1865: « Je suis content. Je ne suis pas riche mais j'ai fait cette année des économies et j'arrive peu à peu à me faire de petites rentes ». Oui, qualité de race, l'épargne; l'épargne qui a fait de ce coin privilégié de la France, une contrée si riche — nous l'avons dit aussi en commençant — si riche de tant de façons, qu'aux heures où les malheurs fondent sur le Pays, il semble être le grenier où la Patrie peut puiser, avec quelle abondance! le sang des héros, le blé de la Plaine, le vin du Bocage, les bœufs et la « cavalerie » du Marais, en même temps que l'or des bas de laine. Dans ce grenier ne sait-elle pas trouver aussi, quand le péril est le plus grand, le Père de la Victoire?

Parce que Vendéen, Paul Baudry possédait encore cette qualité, la patience qui fit souvent accuser de lenteur, de routine les habitants de nos campagnes. Elle sert et elle servira, cette patience, à grandir l'éclat de sa gloire impérissable.

On doit à la vérité de dire, en effet, que la mode, et sa caricature, le snobisme, ont desservi le renom du grand art de Baudry. L'impressionnisme, le naturalisme, le symbolisme, le cubisme et le dadaïsme, et toutes les autres écoles en *isme* ont, par leur assourdissant vacarme, par leur pu-

Digitized by Google

blicité parfois trop tapageuse, par leurs manifestations scandaleuses même détourné l'attention des vrais artistes, des écoles dites « périmées ».

On a pu voir, en ce qui concerne spécialement Paul Baudry, ce phénomène curieux: il est oublié, sinon méprisé, par ceux-là même qui lui doivent le plus de reconnaissance, pour avoir su se dégager des rêveries, de la fadeur romantiques et pour avoir été des premiers à signer le compromis qui élevait l'art du XIXe siècle, d'une imitation servile, à des conceptions nouvelles, modernes. Il fut un novateur que les novateurs renièrent.

Patience! Patience! La justice a son heure et les réactions inévitables du goût se produiront. Elles sont en marche. L'heure approche où les foules lassées des bonimenteurs penseront: Nous voulons un art fort. Paul Baudry est aussi puissant de dessin que riche de couleur. Il est robuste et il est plaisant! Assez de cubes, de platitudes, d'outrances et d'anarchie. Nous voulons de la Beauté!

Ce jour-là, elles reviendront — elles reviennent — à celui qui, dans la salade artistique du siècle dernier, sut être un génie et un homme. Elles retrouveront l'équilibre et le cœur de Baudry.

Par delà la tombe, il peut déjà entendre murmurer un: Non! qui deviendra bientôt un tonnerre, pour répondre à la solide apostrophe qu'il lançait le 30 Mai 1849: « Me fera-t-on un reproche d'avoir grimpé trop haut? »

Paul DEVIGNE.

Barbâtre (Vendée).
Juillet 1928-Mars 1929.

Digitized by Google

Feuillets au Vent

A M. René VALLETTE
qui « maintient ».

Vol de ramiers; sur la prairie une ombre passe
Faisant d'un or plus précieux les boutons d'or.
Les joncs paisiblement bercent le flot qui dort
De chants éoliens. Le clapotis s'efface
Loin du moulin bruyant écumeux et brutal;
Le château rose et fier met des ondes de joies
Sur le glacis d'argent. — Comme un troupeau royal
Des cygnes orgueilleux nagent de blanches oies.

Au gré des flots du souvenir mon rêve passe!

La Pommeraie-sur-Sèvre.

***

Sur le coteau parmi les genêts et les vignes
Sur le sol caillouteux il étend ses bras nus
Dont l'ombre au loin frissonne; oh! la folie insigne
Qui déracine au cœur la Foi et mal venus
Ceux qui disent: « Laissez aux souffles d'équinoxes
Chaque année un peu plus s'effriter les moulins ».
Témoins des jours enfuis sous le sec paradoxe
Vous mourez plus et mieux que sous les vents malins.

Aux larmes de vos toits penchants je tends les mains.

(*La Châlaigneraie*)

Digitized by Google

Coteaux, vallons, rocs, sapins verts
Bordaient la route harmonieuse
Mais le progrès nous mène vers
L'uniformité niveleuse;
Les fiers coteaux sont aplanis
Et les rocs s'en vont en poussière
Us et coutumes sont bannis
Du moderne vocabulaire....

Lors, marchons! S'offre à nos regards
Quand toutes chancelle et s'effrite
La Tradition qui s'abrite
Aux charmilles de Beauregard.

(*Mouilleron-en-Pareds*).

Charlotte Roy.

Digitized by Google

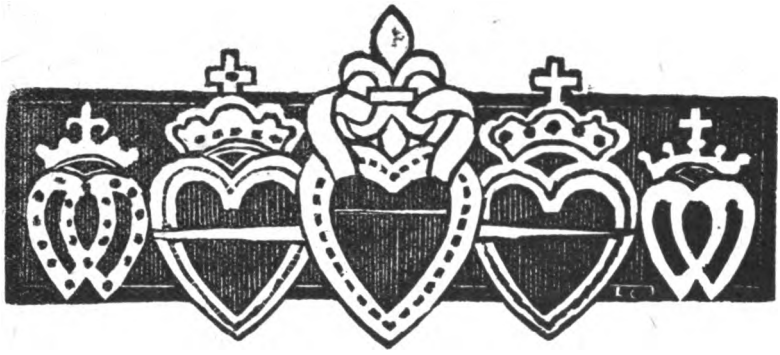

Un Chapitre de l'Histoire des Sables

L'Affaire de Lézardière et le Départ du Roi

Juin 1791

(*Suite*)

Enfin la municipalité de Saint-Gilles écrivait le même jour au district de Challans: « Vous avez sans doute appris que trois navires chargés d'armes et d'émigrants n'attendaient que le signal pour débarquer dans les environs de Jard, de l'Aiguillon. Nos pêcheurs virent passer hier près d'eux une espèce de gabarre venant du côté de la Manche, sur le pont de laquelle ils aperçurent une vingtaine de personnes bien vêtues... »(1).

Le jour même 28 au soir, l'alarme était aussi très vive à Saint-Gilles. De l'autre côté de la rivière (2) « les habitants de Croix-de-Vie poussent des cris multipliés demandant du

(1) Arch. Nat. D. XXXIX 15, corresp. du district de Challans.

(2) A cette époque il n'existait pas de pont entre Saint-Gilles et Croix-de-Vie.

Digitized by Google

secours, attendu qu'il parait un débarquement sur la côte de Sion », on sonne le toscin. Le commandant Gratton, avec les seuls quinze fusils en état et des hommes armés de bâtons et de fourches est envoyé à la découverte sur la côte. Mais au milieu de la nuit rentré de son expédition sur la côte jusqu'à Sion, il rapporte qu'une seule barque s'est approchée et a été repoussée par le vent (1).

Là dessus le maire et le procureur de Saint-Hilaire-de-Riez envoient un courrier au district de Challans pour le prévenir qu'il est inutile d'envoyer des troupes et de son côté celui-ci se hâte de prier Nantes et Machecoul de ne pas envoyer de troupes et même de faire rentrer celles qui pourrait être en marche.

Toute cette agitation tombait bientôt car le 29 juin, le district de Challans répondant aux billets que lui avait fait parvenir la municipalité de Croix-de-Vie lui disait: « nous recevons à l'instant deux courriers extraordinaires des Sables qui nous annoncent qu'ils ont vu, comme vous, une frégate sur leur côte, mais il parait que vous devez avoir peu d'inquiétude à ce sujet nos courriers nous ayant informés qu'ils avaient vu eux-mêmes cette frégate qui est dit-on chargée pour Lorient, donner la chasse à une espèce de corsaire au-devant de la ville des Sables... » (2).

Pendant ce temps-là, à Fontenay, qui était comme on sait le chef-lieu du département à cette époque, le directoire du département s'était réuni le 28 juin, au soir, sous la présidence de M. Guillet, vice-président, avec comme assistants MM. Perreau, Millouain, Morisson, Paillou, Menanteau, Lu-

(1) Reg. municip. de Saint-Gilles.

(2) Corresp. du district de Challans, Archives Nationales D. XXXIX 15, liasse 123.

Digitized by Google

minais et Thiériot, ainsi que le procureur général syndic et Cougnaud, secrétaire général.

Sur les huit heures du soir il reçut MM. Frapier, garde national de la Mothe et Jacques-Marie Rouillé, garde national des Sables qui, avaient été envoyés par le commandant des forces réunies à Avrillé, qui ne se croyait pas en forces suffisantes pour marcher sur la Proutière afin de hâter la marche des troupes qu'on attendait de Luçon et de Fontenay.

Après avoir reçu leur rapport et les nouvelles transmises par la municipalité de Luçon, le directoire arrêta que le commandant de l'escadron du 16e régiment de cavalerie en garnison à Fontenay serait requis de faire partir un détachement de trente-six hommes, deux maréchaux des logis et un lieutenant pour se rendre à Luçon, où ils attendraient des ordres.

Il arrêta en outre que MM. le procureur général syndic et Luminais, administrateur, seraient chargés de se transporter sur les lieux en qualité de commissaires du directoire pour donner des ordres aux gardes nationaux, en leur recommandant particulièrement d'employer tous les moyens pour éviter l'emploi de la force publique et l'effusion du sang » (1).

Les commissaires du département se mirent immédiatement en route, mais quand ils arrivèrent à Avrillé, tout était terminé.

Nous avons laissé le lieutenant Laveraud et sa troupe cantonnés à Avrillé, le 26 juin au soir, en revenant de leur expédition de Longeville où ils avaient fouillé les châteaux de MM. de Loynes, à la Marzelle et de Baudry, à la Carte.

Le 27, dans l'après-midi, Laveraud envoya un officier aux

(1) Arch. Nat. D. XXXIX 15, Chassin. Préparation t. I, p. 404.

Digitized by Google

Sables pour réclamer de l'argent pour la troupe, et des munitions, il faisait en même temps passer au directoire du district, copie de la lettre suivante qu'il venait de recevoir du baron de Lézardière (1).

« Les gentilshommes réunis avec leurs femmes et leurs enfants au château de la Prouïère sont informés, monsieur, qu'un détachement de Rohan-Soubise, accompagné de gardes nationaux et autres hommes qui leur sont inconnus, doivent se présenter pour les désarmer. C'est en leur nom comme au mien, monsieur, que j'ai l'honneur de vous prévenir, sous le sceau de notre parole d'honneur à tous que nous n'avons jamais eu d'autre but, en nous réunissant ici que de défendre nos femmes et nos enfants des projets de massacre et de violence dont les derniers événements ont renouvelé et aggravé les menaces. Nous donnons tous également nos paroles d'honneur que nous ne ferons aucune démarche hostile tendant à altérer la tranquillité publique à moins que nous n'y soyons forcés par une attaque semblable à celle dont nous sommes menacés anjourd'hui, ou par une violence exercée contre nous Mais, monsieur, vous devez trouver naturel que nous soyions bien déterminés à ne pas laisser entrer dans l'asile dans lequel nous entourons nos femmes et nos enfants, une troupe armée et composée pour la plus grande partie de gens qui ont annoncés les projets les plus destructeurs.

« Je vous déclare donc, au nom de tous les braves gens qui m'entourent que nous ne laisserons pas entrer une troupe armée, et, qu'en un mot, nous ne souffrirons pas qu'on nous désarme, et que si l'on veut employer la violence pour pénétrer, malgré nous, dans notre asile, nous nous défendrons avec tout le courage qu'inspire une défense aussi légitime. Nous vous prions maintenant, monsieur, d'attirer l'attention de tous ceux qui vous accompagnent, sur tous les malheurs qui vont résulter d'une attaque dont l'effet certain est une guerre civile que votre démarche aura fait éclater et à laquelle même aucun décret n'autorise, tandis que nous vous répétons, sous l'engagement d'une parole d'honneur sacrée que si on nous laisse

(1) Nous avons copié cette lettre sur l'original qui se trouve à la Bibliothèque de Nantes, collection Dugast-Matifeu, dossier de Lézardière.

Digitized by Google

tranquilles chez nous, nous emploirons tous nos efforts à prévenir ce malheur affreux dont chacun serait également victime.

« J'ajouterai, monsieur, que c'est enfreindre toutes les loix humaines et tout principe de justice que de vouloir désarmer des citoyens dont toute la vie et toute la conduite n'ont été employées indépendamment de toute opinion particulière, qu'à mériter l'estime et la confiance des mêmes personnes que des projets supposés à faux ou des instigations perfides arment aujourd'hui.

« Notre dernier mot enfin, monsieur, est que si votre troupe était assez abusée pour venir malgré l'assurance que nous vous donnons de la simplicité de nos intentions, c'est sur elle que retombe le crime d'avoir fait couler le sang dans notre pays, et qu'alors vous trouverez ici une résistance plus certaine et plus importante qu'on ne vous l'a fait peut être croire.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur vos très humbles et obéissants serviteurs.

Le Baron DE LÉZARDIÈRE.

Au nom des gentilshommes actuellement réunis à la Proutière, Lundi matin 27 juin 1791 (1).

A la réception de cette lettre et vu la gravité de la situation, le directoire du district appela le maire Gaudin, les officiers municipaux, Delange l'aîné, Duget, Palvadeau, Bécherel et Grenier, ainsi que le procureur de la commune à venir délibérer avec lui, et dans la séance ouverte le 27 juin à cinq heures du soir, fût voté et signé l'arrêté suivant: (2).

« L'assemblée, considérant que l'attroupement fait à la maison de la Proutière est une contravention à la loi; qu'il n'est point au pouvoir du corps administratif, où de la municipalité de statuer sur cette contravention;

Arrête, sur la capitulation proposée, que les attroupés commence-

(1) Sur l'original cette pièce très importante est signée « ne Variatur, Regain, ne Variatur de Lézardière, ne Variatur de Lézardière fils aîné, ne Variatur Ch. de Lézardière, ne Variatur l'abbé de Lézardière, ne Variatur Brochard, ne Variatur Roche (greffier).

(2) 2e registre des deliberations du district.

Digitized by Google

ront par remettre leurs armes de tout genre; découvrir les mines pratiquées, s'il y en a dans les alentours de leur rassemblement, donneront leur parole d'honneur de se rendre avec la troupe aux Sables, d'y rester en état d'arrestation sûre, à la réserve cependant de leurs femmes et enfants hors d'état de porter les armes qui se retireront où bon leur semblera, et que dans cet état d'arrestation, leurs personnes seront respectées et qu'ils jouiront de tous les moyens légaux de se justifier devant la loi, des inculpations d'attroupement illégal contre eux fortement prononcées.

Gaudin, maire, Bécherel, Palvadeau, Delange, Duget, Mercereau, procureur de la commune, G.-F. Dardel, Grenier, Gillaizeau, Degounor l'aîné, procureur syndic, Delange, le jeune, secrétaire.

La commune de Saint-Martin-de-Ré ayant fait passer aux Sables un détachement de garde nationale et deux canons, vers huit heures du soir on expédia sur Avrillé: un détachement de 100 hommes avec un canon de douze, et, à minuit un autre détachement de 80 hommes avec une pièce de huit. On adressait en même temps à Laveraud, copie de l'arrêté qui venait d'être pris, et on le chargeait de le transmettre au baron de Lézardière.

Cependant dans la matinée du 28, le lieutenant Laverand avertit la municipalité des Sables qu'aucune réponse ne lui est venue de la Proutière au sujet de l'arrêté relatif à la capitulation (1), et avant de procéder à l'attaque il réclamait la présence des officiers municipaux qui l'avaient requise. Sur ces entrefaites, le maire des Sables, Gaudin accompagné de plusieurs officiers municipaux suivis par une escorte, arrivaient à Avrillé et présidaient à la visite des maisons suspectes de cette localité.

Puis, vers une heure ou deux de l'après-midi, le corps expéditionnaire, qui comptait alors 564 hommes avec les

(1) Il semble résulter de l'interrogatoire du baron Lézardière qu'on qu'on verra plus loin que l'arrêt ne lui avait pas été communiqué.

Digitized by Google

différents renforts qu'il avait reçus, s'avança dans la direction de la Proutière. Mais des paysans qu'il rencontra sur la route lui apprirent que, de bonne heure, la maison avait été évacuée par les dames qui accompagnaient leurs maris, et qu'ensuite les messieurs eux-mêmes, avec une troupe armée étaient partis vers les Sables.

Bientôt la colonne fit halte en vue du château dans lequel entra seulement l'avant garde composée de quelques soldats du 84e régiment, ci-devant de Rohan et d'un certain nombre de gardes nationaux des Sables, de la Mothe-Achard et de Talmont.

Quelques instants après, la grande maison de la Proutière étaient en flammes, et à ce spectacle le lieutenant Laverand, était tellement émotionné, qu'il tombait évanoui à la tête de sa colonne principale (1).

« Un détachement du régiment de Rohan et des gardes nationaux, dit à ce propos Collinet, sont arrivés les premiers et se sont saisis d'un vieux nègre cuisinier resté seul à la garde de la maison. Il y avait un reste d'ambigu au salon. Les soldats ont bu, mangé et pillé des effets précieux. Un des gardes nationaux des Sables nommé Loyseau, sans ordre du commandant a commencé à mettre le feu qui a consumé les objets précieux de cette maison et de la métairie qui la joignait. Ils consistaient en cinquante lits de maîtres, vaisselle d'argent et une immense bibliothèque bien choisie. Tout a été le fruit du pillage et la proie des flammes, tout, sans exception, car les rebelles n'ont absolument rien sauvé » (2).

(1) Notes de Collinet. Rapport des commissaires du département.

(2) Le Dr Petiteau dans son étude sur Dumouriez aux Sables que nous avons déjà cité, rappelle d'après ces mêmes notes de Collinet, que Loyseau, étant officier municipal en 1725, fut chargé d'un achat de blé pour la ville des Sables à La Barre-de-Monts, et qu'y allant

Digitized by Google

D'après la tradition transmise dans la famille de Lézardière, ce ne serait ni la troupe, ni la garde nationale qui auraient pillé et mis le feu, mais une bande de vagabonds étrangers au pays qui se seraient mêlés à l'avant-garde de la force armée.

Dans l'après-midi de la même journée, une autre maison noble de la paroisse de Poiroux, celle de Garnaud, appartenant à Robert de la Salle, frère du baron Gilbert, et habitée par deux infirmes, ainsi qu'on le verra plus loin, était livrée aux flammes.

Telles étaient les affligeantes nouvelles qu'apprenaient les commissaires du département en arrivant à Avrillé, le 29 juin à 7 heures du matin. Voyant bien vite que leur présence y était désormais, puisque l'évènement était accompli, tout à fait inutile (1), ils décidèrent de continuer leur route vers les Sables où ils arrivèrent dans l'après-midi.

Sur les cinq heures, les chefs de la garnison de la garde nationale et les officiers municipaux s'étaient présentés au district et le procureur syndic leur avait proposé de se concerter sur les moyens d'arrêter les attroupés et de disposer les troupes à cet effet. Il avait été convenu qu'il serait pris un arrêté par lequel il serait donné ordre à un détachement de troupes de ligne et de garde nationale de se transporter à deux châteaux où l'on soupçonnait que les attroupés s'étaient réfugiés, lesquels deux châteaux seraient indiqués aux troupes à l'instant du départ, « avec les ordres de se comporter dans cette opération avec toute la prudence et

avec 150.000", il s'en laissa dépouiller en route. Quoiqu'on l'ait vu revenir avec ses vêtements déchirés, on crût peu à l'attaque dont il se disait victime, et longtemps encore après, les mousses, lorsqu'il passait sur le port, se regardaient, levaient le doigt et chantaient: « Loyseau, vole, vole, vole! »

(1) D'après leur rapport à l'Assemblée Nationale. Arch. Nat. D. XXXIX 15... 1. 123, publié par Chassin. Préparation t. I.

Digitized by Google

les ménagements dûs à des citoyens », mais en même temps d'arrêter les attroupés (1).

Alors que le directoire s'occupait de la rédaction de cet arrêté, les commandants des troupes et les officiers municipaux s'étant retirés, entrèrent les commissaires du département lesquels après avoir pris communication des pièces, et s'être informés des preuves que l'on pourrait avoir recueillies au sujet d'un attroupement dans les deux maisons indiquées, prirent l'arrêté suivant:

« Considérant qu'il n'existe que de simples soupçons et aucune « preuve certaine, considérant encore qu'il existe à l'administration « des pièces importantes en nombre et qualité suffisante pour déter- « miner une dénonciation, considérant que les délits dont il est « question sont absolument de nature à être soumis aux tribunaux, et « ne pouvant perdre de vue les ordres du directoire à ses commissaires « par lesquels il leur est spécialement recommandé d'éviter toutes « les mesures qui pourraient entraîner l'effusion du sang ou même « des désordres moins déplorables; et cependant ne pouvant oublier « que, le jour d'hier, une maison considérable a été réduite en cendres « par l'effet de l'exaltation de quelques individus sourds aux exhor- « tations et aux ordres précis de leurs chefs, les dits sieurs commis- « saires arrêtent, en vertu des pouvoirs qui leur ont été délégués, « qu'à l'instant même, ou dans le plus bref délai, s'il n'est possible « de le faire avant la fin du jour, copie de toutes les pièces qui peu- « vent servir à la conviction des prévenus d'attroupement pour sus- « citer le procès leur être fait avec toute la diligence possible. Et se « sont signés: P.-A. Luminois, Pichard, procureur syndic (1) »

H. Renaud.

(*A suivre*).

(1) Registre du district.

Digitized by Google

Inventaire Historique et Archéologique de la Vendée

(*suite*)

Les Brouzils

Archéologie. — Découverte dans la forêt de Grasla, d'un éclat de silex de l'époque mousterienne, de *deux pointes* de poignard, et de plusieurs haches en pierre polie et en silex. Nous possédons dans notre collection plusieurs haches polies et un très joli polissoir trouvés dans cette forêt, et qui proviennent de la collection Chartron. D'autres haches ont été également trouvées au *Puy-Bacon* et à la *Chemairière*.

— *Menhirs de la Pierre Blanche* (renversé) et de la *Pierre Plate*. Dolmen a demi détruit de la *Bruine*.

— Cinq magnifiques haches en bronze ont été également trouvées dans la forêt de Grasla. Elles faisaient partie de la collection Jolly, et sont au Musée Dobrée, à Nantes. Elles ont été décrites par le Docteur Marcel Baudouin dans son ouvrage sur *les Haches Plates de la Vendée*.

— Vestiges gallo-romains au *Marchais-Claveau*.

Digitized by Google

— En 1857, on a découvert aux Brouzils une assez grande quantité de monnaies du XIVe siècle et d'affiques ou agrafes portant en lettres gothiques la légende: AVE MARIA GRATIA PLEINA ».

MONUMENTS. — A la *Duranderie*, vieille gentilhommière avec tours, tourelles et machicoulis. La légende veut qu'elle ait été habitée au XVIe siècle par le fameux brigand Guillery.

HISTOIRE. — Charette livra le 31 janvier 1794, aux Brouzils, un violent combat aux troupes révolutionnaires.

La Bruffière

ARCHÉOLOGIE. — Découvertes de pointes de flèches néolithiques à *la Nercière*, et de haches en silex poli près du bourg.

Près du bourg également, découverte de monnaies romaines.

MONUMENTS. — *Château de L'Echasserie*, entouré de douves spacieuses. Grand corps de logis flanqué de deux tours, dont l'une énorme est crénelée.

Bâti et habité de 1250 à 1742 par les Charbonneau, le château de l'Echasserie devint par héritage en 1839, la propriété du Cardinal Richard de la Vergne, archevêque de Paris, qui de son vivant l'habitait chaque année durant quelques semaines.

— A la *Grange*, ancien hôtel noble.

La Caillère

ARCHÉOLOGIE. — Vieux lieux-dits du *Chillou*, des *Garnes* et de la *Folie*.

— Découverte de haches néolithiques, en silex et en diorite aux environs du bourg, et dont l'une d'elles se trouve au musée Dobrée, à Nantes, et provient de la collection Ballereau.

— Sur l'emplacement de l'ancien château féodal plusieurs souterrains-refuges et des puits funéraires ont été mis à jour.

Et en 1864, un trésor de 300 pièces de monnaie, dont quelques-unes de Henri II, a été découvert, non loin d'un de ces souterrains.

Deux autres souterrains se trouvent au village du *Bois* et dans le jardin de la *Roche*.

MONUMENTS. — De l'*Ancien Château*, dont la construction première remonte au XIIIe siècle, et qui est aujourd'hui la propriété du docteur

Digitized by Google

Pineau, il ne subsiste qu'une tour, dite la *Tour Rabasteau*, du nom d'un des derniers possesseurs du château, l'illustre magistrat Jean Rabasteau, qui fut l'hôte de Jeanne d'Arc à Poitiers, et peut-être même à la Caillère, si l'on en croit la légende.

La Caillère formait au moyen-âge un fief important qui appartint successivement aux Rabasteau, aux Montberton, aux des Nouhes, aux Jousseaume de la Bretesche et aux des Dorides.

L'église de la Caillère, une des plus curieuses de la Vendée, et qui est justement classée comme monument historique, date des XIe et XIIe siècles. A y remarquer: sa fausse basse-nef, les chapiteaux historiés des piliers et les arcades trilobées des petites fenêtres romanes.

Le chœur est du XVe siècle; le clocher, placé au centre de l'église, a été très bien restauré en 1889, ainsi que la façade, par feu M. Libaudière.

Cette église fut brûlée en 1562.

Cezais

Archéologie. — Vieux lieu-dit de la *Garne*

Découverte de haches en pierre polie en plusieurs endroits.

Monuments. — A la *Cressonnière*, ancien château des Bastard, vaillants chefs huguenots du XVIe siècle. Portail flanqué de hautes tourelles, portant l'inscription: « *Vertu estaing le vice*, 1566. et blasonnées aux armes des Bastard et des Gérard de Villebrusse.

— Cezais possédait jadis de 1583 à 1777, un très riche prieuré, qui fut longtemps desservi par le curé de Bourneau.

— D'*anciennes seigneuries* relevant de Vouvant existaient à Cezais, à la Frouardière, à la Brandasnière, à la Chouatière, à la Tournerie et au Prieuré.

Histoire. — René Bastard, qui fit construire le château de la Cressonnière, se distingua par sa bravoure durant toutes les luttes religieuses et notamment à la journée de Jarnac, où il fut fait prisonnier. Il enleva peu de temps après le château de la Forêt-sur-Sèvre, concourut en 1570 à la prise des Sables et figura comme lieutenant de Puyviault au combat de Luçon et à la prise de Fontenay, où il sauva la vie au maire Nicolas Rapin.

Digitized by Google

Une sentence de 1579 du sénéchal de Fontenay, confirmée par le Parlement de Paris, ordonna la démolition du château de la Cressonnière, laquelle fut aussitôt mise à exécution.

— Durant la guerre contre les Anglais, au début du XVe siècle, Cezais fut incendié.

Chaillé-les-Marais

Ancienne île, entourée désormais de toutes parts de marais desséchés, et ancien chef-lieu d'une seigneurie dépendant de Velluire.

Archéologie. — Découverte dans une sépulture gallo-romaine d'un remarquable bracelet gaulois en électrum, actuellement conservé au Musée Dobrée à Nantes.

En 1911, dans une maison du bourg, un trésor de 80 belles monnaies françaises en argent du XVIe siècle fut trouvé.

Monuments. — *L'église* de Chaillé est moderne. Le premier édifice religieux fut dévasté en 1562 par les Protestants.

— A *Moreille*, existait naguère une abbaye royale fondée en 1109 et dont il ne subsiste qu'un mur de l'Eglise et les écuries.

L'abbaye fut incendiée et l'église détruite par les Protestants en 1567.

En 1907, un souterrain qui servait de caveau funéraire et ou l'on trouva deux cercueils d'abbés mitrés furent découverts aux environs de l'ancienne abbaye.

— A *Puyravault*, vestiges d'une ancienne Commanderie.

Histoire. — En 1217, Pierre de Volvire, seigneur de Chaillé, permit aux moines bénédictins de Moreille, d'entreprendre, en creusant le canal des *Cinq abbés*, le dessèchement du marais Bas-Poitevin.

René Vallette.

(*à suivre*)

Digitized by Google

Les Fêtes
du Centenaire de Paul Baudry
à La Roche-sur-Yon

20 Janvier 1929

our des raisons de famille — l'absence de Madame Pueth, née Cécile Paul Baudry, que la haute situation de son mari, en Egypte, retenait loin de France — la célébration du Centenaire du grand peintre français par sa ville natale avait été reportée du mois de novembre 1928 au début de 1929.

On pouvait être certain de voir se dérouler de belles manifestations, quand on en savait le programme pris en mains par des hommes comme M. Biguet, maire de La Roche-sur-Yon et M. Borion que l'on trouve toujours au premier rang quand il s'agit de célébrer et d'aider les arts et les artistes. Ils furent les animateurs de cette journée, avec le concours de la Préfecture, de la Municipalité, d'amis des arts, dont le nombre est aussi grand à La Roche qu'en est excellente la qualité. Ils avaient l'aide si précieuse, tou-

Digitized by Google

jours, en pareil cas, de la Presse, en particulier notre très sympathique confrère Burgaud, du *Phare de la Loire* et Marsac, de *La Vendée*, en même temps que les autres organes locaux et régionaux.

Les espoirs fondés ne furent point déçus. Le ciel lui-même se mit de la partie. Le 20 janvier, il faisait un temps splendide, température douce, soleil brillant dans un ciel bleu, à l'heure où les cloches de Saint-Louis sonnaient à toute volée pour fêter le glorieux enfant de La Roche. Une messe avait été célébrée à son intention au cours de laquelle, le doux et saint Monseigneur Deval — que sa modestie pardonne les épithètes venues naturellement sous notre plume — avait en quelques mots délicats, rappelé le souvenir du fils du sabotier de la rue de la Cathédrale, devenu membre de l'Institut de France.

Quelques mots délicats!.. Nous nous retrouvons en cet adjectif, avec Burgaud disant dans le *Phare:* « Tout fut délicat au cours de cette journée qui comptera dans les annales yonnaises; les intentions, les sentiments et la manière exquise dont ils furent exprimés ».

Le Cortège

A dix heures, un cortège partait de l'Hôtel de Ville. Il devait passer par la rue Paul Baudry, s'arrêter devant la maison natale du maître et aller à sa statue, place de la Préfecture. Hélas! Un deuil frappait la maison de Paul Baudry. La veuve de son frère Auguste — Auguste!... combien de fois ne revient-il pas dans sa correspondance! C'était un si brave garçon! — âgée de 87 ans était décédée l'avant-veille et dormait, dans une des chambres, son dernier sommeil. La pauvre vieille, l'avait tant dit et répété

Digitized by Google

depuis un mois: « Non, je ne verrai pas le jour des fêtes! » que son pauvre vieux cœur s'en était arrêté!..

C'est donc directement de la mairie à la place de la Préfecture, noire d'une foule admirative, que se rendit le cortège où se rencontraient: M. Coldefy, sous-préfet, remplaçant M. le préfet Jozon, empêché, Madame Puech, fille de Paul Baudry, Me Freyssenges, avocat à la Cour de Paris et Madame Freyssenges, nièce de Paul Baudry, son frère Jacques-Ambroise Baudry, M. et Madame Brunet Baudry, M. et Madame Clergeau, Madame Lefanc, cousins du maître, M. Perrodeau, adjoint au maire et le conseil municipal de La Roche, MM. Lefeuvre, président du conseil général de la Vendée et MM. Georges Durand, Renaudin, Florent Caillaud, Valéry, conseillers généraux, MM. le docteur Cullerre, et Rampillon de la Largère, conseillers d'arrondissement, MM. Borion, président du Salon vonnais, Deniniolle, inspecteur d'académie, Meaume, président du tribunal départemental, Larouette, procureur de la République, Guiet, agent-voyer en chef, Jeay, directeur des contributions indirectes, Agobert, proviseur au lycée, Paul Devigne, Belaud, chef de division à la préfecture, Lacouloumère, préfet honoraire, ancien inspecteur au ministère des Beaux-Arts, Arthur Guéniot, sculpteur, A. Astoul, Haudeville et Robin, artistes peintres, Paul Fillon et Morel, professeurs, Basile Clénet, les directeurs de la Banque de France, du Crédit Lyonnais et de la Société Générale, Bertrand-Grosger, Buton, secrétaire en chef de la mairie, Renaud, commissaire de police, etc., etc.

A la statue de Paul Baudry

Madame Puech, répondant à l'aimable invitation de M. l'adjoint Perrodeau, dépose sur le socle du monument

Digitized by Google

de Paul Baudry, dû au ciseau de son ami Gérome, une magnifique gerbe de fleurs offerte par la ville de La Roche-sur-Yon, pendant que la Société philharmonique et la clique du 41e Malgache exécutent une marche.

Après une cantate très goûtée des auditeurs, de la Société orphéonique, sous la direction du bon compositeur M. Guyonnet, et après un lâcher de pigeons voyageurs du plus gracieux effet — un papillottement de soies argentées sur le fond bleu du ciel — le cortège s'achemine vers le théâtre municipal où doit avoir lieu la conférence de M. Paul Devigne.

Au Théâtre

Au théâtre, le public est nombreux ; au parterre, aux balcons, dans les loges, il sera durant les discours, attentif et vibrant, ne ménageant pas ses applaudissements aux orateurs. On sent un auditoire de choix.

Répondant à l'aimable invitation de M. Coldefy, sous-préfet, qui présidait, M. Perrodeau, le sympathique adjoint, prit la parole et présenta le conférencier en ces termes:

Allocution de M. PERRODEAU

Mesdames, Messieurs,

Mon premier soin sera d'excuser M. le Maire qui, empêché par son état de santé, ne peut prendre part à cette fête du souvenir en l'honneur du plus illustre des enfants de La Roche-sur-Yon, fête qu'il préparait depuis plusieurs mois avec tant de sollicitude.

En son nom, au nom du Conseil municipal et de la population yonnaise, j'adresse mes plus vifs remerciements à tous ceux qui ont contribué au succès de cette manifestation et particulièrement aux membres de la famille de Paul Baudry, qui ont bien voulu répondre à l'invitation qui leur a été faite.

Et mes remerciements vont aussi au conférencier que je vais avoir l'honneur de vous présenter, présentation qui me sera facile

Digitized by Google

puisque je n'aurai qu'à vous lire les pages suivantes qui avaient été préparées par M. le Maire...

« Comme vous le pensez bien, si je me permets de prendre la parole ici, ce n'est nullement pour vous parler de l'illustre compatriote dont nous fêtons aujourd'hui le centenaire; cette tâche qui serait d'ailleurs bien au-dessus de ma compétence, a, en effet, été assumée par trois personnalités très qualifiées et tout spécialement documentées.

Deux d'entre elles, M. Paul Fillon et M. Basile Clénet, n'ont certes nul besoin de vous être présentées. L'un et l'autre se sont montrés dans de nombreuses circonstances, chroniqueurs érudits et poètes délicatement inspirés. Leur notoriété dépasse de beaucoup et depuis longtemps les limites de notre petite Patrie vendéenne. Aussi me bornerai-je à leur adresser, au nom de la Ville et de la Commission d'organisation, des remerciements chaleureux. Tous deux, en effet, nous ont offert leur concours avec une spontanéité et un empressement touchants, dès qu'ils ont eu connaissance de nos projets.

Pour que, dans sa ville natale, Paul Baudry reçoive l'éclatant hommage qu'il mérite, il fallait nous assurer le concours d'une voix à la fois éloquente et encore jeune, capable de se faire entendre courageusement de *certains artistes* qui affectent de sous-estimer notre peintre de génie.

Nous n'eûmes pas à chercher cette voix: La *Revue du Bas-Poitou*, que dirige si magistralement le fin lettré et l'érudit publiciste, M. René Vallette, avait, dès le début du mois de septembre dernier, commencé la publication, sur Paul Baudry, d'une étude remarquablement fouillée et, du même coup, la *Revue* avait mis en vedette le nom du conférencier que nous désirions trouver.

Dans de magnifique pages, M. Paul Devigne a décrit la vie et l'œuvre de notre concitoyen. De même qu'il a su faire partager aux lecteurs de la *Revue du Bas-Poitou* l'admiration profonde, je pourrais dire le *culte* qu'il a voué à celui qu'il dénomme *le génie français*, de même, je n'en doute pas, il inspirera à ses auditeurs cette même admiration, ce même culte.

M. Paul Devigne joint à la distinction et au charme de ses relations une érudition et une finesse d'esprit qui captivent l'auditeur comme le lecteur.

Digitized by Google

Il s'est fait connaître par la publication de divers ouvrages d'histoire, par sa collaboration à quelques journaux régionaux, par des poésies charmantes et, assez récemment, par une excellente étude sur notre compatriote Benjamin Rabier.

Né en Thiérache, il a donné naturellement à son pays natal la meilleure part de sa première activité d'écrivain, mais comme tant d'autres, ayant été appelé en Vendée, il a fini par aimer profondément notre Bocage et plus particulièrement le Bois de La Chaize; chaque année, il passe plusieurs mois dans l'île de Noirmoutier, où il possède désormais une résidence.

C'est donc un Vendéen d'adoption qui va évoquer la mémoire et le génie de Paul Baudry.

Permettez, M. Paul Devigne, à un autre Vendéen d'adoption de vous exprimer sa profonde gratitude pour la bonne grâce avec laquelle vous avez répondu à l'appel de la ville de La Roche-sur-Yon et de la Commission d'organisation.

Permettez-moi aussi d'étendre mes remerciements à la *Revue du Bas-Poitou* et à M. René Vallette, dont chacun sait le culte pour toutes les gloires vendéennes ».

Des applaudissements unanimes saluent ce discours et la parole est à M. Paul Devigne.

La Conférence

Monsieur le Sous-Préfet,

Monsieur le Président du Conseil Général,

Messieurs de la Municipalité,

Mesdames, Messieurs,

En me demandant de venir parler à cette place, en un tel jour, la municipalité de la Roche-sur-Yon me fait un honneur que je ne mérite pas. Je l'en remercie d'autant plus sincèrement, et je tâcherai de m'acquitter de ma dette de gratitude en essayant de faire passer, dans les esprits et dans les cœurs, un peu de l'enthousiasme qui m'a soulevé, à mesure que j'étudiais l'admirable existence de Paul Baudry, si pleine de salutaires leçons et d'exemples précieux.

Digitized by Google

Mais, avant d'aller plus loin, laissez-moi, faire une petite rectification au programme:

On vous a promis une conférence; vous n'entendrez qu'une simple, très simple causerie; que dis-je ? Vous verrez défiler, sans recherche et sans art, des croquis, des esquisses, des études et quelques tableaux qui tenteront de vous faire pénétrer dans l'âme de Paul Baudry, de Paul Baudry gloire de la Roche-sur-Yon, honneur de la Vendée, génie français rayonnant sur le monde.

J'ai prononcé un bien grand mot: *Génie!*

L'homme de génie est un être d'exception, s'élevant au-dessus de la maîtrise, mortel dominant la foule des humains.

Il est si haut, il se rencontre si rarement au cours des siècles que j'ai longtemps hésité à qualifier tel Paul Baudry. Je ne l'ai fait qu'à bon escient, et vous verrez, tout à l'heure, qu'il n'y a là nulle présomption de ma part.

Il s'est haussé jusqu'au génie, comme y atteignit à son heure, dans un tout autre ordre d'idées — fleuri de nymphéas pourtant! — un autre enfant de notre belle Vendée: *Georges Clémenceau.*

Un philosophe de l'avant-dernier siècle, Joseph Hennequin a écrit que « si le Génie était toujours accompagné de la patience et de « l'amour du travail, les arts feraient bien plus de progrès parmi « nous ».

Or, nul plus que Paul Baudry ne mit, au service de dons plus certains, une plus sereine patience, un acharnement plus grand au labeur, une volonté plus tenace dans l'effort, une immolation plus joyeuse, un cœur plus aimant, une âme plus haute et plus généreuse.

Par ses origines, il est un humble, un modeste enfant du peuple. Il naît le 7 novembre 1828, troisième des douze enfants de Jacques Baudry et de Françoise Le Comte.

Le père est un de ces paysans de Vendée, fins et intelligents, sous une apparence un peu rude, peu instruits, souvent, mais armés, ce qui vaut mieux, d'un robuste bon sens, d'un jugement sûr, agrémentés de quelque malice.

Digitized by Google

Jacques Baudry y ajoute une âme d'artiste, une imagination de poète qui l'incitent à rechercher les spectacles de la nature. Lecteur acharné, il s'intéresse surtout à l'histoire; il admire Béranger, il est musicien-né, jouant du violon sans avoir appris: un artiste!

Françoise Le Comte, elle, est de bonne vieille bourgeoisie. Elle descend de Jean Bouchet, Procureur du Roi, écrivain célèbre du XVe siècle, illustration de la famille et du Poitou. Elle a épousé Jacques par amour, au grand scandale de la famille qui, pour un peu, eut crié à la mésalliance... sans songer que les lois de l'hérédité allaient faire sortir de ce foyer un Paul Baudry.

Le dimanche après la messe, Jacques va se promener dans les environs immédiats de la Roche, et nous savons tous qu'ils sont ravissants. Il emmène le petit Paul; ensemble ils écoutent la musique du vent dans les branches; ensemble ils s'extasient devant les miracles de la couleur: vert des frondaisons, nuances joyeuses des fleurs, mouvants émaux des sous-bois, et devant les prodiges de la lumière: tamisée de l'aurore, violente du midi, terne du crépuscule qui souvent les retrouve en pleine campagne.

Les âmes artistes du père et du fils se sont reconnues et l'on peut dire que c'est au Crépè, au Moulin-Neuf, à la Dalle, qu'il faut chercher les sources du génie de Paul Baudry.

Comme les frères et sœurs, chaussé de gros sabots, vêtu de lourde futaine, il va pour l'instant à l'école.

Sa mémoire est prodigieuse, son intelligence vive. Il apprend ce qu'il veut et ne se croit pas pour cela dispensé de travailler ferme. Il est un parfait élève, doublé d'un musicien suivant les traces de son père. A douze ans, on peut le voir conduisant des noces au son de son crincrin, avant de faire danser les invités:

« C'est la fille de la meunière
« Qui dansait avec les gâs... »

Vous connaissez la ritournelle...

Qu'il y ait loin de la jarretière instable de la meunière vendéenne à la quasi-divine floraison des merveilles de l'Opéra, la longueur, même, de la voie parcourue atteste les mérites de Baudry.

Digitized by Google

Quoi qu'il en soit, le jeune violoniste a intrigué M. Renard, directeur des Contributions Directes, ami des arts, qui s'en ouvre à Jacques Baudry. Celui-ci est très flatté de voir le talent naissant de son fils découvert par un « Monsieur ».

Mais on a remarqué, ailleurs aussi, un autre talent du petit Paul. Il suit les cours de dessin donnés gratuitement par Antoine Sartoris, d'origine piémontaise, ancien plâtrier, devenu peintre, — oh ! simplement « ouvrier », — dans l'atelier d'Abel de Pujol, et promu, vers 1830, professeur de dessin de la ville de Bourbon-Vendée.

On devine quelle rivalité s'élève, aimable, courtoise, entre M. Renard, soutenu par Jacques Baudry, opinant pour lancer l'enfant vers la Musique et le Conservatoire, et le brave Sartoris le poussant à la Peinture et à l'Ecole des Beaux-Arts.

Il est déjà saisissant de voir cette lutte, autour de l'avenir d'un gosse de douze ans, où Sartoris finit par l'emporter, en appelant à la rescousse le témoignage d'un personnage officiel qui, lors d'une distribution de prix aux élèves des écoles, s'était entendu répondre par l'enfant questionné sur ses projets d'avenir: « Je veux être peintre ! »

Et il avait si bien lancé: « Je veux !... »

Voici notre Paul armé de fusain, de crayons, d'estompes, livré à de naïves et laborieuses études. Sartoris lui apprend tout ce qu'il sait et cela ne mène pas loin. Pourtant, à ses moments perdus, l'enfant s'essaye à des portraits; il y a là ressemblance; il y a d'autres qualités, et l'un d'eux, celui de M. le Vicaire Duclos, lui est même payé trois écus. Les choses vont ainsi pendant trois ans et Sartoris est au bout de son rouleau; l'élève en remontrerait au maître et celui-ci, avec une perspicacité aussi grande que sa modestie, s'en rend parfaitement compte. Il écrit à M. le Maire Moreau une lettre touchante, par laquelle il demande à la municipalité un secours de 400 francs pour permettre de pousser plus loin le jeune homme qui « a les plus heureuses dispositions », qui « ne manquerait pas de parvenir au plus haut degré et de faire un sujet de premier mérite », qui « ferait sortir du sein de la ville un sujet qui l'honore un jour », dit-il prophétiquement, dans le même temps où reconcilié dans l'amour de l'art avec Sartoris M. Renard, demande et obtient

Digitized by Google

du conseil général, une aide plus importante en faisant ressortir que: « Par son intelligence, son ardeur au travail, son goût inné pour le beau, le jeune Baudry promet une illustration à la Vendée ».

On ne pouvait mieux prévoir l'avenir.

Pensionnaire de la municipalité, pensionnaire du département, Paul Baudry peut partir vers la capitale de cette France, à la gloire de laquelle il ajoutera de puissants rayons.

Paris !

Qu'est-il l'adolescent qui s'en va, comme il l'écrira plus tard, de Frascati, qu'est-il « dans la nuit froide et pluvieuse qui l'emporte dans sa tristesse et son obscurité ? »

Ah ! ce n'est pas, Mesdames, un conquérant marchant vers la gloire, le front haut; j'en appelle aux Mères de Famille ! A seize ans, il part... seul... Il n'est pas fier, voyez-vous !... Il n'est pas, Messieurs, un homme s'imposant par la taille, la force ou la beauté physique. C'est un pauvre adolescent que son ami Jules Breton, son successeur à l'Institut, représente à cette époque sous les traits d'un « jeune homme à l'aspect tranquille... petit, trapu, très brun de « peau, avec des cheveux noirs de corbeau, se hérissant, puis re- « tombant en mèche tordue sur le front, droit; les yeux très noirs, « luisent sous la voûte sombre de ses sourcils. Une ombre de duvet « estompait la lèvre supérieure très courte, d'une bouche qui restait « douce et mélancolique, malgré le voisinage de mâchoires carrées « et d'un menton proéminent et volontaire. Une tête d'aigle atten- « dri ».

Son « baluchon » sur l'épaule, il va prendre... non pas le rapide de Paris, nous n'en sommes pas là, mais la ferrailleuse patache; il va, pauvre d'argent, mais riche d'espoir; tremblant de froid, mais le cœur brûlant, sans une larme, et pourtant il quitte la maman dont le baiser d'adieu fait encore chaud sur son front.

Il ne pleure pas, oh ! non, et en passant « devant la statue de « Travot, écrira-t-il à ses parents, je me suis juré, la main sur la « poitrine, de revenir homme et avec du talent, de toujours vous « aimer et de tâcher de vous être utile ».

Quel beau programme, Mesdames et Messieurs, et qu'il est grand,

Digitized by Google

qu'il est homme et un homme superbe, l'enfant qui sent ainsi, qui pense ainsi, qui parle ainsi, qui veut ainsi, qui sait aimer ainsi!

Le voici seul à Paris! Seul? — Non. Il est avec son beau rêve. Il est présenté à Drölling qui sera son maître. Et Drölling sourit devant ce petit paysan mal vêtu. Il lui représente que, sans ressources, il ne doit pas penser à étudier les arts, situation trop ingrate.

Mais Paul Baudry dresse sa petite taille et riposte que tous les obstacles ne l'arrêteront pas, qu'il est décidé à se faire peintre, quand il devrait mourir de faim!... Et ce n'est pas huit jours plus tard qu'il entend se mettre au travail; à moins que ce ne soit tout de suite, c'est demain... Et Drölling, l'énergique Drölling essuie une larme. Il a compris quel élève lui arrive. Le lendemain, le petit Yonnais était à l'atelier où il faisait taire les braillards, où il mettait un terme aux brimades des anciens, par une bourrade bien placée, d'abord et, huit jours plus tard, par l'affirmation de sa juvénile valeur.

Si je n'étais limité par le temps, je vous ferais suivre ses progrès à l'atelier, où quelque mois plus tard, dira Jules Breton, il prend déjà figure de « grand homme ». Nous le verrions second grand prix de Rome en 1847, premier grand prix en 1850, à l'âge qu'il s'était fixé, après l'avoir suivi à l'Ecole des Beaux-Arts, dont il force les portes et en loge, où il tremble et espère tour à tour; nous pourrions revivre les alternatives de succès et d'échecs inévitables de l'élève, auxquels correspondent, chez lui, comme par hasard, tant c'est naturel à cette grande âme, des accès de modestie émouvante quand il triomphe et d'ardeur farouche, d'énergie... sauvage quand il échoue, les yeux toujours fixés sur le même but, dans les bons comme dans les mauvais jours.

Patience! Travail! Volonté!... Oui, en vérité, notre Paul Baudry est déjà un génie!

Et quel génie! — Croquons quelques-unes de ses attitudes, en faisant trêve pour un instant aux émotions artistiques.

Paris l'effraye par son agitation et l'assomme par son bruit: on était si bien pour rêver de gloire à Bourbon-Vendée.

Digitized by Google

Dans une lettre délicieuse à sa sœur Augustine ,il déplore « le tapage infernal qui l'empêche de dormir ».

On a fait mieux, depuis. Ainsi le veut le progrès ! Ce n'était pourtant point mal déjà...

Mais le vacarme est-il seul cause de cette insomnie ?... Ce n'est pas lui qui met une lourde mélancolie au cœur de l'enfant-artiste. Le bruit seul ne chasse pas le sommeil quand on a seize ans et qu'on fournit quinze heures de travail par jour. Il y a autre chose: Le tumulte des souvenirs, l'élan des sentiments affectifs vers la terre natale, vers l'atelier du sabotier où l'on parle de lui moins souvent que l'on n'y songe; vers la mère qui pense, en coupant la miche, à celui qui, là-bas, est dans le dénuement, elle le sait; vers les petits qui se bousculent, se chamaillent, jouent et rient; vers Auguste, dont ses lettres rappellent souvent le nom, auquel il enverra de Rome dix francs économisés avec peine; vers Auguste dont la veuve vient de s'éteindre à la veille de célébrer le grand beau-frère; vers Ambroise, si dignement représenté ici.

Ambroise ! Il faudrait une conférence pour montrer l'affection fraternelle, j'allais dire: la tendresse toute maternelle de l'élève de Drolling, du grand prix de Rome, tout plein de Raphaël et du Corrège, pour ce « cher petit », « le filleul » de sa correspondance. Ambroise dont il fera un homme à son image, un homme de haute valeur, de grande culture, un architecte réputé au-delà des mers, auquel il écrit de Rome en 1851, je cite seulement quelques lignes:

« As-tu la persévérance, le courage d'étudier le dessin et la pein-
« ture ? Pense au temps que j'ai mis, et il faut que je te le dise,
« aux qualités de résignation, de tempérance et d'enthousiasme
« pour l'art que j'ai trouvées heureusement dans ma tête et mon
« cœur. Tu dois avoir un goût, un désir. Aimerais-tu être très ins-
« truit, aimerais-tu être peintre ? Mais que de privations, que de
« souffrances pour en arriver là ! Cependant au bout de la lutte est
« la réussite, la gloire quelquefois. Mais avant tout, grand Dieu, il
« faut chercher le bonheur. La carrière simple de l'ouvrier n'a plus
« ces agitations; il gagne sa journée, il dort et il recommence ».

Quelle sagesse et quel bon sens ! Il ne veut pas de rêves démesurés. Avant de grandir, d'élever ce frère, il veut qu'il soit menuisier !

Digitized by Google

« Ce moment de ta vie, lui écrit-il, est un temps d'épreuve et si « tu as, comme je n'en doute pas, une intelligence bien trempée, tu « seras heureux plus tard, d'avoir commencé si jeune les difficultés « de la vie... Il était nécessaire que tu apprisses un métier robuste « et manuel... C'est une chose admirable en ce monde, (écoutez cette « révélation de sa mentalité !) que d'avoir son pain au bout de ses « doigts; c'est là ce qui fait en toutes circonstances, l'homme libre « et vraiment noble... Travaille, travaille avec courage et patience, « sans te plaindre (sans le rechercher, il parle ici comme Hennequin, « que nous citions tout à l'heure !) Deviens d'abord un bon ouvrier, « aime nos bons parents... voilà toutes mes recommandations... »

Je puis ajouter: Voilà comme parle à l'enfant qui regarde la vie avec perplexité, avec effroi, un grand frère de... 27 ans ! Et il dira dans une autre lettre:

« Sois menuisier d'abord, mais tâche de devenir un homme bien « élevé et instruit... La dignité d'un homme n'est pas dans sa « blouse ou dans son habit; elle est d'abord dans son métier, dans « les façons dont il le fait, puis surtout dans sa poitrine, là où est « le cœur ».

Que voilà de belles et bonnes leçons, Mesdames et Messieurs et toute la correspondance de Paul Baudry est pavée de tels enseignements. Mais je me suis laissé entraîner...

Or, M. le Maire, dont nous déplorons tous l'absence, avait bien voulu, par un souci très légitime, me demander discrètement de mêler la ville qui lui a heureusement confié ses destinées, à la célébration de son enfant privilégié, en parlant de l'amour qui les unit.

Je n'ai que l'embarras du choix. A chaque instant, et avec quelle tendresse reconnaissante, dans ses lettres à M. le Maire Moreau, à M. le Préfet Gauja, à M. Renard, à son ami Guitton, à ses parents, il parle de Bourbon-Vendée, de Napoléon-Vendée, de la Roche-sur-Yon — puisque tel est le sort de votre ville qu'elle change souvent de vocable, sans que varient ni son charme, ni l'affabilité de ses habitants.

« Je suis très heureux d'être ici, écrit-il de Rome à ses parents « en 1851; c'était depuis mon départ de la Roche en 1844, le rêve

Digitized by Google

« de ma vie...Il n'y a qu'une chose qui m'attriste parfois; c'est d'être « loin de vous et de la Vendée ».

Et au moment de quitter la Ville Eternelle, en 1855:

« Ah ! mes chers parents, après cette longue absence de cinq ans, « quelle joie pour moi lorsque j'apercevrai les deux clochers de « Napoléon !...

(Et cette remarque d'artiste, dont nous ne lui tiendrons pas rigueur; beaucoup pensent comme lui !)

« Ils sont bien laids, nos deux clochers ! mais je donnerais pour « eux dans certains moments toutes les coupoles et tous les campa- « niles de Rome et de Florence !... »

Jamais sa pensée ne s'est éloignée de La Roche et c'est trop logique, car je suis là pour l'attester, on peut abandonner sa province d'origine pour planter la tente des vieux jours aux bords de l'Yon ou sur les côtes Noirmoutrines, mais quand on appartient à la Vendée, quand on en a subi l'attrait, on ne peut plus s'en éloigner.

Aussi, si d'aucuns avaient jamais pu penser ou colporter — vous savez, de ces dires qui naissent on ne sait ni où, ni comment, ni pourquoi; de ces bruits qui courent en s'amplifiant ! — si d'aucuns avaient pu penser que Paul Baudry, si légitimement admiré comme artiste, par tous, à la Roche, n'a pas toujours aux yeux de tous, quant à la gratitude et à l'urbanité, obtenu tout à fait le même jugement, je renverrais ces concitoyens insuffisamment informés aux témoignages de son amour pour la ville, qui se trouvent à chaque ligne de sa correspondance.

Je les renverrais à ses lettres qui, pour la plupart, contiennent l'affirmation non équivoque de sa reconnaissance pour tous ceux qui l'ont aidé: la Ville, le Département, les particuliers.

Mais il y a mieux encore que les paroles, il y a les actes: le don, au musée de la ville natale, de ces œuvres d'un prix inestimable; son premier grand travail la *Mort de Vitellius*, dont nous parlerons plus loin et le *Jacob et l'Ange*, que vous avez tous admiré. Il y a encore cet acte discrètement accompli d'un don important pour les pauvres de la ville au moment de l'exposition des dessins, études et peintures de l'Opéra, à une heure où les critiques ont peut-être

Digitized by Google

confondu, de loin, la renommée avec l'argent, à une heure où Paul Baudry, s'il n'était pas dans la pauvreté, la cotoyait de bien près encore.

La vérité, c'est qu'il y aurait de bien belles pages à écrire, sur le cœur, le grand cœur de Paul Baudry, sur la délicatesse de ses sentiments, et le prochain numéro de la *Revue du Bas-Poitou* le tentera, je le sais bien. Nous y rappellerons cette lettre de Paris, en 1845, où il englobe, dans un même élan d'attachement, et sa famille et la terre natale:

« C'est maintenant que je me rappelle avec un ineffable plaisir mes « courses dans la campagne et les soleils couchants de la Vendée; « j'entends le chant des moissonneurs, je respire l'air frais des « soirées silencieuses de l'été; je voudrais pouvoir encore m'asseoir « à votre table pour savourer le frugal repas qui me semble si bon « en imagination... Ces rêveries sont les seuls moments de joie véri- « table que je goûte... »

L'avez-vous remarqué, il pensait alors, — et je m'excuse de vous ramener en arrière — au repas familial. C'est que souvent, à Paris, Paul Baudry ne mangea qu'en songe.

Retenez-le bien, en effet, Mesdames et Messieurs, retenez bien cette chose énorme, jeunes gens qui m'écoutez: à 17 ans Paul Baudry, Paul Baudry qui mourut sans fortune mais comblé d'honneurs, membre de l'Institut de France, officier de la Légion d'honneur, à 17 ans, Paul Baudry eut faim... et il eut faim sans se plaindre!

Ce n'est certes pas le luxe de sa chambre du 79 de la rue du Four, près de Saint-Germain-des-Prés, qui grève beaucoup son budget. Elle est misérable! Ce ne sont pas beaucoup plus les vêtements. Il les porte rapiécés! Ce sont plutôt les crayons, les pinceaux, les couleurs et les toiles. Il ne peut économiser que sur la table. Aussi écrit-il, en Février 1845, à sa mère qui l'aide de son mieux en lui envoyant des provisions de temps en temps:

« Je fais le plus d'économies possible, je ne dépense pas un sou « inutilement; aujourd'hui par exemple, j'ai dîné avec deux sous « de pommes frites et deux sous de pain et cependant l'argent s'en

Digitized by Google

« va... J'ai des maux d'estomac et je sais d'ou ils viennent; j'ai eu « l'imprudence, craignant de vous demander de l'argent, de faire « des économies forcées sur ma nourriture ».

Il eut faim, et il eut faim sans se plaindre, ai-je dit? Ecoutez-le plutôt, dans cette lettre à son ami Guitton:

« Rapin, on se fait une philosophie à soi, pratique, bien plus « utile et bien plus nécessaire que celle qu'on apprend par cœur « au collège — que lui pardonnent les professeurs qui m'écoutent — « Nous savons dîner avec six sous comme avec vingt sous; celui « qui passe ce chiffre n'est qu'un amateur.. Un jour, j'ai déjeuné « avec des maçons... Je me suis retrouvé quelquefois à avaler un « vieux bouillon avec mon décrotteur. Loin de me souiller à ce « contact, ce n'est qu'une source d'études et d'observations à faire. « Cette bonne philosophie qui est la seule vraie, ne me fait goûter « que mon bonheur et m'a appris à vivre de peu ».

En dépit de cette médiocrité, et parce qu'il sait l'accepter vaillamment et de bon cœur, il n'a pas peur de « la perspective assez triste de crever sur le pavé de Paris », comme il l'écrivait encore. Il ne s'attache pas à pleurer sur lui, il s'exalte, au contraire. Il regarde en haut, il ne veut pas s'abandonner.

Nous placerons ici quelques traits de son admirable stoïcisme, de son bel entrain, de la volonté que l'on ne peut s'expliquer si puissante chez un adolescent, que si l'on garde bien dans l'esprit qu'il brûle de la flamme du génie, créatrice de beauté pour l'émerveillement du monde.

Il écrira bien: « Que je voudrais gagner de l'argent, de manière à me suffire à moi-même », mais il ajoute aussitôt: « l'Espérance d'arriver me soutient; d'ailleurs bien des grands génies nous ont tracé la route et la pauvreté est inséparable du noviciat de la peinture ».

Ailleurs, en Octobre 1845:

« J'ai encore sept ans devant moi avant d'arriver à l'âge du « Grand Prix de cette année. Que de choses, que de progrès on peut « faire dans sept ans d'études! Que je suis heureux d'être déjà à « Paris, à pouvoir étudier, travailler, travailler sans cesse cet art « sublime que plus je vais, plus j'aime! »

Digitized by Google

Quelques mois après, son exaltation semble encore avoir grandi:

« Je deviens de plus en plus enragé pour la peinture, écrit-il. Je « l'étreins de toute mon âme et de toute ma vie. Oh ! oui, mon art « est sublime; je sens frémir quelque chose en moi quand je pense « à l'avenir si vaste, si brillant qui s'ouvre devant mon âme de dix-« sept ans. Si Dieu me protège, j'aurai du talent et un nom. Je le « sens au sentiment que j'éprouve devant un chef-d'œuvre... Com-« ment ne pas espérer en mon ardente ambition qui me retrempe « le cœur comme de l'acier ? Oui, mes bons parents, espérons ! Et « pourtant, plus j'avance, plus je vois les obstacles, mais au lieu « de me dégoûter, ils m'excitent et me font cabrer et je les saute « d'un seul bond ».

Tout au long de sa copieuse correspondance, nous pourrions retrouver ces mêmes élans, cette énergie, cette force qui grandissent à mesure que se multiplient les difficultés. Nous n'avons déjà que trop cité, nous ne pouvons pourtant pas taire ce beau cri d'ambition légitime de la part d'un tel homme.

« Et ! qui sait, mon Dieu ! Peut-être dira-t-on, un jour, Paul Bau-« dry, comme on dit Paul Delaroche ! »

Il se trompait !

On dit, et l'on dira de plus en plus devant la splendeur de son œuvre, on dira Paul Baudry, comme on dit Michel-Ange.

Est-ce à dire pourtant qu'il ne connut pas le découragement, qu'il n'eut pas des moments d'affaissement ? Non certes !

Et cette question nous permettra deux rapides croquis encore.

Au premier aspect, il écrit; « C'est pour moi une chose si terrible « que l'avenir que lorsque j'y songe, longtemps, je suis triste, bien triste, et dans ces instants, je cherche à m'étourdir... »

S'étourdir ? — Qu'est-ce à dire, lorsqu'on n'a pas vingt ans ? Est-ce se lancer dans les plaisirs frivoles ? — Pour lui, s'étourdir, consiste dit-il, « à se mettre en face de la lucarne — car il n'a pas de fe-« nêtre — qui encadre une petite portion du ciel bleu, chauffé « par des touches de vermillon et à fumer sept, huit cigarettes de « suite en regardant toujours le ciel... » Etourdissement sans danger.

Au second, nous trouvons un Paul Baudry... « cafardeux », dirions-

Digitized by Google

nous aujourd'hui; c'est après son échec au concours d'entrée a l'Ecole des Beaux-Arts qu'il devait réparer bientôt. En annonçant la mauvaise nouvelle au papa, à la maman, en pensant à la déception qu'il leur apporte, il écrira tristement:

« L'eau me voile les yeux... » mais aussitôt, dans un sursaut splendide: « Vous, mes père et mère, n'ayez pas moins confiance en votre « Paul. Ce ne sera pas ce méchant revers qui m'arrêtera; si je me « laisse abattre par les petits obstacles et les découragements, je « mourrai en route. Non, ce revers irrite mon courage et ne l'abat « pas ».

Je me suis laissé emporter, Mesdames et Messieurs ,à la suite du fils du sabotier yonnais, dans sa lutte ardente, homérique, pour la conquête du Prix de Rome. J'ai surtout dépeint sa tête et son cœur, bien imparfaitement d'ailleurs.

Il me resterait à analyser son œuvre. Mais, comme je l'ai écrit dans la *Revue du Bas-Poitou* (dont René Vallette a fait, depuis quarante ans ,pour le plus grand plaisir des érudits et des artistes, à force de travail et de sacrifices, un temple superbe des fastes vendéens), l'œuvre de Paul Baudry ne s'analyse pas.

Elle est d'une unité si parfaite qu'on ne peut guère en détacher telle ou telle partie pour l'étudier plus spécialement: il s'y montre partout et toujours égal à lui-même, dans un crescendo régulier. Ses méthodes peuvent plaire ou déplaire; il faut convenir que toujours il a marché vers le même idéal; toujours il a eu la même conception forte, de la Beauté, de la ligne et des formes, poursuivi avec la même persévérance, la même conscience, cette conception qui n'est peut-être plus de mode en nos temps d'indépendance et de snobisme mais qui demeurera, elle, parce qu'elle est toujours agréable.

Le séjour à la Villa Médicis est une épreuve qui ne trompe pas: Les prix de Rome ont des dispositions évidentes, des dons indéniables. Admis à l'Ecole des Beaux-Arts, ils se sont mis dans le moule des règles scolaires. Ils s'y plient, pendant deux ou trois ans, en élèves consciencieux. Entrés en loge, ils ont donné un travail si bien conforme aux leçons reçues qu'ils partent pour la Ville Eternelle, en emportant les plus beaux espoirs du Jury, des... Officiels, de ceux que Paul Baudry appelait irévérencieusement « les papas de

Digitized by Google

la peinture »... Une fois livrés à eux-mêmes, on voit de ces pauvres aiglons, éblouis par le soleil que savaient fixer Michel-Ange et Raphaël, tomber lamentablement et se rompre le cou. Partis pour la gloire, ils ne rapportent que déceptions et regrets. C'est qu'ils n'avaient pas de personnalité!

Paul Baudry avait une personnalité, lui, et une personnalité puissante.

Les pontifes de Paris n'avaient pu la mettre en cage ,en dépit de leurs efforts. Non pas qu'il rejetât par principe les enseignements de ses maîtres? Non. Il les accommodait — ce n'est pas la même chose — et ce fut là sa grande force, la marque distinctive de son génie.

Au soleil de l'Italie ,cette personnalité farouche se réveille; elle se lève, elle vole librement. Elle entraîne le jeune pensionnaire de l'Etat Français vers les triomphes.

Il vit dans un rêve constant où pas plus qu'à Paris, il ne connait le repos. Le jour, il est au Vatican, dans les musées, dans les églises, il musarde dans les ruines, partout où l'on trouve de l'art; la nuit, il note de mémoire, sur ses carnets, les détails étudiés aux heures claires. Jamais il ne s'accorde un plaisir. D'ailleurs, écrira-t-il à Guitton: « pas de lorettes ici, pas de spectacles, pas de boulevards, « mais des choses qui les valent bien; les fresques de Raphaël, des « ruines et la nature; cela vous fait mieux vivre ».

Il va à Florence. Il y pleure, parce qu'il a « déjà presque vingt- « quatre ans ,et qu'il n'a rien produit », encore, et il s'écrie « Si l'admiration et l'enthousiasme qu'excite en moi tout ce que je vois « ici, pouvait se traduire immédiatement sur une toile avec des « pinceaux et des couleurs, quelle œuvre extraordinaire et passion- « née je fournirais... »

Mais n'avait-il pas quelques semaines plus tôt, aux environs de Rome, fourni déjà une œuvre passionnée?... C'était une silhouette de femme où... « l'amour de l'art n'était peut-être pas sans mé- « lange »; tableau idyllique auquel nous nous arrêterons, pour nous distraire dans cette partie un peu aride de notre causerie:

M. Renard figure dans cette anecdote sous les traits du Mentor de notre Télémaque yonnais. Paul Baudry lui a révélé un coin secret

Digitized by Google

de son cœur et, devant la confidence, M. Renard a bondi; d'un mot rapide il a mis le holà à l'aventure, si bien que son protégé peut lui écrire:

« Oui, j'étais presqu'amoureux d'une belle Italienne de 17 ans, « une femme au brillant costume, un marbre de pureté et de « beauté, un marbre coloré par le soleil il est vrai... lorsque vos « conseils me sont revenus à la mémoire, m'ont fait souffler ma « flamme et rentrer précipitamment dans Rome en renonçant à « l'apothéose de la fin... »

Ce n'est pas tout ce qu'il dit, mais je suis si pressé!... Pourtant, je ne puis résister au désir de citer la suite, persuadé de faire plaisir aux françaises qui m'écoutent. — Vous permettez Messieurs? — Donc, Paul Baudry écrit:

« La forme (des habitants) est admirable, mais grossièrement « brutale; les grandes et belles femmes italiennes ressemblent aux « génisses de Virgile, nobles mais bêtes. Ne redoutez pas pour moi « des liens destructeurs du travail et de l'étude. Je n'aimerai ja- « mais une femme que pour la séduction de son esprit, et la ten- « dresse de son cœur, donc une française, car les italiennes sont « comme les beaux vases étrusques, admirables de formes et de « peinture, mais vides ou pleins de cendres ».

Il va à Pise, à Sienne, il demeure quelques heures à Bologne, il séjourne à Assise et à Pérouse où il foule « avec un tressaillement de cœur la terre sainte où Raphaël a vécu et grandi » où il demande à « ce divin génie » de lui faire « pour l'avenir l'aumône d'un seul denier de son trésor ». Il voit Naples où il retrouve les rues de Paris, avec « le même bruit, plus toute la saleté, la puanteur des petites rues où le sergent de ville est inconnu ». Il vit à Parme et à Venise, recueillant partout des leçons qui confirment et accentuent sa propre personnalité. Mais surtout, par dessus tout, si nous envisageons les résultats tangibles, il revient d'Italie avec le *Thésée*, qui lui a coûté tant de travail et ne lui valut que des déceptions imméritées, et avec la *Lutte de Jacob et de l'Ange* que vous connaissez tous. Il rapporte encore, avec le *Supplice d'une Vestale*, triomphante des cabales et acquise par l'Etat, il rapporte la délicieuse *Fortune et l'Enfant*, où la légèreté française s'allie à la saveur des carnations vénitiennes; où l'inspiration de notre La

Digitized by Google

Fontaine va retrouver les peintres des Doges. Conçue à Venise, exécutée à Rome, elle porte la griffe française de Baudry. Vous en jugerez par la réduction, faite de main même de l'auteur, qui attend votre visite au Musée et que Charles Ephrussi déclare « supérieure, en souple délicatesse à l'original » dont s'honore le Musée du Luxembourg.

Ce ne sont là pourtant que des œuvres d'école, comme la *Mort de Vitellius* est une œuvre de début, dont il avait dit: « C'est un sujet ingrat! » Il en sut tirer pourtant une page forte et belle, une promesse superbe, le premier cri du rossignol dont le chant remplira de trilles et de roulades éperdus, la longue nuit des temps.

Aussi, telle qu'elle est, entourez toujours de votre admiration respectueuse et reconnaissante cette grande œuvre de la jeunesse du plus grand des enfants de chez vous.

Les qualités de ces travaux seront certes éclipsées dans la suite, ou plutôt... confirmées par la finesse charmante du *Petit Saint-Jean-Baptiste*, qui entrera au Luxembourg, par la *Toilette de Vénus*, du Musée de Bordeaux, par la *Madeleine pénitente* qui plaisait tant à M. de Morny, et par la *Charlotte Corday*, cette belle grande page d'histoire.

Nous aurons la bonne fortune de pouvoir admirer ces deux œuvres, grâce à l'amabilité des voisins nantais qui ont bien voulu répondre au désir du délicat artiste qu'est M. Borion, en prêtant au Musée de la Roche, ces « joyaux » de leur musée.

Mais quel dommage que nous n'ayons pas le loisir de vous parler, comme il le faudrait, de cette série des *Diane chassant l'Amour*, parmi lesquelles je vous recommande celle du Musée Vendéen de Fontenay-le-Comte, quel dommage surtout de ne pouvoir que citer la *Léda* de 1857 et la « perle » de l'œuvre de Baudry, peintre de chevalet, la *Vague et la Perle*, où s'atteste mieux l'exquise, « l'aristocratique » sensibilité de Paul Baudry. Ne lui avons-nous pas entendu reprocher trop d'énergie, de musculature, de brutalité dans la couleur?... Nous renvoyons ces critiques à *Léda*, à la *Perle*, où les leçons des maîtres italiens sont si nettement appliquées sans que soit bannie la personnalité du grand peintre qui a su garder la maîtrise d'un art vivant et clair qui plaît infiniment et qui charmera toujours les vrais artistes.

Digitized by Google

Un génie pictural ne serait pas complet qui ne se rapprocherait pas de la nature, de l'homme par le portrait. Mais Paul Baudry ne l'aborde que par nécessité, parce que le portrait trouve immédiatement son paiement qui n'est d'ailleurs que rarement le juste prix... Il n'aimait pas le portrait... à cause de la clientèle, à cause de trop de béotiens qui, parce qu'ils se font portraicturer, et payent, se croient qualifiés pour développer des critiques trop souvent... à côté. Il ne faut pourtant pas oublier cet aspect du talent de Paul Baudry, que l'on ne connaît pas assez: Il fut portraitiste, et portraitiste prestigieux ,chaque fois qu'il put donner libre cours à son génie; chaque fois qu'il eut la liberté de fouiller les âmes pour les faire vibrer sur la toile; qu'il s'agisse de dessins ou de peintures, il se montra également soucieux de retracer la vie intérieure; qu'il s'agisse de ses débuts, quand il dessine le savetier Jean Marie ou Joseph Hilairé, le Déménageur, les yonnais, messieurs et dames de la collection Bouchereau, ou du temps de la maîtrise avec la merveilleuse *Madeleine Brohan*, le sévère *Guizot* et le nonchalant *Baron Dupin* qui révèlent si finement leur époque 1830; qu'il s'agisse du buste gracieux de la jeune *Guillemette de Lareinty* et de cette page adorable: les immenses yeux et la chevelure au déroulement onduleux du tout *jeune Robert Fould*. Mais c'est surtout dans les portraits de ses grands amis *Edmond About*, *Charles* et *Madame Garnier* — une parenthèse: ces deux derniers ont été légués à l'Etat pour le Louvre qui ne les a pas acceptés et veut les reléguer à Versailles! Ah! les services adminis... qu'allais-je blasphémer!... — c'est surtout dans les portraits des siens, en particulier de son *père*, de sa *mère*, et surtout d'*Ambroise*, où il ne subissait nulle contrainte. qu'éclatent les qualités de juste et de vrai qui dominent toute l'œuvre de notre artiste.

Le temps passe vite et il nous faut parler de l'*Opéra;* rien qu'un mot. L'œuvre est d'ailleurs si grande qu'elle nous écrase de son poids.

C'est dans ce travail de Titan que Paul Baudry s'est surtout élevé jusqu'au Génie, qu'il a atteint les sommets où plane un Raphaël.

Il s'était d'avance fait la main avec les décorations délicieuses de salons d'hôtels particuliers des Champs-Elysées, de Passy, du noble Faubourg, ou de l'Elysée même, où l'avait appelé l'admiration de

Digitized by Google

l'Impératrice, salons et palais où il sema l'alerte floraison de carnations nacrées, de clartés blondes et dorées; *Cybèle* et ses lions, lutinées par de gracieux amours, *Amphitrite*, coquette se recoiffant au bord de l'onde; les *Cinq Sens* et les *Quatre Saisons*, les *Divisions de la Journée*, les *Villes d'Italie* et les *Dieux de l'Olympe*, autant de merveilles! Merveille plus grande encore, les *Noces de Psyché*, peintes pour l'hôtel des Vanderbilt à New-York, et merveille sublime, la puissante *Glorification de la Loi* pour la Cour de Cassation que ne dépasse que cette merveille des merveilles: la *décoration des Plafonds et du Foyer de l'Opéra.*

Il avait si bien compris la portée de cette œuvre que lui, arrivé au point de maîtrise atteint en 1864, avec une conscience rare, il reprend ses carnets et son matériel et repart à Rome, pour confronter son inspiration à celle des grands maîtres. On l'a vu étudier les Michel-Ange de la Chapelle Sixtine, une lorgnette à la main, en « analysant les beautés comme on analyse la lumière des astres... » « Je refais mes classes comme j'ai dû les faire à vingt ans, écrit-il ». Et Rome ne lui suffit pas; il ne veut pas d'une œuvre incomplète, capable de susciter la comparaison; et il ira cousulter les maîtres espagnols et les peintres anglais.

Il peut ensuite se mettre à l'ouvrage. Il peut enfin réaliser le rêve, le grand rêve qui l'a longtemps bercé. Il peut mettre au jour une œuvre digne de lui. Quelle œuvre!

Qu'y admirer le plus, de la conception sortie de l'intelligence, de l'imagination de cet homme qui, pour tout bagage apporte l'instruction primaire reçue à l'école de la Roche, ou de l'exécution qui fait penser à Michel-Ange, à l'exemple duquel il a fait, à l'Opéra, un poème, une symphonie en une série de panneaux formant un grand tableau d'ensemble.

Harmonie! Mélodie! Poésie! Musique et Danse s'y rencontrent, soutenues par la Gloire.

On y trouve Homère qui chante les Dieux, Orphée qui adoucit les mœurs des hommes, Hésiode qui dit la noblesse du Travail. Et puis, ce sont les grandes et admirables scènes: le *Jugement de Pâris* où triomphe la Beauté; l'*Assaut* qui célèbre la musique guerrière; les *Bergers*, la musique pastorale; le *Rêve de Sainte-Cécile*, la musique religieuse. Dans le *Supplice de Marsyas*, il montre la pensée triom-

Digitized by Google

phante de la matière, dans *Saül et David*, la musique triomphante de la douleur, comme elle triomphe de la mort dans *Orphée et Eurydice*.

Il célèbre la Danse, dans les scènes de *Jupiter et les Corybantes*, *Orphée et les Ménades*, et dans *Salomé*. Il exalte les Muses, parure du Foyer, qu'il exécuta sans rétribution supplémentaire; il fait vibrer les instruments de musique des divers pays du monde sous les doigts ou au souffle d'amours légers.

Mais, je ne puis, trop petit, suivre le grand Paul Baudry dans cette œuvre par laquelle il va rejoindre les immortels Génies. Je m'arrête.

Il me reste à dire un mot, pourtant; un mot qu'il faut dire. Maître de la Peinture, remarqué par l'Impératrice Eugénie et choyé par l'artiste Princesse Mathilde, appelé par l'Institut au sein du grand aréopage, au sommet de la Gloire tant poursuivie, dominant son siècle et atteignant à la hauteur des plus grands maîtres de tous les pays, on vit Paul Baudry se consacrer corps et âme, nuit et jour, fiévreusement, j'allais dire: follement, à la décoration de l'Opéra. Il le fit avec ce désintéressement qui nous le montre, fuyant les travaux rémunérateurs et, faute de fonds votés, installant sont lit, un lit de camp, sous les combles du théâtre, sinon en plein vent, du moins en plein courant d'air, pour être plus près de son gigantesque travail, mais aussi, et surtout, pour éviter les frais de location d'un atelier, qu'il n'était pas en mesure de couvrir.

Misère! Oui, misère!... Mais ne nous révoltons pas. La misère peut être belle et grande et pensons, tenez! à une autre pauvreté, en rappelant, à propos de Paul Baudry, travaillant uniquement pour la Gloire, et pour l'Art, le vers à jamais célèbre visant un autre artiste glorieux:

« Pied nu, le grand Corneille attendait son soulier... »

Et Paul Baudry nous en apparaît, au milieu des plâtras du temple de la Beauté, de l'Harmonie, élevé par son cher Charles Garnier, plus grand et plus beau: le Génie pour qui ne comptent que les immortelles splendeurs et pour qui ne sont rien les misérables contingences d'ici bas...

Digitized by Google

Il nous reste à conclure ce trop long entretien; je le ferai en cueillant dans la correspondance de Paul Baudry cette fleur que nous piquerons sur son mausolée. Il écrivait de Rome à M. Moreau, le 18 octobre 1851:

« J'ai découvert dans mes papiers ce soir de la musique (un trésor) « avec laquelle on m'a bercé. Elle est copiée de ma main; j'avais « alors huit ans. J'ai revu la maison de mon père, mes petits doigts, « ma figure d'enfant, tout un collier de souvenirs sur ce vieux « papier jauni, tâché, déchiré ».

Ainsi pense, Mesdames et Messieurs, l'homme que Léonce Bénédite a sacré « une des gloires de l'Ecole Française » et qu'il salue comme ayant le plus fait pour l'honneur de notre pays « au lendemain de nos désastres » l'homme au sujet duquel on peut parodier la parole prononcée à propos de Delacroix: « Il avait un soleil dans la tête et un orage dans le cœur », en disant que Paul Baudry avait l'Art, toute la divinité de l'Art dans la tête et, dans le cœur, Sa Vendée, son cher la Roche-sur-Yon!

Une magnifique ovation est faite à M. Paul Devigne, que M. Perrodeau remercie en termes chaleureux de sa très belle conférence, « qui contribuera dit-il, à faire mieux aimer le peintre de génie que fut Paul Baudry ».

Discours de M. LEFEUVRE

A son tour M. Lefeuvre, Président du Conseil Général se lève et prononce l'allocution suivante:

Après l'étude si intéressante, si complète, si documentée que nous avons entendue de la vie et de l'œuvre de Paul Baudry, je m'en voudrais de reprendre son panégyrique.

Je vous dirai seulement la joie que toute la Vendée éprouve aujourd'hui à s'associer à l'apothéose de son illustre compatriote.

Cette joie n'eût point été complète, si nous n'avions eu quelques-uns des représentants de la famille de Paul Baudry, auxquels nous puissions dire notre plaisir de les retrouver parmi nous dans un si beau jour et leur offrir nos chaleureuses félicitations pour l'honneur insigne qui leur revient aujourd'hui.

Digitized by Google

A tous les témoignages d'admiration, qui sont adressés à la mémoire de Paul Baudry, nous avons le droit, nous Vendéens, d'ajouter l'expression de notre légitime fierté.

Cette terre de Vendée, qui a déjà donné à la France tant et de si loyaux serviteurs, a su produire aussi ce noble représentant des plus hautes aspirations artistiques.

Le beau, disent les philosophes, est la splendeur de la vérité.

N'est-ce pas l'expression exacte des œuvres de Paul Baudry ?

La vérité poussée jusqu'au dernier scrupule, mais idéalisée et portée jusqu'à cette limite du beau parfois, que seules peuvent entrevoir des âmes de génie et dont Paul Baudry nous a transmis les reflets sous de lumineuses clartés.

Aussi quelle n'est pas notre émotion en face des chefs-d'œuvre d'un tel maître !

Sa gloire est devenue mondiale.

Ses œuvres demeureront à jamais pour l'honneur du nom français

Cet honneur, plus que tout autre, nous le revendiquons aujourd'hui, car Paul Baudry a inscrit la Vendée en première page sur le livre d'or des gloires de la France. (Vifs applaudissements).

Les Poètes

L'excellent poète Basile Clénet, que les lecteurs de cette Revue ont souvent pu apprécier, donne ensuite lecture du délicieux sonnet que nous sommes heureux de reproduire:

Honneur à toi, Baudry, gloire de la Vendée !
Tu prends racine au sol, comme un chêne, au gland roux,
Que la brise a semé dans nos buissons de houx,
Et qui croît en splendeur, malgré vent, flamme, ondée.

A la source des Arts, ta sève est fécondée,
Mais tu restes toujours un peintre de chez nous,
Vendéen simple et grand, Français charmeur et doux,
Modeleur de la chair, créateur de l'idée.

Digitized by Google

Artiste, tu brossas cent tableaux, où les traits
Du visage et de l'âme ont gardé les attraits,
Tu mis palais et temple en pleine féerie.

Tu fis la femme exquise et l'homme fort et beau,
Tu peuplas l'Opéra des dieux pris au tombeau.
Gloire à toi, Vendéen, honneur de la Patrie!

Puis, ce fut à M. Paul Fillon de faire naître, à son tour, une intense émotion en disant son remarquable poème: « *Le Vœu de Paul Baudry* ».

Sur ses lèvres, les vers harmonieux, aux rimes étincelantes, coulèrent comme une source sur un rythme berceur, il peignit la beauté de la forêt:

Symphonie éclatante ou sombre des pastels
Reflets mourant au loin pour renaître immortels,
Parmi l'ombre paisible et la lumière ardente.

Toute la poésie de Paul Fillon est une musique incomparable, splendide de tons et de couleurs, de toutes les couleurs qui sont les chants de la peinture. Et le public le sentit, qui applaudit maintes fois et souligna éloquemment les derniers vers du poème.

Le Banquet

La conférence au théâtre fut suivie d'un banquet qui réunit une quarantaine de convives à l'hôtel du Lion d'Or.

M. Coldefy, notre distingué sous-préfet, le présidait, ayant à sa gauche M. Perrodeau, adjoint; à sa droite, M. Lefeuvre, président du Conseil général.

Mentionnons rapidement parmi les personnes présentes: MM. Durand, Renaudin, Florent Caillaud, Borion, Guiet, Deniniolle, docteur Cullerre, Gutzwiller, Héraud, Depla-

Digitized by Google

gne, Dubail, Astoul, Haudeville, René Vallette, Paul Devigne, Clénet, Guéniot, Sarazin, Lacouloumère, Ferdinand, Morel, Rampillon, Belaud, Marsac, Grimaud, Rouquette, Morel, Buton, de la Martinière, Blanconnier, Pitoye, Fillon, etc.

Tous les convives firent honneur à l'excellent menu qui avait été préparé par le maître d'hôtel M. Soulier. Tous s'accordèrent pour lui adresser des louanges méritées, de même qu'à souligner de leurs bravos l'exécution, par l'orchestre symphonique dirigée par M. Vuillemin, de très jolis morceaux, dont la « Marseillaise », interprétée au début et écoutée debout, respectueusement.

Quand le champagne ruissela en flots d'or dans les coupes, M. Coldefy donna la parole à M. Lefeuvre.

Toast de M. LEFEUVRE

Dans une courte allocution, le Président du Conseil général exprima ses remerciements à la Municipalité yonnaise et ses regrets de ne pas voir M. Biguet à cette table. Il pria M. Perrodeau de transmettre à M. le Maire ses vœux de prompt rétablissement, en même temps que sa vive gratitude pour l'accueil parfait qui fut réservé aux hôtes de la Ville de La Roche-sur-Yon, en ce jour de fête qui eut pour but de reconnaître le mérite de Paul Baudry. Il souhaita en terminant que serve d'exemple aux jeunes la vie de notre illustre compatriote qui mit au-dessus des soucis d'argent les sentiments les plus élevés, les plus nobles qui soient.

Toast de M. PERRODEAU

A son tour, M. Perrodeau prit la parole:

En organisant la manifestation d'aujourd'hui, dit-il, la Ville de La Roche-sur-Yon a entendu rendre au plus illustre de ses enfants,

Digitized by Google

un hommage ému et fier; elle a voulu affirmer publiquement sa reconnaissance profonde et toute son admiration pour l'homme de génie qui fut l'un des plus grands peintres du siècle dernier et dont le nom illustre de sa gloire non seulement sa Ville natale, mais bien toute la Vendée et la France entière.

Qu'il me soit permis d'adresser, au nom de nos concitoyens, mes bien vifs remerciements à M. le Préfet de la Vendée; à M. le sous-préfet, à M. le président du Conseil Général, à tous les membres de la famille Paul Baudry; aux Villes de Nantes et de Fontenay-le-Comte; à toutes les personnes qui nous ont prêté des œuvres de Paul Baudry; à MM. Devigne, Vallette, Clénet, Fillon; aux organisateurs du Salon Yonnais, MM. Borion, Guiet et Haudeville; aux représentants de la presse toujours disposés à seconder nos efforts et enfin à tous les admirateurs de Paul Baudry qui ont pris part aux fêtes du centenaire que nous célébrons aujourd'hui (Applaudissements).

Toast de M. COLDEFY

Puis M. Coldefy se leva et quelques minutes, trop courtes, il tint littéralement ses auditeurs sous le charme de sa parole. Il parla, dans une langue riche, claire et pure comme une eau de roche.

Avec une infinie délicatesse, il sut excuser M. le Préfet, retenu à Paris par une intervention chirurgicale que doit subir son dernier enfant, un délicieux bambin de trois ans, et exprimer, au nom de tous, des vœux sincères; regretter ensuite une autre absence, celle de M. Biguet, « qui est avec nous par la pensée, dit-il, et pour qui je forme des souhaits de complet rétablissement »; adresser enfin à la famille Baudry, frappée par un deuil cruel, ses sentiments de condoléances.

Puis il félicita M. Paul Devigne, conférencier de talent, qui sut trouver des mots saisissants pour nous parler de la vie du maître; M. Clénet pour ses vers sonores; M. Paul

Digitized by Google

Fillon pour ses vers harmonieux dont certains lui ont fait penser à du bon Rostand de « Chantecler ».

Avec aisance et une ironie charmante, M. Coldefy évoque ces temps d'après guerre où l'on vit éclore, grâce à une publicité complaisante, des « chefs-d'œuvre » d'une bizarrerie surprenante qui trouvaient cependant, par snobisme, des admirateurs! Aussi combien est-il reposant d'entendre, comme en ce jour rappeler la vie d'un homme et d'un artiste tel que Paul Baudry, dont l'œuvre étend son rayonnement sur le monde:

M. le sous-préfet adresse ses compliments à la ville de La Roche-sur-Yon qui a su fêter dignement son illustre enfant, gloire nationale, mais surtout gloire vendéenne et de longs applaudissements saluent ce toast délicieux.

Toast de M. René VALLETTE
Directeur de la *Revue du Bas-Poitou*

Pour clôturer dignement le banquet, il était naturel qu'un vin pétillant fut servi. C'est à M. René Vallette qu'échut la mission de le servir dans ces termes heureux:

Messieurs,

« Il est sans doute téméraire, après tant d'éloquents hommages justement applaudis, de prendre la parole pour saluer la mémoire de l'illustre compatriote dont nous célébrons aujourd'hui le glorieux souvenir.

« Et cependant, je m'en voudrais de n'y pas ajouter un personnel hommage: au nom du culte fervent que je professe depuis un demi-siècle bientôt pour toutes nos gloires vendéennes; au nom aussi de la grande et respectueuse affection qui m'unit à la famille Baudry; et, enfin, un peu également au nom de la *Revue du Bas-Poitou*, très fière d'avoir été la première de toute la presse française à commémorer le centenaire de Paul Baudry, sous la plume inspirée de l'ami

Digitized by Google

Paul Devigne, l'éminent écrivain dont vous venez d'applaudir la splendide conférence.

« Je tiens de même à très vivement remercier la municipalité de la ville de La Roche-sur-Yon, de m'avoir si aimablement convié à la magnifique fête organisée en souvenir du plus illustre de ses fils, du grand et génial peintre dont l'immense talent et le sublime caractère font le plus grand honneur à l'Art français et à notre chère Vendée ».

Après avoir chaleureusement applaudi René Vallette, dont la parole est toujours si claire, si fine et si émouvante, l'assistance fut admirer les œuvres des artistes vendéens et la rétrospective Paul Baudry, au Musée qui avait pris sa parure de fête. Et tout le monde en admirant les œuvres accumulées, félicitait intérieurement M. Borion, l'animateur de cette manifestation artistique en même temps que son discret collaborateur, M. Haudeville. On gardera à La Roche-sur-Yon et en Vendée le souvenir de ces fêtes. Et ce souvenir servira bien la mémoire du grand, du génial Paul Baudry.

T. V.

Digitized by Google

A la Gloire de Paul Baudry.

Le Vœu de Paul Baudry

I

Dans les humbles logis les rêves sont plus beaux.
Près des copeaux de hêtre, en creusant des sabots,
Le père songe; il dit à son fils: « Paul, courage!
Tu ne me vois jamais bouder à mon ouvrage.
Sois un violoniste... un très digne métier!
Dis-moi, cela vaut mieux que le mien, sabotier.
Tu sais bien que chez nous ce n'est pas l'abondance.
Tu gagneras beaucoup d'argent, les soirs de danse;
Travaille; je le veux, j'ai foi dans tes progrès;
Reste ici quelque temps auprès de nous; après,
La grande ville aux jours de gloire et d'or, j'espère;
Laisse-la s'envoler, l'espérance d'un père.
Je verrai ta fortune entrer dans la maison,
Et je serai moins triste à la morte-saison.
Joue encor cette page; il me plaît de l'entendre;
J'aime ton violon mélodieux et tendre:
Il me repose, il est un espoir, un soutien;
Il est un autre cœur vibrant auprès du tien.
Mon labeur jusqu'au soir se prolonge sans trêve,
Puisque j'ai le bonheur de faire un noble rêve,
Quand l'archet sous tes doigts frémit, et de songer
Que mon travail, pendant que j'écoute, est léger.
Pour l'avenir, les jours qui sont durs, on les brave;
Obéis-moi. »
L'enfant ne dit rien; il est grave.
Cet ordre paternel, quel redoutable écueil!
Dans l'étui noir, ouvert comme un petit cercueil,
Où sa main tristement esquisse une caresse,
Il semble ensevelir son rêve avec tendresse.

Digitized by Google

Que de fois, en jouant, il sent glisser le long
De sa joue appuyée au bord du violon,
Pendant une berceuse, une discrète larme!
Et les notes ont tant de grâce, tant de charme,
Que le père attentif à leur chant, et rêveur,
Croit que son enfant joue avec plus de ferveur.
Oh! comme à ce désir sa veillée est fidèle!
Lorsqu'un grand coup d'archet ressemble au grand coup d'aile,
Sa pensée, au-dessus du rustique atelier,
Plane comme un oiseau, loin du nid familier.
Son fils lève les yeux vers l'aube d'une gloire...
Sur le bois effleuré par une boucle noire,
Quand la perle d'un pleur tombe et brille parfois,
Chacun des sons exhale une émouvante voix
Profonde comme une âme et comme elle, infinie:
L'enfant est inspiré par une autre harmonie.
Symphonie éclatante ou sombre des pastels,
Reflets mourant au loin, pour renaître, immortels,
Parmi l'ombre paisible et la lumière ardente,
— L'aurore est l'allegro, le déclin est l'andante; —
Horizons de soleil aux ravissants décors,
Et vous, rayons baignés d'harmonieux accords,
O lueur en sourdine, et toi, nuance éteinte,
Lorsque le soir bercé par l'Angelus qui tinte,
Effeuille dans le ciel ses rosiers merveilleux,
C'est vous que Paul Baudry médite, et suit des yeux,
Au-delà des frissons de la corde sonore;
O splendeurs, un enfant, dans l'ombre, vous honore,
Elevant son regard où montent quelques pleurs,
Vers l'orchestration immense des couleurs.
« Comme je suis heureux! dit le père; je pense
Qu'il m'est doux de t'offrir la juste récompense;
Devine... Tu peindras, demain, dans la forêt. »

II

C'était pour ce petit qu'elle se décorait.
En riant, il ordonne aux oiseaux de se taire,

Digitized by Google

Afin qu'il soit pensif dans le bois solitaire.
Il chemine, les yeux en extase, surpris
Que le coin le moins clair ait tant de coloris,
Et, le cœur éperdu d'espoir, il s'émerveille
Aux rythmes des couleurs qui captivaient sa veille.
Quelle allégresse! Non, il ne peut dire adieu
Aux chefs-d'œuvre créés par le pinceau de Dieu:
Quels adorables tons épars sur sa palette,
Dans la clarté bleuâtre et l'ombre violette
Aux lointains si changeants, aux reliefs si divers!
C'est plus beau qu'au Musée! O les carmins, les verts!
Un gris luisant qui rampe, un brun foncé qui rôde,
Un insecte émaillé de pourpre et d'émeraude,
Le miroir de la source au vernis pâle et blanc,
Les mobiles reflets du feuillage tremblant,
Le jaune papillon, le rouge scarabée,
La feuille, larme d'or d'un vieux chêne, tombée,
Douce comme un mot calme et confidentiel,
Le brin d'herbe où scintille une goutte de ciel,
O couleurs! Chaque teinte est la note qui sonne:
Comme tout se colore et comme tout frissonne!
Là, parmi les rameaux, quand l'enfant est entré,
Le bois qu'il aime tant, devient un bois sacré.
Oh! ce jeudi joyeux où l'enfance s'amuse!
Il apprend les leçons austères d'une Muse;
Il montre son esquisse, un radieux devoir,
A la nymphe écartant les branches, pour mieux voir.
Il est seul; la forêt magnifique est bénie:
C'est en elle qu'il met son cœur et son génie.
Le temple de verdure, au plafond glauque et bleu,
Entend cette prière: « Etre peintre, mon vœu!
Le pinceau sur ma toile a la douceur d'une aile;
Et je crois. »
La forêt lui répond, maternelle:
« Inspire-toi, parmi mes arbres, mon petit;
Je sais qu'un grand amour dans ton cœur se blottit;
Regarde tes dessins quand ton père te blâme;
Je te séduis les yeux et je t'enchante l'âme

Digitized by Google

Par les blonds des réveils et les ors des couchants,
Par toutes mes couleurs qui sont mes autres chants;
Et quel ravissement de leur divin mélange!
Travaille avec la foi qui sauva Michel-Ange,
Le Corrège, Rubens, Raphaël, Le Titien;
Qu'il soit nommé plus tard, avec ces noms, le tien! »

III

Il revient. L'horizon est somptueux et rose;
La splendide forêt semble une apothéose.
Dans son cœur qui s'exalte, il emporte, en rêvant,
Comme un credo, ce mot d'amour, ce mot fervent:
« Travaille. » Mais la voix familière l'appelle:
« Joue encor. » — « La forêt, mon père, était plus belle
Par l'ombre transparente au fond du clair-obscur;
Et là-haut, rayonnait sur les feuilles, l'azur.
Seul, dans un coin charmeur, j'ai peint ce paysage. »
Il attend; l'espérance éclaire son visage:
« Tu vois comme une teinte avec l'autre se fond. »
Le regard du petit est sublime et profond.
Puis il dit gravement: « Je n'ai que cette envie,
Etre peintre! Veux-tu que j'illustre ma vie?
Exauce-moi. »
Le père obéit au destin:
Il sait que dans le bois les rayons du matin
Annoncent au rameau moins sombre, leur victoire:
Il voit sur le cher front qu'il vient baiser, la gloire.

Paul Fillon.

Digitized by Google

Portrait de Charles MILCENDEAU

(Cliché de la *Bretagne Touristique*)

Digitized by Google

CHRONIQUE

L'Exposition Charles Milcendeau. — Une exposition rétrospective de l'œuvre admirable du peintre vendéen Charles Milcendeau a eu lieu, du 17 au 31 janvier 1929, à la Galerie Mignon-Massart, rues Boileau et du Chapeau Rouge à Nantes.

Le succès qui avait accueilli l'an dernier, à Paris, l'Exposition Milcendeau s'est renouvelé à Nantes. Dès l'ouverture, la Galerie Mignon-Massart a reçu un très grand nombre de visiteurs, et la plupart des 53 œuvres du merveilleux artiste du Soullandeau, (peintures, pastels, gouaches et dessins), qui y avaient été expédiés furent acquises.

Poète autant que peintre, il a écrit en pages saisissantes la vie inquiète du marais, l'existence dure des bourriniers, la noblesse des vieux, l'ardeur au plaisir des jeunes et le sourire fermé des femmes. Et comme on l'a justement écrit, il a fait mieux que nous donner une galerie du crû, riche de portraits et de paysages savoureux: il a fixé le caractère éternel de la race Vendéenne.

La rétrospective de l'œuvre de Paul Baudry. — Nos lecteurs savent déjà qu'au Salon des Artistes Français sera organisée une rétrospective de l'œuvre de Paul Baudry, à l'occasion du centième anniversaire de la naissance de ce maître, qui bien qu'illustre est aujourd'hui presque oublié.

Cette rétrospective semble devoir être riche en ouvrages intéressants. En effet, la fille du peintre, Mme Paul Baudry-Puech, doit y envoyer deux portraits de sa mère, ceux de Cécile Paul Baudry et de Jacques Paul Baudry, et celui de Mlle Denière. Mme Ambroise

Digitized by Google

Baudry prêtera le portrait de son mari, l'*Amour et Psyché*, et des cartons des plafonds de l'Opéra. Au musée du Luxembourg seront empruntés: *La Vérité sortant du puits*, *La Fortune et l'Enfant*, les portraits de la comédienne Madeleine Brohan, du sénateur Peyrat et du peintre Giraud, le familier du salon de la princesse Mathilde.

Mlle Valentine About prêtera les portraits d'Edmond About, de sa mère, et quatre médaillons; le professeur Richet le portrait de Mme Renouard, M. Guyot de Villeneuve une *Leda*, M. Glandaz une *Femme Fellah*, Mme Lefuel le portrait d'Eugène Guillaume, la princesse Galitzine deux portraits de femme, M. Freyssenge le portrait de Louise-Eugénie Baudry enfant, la princesse de Montebello, M. Fould, Mme Louis Singer, M. Lonoet des portraits de famille.

Le cinquième centenaire de la chevauchée de Jeanne d'Arc — A l'occasion du cinquième centenaire de l'admirable chevauchée de Jeanne d'Arc, que la France entière entend célébrer cette année, la ville de Poitiers qui eut en 1429 l'insigne honneur d'offrir l'hospitalité à l'héroïque pucelle, prépare de splendides fêtes pour les 1 r, 2 et 3 juin prochain. Au cours de ces fêtes, un délicieux poème lyrique de M. Ginot, le savant conservateur de la Bibliothèque Municipale de Poitiers, sera interprété, et une magnifique réplique de la statue de Réal del Sarte, reproduisant *Jeanne Ange de la Paix* sera édifiée dans le square du Palais de Justice, rue des Cordeliers.

Nous publierons ultérieurement le programme complet de ces fêtes, auxquelles le Bas-Poitou tiendra d'autant plus à s'intéresser que c'est un bas-poitevin, Jean Rabasteau, qui fut à Poitiers l'hôte de la future libératrice de la Patrie française. Mais dès à présent la souscription pour l'érection de sa statue est ouverte dans nos bureaux et la *Revue du Bas-Poitou* s'y inscrit en tête pour la somme de 50 francs.

Au Salon Yonnais de l'année présente nous avons plus particulièrement admiré l'exposition de notre excellent ami le bon peintre André Astoul: les deux grands portraits du *Colonel Bernard de Vesins* et du Commandant *Robert de Boisfleury*, les pastels du baron François de la Motte et de Madame Rampillon de la Largère.

— *Gabriel Charlopeau*, le bel artiste fontenaisien a obtenu de même un gros succès avec ses toiles représentant des paysages de

Digitized by Google

l'Aunis et plus encore avec une vue de Burgos, apportée d'un récent voyage en Espagne. Ajoutons que deux tableaux acquis à notre ami par l'Etat viennent d'être attribués: « l'Orage », au musée de Nantes et « Le Chemin d'Aunis », à la Légation de France à La Haye.

— *Madame Choyau* exposait trois séduisantes aquarelles de Bruges.

— Du maître graveur *Marcel Fleury*, un bel envoi qui a valu cette année au Salon Yonnais un très haut intérêt, et que sa santé meilleure lui permettra l'an prochain d'accroître encore par l'envoi de précieuses œuvres nouvelles.

— De M. de *Gouttepagnon*, trois jolies aquarelles et un petit pastel très délicat et d'une agréable couleur dorée.

— Mme *André Astoul* présente ses compositions décoratives charmantes exécutées par ses collaboratrices yonnaises et vendéennes. La véritable artiste qu'est la digne compagne du Maître vendéen mérite à tous égards l'admiration de nos concitoyens pour la variété de son imagination et la patiente confiance avec laquelle depuis trois ans elle a réussi à prouver au commerce de luxe parisien et de l'étranger l'adresse, le goût et l'intelligence des Vendéennes.

Légion d'honneur. — Nous avons été particulièrement heureux de trouver parmi les noms des nouveaux chevaliers de la Légion d'honneur, du ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, celui de notre éminent compatriote et ami, M. Arthur Guéniot, l'habile statuaire que le département de la Vendée est fier de compter parmi ses plus distingués fils.

Nos très cordiales félicitations au nouveau chevalier.

— La croix d'honneur a été de même très justement accordée à Madame Caristie Martel, la grande et généreuse artiste qui mérita si vaillamment pendant la guerre le beau nom de *Muse des Armées* en allant sur le front exalter les courages et consoler les blessés, et qui prêta le concours de son admirable talent à notre fête fontenaisienne du *Fanion d'honneur du 137e*.

A l'Académie Française. — Nous avons précédemment dit que l'Académie Française avait décerné le prix Thiers d'une valeur exceptionnelle de cinq mille francs à notre éminent collaborateur et ami, M Emile Gabory, l'érudit archiviste de la Loire-Inférieure, pour ses trois remarquables volumes sur la *Révolution et la Vendée*.

Digitized by Google

M. Doumic dans son rapport a justement rendu hommage à l'incomparable talent de M. Gabory et à son patient labeur, où il a mis tout à la fois beaucoup d'art et tout son cœur.

Nous renouvelons au très sympathique lauréat nos plus sincères félicitations.

Pour la prochaine Exposition d'Art de Nantes. — Une réunion a eu lieu en janvier, à l'hôtel de ville de Fontenay, sous la présidence de M. le maire Guillemet, à l'occasion de la venue, en notre ville, de MM. Préaubert, Giraud-Mangin et Gautier, pour la création d'un comité local, destiné à provoquer, dans notre région, des prêts de meubles et objets d'art ancien pour la section qui sera réservée à la Vendée dans l'Exposition de Nantes de mai prochain.

Etaient présents: M. Boutin, directeur du Musée Verdun: MM. Aucher, du Fontenioux, René Vallette et Lacouloumère.

Le Comité fait particulièrement appel aux personnes qui possèderaient des souvenirs de l'époque révolutionnaire et de l'insurrection vendéenne.

Nos Compatriotes Conférenciers. — A la Maison Canadienne, en la Cité Universitaire de Paris, notre éminent compatriote, M. le comte du Chaffault, a fait une remarquable conférence sur Alexandre Dumas, dont son père avait été l'intime ami.

— Notre érudit collaborateur et ami René Pichard du Page, conservateur-adjoint à la bibliothèque de Versailles, a fait le 17 mars au théâtre des Variétés de cette ville, une magnifique conférence, accompagnée de chœurs dirigés par lui sur l'illustre musicien Schubert et a obtenu un très vif et très mérité succès.

— Au château des Ducs de Bretagne à Nantes et sous les auspices du Comité des Arts appliqués, plusieurs très intéressantes conférences ont été faites sur la Vendée: le 23 février « *Les Chansons populaires vendéennes* » avec audition musicale, par le Docteur Boismoreau; — Le 9 mars: « *Les Vieilles Pierres de Vendée* » par le Docteur Baudouin, archéologue; et le 23 mars « *La Forêt de Mervent* » ses sites, ses légendes par M. Gabory, archiviste départemental.

Nos trois savants collaborateurs et amis ont été, comme il convient, très chaleureusement applaudis.

Digitized by Google

— Le 24 janvier, notre excellent ami M. le Docteur Plissonneau a fait à La Rochelle sa 3e conférence sur les Guerres de Vendée, et suivant les Vendéens sous le Directoire, le Consulat, l'Empire et la Restauration, l'orateur conta leurs exploits, décrivit leur amertume, regrettant les abandons et les indifférences. Le conférencier termina par une vibrante péroraison, où il exalta en termes émouvants les souvenirs de la Guerre de Vendée et de ses Héros.

A la Société des Conférences Fontenaisiennes. — Le cycle des conférences fontenaisiennes s'est poursuivi avec succès et a permis d'applaudir succsesivement: Mlle Marcelle Pineau dans sa causerie sur la *Vie Douloureuse de Chopin;* M. Bernard Franck, dans *Ses Aventures de Marin* pendant la guerre; M. Jean Robuchon dans *Un pittoresque voyage à travers la Bretagne;* M. Bodroux, *A Propos du Canal des Horts* — les eaux contaminées et l'hygiène publique et M. Roger Guillemet, dans une savante étude littéraire de *François Villon.*

Chez nos voisins. — Nous sommes heureux d'apprendre que le prix Moréas vient d'être décerné à M. Philippe Chabaneix, fils de l'excellent docteur Rochelais.

Ce prix, qui est attribué seulement pour la 2e fois, est aussi recherché et estimé par les poètes que le prix Goncourt par les romanciers.

C'est dire la haute distinction dont le jeune et si sympathique lauréat vient d'être l'objet.

Echos d'Archéologie Poitevine. — La Société des Antiquaires de l'Ouest vient de procéder au renouvellement du bureau et du conseil pour l'année 1929.

Ont été élus:

Président: le colonel Chevalier-Rufigny; vice-président, M. le doyen Casse; secrétaire, M. Salvini; secrétaire-adjoint, M. François Eygun; trésorier, M. Rousseau, professeur à la Faculté de Droit; questeur, M. Emile Ginot; bibliothécaire, M. Pouliot.

Nos sites pittoresques. — Sur la demande de M. Pluyette, ingénieur général du génie maritime, et la recommandation de M. René Vallette correspondant du Ministère de l'Instruction pu-

Digitized by Google

blique et des Beaux-Arts, la Direction des Beaux-Arts vient de classer parmi les sites pittoresques la portion domaniale du Bois de la Chaise, à Noirmoutier.

Echos littéraires — Le 13 janvier dernier, à 15 h. 45, la Société des Antiquaires de l'Ouest a tenu sa séance publique annuelle au grand amphithéâtre de la Faculté des Lettres, rue de la Prévôté, à Poitiers.

M. Salvini, président a exposé *La vie dans un manoir du Bas-Poitou, pendant un siècle: La Rochejacquelein* (1566-1665).

Dans l'armée de réserve. — Nous sommes heureux d'annoncer que, par décret du 4 janvier 1929, est promu au grade de lieutenant-colonel, M. de Rorthays (R. I.) Maintenu au Centre de Mobilisation d'infanterie n° 113.

Nous prions notre excellent ami le comte de Rorthays d'agréer nos meilleurs et plus sincères compliments.

Médaille militaire. — Le 11 novembre 1928, la médaille militaire a été remise solennellement par M. le sénateur Morand et en présence des diverses sociétés de Chantonnay, à M. l'abbé Joseph Macouin, le très zélé vicaire de Chantonnay, titulaire de 3 belles citations au cours de la guerre.

Nos bien sincères félicitations au vaillant abbé Macouin.

Nos Compatriotes. — M. Ernest Guyonnet, professeur de musique à La Roche, a été appelé à faire, à Paris, sous le patronage de la société d'éducation artistique et de vulgarisation musicale, une série d'intéressantes conférences. Le samedi 2 mars, à l'issue du dîner « de la Mojette », organisé par l'Association des Vendéens de Paris, notre compatriote donna une brillante audition des chansons de la petite patrie. Il obtint un grand succès avec ses œuvres en patois vendéens.

Digitized by Google

CARNET MONDAIN

FIANÇAILLES

Nous sommes heureux d'apprendre les fiançailles de la comtesse HEDWIGE D'URSEL, fille du duc d'Ursel, sénateur du royaume de Belgique, et de la duchesse, née Franqueville, avec le lieutenant de vaisseau DE MAUPEOU D'ABLEIGES, aide de camp de l'amiral commandant la division navale du Levant, fils du capitaine de vaisseau de Maupeou d'Ableiges, décédé, et de la vicomtesse, née de Rorthays de Monbail, et frère de notre excellent collaborateur et ami, le vicomte Jacques de Maupeou d'Ableiges.

—On annonce les fiançailles de Mademoiselle HÉLÈNE THÉTARD, fille du général et de madame, née Chéron de la Bruyère, avec M LUDOVIC RENÉ-BAZIN, fils de M. N. René-Bazin et de Madame, née Gain ,et petit-fils de M. René Bazin, de l'Académie française.

— Notre excellent ami le marquis D'ELBÉE, et la marquise née Arcos y Cuadra nous font part des fiançailles de leur fille JEANNE avec le Comte T. SOBANSKI, fils de l'ancien ministre de Pologne à Madrid et de la comtesse, née comtesse ZAMOYSKA.

MARIAGES

Nous apprenons le récent mariage de Mademoiselle MARIE-ROSE CLOUZOT, fille de notre ami M. Henri Clouzot, conservateur du Musée Galliera, à Paris, Officier de la Légion d'honneur, avec M. RÉMY DUVAL.

— En l'église Saint-Thomas d'Aquin a été célébré le mariage de Mademoiselle DE TARRAGON, fille du colonel comte de Tarragon et de la comtesse, née Cesbron-Lavau, avec le vicomte ARMAND DE L'ESPINAY, fils du vicomte de-L'Espinay et de la vicomtesse, née de Neuilly La Pastellière, et petit-fils de la comtesse de Neuilly La Pastellière, née La Rochefoucauld-Bayers.

Digitized by Google

—Le 26 février 1929, en l'église Notre-Dame de Passy, à Paris, a été célébré le mariage de Mademoiselle Yvonne LE FUR, fille du docteur Le Fur, ancien interne des Hôpitaux de Paris, chevalier de la Légion d'honneur, et de Madame Le Fur, née Nicolay, avec M. Pierre CHAVIGNY, ingénieur, fils du médecin général Chavigny, professeur à la Faculté de Médecine de Strasbourg, commandeur de la Légion d'honneur, et de Madame née Plassiart.

Mademoiselle Yvonne Le Fur est la petite-nièce de notre confrère et excellent ami M. Edmond Béraud, vice-président de la Presse Monarchique et Catholique des départements, dont M. le docteur Le Fur est également le conseil médical.

NAISSANCES

Le vicomte et la vicomtesse Louis de JORNA nous font part de la naissance de leur fils Gaëtan. (La Roche-sur-Yon, le 16 décembre 1928).

— Le comte et la comtesse Edmond de BÉJARRY sont heureux de faire part de la naissance de leur fils Louis-Albert. (Nantes, le 23 décembre 1928).

— M. et Madame DUBOIS-COUTANT sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille Marie-Cécile. (Saint-Brieuc, 2 janvier 1929).

— M. et Madame René PINEAU-VALENCIENNES nous ont fait aimablement part de la naissance de leur fille Rose-Marie. (Paris, 14 janvier 1929).

— Julien et Philippe ROUSSEAU ont le plaisir de nous annoncer la naissance de leur petite sœur Monique. (Chantemerle, de Beauvoir-sur-Mer, le 7 février 1929).

— Madame Marcel BAGE a heureusement mis au monde à la Caillère, une fille qui a reçu au baptême le prénom de Françoise.

— M. et Madame Octave LUSSAUD sont heureux de faire part de la naissance de leur fils Pierre. (Fontenay-le-Comte, 14 février 1929).

— M. et Madame Georges DAMOUR, sont également heureux d'annoncer la naissance de leur fils Michel (La Richerie, 13 mars 1929).

Nos félicitations et vœux les meilleurs

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

M. René Vallette, directeur de la *Revue du Bas-Poitou* a le douloureux regret de faire part de la mort de sa belle-sœur, Madame Ludovic VALLETTE, née Aubugeois de la Ville du Bost, décédée le 10 février, au Logis de Beauregard, à l'âge de 83 ans, et dont les obsèques ont été célébrées le 13 dans l'église de Mouilleron-en-Pareds (Vendée).

Madame Marie-Charlotte-Louise-Laurence de HILLERIN de BOISSANDEAU, comtesse de FROIDEFOND de FARGES, décédée à la Bergelière, de la Flocellière, le 12 octobre 1928, à l'âge de 57 ans.

— M. Geoffroy-Jean-Rogatien, marquis de LAMBILLY, ancien chef d'escadron de cavalerie, chevalier de la Légion d'honneur, décédé à Nantes le 1er novembre 1928, dans sa 70e année, et dont la sépulture, après une cérémonie religieuse en l'église de Fougeré, a eu lieu au cimetière de cette commune, en même temps que celle du lieutenant-colonel marquis de LAMBILLY, chef d'Etat-major du 16e corps d'armée, officier de la Légion d'honneur, tombé glorieusement à la bataille du Mans, le 11 janvier 1871, à l'âge de 38 ans.

— M. Marcel GIBAUD, notaire-honoraire, président de la société de Secours Mutuels, décédé à la Darotterie de Pouzauges, dans sa 77e année, le 5 janvier 1929, et dont les obsèques ont été célébrées le 8 dans l'église de Pouzauges.

Digitized by Google

Au cimetière, deux discours ont été prononcés, le premierpar M. Morand, notaire, au nom de la Chambre des notaires, et le second par M. Chapeau Albert, trésorier de la Société de Secours mutuels.

M. Gibaud, né à Pouzauges le 24 octobre 1852, avait toujours vécu dans cette petite cité qu'il affectionnait tout particulièrement et où il avait su, tant comme notaire que comme président de la Société de Secours Mutuels, s'attirer toutes les sympathies.

— Madame Henri de MAYNARD de la CLAYE, décédée en son château de Frosses, le 10 janvier 1929 et dont les obsèques ont été célébrées en l'église de Corpe (Vendée).

— M. Jean-Antoine-Pierre ROY, ingénieur à l'Ecole Centrale de Paris, capitaine de réserve, chevalier de la Légion d'honneur, décédé à Paris, le 11 janvier 1929 à l'âge de 56 ans, et dont la cérémonie funèbre a eu lieu à la Cacaudière, de Thouarsais-Bouildroux.

— Madame Alcide RADO DU MATZ, née Marie de Fontaines, décédée à Fontenay, le 19 janvier 1929, dans sa 72e année.

— Madame Marie BÉGUIN, veuve de M. Alphonse-Paul, mère et belle-mère de Madame Arthur Guéry et de M. le docteur Arthur Guéry, décédée à Fontenay-le-Comte, le 20 janvier 1929 et dont la religieuse inhumation a eu lieu à la Mothe-Saint-Héraye.

— M. Charles BAILLY-MAITRE, décédé à Port-Lesnay, le 20 janvier 1929, dans sa 86e année.

— La comtesse Maurice de la CHARIE, née Richard de Villiers, est pieusement décédée au château de la Cour, à Chatelain (Mayenne), le 22 janvier. Ses obsèques ont eu lieu à Chatelain, le 25 janvier, à dix heures et demie.

— Le général de division vicomte G. de CORNULIER-LUCINIÈRE, grand officier de la Légion d'honneur, croix de guerre, ancien attaché militaire aux Ambassades de France à Madrid et à Lisbonne, ancien commandant des 4e e 5e divisions de cavalerie, président du Cercle Louis XVI, décédé à Nantes, le 14 février 1929.

Digitized by Google

— M. Basile REIGNER, gendre de M. Pajot, le très sympathique libraire fontenaisien, décédé à Fontenay, le 26 février 1929, à l'âge de 24 ans.

— Mademoiselle Antoinette de BEAUMONT, insigne bienfaitrice des œuvres catholiques, décédée en sa propriété de Bourgenay, près Talmont, à l'âge de 73 ans.

— Madame la baronne de SCHIERVEL, présidente de l'œuvre des églises pauvres du doyenné de Saint-Front, membre du Tiers-Ordre, décédée à Bruxelles, dans sa 74e année. Cette mort a mis en deuil la famille de Schiervel, de Villeneuve et de Carcouet auxquelles nous adressons particulièrement nos sincères condoléances.

— Nous avons appris avec une grande tristesse la mort de M. Albert TORNÉZY, avocat à la Cour de Poitiers, ancien bâtonnier, et qui avant les Décrets appartenait à la Magistrature.

Doué d'une belle intelligence, il consacra ses loisirs aux arts et aux Belles-lettres. Président pendant 20 ans de la Société d'archéologie de l'Ouest, il fonda à Poitiers, avec le Père de la Croix, le musée des Augustins.

Propriétaire en Vendée, il fut, pendant 30 ans, président du Syndicat de la Dives, et on peut dire que partout il a laissé le souvenir d'un homme loyal et bon, d'une droiture absolue et d'une grande culture.

Nous tenons d'autant plus à saluer sa mémoire et à présenter à sa famille nos sincères condoléances qu'il accorda à cette Revue sa précieuse collaboration.

— Nous apprenons aussi avec un vif regret la mort de notre excellent confrère et ami Henri de CARDONNE, décédé à Blois, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Henri de Cardonne était depuis de longues années directeur de *l'Avenir* du Loir-et-Cher, où il défendait avec une ardeur restée juvénile et un talent brillant les grandes causes nationales.

Il était vice-président de la presse monarchique et catholique des départements et membre de l'Association des publicistes chrétiens.

Digitized by Google

— Le Comte Roger de VASSELOT de RÉGNÉ, décoré de la Médaille militaire, décédé au château de Régné dans les Deux-Sèvres, le 25 février 1929, à l'âge de 37 ans, des suites de ses blessures de guerre.

— Madame Gustave CHAUVET, femme de notre vénéré et savant confrère de la Société des Antiquaires de l'Ouest, décédée à Poitiers, en février 1929.

— M. Marie-Gilbert de LASSAT, décédé à Poitiers le 11 mars 1929 dans sa 73e année.

— M. Hubert de BÉJARRY, fils du vicomte Gabriel de Béjarry et de la vicomtesse née de Lauzon, décédé le 14 mars 1929, à l'âge de 15 ans, au Collège Saint-Hilaire de Niort.

— Madame de LA BORDE, née Desmé de Lisle, décédée en son hôtel à Angers, à l'âge de 78 ans, le 17 mars 1929.

— M. Pierre du BOISGUEHÉNNEUC, maire de Nesmy et Madame Pierre du BOISGUEHÉNNEUC, son épouse, née de Ponsay, décédés au château de la Domangère, le 20 mars 1929.

— M. René de FONTAINES, maire de Saint-Vincent-Sterlanges, décédé en sa demeure à Saint-Vincent, le 22 mars 1929, dans sa 72e année.

— Le Comte Louis de LA BOUTETIÈRE, décédé le 27 mars, à Angers, dans sa 62e année.

A toutes les familles que ces morts mettent en deuil, nous adressons nos plus vives et bien sincères condoléances.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

— Monsieur le duc de la Force, l'éminent membre de l'Académie française, vient de faire paraître dans la Collection « Leurs Amours » la *Vie amoureuse de la Grande Mademoiselle* (2 vol. in-16 prix 16 francs).

Attendu avec impatience par tous ceux qui, connaissant déjà, dans ses grandes lignes l'existence de Mademoiselle de Montpensier savent combien le duc de La Force était qualifié pour nous parler d'elle et de ses amours avec son illustre ancêtre Lauzun, le très bel ouvrage du nouvel académicien ne décevra point ses lecteurs.

— Notre très distingué compatriote, M. le Capitaine Bouron, qui n'est pas seulement un très vaillant officier, mais également un écrivain érudit de grand mérite, vient de mettre en souscription chez Berger-Levrault, éditeur à Paris, un volume de haut intérêt: *Les Druzes, Histoire du Liban et de la Montagne Haouranaise,* préfacé par le général Weygand, et accompagné de nombreuses gravures et cartes hors texte. (Prix broché: 40 fr.).

— Notre excellent collaborateur Jean Mauclère publie en feuilleton dans le *Mémorial des Deux-Sèvres*, de Niort, un très intéressant roman qui a pour titre « Fées Blondes ».

— Notre très distingué compatriote M. Louis Tisseau, Attaché Commercial à la Légation de France à Copenhague a consacré dans la *Dépêche de Tours*, du 14 décembre 1928, un remarquable article à Amundsen, l'héroïque compagnon du Commandant Guilbaud, et dont la Norvège a célébré la mémoire par un jour de deuil national.

Digitized by Google

— A lire dans la *Revue Bleue*, numéros des 15 septembre et 6 octobre 1928, deux très remarquables articles de notre éminent collaborateur et ami M. Joseph Aulneau, sous ce titre: *Gloires et désastres du Second Empire.*

— A la *Société historique des Deux-Sèvres*, dans sa séance du 8 Novembre 1928, M. Alphonse Farault a signalé l'ouvrage de Mademoiselle Madeleine Dillay, archiviste paléographe, intitulée: « *Catalogue des Chartes de franchises de la France: I. Les Chartes de franchises du Poitou* », offert par l'auteur à la bibliothèque municipale de Niort.

Les cinq villes du Poitou citées comme étant pourvues de Chartes de commune sont: Châtellerault, Fontenay-le-Comte, Niort, Poitiers, et Saint-Maixent. Les localités pourvues de chartes de coutume sont au nombre de 6: Bois-de-Céné, Bouin, Bressuire, Charroux, La Châtaigneraie, la Saisine.

Ouvrages offerts à la Revue. — *L'Aventure des Quatre Sergents de La Rochelle* (1822), par Léonce Grasilier. — Très curieux volume accompagné de nombreuses illustrations (Editions Rupella, Charles Millon, La Rochelle, 12 fr.).

— *La Légende des Francs Tireurs de Dinant.* — Réponse au Mémoire du Professeur Meurer de l'Université de Wurzbourg, par Dom Norbert Nieuwland, de l'abbaye de Maredsou et Maurice Tschoffen, procureur du Roi à Dinant (Gembloux, imprimeur, Duculot, éditeur).

— *Les Vieilles Provinces de France. — Histoire d'Aunis et de Saintonge*, par le savant archiviste de la Charente-Inférieure F. de Vaux de Foletier (Paris, Boivin, éditeur, 1929. Prix 18 fr.).

Ce très précieux volume est accompagné de nombreuses illustrations.

— Viennent de paraître à l'Imprimerie Fontenaisienne et chez M. Pajot, Libraire à Fontenay-le-Comte, le tome VII des *Chroniques du Bas-Poitou* (1927-28) de R. de Thiverçay, avec Préface d'Alphonse de Chateaubriant (Prix 8 fr. Franco 8 fr. 50).

R. DE THIVERÇAY.

Le Directeur-Gérant : RENÉ VALLETTE.

Imprimerie HENRI LUSSAUD, *P. et O. LUSSAUD Frères*, Fontenay-le-Comte

Digitized by Google

Ve CENTENAIRE DE JEANNE D'ARC
1429-1929

JEANNE D'ARC A POITIERS
(MARS-AVRIL 1429)

PRÉFACE

A l'occasion du cinquième centenaire de l'admirable chevauchée de Jeanne d'Arc, que la France entière aura bientôt célébrée, la ville de Poitiers qui eut l'insigne honneur d'offrir en 1429 l'hospitalité à la merveilleuse héroïne, se prépare elle-même à solennellement évoquer ce glorieux souvenir — la plus belle page de son histoire — en de splendides fêtes qui auront lieu les 1er et 2 juin prochain.

Ces fêtes, auxquelles tout le Poitou tiendra à s'associer, seront couronnées par l'érection d'une statue de « Jeanne d'Arc, ange de la Paix », dans le square du Palais de justice, au pied de la tour de Maubergeon qui fut le siège de l'antique juridiction des comtes de Poitou. Cadre étroit, mais tout imprégné d'histoire, de très grande histoire, et qui semblait appeler depuis longtemps la statue de la sainte héroïne.

Cette statue est l'œuvre de Réal del Sarte, le jeune et brillant artiste qui, comme l'a excellemment dit M. Camille Jullian, convenait le mieux pour glorifier Jeanne d'Arc, « fleur de la France, miracle de jeunesse et ange de la Paix », sur le seuil de ce Poitou déjà si riche de souvenirs et de monuments, et « où l'âme des hommes s'est unie aux forces de la terre pour créer la Patrie. »

Pour cette glorification, l'art s'est ainsi merveilleusement associé au patriotisme, et, faisant trêve à leurs luttes et à leurs divisions, les

Digitized by Google

part's se sont donné la main pour que l'hommage rendu fut unanime. Ce qui prouve, comme on l'a justement proclamé, que dans notre vieille France le sentiment national s'est conservé inaltérable sous l'étendard de la divine et virginale Libératrice.

A cette occasion, notre éminent ami M. Emile Ginot, qui est en même temps qu'un ardent patriote l'un des plus savants écrivains du Poitou, a justement pensé que de même qu'il y a des pierres qui clament, des pierres qui prient, des pierres qui pleurent, il y a aussi des documents qui chantent, et il s'en est heureusement inspiré pour écrire, avec autant d'érudition et de charme que d'enthousiasme ému, un délicieux poème dont M. Jean Nouguès avec son beau talent accoutumé à composé la musique.

Ce poème est accompagné d'une remarquable notice historique, où M. Ginot rappelle avec raison la part, peut-être trop souvent méconnue, de Poitiers, dans l'incomparable mystère de Jeanne d'Arc. Si Reims, en effet, a sacré le Roi, c'est Poitiers, ne l'oublions pas, qui a sacré Jeanne d'Arc.

Et se souvenant que ce fut un fontenaisien, l'avocat général Jehan Rabasteau, qui fut l'hôte poitevin de la Pucelle, l'auteur de ces pages exquises a fait le très grand honneur d'en accorder la primeur à la *Revue du Bas-Poitou*, au nom de laquelle il m'appartient de lui exprimer ici, avec une très vive admiration ma plus profonde gratitude

René VALLETTE.

Fontenay-Le Comte le 12 Mai 1929,
en la fête de Sainte-Jeanne d'Arc.

Digitized by Google

Statue de Jeanne d'Arc à Poitiers
par le sculpteur REAL DEL SARTE

Digitized by Google

Jeanne d'Arc à Poitiers

Poème Lyrique

Musique de Jean NOUGUÈS

Devant le logis de la Rose, — où Jeanne d'Arc séjourna trois semaines et fut interrogée par les théologiens et par les Juristes du Parlement, — en face de la ruelle de l'église Saint-Etienne, des groupes stationnent, des personnages de tous rangs vont et viennent attendant Jeanne qui va bientôt sortir « armée à blanc ».

UNE FEMME DU PEUPLE:

Depuis bientôt trois semaines
Chaque jour nous revenons, (1)
Jeanne a consolé nos peines,
Elle est douce et nous l'aimons:
Elle a consolé nos peines.

PASSE LE MOINE HILAIRET, *carme, qui, en fin décembre 1428 avait porté à Orléans les subsides de la ville.* LA FEMME S'ADRESSANT A LUI:

Sire moine, d'où venez-vous?
Ce que vites dites-le-nous.

LE MOINE:

Je viens d'Orléans (2)
Porter nos subsides
Aux soldats avides

Digitized by Google

Et de faim mourants;
Je viens d'Orléans
Que l'Anglais assiège
Et trompant son piège
Je reviens céans.

UNE AUTRE FEMME:

Sire moine, que vites-vous
Ce que vites dites-le nous.

LE MOINE HILAIRET:

Des soldats en armes,
Des femmes en larmes,
Du sang et des pleurs!
Une ville grande
Qui secours demande:
Courrez, mes Seigneurs!

JEHAN BARBE, *échevin de Poitiers:*

Depuis vingt jours au logis de la Rose, (3)
(La rose est la reine des fleurs)
Nous revenons, ô douce chose!
Vers la Vierge de Vaucouleurs.
Son cœur qui de rien ne doute,
Son cœur que rien ne déroute
Relève nos cœurs défaillants;
Douce et bonne elle nous écoute
Et son œil clair fixe la route
La grand' route des cœurs vaillants.
Elle nous dit de belles choses
De ses frères du Paradis
Et nos jours en sont moins moroses,
En vérité, je vous le dis.

LA DAME RABATEAU *à qui le roi avait confié Jeanne au logis de la Rose:* (4)

Des plus savants clercs de l'église,

Digitized by Google

L'interrogeant à tout moment,
De nos Seigneurs du Parlement
Nul en défaut ne l'a surprise
Et nul qui ne sente l'emprise
Du pur regard de cette enfant.

Souventes fois, à Nostre-Dame,
La vieille église, elle se rend,
Elle se rend verser son âme
Ainsi qu'un parfum qu'on répand.

Et la Vierge Miraculeuse,
Qui garde dans ses mains les Clefs de la cité (5)
Se penche pour sourire à la petite preuse,
Je vous le dis en vérité.

PASSE UN PÈLERIN; UNE FEMME DU PEUPLE S'ADRESSANT A LUI:

Avec la coquille pieuse
D'où venez-vous bon pélerin?

LE PÉLERIN:

De Saint Jacques de Compostelle (6)

LA FEMME:

Qu'avez-vous vu par le chemin?
Qu'avez-vous vu? Quelle nouvelle?
Qu'avez-vous vu par le chemin?

LE PÉLERIN:

Partout la ruine,
Des gens affolés
Et pleurant famine,
Des champs désolés,
Des maisons en flammes,
Des enfants, des femmes,
Pauvres corps sans âmes,

Digitized by Google

Errant, sans raison,
Partout le ravage
Partout le carnage
Du moindre village
Au plus fier donjon! (7)

JEANNE LARCHER, *sœur du maire, épouse d'Herbert Taunay, échevin:*

De moins lamentable,
O bon pèlerin,
De plus délectable
Ne sais-tu donc rien?

LE PÉLERIN:

Histoires anciennes,
Légendes lointaines
Courrent le chemin: (8)
Un vieux paladin
Tranchait la montagne
D'un revers de main;
Mais de Charlemagne
Le temps est bien loin!

Pourtant, est-ce un rêve?
On dit que le glaive
De Charles Martel
Sous un pauvre autel,
Attend qu'une femme (9)
Réveille sa lame
Sur l'ordre du ciel.

HEBERT TAUNAY, *échevin:*

Pouvons-nous vous croire
Dans nos jours sans gloire,
Dans nos lourds chagrins,
Célestes promesses
Des vieilles prouesses
De nos paladins? (10)

Digitized by Google

LA DAME RABATEAU:

Si dans la chapelle
Un ange t'appelle,
Viens, sainte Pucelle,
Ange de la Paix!
Viens rendre à la France
Espoir et vaillance
Joie et délivrance
Et bouter l'Anglais!

JEHAN RABATEAU, *avocat général criminel au Parlement, mari de la précédente:* (11)

Ame de la France
Cœur plein de clémence
A toute souffrance
Prompt à compatir;
Mais pour la justice
Entrant dans la lice,
Prêt au sacrifice
Et prêt au martyr!

LA DAME RABATEAU:

Déployant son aile
L'archange t'appelle
Sainte bergerelle
Viens bouter l'Anglais!
Viens! pour la Justice,
Entre dans la lice,
O libératrice!
Ange de la Paix!

JEHAN ERAULT (*à qui la Pucelle dicta à Poitiers sa lettre au roi d'Angleterre*):

Ne vous faites mie occire,
Ecrit-elle aux ennemis, (12)
Mais rendez à notre Sire
Tout ce que lui avez pris!
Etrange guerrière

Digitized by Google

Toujours en prière
Et du sanctuaire
Baisant le parvis;
Humble cœur de femme
Dans une grande âme
Soldat plein de flamme
Et d'ardeur épris!

MOUVEMENT DANS LA FOULE: *Acclamations, hourras*
Jeanne apparaît et sort du logis de la Rose

GEOFFROY JAMBIN, *maçon:*

Comme un évêque son église,
Faiseur de murs, pauvre maçon,
La tour puissante que j'ai mise
A nos remparts, à ma façon
Je la dédie à la Pucelle,
Comme on ferait d'une chapelle,
Geoffroy Jambin, pauvre maçon! (13)

HENNEQUIN, *l'imagier:*

Et moi, pauvre faiseur d'images (14)
Plus dévôt que nul de tes pages,
Je veux graver tes traits d'enfant
Et sous ta chevelure blonde
Tes yeux, si doux au pauvre monde,
Que ton départ nous voit pleurant!

UN ENFANT:

Et moi je t'offre, ô douce Jeanne,
Les beaux airs de mon fifre clair! (15)

UN ARCHER:

Et moi! le pauvre oiseau qui plane
Et qu'abattra mon arc de fer! (16)

JEHAN ROUZIER, *propriétaire du logis de la Rose:*

Et moi la petite enseigne (17)

Digitized by Google

Où fleurit la fleur qui saigne
Et couronne les martyrs
Fleur mystique de la souffrance,
Très douce sœur des lys de France,
Fleur de l'amour et des soupirs!

JEHAN LARCHER, *maire:*

Maire d'une cité qui ja ne fut rebelle,
Moi je te consacre, ô Pucelle
Les trois arcs d'or de mon blason! (18)

FRÈRE SEGUIN (*l'un des examinateurs de Jeanne):*

Pour que Dieu te fasse raison,
Moi je dirai mon oraison! (19)

PIERRE FROTIER, SEIGNEUR DE MELZEAR:

Et moi, de ma rude flamberge,
Qui jamais ne connût l'effroi,
Je couvrirai ta tête, ô vierge,
Moi le grand écuyer du roi! (20)

JEHAN LARCHER, *maire:*

Vous qui dormez, dans les cloîtres voisins
Des Cordeliers, des Jacobins,
Beaux chevaliers morts pour la France
Près du roi Jean et de son fils
A Maupertuis, (21)
Voici venir la délivrance
Elle descend du Paradis!
Sous les traits de notre Pucelle
La France renaîtra plus belle
L'espoir rallume ses flambeaux!
Adieu les pleurs et la souffrance:
C'est la Force et c'est l'Espérance
Qui se dressent sur vos tombeaux!
Sur les lèvres de la Pucelle

Digitized by Google

Sourit notre France éternelle
Et sur nos vieux clochers
De Poitiers
Comme au temps de Clovis un feu divin s'allume;
Du triomphe c'est le signal.
Et le Martel, sur notre enclume,
Retrempe le glaive royal!

CHRISTOPHE DU PEYRAT:

Moi je vois la douce bergère
Monter sur son noir palefroi,
Aussi pure que sa bannière
Pour guider les soldats du roi. (21)
C'est la gloire
De notre histoire
Et pour les siècles à venir
J'en garderai le souvenir.

LA FOULE EN CHŒUR:

Gardons en bien le souvenir.

CHRISTOPHE DU PEYRAT:

Je la vois la douce Lorraine
Poser le pied sur le montoir,
Armée à blanc, qu'on s'en souvienne,
Dans les Annales d'Aquitaine (22)
Pour monter sur son cheval noir.

LA CHOEUR:

Ce n'est plus la bergère
Qui gardait ses brebis
C'est le grand chef de guerre
Venu du Paradis.
Dans tous nos cœurs passe son âme,
Dans tous nos yeux brille sa flamme:
Jeanne! C'est toi qui nous conduis!

Digitized by Google

LE MOINE HILAIRET: (*regardant vers Jeanne dont le cortège passe*):

Par toi notre ciel s'illumine,
Par toi l'espérance divine
Relève le front qui s'incline:
L'Espérance fait les vainqueurs.
Sois l'armure que rien n'entaille,
Sois le drapeau, sois la médaille
Qui protège dans la bataille,
Les bras sont prêts: tiens haut les cœurs!

CHŒUR DOMINÉ PAR LES VOIX DE JEAN LARCHER ET DE FROTIER:

Vous qui dormez, dans les cloîtres voisins
Des Cordeliers, des Jacobins,
Beaux chevaliers morts pour la France
Près du roi Jean et de son fils
à Maupertuis,
Voici venir la délivrance
Elle nous vient du Paradis.
Sur votre nuit le jour se lève
Voici que votre œuvre s'achève,
La victoire n'est plus un rêve
Debout France, debout les morts!
Un souffle a traversé l'espace,
C'est la Force de Dieu qui passe,
C'est la Pucelle, c'est la Grâce,
L'Espérance qui fait les forts!
Sur les lèvres de la Pucelle
Sourit notre France éternelle,
Toujours vivante, toujours belle!
Et sur nos vieux clochers
De Poitiers,
Comme au temps de Clovis un feu divin s'allu-
[me (23)
Du triomphe c'est le signal
Et le Martel sur son enclume
Retrempe le glaive royal.

Digitized by Google

Notes et Pièces Justificatives

(1) Chronique de la Pucelle ou Chronique de Cousinot... publiée par Vallet de Viriville. Paris, Delahays, 1859, In. 12, p. 277. — Procès de la condamnation de Jeanne d'Arc, trad. et notes par Pierre Champion, Paris, 1921, p. 66.

(2) Archiv. mun. de Poitiers J. 783 et 784. Quittances de 20 livres au Carme Hilairet pour son voyage et 900 livres de Pasquier Bouchier, bourgeois d'Orléans, pour le subside, 8 déc. 1428 et 1er février 1429 (n. s.).

(3) Chronique de la Pucelle, p. 276.

(4) Chronique du Greffier de la Rochelle p. et Chronique de Cousinot, p. 276. — V. L'hôte de Jeanne d'Arc à Poitiers, maître Jehan Rabateau, par H. Daniel-Lacombe. Paris et Niort, 1895, in-8 (Extr. de la Revue du Bas-Poitou).

(5) Annales d'Aquitaine par Jehan Bouchet. Poitiers, A. Mounier, 1644, p. 159. — Comptes de la Ville au xve pour la procession dite de Notre-Dame-des-Clefs: Rédet. = dans Mém. Antiq. Ouest, 1839, p. 400; — Biblioth. mun. ms. 391 (xve siècle), fol. 22: le Miracle de Notre-Dame, 15 avril 1200, récit daté du 4 avril 1463. — Petri Jacobi Victriacensis campanis de triomphatis adiutrice Chistifera Maria apud Pictones, liber unus. In-4, dédié à Pierre de Sacierges, Evêque de Luçon, mort en 1514.

(6) E. Ginot: Les chemins de Saint-Jacques en Poitou (dans Mém. Antiq. Ouest 1911, p. XIX-XI. L'aumônerie de Notre-Dame était proche du Logis de la Rose, les hôtelleries du Grand et du Petit Saint-Jacques peu éloignées. — (Id. p. XXXVI). — E. Ginot: Vieilles hist. d'Hôtelleries à Poitiers (dans Bull. Antiq. Ouest, 1906, et tiré à part, p. 17).

(7) Archiv. mun. rég. délib. du corps de ville, 1428, f° 90 et 91.

(8) J. Bédier: Les Légendes épiques, tome III: relation entre les poèmes épiques et les pèlerinages, p. 98 à 101.

(9) Biblioth. nat. ms. 7335 fond français; Bourassé: Les Miracles de Sainte Catherine, p. I. — J. Bouchet: Annales d'Aquitaine, Poitiers 1644, p. 245. — Dict. hist. géogr. et critiq. par Bruzen de la Martinière, Paris, 1768.

(10) V. note 8.

(11) V. note 4.

Digitized by Google

(12) Petit de Julleville: La vénérable Jeanne d'Arc, Paris, 1900, p 38 et 57 commentaire de la lettre de Jeanne aux Anglais dictée à Poitiers, le mardi de la grande semaine.

Sur les oraisons de Jeanne dans la Chapelle. Voir la déposition de Jean Barbin au *Procès de réhabilitation*. Il semble que cette chapelle fut dans la maison même de Rabateau, mais celle-ci attenait par derrière au vaste enclos des Jacobins, dans lequel se trouvaient plusieurs chapelles.

(13) Archiv. municip. de Poitiers, marché passé avec le dit Jambin, J. 1266 et 1267, réparations à la Tour de la Pucelle en 1461. L'élargissement du boulevard et la voie de chemin de fer Paris-Bordeaux ont fait disparaître la tour de la Pucelle encore appelée de ce nom au milieu du XIXe siècle.

(14) Hennequier l'imagier habitait près de la Rose et du Porc Epic: il émarge au budget municipal à la date du 21 juillet 1428 (Arch. mun. J. 753)

(15) Les *flutiaux* de Poitiers étaient célèbres au Moyen âge.

(16) Deux buttes à tirer de l'arbalète avaient été construites, l'une à Saint-Cybart, l'autre aux Cordeliers, en 1406; une troisième dans le verger de Maynart en 1420. (Archiv. Mun. J. 400 à J. 909). — En 1428 on refit celles proches de Saint-Germain (id. J. 754).

(17) Enseigne parlante de Jean Rouzier, dont la veuve, Simone, possédait encore le logis de la Rose en 1454. V. Ledain: La Maison de Jeanne d'Arc à Poitiers (Dans Bull. Antiq. Ouest 1892, p. 39).

(18) Biblioth. mun. ms. 574, f° 8 et ms. 300 p. 3. Les L'Archier furent maires en 1390, 1391, 1417-19, 1426-28. Ils blasonnaient: d'azur à 3 arcs d'or bandés d'argent. Jean Larcher ne quitta la mairie que le 25 juin 1429, l'année finissant alors à Pâques. D. Fonteneau t. LXXXII p. 104.

(19) Frère Seguin, bien aigre homme, suivant la Chronique, fut néanmoins un des plus ardents défenseurs de la mémoire de Jeanne au procès de réhabilitation.

(20) Sur Pierre Frottier, V.-B. Ledain: Les Maires de Poitiers (dans Mém. Antiq. Ouest, 1897 p. 347) et Guérin dans Arch. hist. du Poitou t. XXVI, p. 364, n. A la prise de Paris par les Bourguignons, en 1418, il avait emporté le dauphin sur son dos.

(21) Biblioth. mun. Ms. D. Fonteneau, t. LXXXII, f° 138: Armoiries des chevaliers péris à la bataille de Poitiers, qui étaient aux Jacobins;

Digitized by Google

— ibid. Manusc. 291: Insignia defunctorum in prelio Pictavii 1356, 88 blasons; Biblioth. Nat. fonda latin ms. 1714 fol. 175 et suiv.; listes publiées aussi par Bouchet: Annales d'Aquitaine 1644, p. 202 et 203 pour les Frères Mineurs, 204 et suiv. pour les Frères Prêcheurs: et par Thibaudeau: Hist. du Poitou t. II, pièce justificative XXIV, p. 415 à 434.

(22) J. Bouchet: Annales d'Aquitaine, P. 246. Christophe du Peyrat, voisin du logis de la Rose, le raconta, en 1495, à l'auteur des Annales qui possédait alors ledit logis. — « L'armure, dans son ensemble fut appelée harnais blanc lorsqu'elle était de fer ou d'acier poli. C'était la façon préférée pour la guerre. » (Quicherat: Hist. du Costume en France, Paris, 1877, p. 268.

(23) Grégoire de Tours: Hist. des Francs, édit. Guadet (Soc. Hist. de Fr.), Paris 1836, tome I. liv. II, p. 242. En souvenir de ce miracle pendant tout le moyen-âge, le 25 juin, le maire et les échevins allaient en grande pompe, accompagnés d'hommes d'armes et de trompettes, au pardon de Saint-Hilaire et au reguet où l'on allumait le fanal au haut du clocher. Les dépenses de ces cérémonies figurent dans les comptes de la ville. Pour l'an 1440. V. Mém. Antiq. Ouest, 1839 p. 398 et suiv.

Digitized by Google

Une Médaille Poitevine de Jeanne d'Arc

Le Comité Poitevin du monument de Jeanne d'Arc fait frapper une médaille commémorative du séjour de l'héroïne à Poitiers au printemps de 1429.

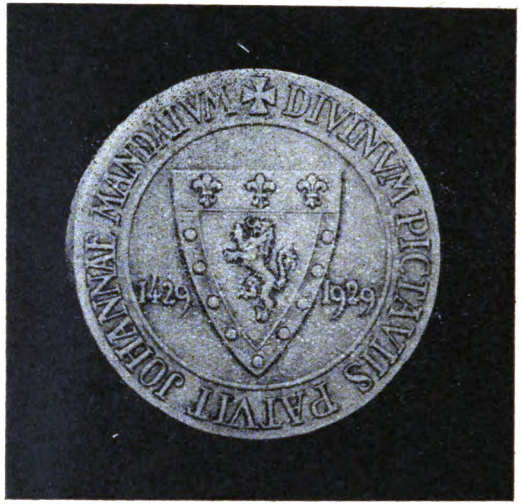

Cette médaille exécutée par le maître J. Holy, *d'après un croquis fourni par le Comité, représente la Pucelle devant la commission chargée de l'examiner. La scène se passe au Palais de Poitiers, dans la salle dite de Jeanne d'Arc, dont on reconnaît les deux belles fenêtres gothiques.*

Au revers les armes de Poitiers encadrées des deux dates 1429-1929 ; en exergue une devise latine dne à un Poitevin, rappelle que c'est à Poitiers que fut reconnue et affirmée la mission divine de Jeanne.

Digitized by Google

Jeanne d'Arc à Poitiers

Le 23 février 1429, à la nuit tombante, une minuscule escorte prenait congé de Robert de Baudricourt, gouverneur de Vaucouleurs. Trois gentilshommes, accompagnés chacun d'un serviteur, la composaient: Jean de Nouillepont, ordinairement appelé Jean de Metz, Bertrand de Poulangy et Jean de Honnecourt. Tous trois se sont juré de conduire Jeanne d'Arc jusqu'à Chinon où Charles VII, le pauvre petit roi de Bourges, vient d'enregistrer une nouvelle défaite de ses troupes devant Orléans.

Jeanne leur a dit: « Si les ennemis sont sur mon chemin, Dieu y est aussi qui saura me frayer la route pour aller jusqu'au Dauphin. J'ai été créée et mise au monde pour cela », pour faire lever le siège d'Orléans et faire sacrer le Roi à Reims. Et ils ont cru à sa parole.

Onze jours après, malgré les incursions des détachements anglo-bourguignons répandus dans le Barrois, la Champagne et l'Orléanais, malgré les embûches créées par les troupes royales du sud de la Loire, mal payées et transfor-

Digitized by Google

mées en bandes de pillards, la Pucelle arrivait devant Chinon, ayant effectué, de jour et de nuit, une randonnée de cent cinquante lieues.

Ni les lettres de créance remises par le sire de Baudricourt, ni celle de Jeanne annonçant au roi sa mission, n'obtinrent de suite l'audience souhaitée. Bien plus, elles provoquèrent dans l'entourage du roi, parmi ses courtisans et ses conseillers, de violentes discussions. Les uns, avec le puissant La Trémouille et Regnault de Chartres, qui lui devait sa récente promotion à la grande chancelerie, s'indignaient qu'on pût s'arrêter aux dires d'une aventurière; d'autres, avec la reine Yolande de Sicile, belle-mère du roi, et l'évêque de Sées, Robert de Rouvres, insistaient pour que le souverain ne repoussât pas sans examen le secours qui s'offrait à lui, dans l'affreuse détresse du royaume.

Pendant que s'agitaient ces intrigues, Jeanne, « en son logis ,chez une honnête femme, la dame de la Barre, redoublait ses prières ».

Après deux jours d'attente, le 8 mars, vers le soir, un officier royal la conduisait au château, et le grand maître de l'hôtel du roi, Louis de Bourbon, comte de Vendôme et de Chartres, l'introduisait, comme il eut fait d'un ambassadeur, dans la grande salle, éclairée par les torches, où le roi, simplement vêtu, l'attendait, confondu et dissimulé dans les groupes des seigneurs de la cour.

On connaît le reste de la scène. Aucun poème épique, aucun roman de chevalerie n'en imagina de plus merveilleuse. Jeanne va droit au roi, s'agenouille devant lui malgré ses dénégations, lui expose sa mission, et, pénétrant dans les plus obscurs replis de sa conscience, lui rend, par quelques mots prononcés à voix basse et pour lui seul, la confiance en lui-même et en sa propre destinée. Le soir même, la Pucelle devenait l'hôte du roi en son château de Chinon.

Digitized by Google

Comment croire cependant qu'à une enfant de 17 ans, simple bergère, pût être confié le soin de guider des armées? Les hommes de guerre ont beau jeu; ce n'est pas la seule jalousie qui dicte leurs protestations. Quel motif plausible de leur imposer l'humiliation d'obéir à cette fille, une ribaude peut-être, à tout le moins une ignorante de tout ce qu'il lui faudrait savoir? Et les timorés, en ces jours troubles où la peur fait surgir partout des sorcières, filles de la folie, n'ont-ils pas valable raison de redouter quelque artifice du démon?

Il ne suffit pas que dans l'entourage du roi, Gérard Machet, son confesseur, l'archevêque de Tours et quelques autres théologiens se montrent impressionnés par l'apparente vertu de la Pucelle. Il importe, et de nécessité impérieuse, qu'un jury d'une compétence exceptionnelle puisse, en toute indépendance, se prononcer sur cette question: Les dires de Jeanne et le mandat divin qu'elle s'attribue doivent-ils être taxés de folie, d'hérésie ou manœuvres diaboliques ou, au contraire, accueillis par le roi comme un secours providentiel? Question capitale, puisque, de la solution favorable ou défavorable qui lui sera donnée dépendra ou le renvoi de la paysanne lorraine à ses champs et à ses « rêveries » ou sa mise à la tête de l'armée, pour bouter l'envahisseur hors de France.

Pour la constitution d'un pareil jury, pour la poursuite de sa difficile mission dans l'ambiance de sécurité et de calme nécessaires, la ville de Poitiers réunissait toutes les conditions désirables. Eloignée du théâtre de la guerre, elle n'était distante de Chinon, où le roi aimait tenir sa cour, que de 18 lieues. Dès l'an 1418, et par ordonnance du 14 septembre, le Parlement y avait été transféré et dix-huit années s'écouleront avant que cette cour souveraine, à laquelle le Parlement de Toulouse avait été réuni en 1428, reprenne ses audiences à Paris. Là donc se trouvaient rassemblés des magistrats éminents, versés dans l'un et l'autre

Digitized by Google

droit, et, parmi eux, des dignitaires ecclésiastiques comme l'évêque de Poitiers, Hugues de Combarel, son archidiacre, Guillaume Guérin, et celui de Meaux, Guillaume de Launay. Là, de même, et depuis des siècles, l'étude de la théologie était en honneur. Les chapitres de la cathédrale et de Saint-Hilaire, les abbayes de Sainte-Croix et de Montierneuf, les couvents des Cordeliers, des Jacobins et des Carmes entretenaient de riches bibliothèques ou des écoles où se recrutaient des maîtres distingués. A tous ceux là, depuis la prise de Paris par les Bourguignons, étaient venus se joindre les maîtres de l'Université de la capitale restés fidèles à la cause française. Là enfin, pour les mêmes raisons et depuis le même temps, siégeait le Conseil du roi. Plus qu'aucune autre ville de France, le choix était donc aisé d'examinateurs compétents. Le roi y possédait en outre un château-fort, reconstruit depuis un demi siècle par le duc Jean de Berry, au confluent de la Boivre et du Clain, et commandant au nord, l'entrée de la cité.

Pour tous ces motifs, Charles VII résolut de conduire lui-même Jeanne d'Arc à Poitiers et de l'y soumettre aux épreuves décisives. « Toutefois, dira la chronique contemporaine, attribuée à Cousinot de Montreuil, le roy advisa qu'il estoit expédient qu'on l'amenast à Poitiers, ou estoit la Cour de Parlement et plusieurs notables clercs de théologie tant séculier comme réguliers; et que luy mesme iroit jusques en ladicte ville. Et de fait le roi y alla, et faisoit amener et conduire la dicte Jeanne. Et quand elle fut au milieu du chemin, elle demanda où on la menoit; et il luy fut répondu que c'étoit à Poitiers. Et lors elle dist: « En nom Dieu, je sçay que j'y aurai bien affaire; mais Messire m'aidera, or allons de par Dieu » (1).

Vers le 11 mars, le cortège arrivait dans la ville. Le roi et la cour prirent logement au château. Jeanne fut confiée à une honnête et digne femme, la dame Rabateau. Le mari

Digitized by Google

de celle-ci, Jean Rabateau, originaire de Fontenay-le-Comte, en Bas-Poitou, après avoir rempli les fonctions d'avocat, puis de conseiller au Parlement, avait été promu depuis environ deux ans à la dignité d'avocat général criminel de ladite Cour (2). Une sainte femme, un magistrat de grade élevé, tels furent les hôtes auxquels le roi bailla en garde la Pucelle. Soins délicats et surveillance minutieuse étaient ainsi pleinement assurés.

Du logis occupé par le ménage Rabateau, rien d'apparent, pour le passant du moins, ne subsiste aujourd'hui, mais on en connaît l'emplacement exact (3) et une plaque de marbre y perpétue le souvenir du séjour de l'héroïne. Ainsi qu'il était fréquemment d'usage au moyen âge, le nom de son propriétaire, Jean Rouzier, avait inspiré l'enseigne de la Rose qui pendait à la façade du logis. Elle ne se différenciait en rien des armes parlantes peintes ou sculptées sur la porte des nobles demeures, comme le clavier d'or et les quatre clefs en croix de l'hôtel, tout proche, des Claveurier. — La « Maison de la Rouze », ou « ostel de la Rose » — (les textes conservent ces deux appellations) — était situé sur la « rue descendant du Palais à l'église de Poitiers », aujourd'hui rue de la Cathédrale, à main droite, en face de la « traverse de Saint-Etienne », présentement appelée rue Scevole de Sainte-Marthe, sur le territoire de la paroisse Notre-Dame la petite, dont l'église était toute proche.

A peine plus loin que celle-ci, se trouvaient le sanctuaire vénéré de Notre-Dame-la-Grande, encore subsistant, Saint-Etienne, qui n'en était séparé que de quelques mètres, et, plus au sud et à l'ouest, les vastes chapelles des Jacobins et des Cordeliers où gisaient, envahissant les cloîtres, les chevaliers tués à Maupertuis en défendant vainement, contre les archers anglais, le roi Jean le Bon. Au delà, sur le plateau que dominait la lourde masse du Palais des Comtes de Poitou, où le Parlement tenait ses assises, et sur les pentes dévalant vers le Clain, tant de tours romanes et de clochers se

Digitized by Google

dressaient vers le ciel, qu'un siècle auparavant, Guillaume de Montlauzon, canoniste célèbre devenu abbé de Montierneuf, caractérisait d'un mot notre ville en l'appelant la « ville aux cent vingt églises » (4).

Plusieurs logis particuliers possédaient même un oratoire et l'on sait que l'hôtel de la Rose avait le sien, que chaque soir, Jeanne y restait longtemps agenouillée et qu'elle s'y rendait souvent, même la nuit, y faire ses oraisons (5).

Lorsque Charles VII y conduisit la Pucelle pour l'y faire interroger, Poitiers était donc bien, par excellence, une cité d'étude, de recueillement et de prière.

A peine fut-elle arrivée au logis de la Rose, que le roi fit réunir son conseil, lequel se tint chez la dame Macé, et constituer la commission d'examinateurs. « Si fist on assembler plusieurs docteurs en théologie et autres, bacheliers, lesquels entrèrent en la salle où elle estoit; et quand elle les vit, s'alla seoir au bout du banc et leur demanda qu'ils voulaient. Lors fut dict par la bouche d'un d'eux qu'ils venoient devers elle pource qu'on disoit qu'elle avoit dict au roy que Dieu l'envoyait vers luy; et monstrèrent par belles et douces raisons qu'on ne la devoit pas croire. Ils y furent plus de deux heures; où chacun parla sa fois; et elle leur respondit; dont ils estoient grandement esbahis, comme une si simple bergère, jeune fille, pouvoit aussi prudemment respondre.... » (6). Ainsi parle la chronique contemporaine, attribuée, jusqu'à ces derniers temps, à l'un des secrétaires et conseillers du roi, Cousinot de Montreuil. Celui-ci aurait assisté lui-même à plusieurs interrogatoires et ne dissimulait pas son enthousiaste admiration pour la Pucelle. Pendant trois longues semaines et plus, de pareilles séances se multiplièrent. Entre temps, attiré par la popularité croissante de Jeanne, présidents et conseillers de Parlement, notables de divers états, dames

Digitized by Google

et demoiselles, assaillaient chaque jour sa demeure. « Et avant qu'ils y allassent, ce qu'elle leur disait leur semblait impossible à faire, disant que ce n'estait que resveries et fantaisies; mais il n'y eust celuy, quand il en retournait et l'avait ouye, qui ne dist que c'estoit créature de Dieu, et les aulcuns, en retournant, pleuraient à chaudes larmes (7). La foule se répétait avec admiration certaines réponses de Jeanne aux docteurs. Au dominicain Guillaume Aimeri qui lui faisait cette objection: « Si, comme tu le prétends, tes voix t'ont révélé que Dieu voulait par toi délivrer Orléans, qu'as-tu besoin de gens de guerre, il est assez puissant pour repousser tout seul ses ennemis ». Elle avait répondu: « Les gens d'armes batailleront et Dieu donnera la victoire (7) ». Et le docte théologien avait dû reconnaître là, la pure doctrine de Saint Paul et de l'église. A un autre, Pierre Seguin, affligé d'un fort accent limousin, qui lui demandait: « Quelle langue parlaient tes voix », elle avait répliqué: « Meilleure que la vôtre » (8). On imagine aisément le fin sourire, qui devait accompagner cette riposte. Le sculpteur de Reims l'avait déjà fixé, pour des siècles, sur les lèvres d'un ange de pierre. Un autre lui demandait des signes clairs de sa prétendue mission. « Je ne suis pas venue à Poitiers pour montrer signes, déclara-t-elle mais, qu'on me conduise vers Orléans, et je les donnerai » (9). Elle fit plus, confiante dans le mandat sacré que lui avaient conféré ses voix, et sans attendre le verdict de ses examinateurs, elle dicta à Poitiers, « le mardi de la grande semaine ou mardi saint, 22 mars 1429, la lettre qu'elle devait adresser au roi d'Angleterre et à son régent en France, avant d'engager le combat. « Jésus, Maria, Roy d'Angleterre et vous duc de Bedfort qui vous dites régent le royaulme de France... faites raison au Roy du ciel de son sang royal; rendez à la Pucelle cy envoyée de par Dieu les clefs de toutes les bonnes villes que vous avez prises et violées en France. Elle est venue icy de par Dieu le

Digitized by Google

Roy du ciel, pour réclamer le sang royal; elle est toute preste de faire la paix, si vous lui voulez faire rayson... Et vous archers, compagnons de guerre, gentils et autres qui estes devant la bonne ville d'Orléans, allez vous en, de par Dieu, en vos païs. Et se ainsi ne le faictes, attendez des nouvelles de la Pucelle qui vous ira veoir briefvement à votre grand dommage... (10) ». Lettre justement fameuse, « marquant du signe de la paix le premier acte de sa mission », mais aussi « proclamation solennelle de la sainteté de la patrie » (11) et de l'indépendance nationale. L'héroïne s'y révèle toute entière, non comme un conquérant ambitieux, mais comme l'ange de la paix, de la juste paix, de la paix par le droit, avant de brandir le glaive libérateur qui boutera dehors l'envahisseur.

Jeanne ne cessait d'affirmer sa mission et le peuple, l'entendant parler de ses frères du Paradis, n'avait qu'une voix pour l'élever au rang des saints du Ciel; cependant le jury royal, prolongeant ses interrogatoires, tardait à rendre son verdict. Ni l'importance de la décision à prendre, ni même l'hostilité non dissimulée du président, le chancelier Guillaume de Chartres, ne suffisaient à motiver une pareille lenteur. Mais si l'on se souvient que, dans l'ardeur et l'enthousiasme du départ, l'héroïne avait mis onze jours à venir à Chinon, il n'en fallait certes pas moins de vingt cinq aux enquêteurs dépêchés par le roi à Vaucouleurs pour effectuer leur voyage, accomplir leur mandat et rapporter les résultats de leurs investigations. C'est seulement après les avoir entendu, que les commissaires royaux purent enfin déclarer (on était alors vers le milieu du mois d'avril) « qu'on ne trouvait aucun mal en laditte Pucelle, mais bien humilité, virginité, dévocion, honnesteté, simplesse, que, de sa vie, plusieurs choses merveilleuses sont dictes comme vraies » et que « vue sa constance et persévérance en son propos, et ses requestes instantes d'aller à Orléans pour y montrer le signe du divin secours, le roi

Digitized by Google

ne la doit empescher d'aller à Orléans avec ses gens d'armes, mais la doit faire conduire honnestement en spérant en Dieu. La doubter ou rejetter sans apparence de mal serait répugner au Saint Esprit et se rendre indigne de l'aide de Dieu » (12).

Ainsi, loin de la débouter comme suspecte de sorcellerie ou atteinte d'hallucination, le jury de Poitiers conseillait au roi de donner la Pucelle pour guide à ses armées et de lui confier le sort de la patrie.

Quel jour exact avait commencé leur examen, combien de séances tinrent-ils, en quel lieu chacune, à quelle date précise leur sentence ouvrit elle le chemin de la victoire, quelle fut la liste complète des signataires? La triple et plus qu'étrange disparition des procès-verbaux de la Commission royale, des registres du Parlement et de l'échevinage, afférant à l'époque du séjour de Charles VII et de l'héroïne à Poitiers, ne permettra jamais, sans doute, à notre pieuse curiosité d'être pleinement satisfaite.

Les procès-verbaux de la Commission royale, Jeanne les réclamera maintes fois devant les juges de Rouen acharnés à sa perte. « Ceci est marqué dans le registre de Poitiers... »; « Si vous ne me croyez, allez donc à Poitiers... » « Dit, en outre, qu'elle voudrait bien que son interrogateur eut copie de ce livre qui est à Poitiers, pourvu que ce soit le plaisir de Dieu » (13). Ainsi les appels se répètent devant l'iniquité croissante des accusateurs. Combien vainement! Car, si, pour l'accusée, le livre de Poitiers constituait la défense suprême, n'était-il pas aussi la condamnation de ses bourreaux? Comment donc écarter le soupçon que des motifs intéressés et des influences secrètes le firent disparaître?

A son défaut, vingt-deux ans plus tard, devant les magistrats chargés de réhabiliter sa mémoire, des témoins se lèveront et parmi eux frère Seguin, pour retracer quelques scènes caractéristiques de l'examen de Poitiers et rappeler

Digitized by Google

les réponses qui les avaient le plus frappés. Comme il avait ouvert devant la Pucelle le chemin d'Orléans et de Reims, Poitiers ouvrait toute grande, après le martyre de Jeanne, la voie triomphale des justes réparations.

Par là nous sont connus les noms de plusieurs des examinateurs mais non pas de tous. Sous la présidence du chancelier Regnault de Chartres, on citera Hugues de Combarel évêque de Poitiers, Pierre de Versailles, alors abbé de Talmont en Bas-Poitou, depuis évêque de Meaux, de Pierre Turrelure, prieur des dominicains de Poitiers et de ses confrères Guillaume Aimeri et Seguin de Seguin, de Gérard Machet, confesseur du roi, depuis évêque de Chartres, de Raphanel, confesseur de la reine devenu évêque de Senlis, de l'évêque de Maguelonne, de Jean Lombart, professeur de l'Université de Paris, de Guillaume Lemaire, chanoine de Poitiers, de Jean Erault, de Jacques Madelon et de Mathieu Mesnage tous trois professeurs de théologie et de quelques conseillers du roi, licenciés in utroque jure comme Jordain Morin, député du duc d'Alençon. Comment n'y pas comprendre aussi des membres du parlement réunissant la double compétence du juriste du théologien, comme l'archidiacre de Poitiers Guillaume Guérin, et d'autres que les registres du Parlement de Poitiers nous fourniraient sans doute?

Plus regrettable encore est la perte du registre des délibérations de l'échevinage comprenant les années 1429 à 1436. Tous les faits importants de la vie municipale y étaient relatés au jour le jour: entrée des souverains et des grands personnages de la cour, délégation des échevins se portant au devant d'eux ou les escortant au départ jusqu'à deux kilomètres et plus des portes de la ville, présents divers de denrées utiles qui leur sont offerts, détail des dépenses de toutes nature nécessitées par leur séjour, ordre des cérémonies auxquelles ils devaient prendre part ou des visites

Digitized by Google

qui leur étaient faites. Que de renseignements certains dont nul autre document ne saurait compenser la perte, et auxquels s'ajoutaient, à l'occasion, des annotations personnelles où sous le rédacteur officiel, l'homme apparaît brusquement avec les émotions et les sentiments qui l'agitent, comme ce greffier de La Rochelle (14) qui ne se tint pas de consigner sur son registre, non pas ce qu'il a vu lui même, comme l'eut fait le greffier de Poitiers, mais ce qu'on dit autour de lui de la Pucelle et de ses merveilles.

Etrange hasard que celui qui s'acharne à détruire tous les documents officiels, qui, à une heure donnée, pouvaient être favorables à l'héroïne française et gêner la campagne de diffamation entreprise, pour leur propre justification, par ceux qui l'avaient iniquement condamnée!

Restent, — et ce sera assez pour que Poitiers soit placé au premier rang des villes Johanniques, — restent ceux que l'on ne pouvait aisément atteindre et les narrations privées: telle, la chronique du bourgeois de La Rochelle, les chroniques latine et française de Saint-Denis, dues surtout à la plume de Jean Chartier, celle plus importante et plus détaillée attribuée jusqu'à ces derniers temps, à Cousinot de Montreuil (15) et les récits contemporains ultérieurement recueillis, comme le fit le poitevin Jehan Bouchet, dans ses annales d'Aquitaine.

« J'ai oüy dire en ma jeunesse et dès l'an mil quatre-cent-quatre-vingt-et-quinze (Bouchet avait alors 19 ans) à feu Christophe du Peirat, lors demeurant à Poictiers, et près de ma dicte maison, qui avait près de cent ans, qu'en ma dite maison y avait eu une hostellerie, où pendait l'enseigne de la Rose, où laditte Jeanne avait logée, et qu'il la vit monter à cheval, toute armée à blanc, pour aller audit lieu d'Orléans; et me monstra une petite pierre où elle print avantage pour monter à cheval... » (16).

Poitiers fut réellement cette « petite pierre ».

Digitized by Google

Orléans dégagé, l'envahisseur repoussé, Charles VII solennellement sacré à Reims comme les rois ses prédécesseurs... grandes choses réputées « impossibles à faire » quand tout présageait l'anéantissement de la France, « Finis Galiae ».

« Ame de la Patrie, incarnée dans un corps fragile et dans des formes virginales », Jeanne les réalisa. Mais pour qu'elles devinssent possibles, il a fallu que des hommes de science, réunis à Poitiers, contresignent le divin mandat de la Pucelle.

*
* *

Le premier Juin prochain 1929, sera inauguré, près du Palais des Comtes de Poitou qu'elle connût et où elle dût être plusieurs fois appelée, un monument à Jeanne d'Arc dû au Maître Real del Sarte. Un bas-relief, encadré dans le socle de granit, représentera la paysanne lorraine devant ses examinateurs de Poitiers. De sa droite levée elle désigne le ciel. Pour inscription explicative du geste, la célèbre réponse de Jeanne: Les hommes d'armes batailleront, Dieu donnera la victoire. Sur ce socle, se dressera Jeanne armée à blanc, ainsi qu'on le voit par ses brassards apparents, mais l'épée pendant dans le fourreau, et dissimulant les menaces de son armure sous la longue huque aux « manches déchiquetées » (17), dentelées comme des ailes. Son bras droit, haut tendu, présente aux ennemis une branche d'olivier. Ange de la paix: ainsi l'a conçue l'éminent artiste. Quelques phrases de la lettre aux Anglais, inscrite sur l'un des flancs du socle, expliquera ce symbole que justifient suffisamment l'interprétation donnée à la lettre dictée à Poitiers, par des historiens comme MM. Wallon, Hanotaux, Petit de Julleville et Georges Goyau.

Digitized by Google

A la liste des examinateurs, donnée à la fin de la notice qui précède, nous pensons devoir ajouter celle du Conseil de la ville, élu au mois de Juillet 1428 et encore en fonctions lors du séjour de Jeanne d'Arc à Poitiers. Ce sont:

Sire Jehan Larchier, maire.
Monsr de Morthemer.
Sire Guillaume Pape.
Sire Jehan Guischart.
Sire Maurice Claveurier.
Me Herbert Taunay.
Guillaume Larchier.
Simon Mourant.
Jehan Bernart.
Jehan Boislève, le jeune.
Guillaume Boislève.
Jean Audoin.
Me Jehan Faiole.

Les XII

Me Gilles, bourgeois.
Jehan Perronneau.
Perrot Gautier.
Guiyot Longis.
Clément Dousseau.
Me Jeoffroy Bonnin.
Pierre Mauvoisin.
Huguet du Chillon.
Philippon Jacques.
Jeannot de Pons.
Robinet Bellière.
Guillaume Claveurier.

Les XXV

Michelet de Campbourguet.
Thomas de Choppes.
Micheau Vanneau.
Gilet Pineau.
Guillaume Galet.
Jehan Boreau.
Guillaume Rolandeau.
Simon Macé.
Macé Biraud.
Pierre Limosin.
Jehan Roquelet.
George Rocheron.
Jamet Rety.
Méry Boucheron.
Etienne Gauthier.
Thomas Bonnet.
Jenin Regnaud.
Jehan Boylève fils de feu Thomas Boylève.
Jehan Butaut.
Perrot Garrica.
Godefroy Paluz.
Jehan de Genoilhac.
Macé Rouher.
Simon Gentiau.
Jehan Vigen.
Simon Conac.
Bidant Barenger.
Jehan Huvel.
Richard le paintre.
Perrin Mesnagier.
Jehan Micheau.
Méry Assailly.
Jehan Rabillon.
Perrot Baudet.
Pierre Lamy.
Jehan Dubarduc.
Guillaume Rouilly.
Guillaume Vivien.
Gervais Guerry.
Perrinot de Xaintonge.
Jehan Pontener.

Digitized by Google

Jehan Penot.
Guillaume Rousseau.
Me Jacques Fouquier.
Thomas Boylève.
Guillaume de Vauconcourt.
Etienne Sebilet.
Danyau de la Barre.
Jehan Dormine.
Guillaume Prévost.
Me Jean Barbe.
Jehan Danjou.
Pierre Maurat.
Jehan Gaudonneau.
Jehan de la Fontaine.
Lienart de Genoilhac.
Me Jehan Mérichon.
Me Nicollas Poussart.
Herbert Bernard.
Pierre Chauvet.
Jehan Boylève le jeune.
Henry Blandin.
André Chailly.
Me Pierre Garnier.
Denis de Lamole.
Jehan Guillaut.
Etienne Cosson.
Pierre Affroy.
Pierre Arleton.
Guillaume Bironneau.
Perrot Girart.

(Arch. ville Poitiers reg. mun. 2 f° 89).

On sait que le *Mois et cent* comprenait 12 pairs, 13 échevins et 75 bourgeois se réunissant d'office tous les mois.

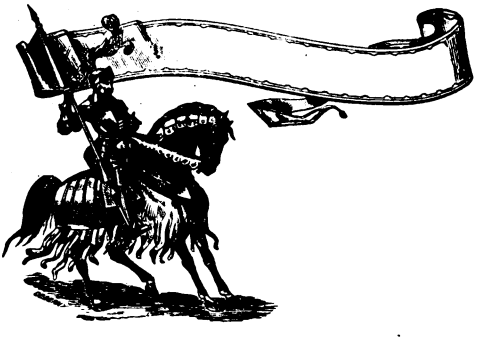

Digitized by Google

Notes et Références

(1) Chronique de la Pucelle ou chronique de Cousinot... publ. par Vallet de Viriville. Paris, 1859, in-12, p. 275.

(2) V. L'hôte de Jeanne d'Arc à Poitiers, maître Jean Rabateau, par H. Daniel-Lacombe, Paris et Niort, 1895; Extr. de la Revue du Bas-Poitou.

(3) B. Ledain: La maison de Jeanne d'Arc à Poitiers (Bull. Antiq. Ouest, 1892, p. 39).

(4) Hist. Litt. de la Fr. XIV s. XXX p. 468-503, Monlauzon fut Abbé de Montierneuf de 1319 à 1343 année de sa mort.

(5) Procès de réhabilitation. Déposition de Jehan Barbin. Procès déposition de Garival, avocat au Parlement, 10, 21.

(6) Chronique de Cousinot, p. 275.

(7) Id. 276.

(8) Procès. Déposition de Frère Seguin et procès déposition Garivel

(9) Id. Chronique p. 276. Dépositions de Jean Pasqterel et de frère Seguin.

(10) Procès de Jeanne d'Arc. V. p. 95 Chronique de Cousinot, p. 281.

(11) Renan. L'art du Moyen Age de Rev. des Deux Mondes, 1862, 1 Juillet p. 20.

(12) Procès t. III, p. 391.

(13) Procès I, p. 168 et Pierre Champion. Procès de Jeanne d'Arc. Paris, 1928, p. 47, 48 et note 189.

(14) Relation inédite de Jeanne d'Arc par J. Quicherat dans la revue historique, t. IV, 1871, p. 342, etc.

(15) M. Charles Samaran dans la chronique latine inédite de Jean Chartier (1422-1450). Paris, Champion 1928, p. 32, déclare cette attribution comme insuffisamment établie par Vallet de Viriville.

(16) Bouchet. Annales d'Aquitaine. Edit. Poitiers, 1644, p. 246.

(17) Quicherat. Hist. du costume p. 268 et 270. — Enlart, Le Costume, Paris, 1916, p. 101 rapporte que Jeanne portait aussi une huque de drap d'or et qu'à la huque s'ajoutaient alors des manches flottantes.

Digitized by Google

NOTICE

Sur la Comtesse de la Rochefoucault-Bayers[1]

(*Suite*)

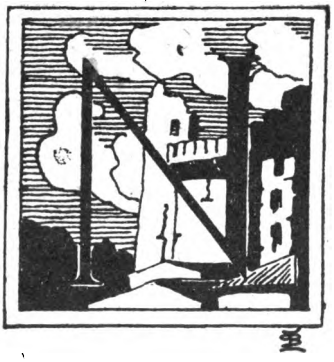

Nous avons vu qu'au mois d'avril dernier, un des prisonniers de la Comtesse, Davy-Desnauroy, emmené à Machecoul, avait été élargi par l'ordre de Charette sur la demande de Savin. Or ce Davy sachant que l'Administration du district ainsi que plusieurs citoyens étaient rentrés à Challans, crut pouvoir y retourner sans danger. Cédant à sa malencontreuse inspiration et pensant que la route était sûre, il allait vers ce point marchant sans défiance, lorsqu'arrivé au Gué-au-Roux, dans la paroisse de Soullans, il se vit tout à coup entouré de gens suspects et arrêté par les nommés Crochet, Guesneau et Guillet. On le conduisit à la Charraud-Baquet, chez le nommé Vrignaud. Mis en présence de Thomazeau, Méchineau, Goupil, Gilaizeau et Tullèvre,

(1) Voir 1er fascicule 1928.

Digitized by Google

ces deux derniers de la paroisse de Saint-Etienne-du-Bois, tous chefs royalistes, le premier lui dit: « Eh bien! Monsieur Desnauroy, il est donc décidé que vous périrez pour la Constitution. Oui! répondit énergiquement le prisonnier, mais si je meurs, ce sera en homme libre. » Puis, on le fit passer dans une chambre où se trouvait la comtesse. Celle-ci lui posa certaines questions relatives aux forces ennemies de Saint-Gilles, des Sables, la Mothe, Aizenay et Palluau; elle lui demanda également s'il connaissait le nombre de celles sorties de Nantes.

Davy chercha sans doute à la tromper, car la comtesse lui coupant la parole, l'apostropha très vivement, lui disant: « Monsieur Davy, vous n'êtes qu'un menteur, pensez-vous donc m'en imposer en augmentant la force de vos troupes. Allez, nous saurons bien malgré vous la vérité. Eh! croyez-vous, Monsieur, ajouta-t-elle en le toisant avec hauteur, être mon égal? vous vous trompez, car malgré tout vous n'y parviendrez pas. »

Puis s'adressant à son entourage, elle leur dit: « Ne craignez rien, mes amis, jamais ces scélérats ne seront nos vainqueurs. » Là-dessus, elle se retira en donnant l'ordre de le conduire en prison.

Davy reconnut parmi ses conducteurs, Dabbaye, l'ex-régent de Saint-Hilaire-de-Riez, devenu chef royaliste.

Mais le royalisme de son fils, que Charette avait nommé commandant en chef des volontaires dans l'île de Noirmoutier, le protégeait, car cette fois encore, il recouvra la liberté.

En le constatant, il faut bien reconnaître que si un sentiment nettement sincère de haine envers la Révolution et des idées politiques bien arrêtées guidaient la conduite de la comtesse; que si, en outre, elle était une avide de jouis-

Digitized by Google

sance, comme on s'est plu à le dire, elle n'était véritablement pas cruelle.

La Charraud-Baquet, dont elle avait fait momentanément sa résidence, se trouvait près du poste du Moulin de la Chaussée. Ce poste avait été établi par Guerry du Cloudy pour observer les mouvements de l'ennemi campé non loin de là, à la Jollonnière, dans la paroisse de Sallertaine. Il était occupé par deux cents paysans bien armés, car ils avaient du canon.

Henri Poiraud, maçon et volontaire attaché à la compagnie franche de Challans, désirant en vrai républicain rendre compte, aux autorités supérieures, des actes contre-révolutionnaires opérés par les chefs des brigands, affirma, *en homme libre*, le 3 pluviôse an II, que la comtesse et Thomazeau firent placer par Grenet fils, au moulin de la Chaussée, dans une position qu'ils jugèrent avantageuse, une pièce de canon de quatre. La comtesse surveillait elle-même la mise en batterie. Après plusieurs essais elle prescrivit de bien l'assujettir: « *Il faut la laisser là*, disait-elle, *elle est bien placée pour battre sur plusieurs points.* » Avis que partage Thomazeau.

Charles Bernard, farinier au moulin des Loires, déclare que, vers cette même époque, il vit Thomazeau accompagné d'une vingtaine de *brigands* armés revenir d'une expédition du côté du Pâtis. La comtesse, était au poste du Moulin de la Chaussée. Lorsqu'elle aperçut la troupe elle cria, d'après le déclarant, du plus loin qu'elle pût se faire entendre. « *Tu aurais bien dû, mon ami, apporter les têtes des bleus.* » A quoi, la femme de Thomazeau qui se trouvait là répondit: « *Ah! Madame, s'il ne l'a pas fait, ce n'est point sa faute.* »

Il paraît, toujours suivant le déclarant, qu'ayant refusé de prêter une broche à rôtir de la viande à un enfant venu

Digitized by Google

exprès chez lui, de la part de Vrignaud, de la Charraud-Baquet, la comtesse en l'apprenant se mit dans une grande colère disant: « *s'il était vrai que Bernard fut un patriote, je l'enverrais prendre pour le faire immédiatement fusiller.* » Il tenait ce propos d'un certain Robin, des Loires, en présence duquel il avait été tenu.

Plusieurs expéditions tentées par les garnisons de Challans et de Saint-Gilles-sur-Vie forcèrent les derniers postes royalistes du marais de Challans à se replier. La comtesse suivit le mouvement de retraite et se retira avec Guerry du Cloudy et Thomazeau vers Aizenay alors dégarni de forces républicaines, par ordre de Dutruy.

Ils y trouvèrent Joly encore furieux de n'avoir pu réunir, lors de l'assemblée des Herbiers, la pluralité des suffrages pour son élection au commandement en chef de l'armée du Bas-Poitou.

Suivant la déclaration de Geneviève Rouvière, femme Hilairet d'Aizenay, faite le 29 nivôse an II, devant la commission militaire établie aux Sables, Thomazeau fit enlever les meubles et les effets de la veuve Gobin dont le fils était maire patriote d'Aizenay, et ceux de Guillet aubergiste secrétaire de la mairie de ce lieu. Le tout fut porté au Poiré où la comtesse et Thomazeau ne tardèrent pas à se rendre.

Le 15 décembre, le général républicain Dufour, après s'être emparé des Lucs s'était dirigé vers les Herbiers où, brûlant d'atteindre Charette, il se trouva le premier. Mais celui-ci, voyant s'aventurer, dans une contrée entièrement dévouée à sa cause, cette colonne qui s'acharnait à sa poursuite et gênait ses opérations, voulut l'envelopper et la détruire. Dans ce but, il fit passer à tous ses officiers un ordre de rassemblement.

Digitized by Google

En conséquence, Thomazeau pourvu d'un grade supérieur et alors à Saint-Denis la Chevasse expédia aux habitants de la Merlatière, bourg voisin, la sommation suivante.

« De par le Roy Louis 17 et M. Charette, il est ordonné à tous les habitants de la Merlatière qui sont en état de porter les armes, de se rendre à Saint-Denis la Chevasse dès aujourd'hui avec leurs armes, surtout des fusils et de la poudre, du pain et des farines pris chez les gens suspects.

« Faute de se conformer au dit ordre, ils seront regardés et traités comme patriotes républicains.
A Saint-Denis la Chevasse, le 18 Décembre 1793. »

THOMAZEAU.

Mais lorsque Charette à la tête de nombreux paysans allait assaillir la colonne de Dufour, celui-ci était appelé, en hâte, par ordre de Carrier, sur les bords de la Loire pour s'opposer au retour des malheureux débris de ce qui avait été autrefois la Grande Armée Vendéenne.

Le 2 janvier 1794 (13 nivôse) Carpentier, ex-prêtre devenu général révolutionnaire et Roland, aussi général de brigade, reprennent Machecoul occupé par Charette depuis deux jours. Peu après, Dufour et Joba se joignant, concentrèrent tous leurs efforts à poursuivre les bandes royalistes autour de la Roche-sur-Yon, le premier vers les Essarts, le second du côté de Saint-Fulgent.

Un jour, c'était vers le commencement de janvier 1794, la comtesse réfugiée à la Garnerie, village proche du Poiré sous la Roche, espérait y prendre un peu de repos; lorsque des femmes, postées sur des hauteurs, signalèrent l'approche d'une troupe républicaine qui arrivait par la route de Palluau. Sans perdre de temps, Madame de la Rochefoucauld monte à cheval et, toujours accompagnée de son fidèle écuyer, s'éloigne dans la direction du Poiré sans se douter

Digitized by Google

du péril qui l'attendait à la sortie du village. Elle s'était à peine engagée dans le chemin, qu'elle aperçut deux cavaliers républicains, qui avaient tourné les habitations pour s'embusquer auprès du seul passage par où les habitants pouvaient fuir. S'arrêtant aussitôt, la comtesse voulut retourner en arrière. Elle espérait trouver une autre issue. Mais, Thomazeau entendant derrière lui des coups de feu s'écria: « *Au nom du Ciel, Madame, ne retournez pas, ou nous sommes pris. Laissez-moi passer et suivez-moi, si je tombe, n'importe, fuyez sans vous arrêter* ».

Puis, retirant de ses fontes deux pistolets, il en prend un dans chaque main et pique des deux. Surpris par cette brusque attaque, les deux cavaliers ennemis tirent hâtivement d'une main mal assurée; mais Thomazeau est sur eux et d'un coup de pistolet abat le premier qui se présente à lui. Quant au second, qu'il ne blesse que légèrement, la comtesse, en passant, l'étourdit en lui assénant sur le visage un vigoureux coup de cravache.

Toujours fuyant,, ils traversèrent le bourg. Là, une personne, reconnaissant Thomazeau, voulut l'arrêter pour lui parler. Celui-ci, songeant à la vie précieuse dont il avait la garde et encore tout ému du danger qu'ils venaient de courir, lui jeta en passant ces paroles: « *Je ne puis m'arrêter car voilà les bleus qui arrivent.* » (*Interrogatoire de Françoise Daniau, du Poiré, 30 nivôse an deux, 19 janvier 1794*).

A partir de cette date on perd leurs traces, mais il est vraisemblable qu'ils se tinrent cachés aux environs de la Roche; dans les communes de Saint-Denis-la-Chevasse, la Merlatière, Dompierre et Belleville.

Le jeune Fortineau les accompagnait.

Quoiqu'armés, ils ne peuvent songer à résister ni à com-

Digitized by Google

battre. Tous leurs efforts tendent à dépister les bleus dont les détachements et les patrouilles se croisent en tous sens. Veillant souvent pendant le jour et marchant la nuit, ils vont à l'aventure, choisissant de préférence les sentiers les plus écartés, les moins battus. L'enfant, que son jeune âge rend moins suspect, marche à quelques pas en avant, éclairant ainsi leur route, et à un signal convenu, s'il y a apparence de danger, la comtesse et son écuyer se dérobent rapidement aux regards. Pour mieux se dissimuler, Thomazeau a troqué son bel uniforme vert à revers rouges et l'épaulette en or contre des habits plus simples, plus rustiques, mais qui lui garantissent plus de sécurité.

Le 16 janvier (27 nivôse) ils sont dans la paroisse de Belleville, à la limite de celle de Dompierre..... la neige lentement tombe sur la terre, un froid piquant se fait sentir; et la comtesse, il y a peu de jours, reine des fêtes données à la « *Cour de Legé* », est cachée, là, dans un fourré, accablée de lassitude. Dissimulée derrière un amas de fougères desséchées, elle attend, toute frissonnante, le retour du fidèle serviteur en quête d'un abri sûr et commode; car la plupart du temps, des granges, des ruines abandonnées leur ont seules servies de gîtes. Dans sa retraite, ses pensées s'en vont, combien tristes! vers ses enfants, vers son mari, vers Charette naguère couvert de gloire, maintenant, lui aussi, traqué comme une bête fauve. Elle songe à tout ce qu'elle a de cher au monde. Elle revoit les heures radieuses de sa prime jeunesse..... à ces souvenirs, son cœur se serre sous l'étreinte d'un sentiment douloureux et ses yeux se voilent de larmes; car, malgré son indomptable énergie, elle n'en est pas moins femme.

Elle songe encore au touchant attachement de cet humble serviteur qui veille sur elle au péril de ses jours. S'est-elle

Digitized by Google

dit, la fière comtesse, que peut-être un sentiment plus vif se cache sous cette respectueuse et tendre sollicitude, car, à la terrible école du malheur, il s'est brisé, ce préjugé qui pouvait en d'autres circonstances l'empêcher de mieux apprécier et peut-être de reconnaître les nobles qualités de Thomazeau. Cet inaltérable dévouement l'émeut et la console. Un imperceptible sourire passe sur ses lèvres décolorées qui murmurent des mots de reconnaissance. La vue de cette abnégation soutient son courage que ses forces, éprouvées par de cruelles privations, pourraient trahir.

Thomazeau a enfin trouvé, non loin, une maison un peu écartée dont les habitants, deux pauvres vieillards, sont dévoués à la cause royaliste.

Pendant que Fortineau fait le gué, à grands pas Thomazeau revient vers la comtesse, et, lui prêtant l'appui de son robuste bras, la conduit dans le village du Désert où se trouve le toit qui va les abriter pendant cette nuit.

Accueillie avec bonté par ses hôtes, ceux-ci, vu l'exiguité de la demeure, se sont retirés dans une maison voisine. La comtesse, après avoir, par un léger repas, réparé ses forces, prend, sans se dévêtir, le repos dont elle a si grand besoin.

Avant de se livrer, lui aussi au sommeil qui le gagne, Thomazeau dont les vêtements usés par leur marche à travers champs et les haies ne le garantissent plus qu'insuffisamment du froid, écrit à sa femme le billet suivant:

« Je suis bien étonné, ma bonne amie, de ce que tu n'as pas voulu m'envoyer des culottes et caleçons et autre chose à mon usage, surtout des culottes et caleçons et mouchoirs. Tu peux croire qu'il ne fait pas chaud et je n'ai qu'une mauvaise culotte et il me faut partir pour me sauver de la fureur des bleus qui sont à ma poursuite. Ils m'ont cherché hier

Digitized by Google

à Saint-Denis. J'embrasse mes petits enfants. Je désire que Gaumet soit guéri. Je te donnerai de mes nouvelles. Adieu.

Je t'embrasse de tout mon cœur et suis ton ami. »

« THOMAZEAU. »

Le jeune Fortineau allait partir dès la nuit avec la recommandation de joindre la troupe de Charette auquel il devait, en lui faisant connaître les dangers courus par la comtesse, demander aide et assistance.

Thomazeau en profita pour lui confier sa lettre comptant bien qu'il saurait la faire parvenir à son adresse.

Ce fut la cause de leur perte.

Quelques instants après, Fortineau, contournant le village, s'éloignait des habitations. La nuit était obscure, cependant il allait rapidement, guidé dans sa marche par la blancheur de la neige qui ouatait le sol. Sous le souffle du hâle d'hiver, le bruit sec causé par la chute de trop lourdes aiguilles de givre sur les branches gantées de glace et le craquement de la croûte gelée sous le poids pourtant bien léger du jeune paysan, troublaient, seuls, un silence réellement impressionnant.

Mais Fortineau, quoique fort jeune, allait sans peur, soucieux seulement de la mission qui lui avait été confiée et cherchant à se remémorer les paroles de la comtesse.

Tout à coup, il s'arrête, car il lui a semblé entendre des sons de voix, mais sans pouvoir en déterminer la direction. Voulant éviter toute rencontre, il ouvre une barrière, quitte le chemin et rentre dans un champ de genêts. Il n'a fait que quelques pas qu'il se trouve soudain face à face avec deux inconnus qui se précipitent sur lui, le saisissent et lui lient les mains. C'étaient les éclaireurs d'une patrouille républicaine. Amené devant leur chef, Fortineau fut inter-

Digitized by Google

rogé. Il déclara venir du village le plus proche — désignant ainsi celui du Désert — voir de vieux parents, ajoutant qu'il se rendait ainsi à la Roche-sur-Yon. Malheureusement pour lui, il y avait, parmi les soldats, un habitant du pays, sorte de traître qui leur servait de guide dans leurs expéditions. Celui-ci lui ayant demandé brusquement quels étaient ses parents, Fortineau désigna bien les braves gens qui avaient donné l'hospitalité à la comtesse, mais se troubla lorsqu'il fallut dire leur nom. Le guide vit aisément à sa réponse embarrassée que l'enfant cherchait à le tromper. Il n'en fallut pas davantage pour le rendre suspect. On le fouilla, ce qui fit découvrir la lettre dont la signature révéla aux républicains toute l'importance de leur capture.

En effet, il ne leur fut pas difficile de s'apercevoir que Fortineau était le jeune domestique qui accompagnait Madame de la Rochefoucauld et Thomazeau, dont la présence leur avait été signalée, et à la recherche desquels précisément ils se livraient depuis quelques jours.

Sommé de déclarer où ils se sont réfugiés, l'enfant garde le silence; mis en joue et menacé de mort, il se tait, refusant ainsi de livrer sa bienfaitrice.

Malgré leur colère contre les « *maudits brigands* » qui, sans pitié, comme eux, les tirent au coin des champs, les soldats ne peuvent s'empêcher d'admirer son courage. Ils lui délient les mains, lui ordonnent de les suivre et se dirigent tous vers le village du Désert où le guide soupçonne que la comtesse et Thomazeau se tiennent cachés.

C'est pourquoi, la maison des prétendus parents de Fortineau, où la comtesse se reposait fut, vers le milieu de la nuit, cernée par cette troupe.

Réveillé par le bruit, Thomazeau prévoyant le danger

Digitized by Google

conseilla, paraît-il à Madame de la Rochefoucauld de se cacher sous un lit, n'ayant qu'un espoir celui de la sauver en se livrant.

Mais le guide convaincu de sa présence, la découvrit sans peine.

Faite prisonnière, tous les trois furent conduits à la Roche.

Une tradition conservée dans la famille prétend que la comtesse reconnaissant le guide, ne put s'empêcher de lui exprimer son mépris et que celui-ci furieux lui fit faire le trajet à pied et attachée à la queue d'un cheval.

E. W

(*à suivre*).

Digitized by Google

Le Château de Beaumanoir et ses Seigneurs

en La Barre-de-Monts (Vendée).

INTRODUCTION

A la Mémoire de ma Mère.

« On aime mieux l'image sainte
De sa mère, en un vieux pastel,
Que la plus belle toile peinte
Par Le Guide ou par Raphaël...

Resseguier.

Cette étude sera consacrée:

1° A l'Histoire matérielle du Château de La Barre de Monts, appelé Beaumanoir, et à la description des ruines, que j'ai connues et vues en 1865-7, et qui n'existent plus.

2° A celle de ses Seigneurs. — Au début, ceux-ci furent *Seigneurs* et *Sires de* Beaumanoir. Plus tard, grâce à un mariage, le Château passa dans une célèbre famille, celle des La Rochefoucauld-Bayers, qui le posséda de 1631 à la Révolution.

Ce domaine est entré dans ma famille maternelle en 1810 [Cf. l'acte d'achat]. La plus grande partie de ce qui constituait, en 1810 déjà, la *Métairie de Beaumanoir* y est resté, avec des propriétaires distincts, par suite d'héritages.

Digitized by Google

HISTORIQUE DU CHATEAU.

[Origine — Ruines — Etat primitif].

HISTOIRE. — Les documents historiques, relatifs au petit Château de Beaumanoir, sont extrêmement rares.

Quelques cartes et quelques citations d'auteurs contemporains méritent cependant d'être mentionnées.

Les anciennes chartes parlent bien des seigneurs; mais elles ne nous fournissent aucun détail sur le LIEU et sont muettes sur cette habitation et ses dépendances, sans parler des origines. — Il faut arriver au XVIIIe siècle pour découvrir quelques traces utilisables...

Dénomination. — Je me sers du terme *Château*, et non de celui de *Maison noble*, à dessein, et pour plusieurs raisons.

La première est la *Tradition* locale, que je connais personnellement depuis près de 65 ans; elle est formelle et ne parle jamais que de *Château*, malgré les affirmations des auteurs non locaux (seul l'auteur local, Simoneau, employa ce terme en 1885).

La seconde, c'est l'existence de la *Légende* d'un *Trésor caché;* et la troisième, celle de la présence d'un *Souterrain*, dit de Château, connu au moins au point de vue Folklore.

Enfin, la quatrième raison est l'existence à La Barre, à 500 mètres au sud-ouest, d'un *Château-Gaillard*, qui semble avoir précédé Beaumanoir, comme lieu de défense [Fossés].

Mais il est bien évident que Beaumanoir n'a jamais été un véritable château-fort, c'est-à-dire une forteresse, comparable à celles de Beauvoir-sur-Mer et de La Garnache par exemple.

D'ailleurs le terme même de « Beau » « Manoir » indique certes une construction importante, mais plutôt, au moins

Digitized by Google

au début, une maison d'une certaine allure artistique, car, en ce lieu, le paysage lui-même n'a jamais rien eu de Beau.., vraiment; on est à la lisière du Marais..!

Documents divers. — 1° *Carte de Cassini* (1790). — Sur la carte de Cassini, qui date d'avant la Révolution, le château de Beaumanoir est nettement représenté au dessous de la lettre A du mot VILLAGE, nom que l'on donne toujours au bourg de la Barre-de-Monts, par opposition au QUAI, où se trouve aussi une autre maison importante, figurée de la même façon par un petit *rond*, surmonté d'une *tour*, avec *mat* (1)!

Le Château n'était donc pas *complètement* démoli vers la fin du XVIIIe siècle, c'est-à-dire vers 1780-90.

Ce document semble établir qu'il a été jeté à bas surtout au début de la période révolutionnaire, sans qu'on puisse toutefois l'affirmer!

2° *Pièce inédite* (acte de vente de 1809-10).

Lorsque l'Etat vendit en 1809-10, comme Bien National, cette propriété, par moitié, à M. Pierre-Aimé de La Rochefoucauld, et à M. Modeste Taconnet, dit l'*Aîné*, mon troisième aïeul maternel et fils de M. Taconnet, sieur des Longeais, voici en quel état étaient les lieux (2).

(1) Les châteaux-forts de Commequiers et de La Garnache, détruits avant 1790 (Intervention de Richelieu en 1628), sont d'ailleurs représentés sur cette carte par un signe conventionnel entièrement différent, en raison de l'importance de leurs ruines.

Il est donc certain qu'il n'y avait à Beaumanoir qu'une construction de belle allure, une superbe maison noble, mais non pas un véritable château-fort, malgré la chapelle!

(2) Plus tard, sans doute, M. P.-A. de La Rochefoucauld a vendu sa moitié ou partie à M. M. Taconnet, devenu Taconnet de Beaumanoir; mais j'ignore cette date [aucun papier de famille]. — En réalité ce Modeste Taconnet n'était pas l'*aîné* des fils. Mais, en 1809, il représentait réellement l'*aîné*, Auguste Taconnet, qui était alors prisonnier des Anglais, depuis Trafalgar (1805).

Digitized by Google

Le premier acte de vente, daté du 28 février 1809, porte textuellement ce qui suit:

« MÉTAIRIE DE BEAUMANOIR, provenant de *La Rochefoucauld-Beaulieu*, commune de Notre-Dame de Monts ».

« Affermée par bail du 5 messidor an XIII pour trois ou neuf ans, pour le prix de 760 francs, comprenant:

« Les MASURES, appelées BEAUMANOIR, d'environ 56 ares ou un journal de *Pré;* et 4 hectares 48 ares de pré ou huit journaux, situés au *village* de La Barre de Mont. »

Il résulte de ce texte qu'à cette date:

1° Le *Château* était démoli complètement.

2° Il n'en persistait que des MASURES, c'est-à-dire des *ruines*, plus ou moins importantes encore, mais peut-être déjà devenues inhabitables.

Or, ces ruines, d'après le Cadastre de 1830, correspondent:

1° Au *Pré des Masures de Beaumanoir*, section B, n° 195, appelé *Les Mâsures*, pâture de 47 ares seulement (et non de 56 ares).

2° Le reste des Prés correspond, même section B:

a) au n° 168,	*Le Pré de Beaumanoir*	1 h.	28 a.	00 c.
b) au n° 179,	*Le Port ouvert* (1)	0 h.	37 a.	5 c.
c) au n° 167,	*La Fontaine*	0 h.	11 a.	00 c.
d) au n° 169,	*Les 5 Boisselées de l'Epine* (2)	0 h.	35 a.	00 c.
e) au n° 170,	— —	0 h.	36 a.	00 c.
	A Reporter	2 h.	47 a.	5 c.

(1) Le terme *Port-Ouvert* s'explique parcequ'autrefois le *Port* du Quai de La Barre de Monts descendait jusqu'à *Beaumanoir!* — Les colmatages ont transformé cette partie en prairie au XVIIIe s.

(2) Ce terme (*Spina*, pointe, cap)) s'explique par ce fait que Beaumanoir correspondait à un petit *cap* de l'Ile de Monts, s'avançant vers l'ancien golfe, formant le Port et l'Etier actuels.

Digitized by Google

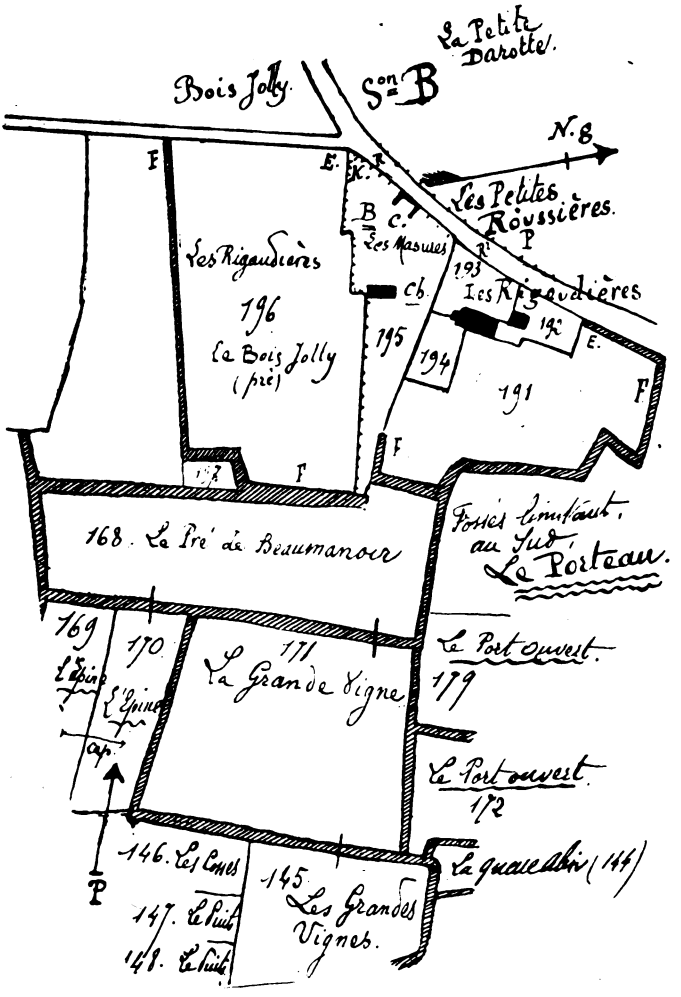

Fig. I. — La Barre de Monts. — *Décalque du Cadastre (1830).* — **Le Château de Beaumanoir et ses environs. — Échelle : 1/1250 [réduction de moitié I.**

LÉGENDE : C, *Ruines* persistantes du *Château*; — B, Emplacement de la partie détruite du Château ; — Ch, Emplacement de la *Chapelle* détruite; — E, Enclos concédé jadis pour un *Calvaire* ancien (K), aujourd'hui détruit. — F,F, *Fossés* entourant le Château ; — P, Ancien *Port*, colmaté ; — R,R¹, Chemin allant du Bourg, par *Beaumanoir*, au Porteau et séparant le Château (C) des *Petites Roussières* (ancien Prieuré de Saint-Nicolas de Rhuys). — N.g., Nord géographique ; — R E F, mur ancien ; — R¹F, mur moderne. — La Ferme des Rigaudières est *détruite*.

Digitized by Google

	Report	2 h. 47 a. 5 c.
f) au n° 171, *La Grande Vigne* (1)		1 h. 37 a. 00 c.
g) au n° 172, *Le Port ouvert*		0 h. 55 a. 00 c.
h) au n° 179, — —		0 h. 37 a. 50 c.
i) au n° 180, *Les 5 Boisselées*		0 h. 22 a. 70 c.
j) au n° 181, — —		0 h. 30 a. 20 c.
	Total	5 h. 18 a. 40 c.

Au lieu des 4 hectares 48 ares, mentionnés plus haut, sans doute par suite d'un acquet, postérieur à 1810 (2).

5° *Beaumanoir en 1858.* — En 1858, Charles Mourain de Sourdeval (3) a consacré quelques lignes à Beaumanoir, ou plutôt à l'un de ses seigneurs, dans son excellente étude sur le Nord-Ouest du Bas-Poitou maritime, où plus tard Gallet a puisé.

« Les titres de la famille de La Rochefoucauld nous apprennent, a-t-il écrit, que le 2 novembre 1631, Jacques de La Rochefoucauld-Bayers (4), seigneur du Breuil, épousa au château de Beauvoir-sur-Mer (5), Françoise Rondeau, fille de Mathurin, *Seigneur de Beaumanoir*, maison aujour-

(1) On cultive encore la vigne à Beaumanoir, à l'heure présente. Mais il n'y a plus de vigne à la *Grande Vigne*, qui appartient à l'une de mes sœurs.

(2) Tous ces terrains sont encore dans ma famille, sauf La Fontaine.

(3) *Notice sur les châteaux et seigneuries de La Garnache et de Beauvoir-sur-Mer. — Rev. des Prov. de l'Ouest*, t. I et II, 1854. — Tiré à part, 1858, in-8°, p. 54.

(4) Par conséquent, le château a été dans la famille des *La Rochefoucauld-Bayers*, avant de passer dans celle de *La Rochefoucauld-Beaulieu*, qui le posséda jusqu'à la Révolution. — Il ne faut pas confondre ces deux branches, la seconde dérivant d'ailleurs de la première.

(5) Je ne sais pas si, en 1631, le château de Beauvoir appartenait à Mathurin Rondeau. — Mais je ne le crois pas du tout ! .

Digitized by Google

d'hui détruite de La Barre de Mont, dont la famille de La Rochefoucauld resta héritière. »

Comme on le voit, il n'est pas question ici de Château! L'auteur dit: « *maison détruite* ». *Maison noble*, sans doute, a-t-il voulu affirmer! Et c'est là le terme que va employer bientôt E. Gallet, au demeurant.

3° *Etat cadastra* (1830). — Lors de la confection du cadastre, le château devait être dans l'état où je l'ai connu en 1865 (1), c'est-à-dire absolument ruiné, car le géomètre n'en a pas représenté les restes sur le plan (Fig. 1).

A cette époque persistaient seulement des pans de murs oubliés. Mais la *Chapelle* existait encore, presqu'intacte parceque de construction *bien plus récente* (XVIIe siècle), car ce monument figure au plan; mais il est le seul!

Sur le dessin, il est aisé de voir qu'il était orienté Nord-Sud, mais avec une légère déviation à droite (20° à 25°). Et cette donnée montre que cette chapelle ne fut qu'une création *privée*, et non l'œuvre de Religieux. Sans cela, elle aurait été orientée Est-Ouest, comme d'ordinaire.

4° *Carte d'Etat-Major* (1848). — La première édition de la carte d'Etat-Major, qui date de 1848, n'indique pas bien entendu le château détruit. Mais cependant les *murs d'enceinte et fossés* semblent parfaitement représentés sous forme d'un quadrilatère ou carré, ouvert au Nord, à l'aide d'un fort trait noir, au-dessous du Sableau et des Roussières.

En réalité, cependant, ce qui est représenté là, ce sont les anciens *fossés*, car les murs sont en partie plus récents, comme on peut le contrôler sur le plan cadastral.

(1) J'ai vécu, chez ma grand'mère, à Beaumanoir de 1863 à 1867, mais dans l'habitation des *Petites Roussières*, qui est voisine, et qui correspond à l'ancien Prieuré de Saint-Nicolas de Rhuys, dont j'ai écrit aussi l'histoire [Mémoire inédit].

Digitized by Google

6° *Beaumanoir en 1868.* — Entre les deux parties constituant aujourd'hui le bourg de La Barre de Monts, et appelées *Le Village* (parce que, autrefois, La Barre n'était pas une paroisse et ne fut à l'origine qu'un très grand Village, de celle de Notre-Dame de Monts) et le *Quai*, existait autrefois une *habitation*, qui fut le berceau des Seigneurs de Beaumanoir.

Il y a déjà assez longtemps que E. Gallet, après mon départ de La Barre, a attiré l'attention sur ce château, mais il l'a fait en des termes très brefs, en 1868 (1).

« Entre les deux hameaux (Le *Village* et le *Quai*), s'élevait autrefois une *Maison noble*, dont il ne reste à peu près aucun vestige. C'était l'habitation des *Sires de Beaumanoir*. A l'extinction de cette famille (2), son héritage passa aux La Rochefoucauld (3)...

« *Deux pierres* sculptées, dont l'une est creusée en *meurtrière*, et l'autre représente une *tête de Lion*, ont été employées dans la construction d'une enclôture moderne... »

7° *Beaumanoir en 1885.* — P. Simoneau, en 1885 (4), a cité ainsi le château en question.

(1) E. Gallet. — *Etudes physiques, administratives et historiques sur le pays de Monts. — Ann. de la Soc. d'Em. de la Vendée*, 1868-69 t. XVI-XVIIe année, p. 79-107 [Voir p. 95].

(2) A l'extinction des descendants mâles. — En réalité la fille unique du seigneur de Beaumanoir épousa en 1631 Jacques de La Rochefoucauld-Bayers [Voir l'histoire des seigneurs].

(3) E. Gallet décrit alors *La Pierre de Mariage* de la chapelle du Château, dont nous avons déjà fait l'histoire, et dont un extrait a paru jadis dans la *Revue du Bas-Poitou*.

Cf. Marcel Baudouin. — *La Pierre de Mariage du Château de Beaumanoir*, en La Barre-de-Monts (V.). — R. B.-P., 1928, n° XLI, 1re livraison, p. 21-30, 1 phot. — Tiré à part, F.-l.-C., 1928, in-8°, 12 p., 1 photo-gravure.

(4) Pierre Simonneau. — *Etudes physiques et historiques sur le détroit ou goulet de Fromentine* [*La Barre de Monts*]. — *Ann. Soc. Emul. Vendée*, 1885, p. 136-149 [Cf. p. 141].

Digitized by Google

« *Beaumanoir.* — *Vaste* CHATEAU (1), dont les ruines étaient, jusqu'à ces derniers temps, une des *curiosités* du bourg moderne de La Barre. » Cet auteur a été instituteur public à La Barre de Monts, pendant huit ans, avant 1884 et après mon départ de l'école en 1867. Il a donc bien connu les ruines que mon père n'a fait disparaître que de 1867 à 1877.

C'est donc Simoneau, qui le premier a parlé de *Château* et de « curiosité touristique ».

En tout cas, comme Président du *Syndicat d'Initiative* de la contrée, j'ai fait placer, au bourg, depuis 1920, des plaques indicatrices de cette curiosité et une *inscription sur ciment*, par mon procédé spécial d'imprimerie (2), sur la seule *vieille muraille* du Château, qui persiste (3).

8° *Beaumanoir en 1891.* — En 1891 (4), l'abbé Teillet a écrit (5): « Non loin du bourg de La Barre, s'élevait autre-

(1) Ici le mot « *château* » remplace la « maison noble » de L. Gallet. Ce qui prouve bien la tradition locale.

Il est même dit qu'il était « vaste »: ce qui est une exagération.

(2) Cf. le *Musée de Plein Air* de Croix-de-Vie (V.).

(3) C'est dans cette muraille que se trouvaient jadis les deux pierres sculptées, mentionnées par Gallet. Elles ont disparu depuis longtemps; mais je les ai vues jadis en place.

Il est probable qu'elles ont été volées par des antiquaires de passage.

C'est ce qui m'a obligé à transporter à Croix-de-Vie la Pierre de Mariage de la Chapelle.

(4) *Revue du Pas-Poitou*, 1891, p. 188.

(5) Il y a là une ERREUR *manifeste!* — Il n'y a, sur les ruines, aucune construction nouvelle!

L'auteur a confondu avec les *Petites Roussières*, l'ancien Prieuré, qui porte aujourd'hui le nom de Beaumanoir, parce qu'elles sont, non seulement voisines, mais *au contact* même, la route seule séparant les deux lieux-dits (fig. 1).

L'abbé Teillet n'a, certainement, jamais visité cette partie de La Barre de Monts!

Digitized by Google

fois une *maison noble*, appartenant aux *Sires* de Beaumanoir.

« Les Seigneurs de cette famille furent, d'après le Père Anselme: BRIEUX de Beaumanoir, vicomte de Besso, seigneur de La Claye, de La Houche-Huet, de Montgerval, de Gennes, et de La Barre, qui fut fait *Chevalier* à la Bataille de Castillon en Guyenne, devint Chambellan du Roi Louis XI et mourut en 1485. — GILLES de Beaumanoir,, seigneur de La Barre, chambellan de François II, Duc de Bretagne, qui combattit pour la conquête de Naples, avec le Roi Charles VIII, en 1495, fut armé chevalier à la Bataille de Fornoue, et devint chambellan du Roi en 1498.

« Les armes de JEAN de Beaumanoir, maréchal de France, en 1595, sont *d'azur à onze billettes d'argent*, placées 4, 3, 4.

« La maison, habitée par cette famille, a disparu presque complètement. Quelques *pierres* seulement en rappellent le souvenir. L'humble habitation, élevée sur les ruines antiques, portent encore, paraît-il, le nom prétentieux de Beau Manoir ».

. SOUVENIRS PERSONNELS. — J'ai séjourné à Beaumanoir, ou plutôt aux Petites Roussières (ancien Prieuré), de 1862 à 1866, chez mes grand-mères. C'est à La Barre-de-Monts que j'ai été à l'école primaire de 1864 à 1866, et que j'ai appris à lire et à écrire. En 1866, j'avais 6 ans.

Mes souvenirs de jeune enfance sont très précis.

J'ai connu à cette époque, c'est-à-dire avant 1866, ce qui restait sur le sol des « *Masures* » effondrées de Beaumanoir. Il n'y avait alors que des pans de mur écroulés,, au sûd de la seule *muraille* qui persiste aujourd'hui.

Ce n'est qu'après 1867, c'est-à-dire quand ma mère eut hérité de sa grand'mère, veuve M. Taconnet de Beaumanoir,

Digitized by Google

que mon père fit démolir ces masures, pour récupérer les matériaux de construction.

Je n'ai pas assisté aux travaux de démolition, parce qu'alors j'étais rendu à Croix-de-Vie.

Mais tous les ans, de 1867 à 1890, je suis venu en vacances à Beaumanoir. J'ai donc passé toute ma jeunesse sur les lieux, jusqu'à ma thèse de doctorat en médecine (1890).

A la mort de ma mère, en 1889, j'en suis devenu le propriétaire, comme l'aîné de la famille.

J'ai bien connu la *Chapelle*, que mon père et ma mère respectèrent toujours.

Cette dernière n'a été démolie qu'après 1890 pour des nécessités agricoles. — Je regrette aujourd'hui d'avoir laissé le fermier détruire ce vieux reste, seul vestige des splendeurs passées.

Je n'ai pu sauver que la *Pierre de Mariage* de la Chapelle, comme je l'ai dit ailleurs!

(*A suivre*).

Digitized by Google

Un Chapitre de l'Histoire des Sables

L'Affaire de Lézardière et le Départ du Roi

Juin 1791

(*Suite*)

Dans la matinée du 30, trois gardes nationaux de Montaigu, Fayau, Doret et Douillard, qui s'étaient mis à la recherche des échappés de la Proutière, se présentèrent au district et déclarèrent qu'ils avaient rencontré la veille près de Boulogne, canton des Essarts deux voitures à bœufs, dans lesquelles étaient plusieurs dames et quelques messieurs, au nombre de 7 ou 8, suivant à pied les dites voitures à l'exception d'un qui était à cheval; quelques-uns d'entre eux avaient des fusils, ils s'arrêtèrent dans le village, demandèrent de l'eau, et dirent qu'ils sortaient d'un château incendié (1).

Dans la soirée du même jour, des gardes nationaux d'Olonne vinrent dire que leur commune paraissait tran-

(1) Registre du district.

Digitized by Google

quille, mais que cependant ils avaient appris que plusieurs des gens ayant fait partie de l'attroupement de la Proutière, s'étaient réfugiés dans le bois de la Chaboissière. Là-dessus les commissaires du département réquisitionnèrent un maréchal des logis et quinze dragons avec ordre de se transporter sur le champ vers ce bois et d'y faire toutes les recherches nécessaires, mais on ne découvrit rien (1).

Mais le 1er juillet à 5 heures du matin, un garde national de Montaigu arrivait aux Sables et y apportait la nouvelle de l'arrestation du baron de Lézardière et de ses fils qui avait été opérée dans la nuit du 29 au 30 juin à Saint-Fulgent qui faisait parti du district de Montaigu:

C'est à ce moment qu'éclata un très violent conflit entre les commissaires du département et la municipalité des Sables, mais nous allons laisser la parole, sur ce sujet, aux procès-verbaux du district:

« Vers 6 heures, y est-il dit, se sont présentés au directoire du district, Gaudin, maire et Mercereau, procureur de la commune de Sables, lesquels ont demandé que les détenus de Montaigu fussent transférés dans cette ville, déclarant qu'ils prendraient les mesures nécessaires pour leur sûreté individuelle et les pourvoir d'un logement.

« Ils se sont épanchés en différents propos, qui seraient offensant si on ne les attribuait à une chaleur de patriotisme qui, quoique démesurée puisqu'elle tend à compromettre les administrateurs, ne les affecte pas, parce qu'ils sont dans le cas de justifier de leur conduite à MM. de l'assemblée nationale devant lesquels M. le maire a dit devoir rendre compte de tout ».

Dans l'après-midi, l'altercation reprit encore plus vive, à la suite d'une visite des juges du tribunal du district qui étaient venus en personnes, déclarer aux commissaires que « leurs prisons étaient malsaines, peu sûres et qu'ils craignaient qu'on ne put y garder les prisonniers...

(1) Registre du district.

Digitized by Google

« MM. les commissaires délibéraient sur le parti à prendre dans la circonstance, lorsque M. le maire des Sables est entré au directoire et a déclaré qu'il ne reconnaissait pas de pouvoir aux dits commissaires du département qu'ils étaient d'ailleurs, ainsi que les membres du district, excepté deux, de fort mauvais patriotes et qu'il voulait que les prisonniers fussent transférés aux Sables.

« Sur quoi, MM. les commissaires, auxquels a été également reproché l'arrêté pris le soir de leur arrivée, comme une sorte de désir qu'ils avaient de laisser sauver les prisonniers, ont répondu que l'assemblée nationale serait juge de leur conduite respective.

« Et, à l'instant, MM. les commissaires ont délivré un réquisitoire au commandant du détachement de dragons qui est actuellement dans cette ville, pour qu'il partit sur le champ se rendre à Montaigu et y surveiller la sûreté des prisonniers, les accompagner ensuite aux Sables d'Olonne, lorsque le tribunal de Montaigu aura décidé leur translation dans la maison que la municipalité des Sables indiquera pour servir de prison provisoire.

« Ici M. le maire est sorti du directoire, en déclarant de nouveau qu'aucune décision des commissaires n'aurait son exécution.

« Les commissaires se sont alors déterminés, d'après les bruits « répandus et accrédités parmi un grand nombre de gardes natio- « nales, de leurs intentions perfides, et de l'impossibilité de faire aucun « bien par leur présence, à se retirer dans le jour vers leur départe- « ment, en arrêtant qu'extrait du procès-verbal sera envoyé à l'as- « semblée nationale et que MM. du district voudront bien continuer « à prendre les plus sages précautions pour que les lois soient « exécutées avec la sagesse recommandée à ceux qui en sont les « agents et l'exactitude qui en augmente l'utilité.

« MM. les commissaires devant, au surplus, prendre toutes les « précautions, et dans la forme que le permettent les dispositions « des esprits, ont arrêté que, pour prévenir toute espèce de déso- « béissance aux mesures que les circonstances leur prescrivaient de « prendre, ils invitaient MM. du district, dont l'autorité n'est pas « encore entièrement méconnue, à signer et donner en leurs noms « tous les ordres dont l'exécution doit avoir lieu dans la ville des

Digitized by Google

« Sables; et en conséquence de cette détermination, MM. du district « ont été engagés d'écrire à la municipalité pour savoir d'elle, si, « suivant la promesse de M. le maire, une maison pourrait être « indiquée et mise en état, sous trois jours, pour servir de prison « provisoire aux détenus, dont le Tribunal de Montaigu ordonnera « sans doute la translation qui sera protégée contre les malintentionnés de toute espèce par le détachement de dragons qui les « accompagnera à leur retour, et auquel il sera réuni un détachement de garde nationale de Palluau qui remplacera celui de Montaigu et marchera jusqu'aux Sables.

« On a reçu dans cet instant réponse de la municipalité qui assure qu'elle tient prête, à l'arrivée des prisonniers une maison d'arrêt dans laquelle ils seront détenus avec sûreté; et qu'elle répond qu'aucun attentat ne sera commis contre leur vie par les citoyens, gardes nationaux et soldats ».

Les commissaires du département quittèrent les Sables seulement le 2 juillet sur les 10 heures du matin, et avant de partir rédigèrent un long rapport à l'assemblée nationale dans lequel ils exposaient tous les faits que nous venons de raconter (1).

Les commissaires ajoutaient dans ce rapport qu'ils venaient d'ordonner le remplacement, à Talmond, par un détachement de garde nationale de l'Ile de Ré arrivé la veille, de celui des gardes nationaux sablais, qui avaient demandé à être relevés, et de ceui du détachement de Rohan, dont le commandant leur répétait par la lettre qu'ils venaient de recevoir, « qu'une partie de ses soldats » était « dans un état d'indiscipline effrayant, qu'il ne pouvait plus arrêter » et ils terminaient en ces termes qu'il est nécessaire de reproduire:

« Nous devons dire, quelque chagrin que nous ressentions en le « prononçant, que l'agitation des esprits est au plus haut degré dans

(1) Ce rapport est aux Arch. at. D. XXXIX 15. 1. 123. Il a été publié en son entier par Chassien. Préparation t. I.

Digitized by Google

« cette ville et dans les campagnes voisines; que l'animosité contre « les prêtres non assermentés et les nobles nous fait craindre les « plus cruels excès, et que l'insubordination des soldats, des gardes « nationales, du moins du plus grand nombre d'entre eux, ainsi « que le défaut d'obéissance d'un grand nombre de citoyens envers « ceux qu'ils ont eux mêmes revêtus de l'autorité qu'ils exercent au « nom de la loi, est telle, que l'emploi des moyens de douceur et de « conciliation dont on pourrait se promettre le plus prompt retour « à l'ordre, n'est pas à notre disposition, parce qu'il contrarie l'opi- « nion d'un très grand nombre, et que la confiance publique, qui « doit en assurer le succès, nous a été enlevée par les déclamations « des faux patriotes, ainsi qu'aux différents corps administratifs.

« Les gardes nationales s'ébranlent sans ordre de leurs municipa- « lités, celles-ci agissent souvent sans prévenir les districts, chaque « citoyen s'établit juge des opérations administratives (1). Les arres- « tations s'effectuent arbitrairement. Plusieurs personnes en ont déjà « été l'objet, et la dernière qui nous ait été annoncée est celle de « l'abbé Robert de Lézardière, que l'on garde à vue à La Roche- « sur-Yon.

« Un seul moyen reste peut-être de prévenir des désordres incal- « culables, nous nous empressons de l'indiquer:

« Nous supplions d'assemblée nationale de choisir dans son sein un « commissaire, dont la prudence imposante calmera sûrement cette « effervescence, qui peut entraîner tous les maux de l'anarchie, et « qui idéjà se propage dans le district de Challans, voisin de celui-ci, « si l'on ne se hâte d'en arrêter le progrès.

Nous sommes avec respect, etc...

P.-A. Luminais, administrateur,
Pighard, procureur général syndic.

Ce rapport approuvé par le directoire du département, fût expédié de Fontenay le 5 juillet avec une lettre par laquelle les administrateurs de la Vendée réclamaient deux com-

(1) Ne voit-on pas dans ce vigoureux exposé un tableau en raccourci et pris sur le vif de « l'anarchie spontanée » décrite d'une façon inoubliable par Taine, dans sa « *conquête Jacobine?* »

Digitized by Google

missaires de l'assemblée nationale, et appuyaient en ces termes les conclusions de leurs commissaires aux Sables:

« Le ressentiment et l'indiscipline des soldats du régiment de « Rohan et de quelques gardes nationales ont produit tous les excès « qui découlent de l'exagération des principes mêmes les plus esti- « mables, et le tableau que présente le rapport des commissaires ne « contient pas la plus faible partie des détails dont la sensibilité « des membres de l'assemblée nationale aurait été justement indignée. « Les vols dans les maisons brûlées ou saccagées, commis par ceux « mêmes dont le devoir était de s'y opposer, les lettres interceptées « de toutes parts, la désobéissance soutenue des soldats aux ordres « de leurs chefs, dont le patriotisme est connu, des recherches in- « quisitoriales qui se continuent encore sous nos yeux, la défiance « répandue contre le directoire du département, qui embarrasse et « arrête tous ses moyens d'opposition au désordre; voilà, monsieur le « président, une partie des motifs qui nous ont déterminés à récla- « mer avec insistance la présence de deux commissaires de l'assem- « blée. Daignez peser toute l'importance de cette réclamation, et soyez « persuadé que l'amour seul du bien public et la nécessité d'arracher « ce département à l'état d'anarchie dans lequel est déjà plongée une « partie de son territoire, et qui en menace les autres portions, a « seule été capable de nous faire surmonter la répugnance et l'espèce « d'humiliation qui résulte pour des administrateurs de l'aveu de « leur insuffisance pour opérer le bien, lors même que leur conscience « est pure et bien conduite à l'abri de tout reproche.

Armand Badereau, président.
J.-M. Cougnaud, secrétaire général.

Le lendemain 6 juillet les mêmes écrivaient au ministre de la guerre du Portail pour lui demander le déplacement du bataillon du 84e en garnison aux Sables:

Monsieur,

« Nous vous prions instamment d'ordonner le remplacement du bataillon du 84e régiment d'infanterie ci-devant Rohan et de le faire sortir du département

« L'état d'indiscipline effrayant dans lequel il se montre habituellement, les excès de tous genres incendies, vols, pillages auxquels se

Digitized by Google

sont livrés un grand nombre d'entre eux pendant l'expédition de la Proutière, l'exemple contagieux qu'ils ont donné aux gardes nationales et aux habitants des campagnes, ne nous permettent pas de garder un silence criminel sur le danger extrême qu'il y aurait à les laisser plus longtemps en résidence dans notre département ou règne déjà la plus funeste agitation.

« Il est indispensable de faire remplacer ce bataillon par un autre, dont la bonne conduite puisse être opposée avec succès aux exemples de désordre et de rapines que celui-ci a laissés après lui, et dont la fermeté puisse également imposer aux mauvais citoyens qui pourraient concevoir et entreprendre des projets de révolte » (1).

La municipalité des Sables ne voulut pas laisser sans réponse le rapport du département, ni les attaques qui avaient été dirigées contre elle dans la presse parisienne et le 11 juillet elle adressait aux députés patriotes de la Vendée à l'assemblée nationale, une longue lettre afin de justifier son attitude dans l'affaire de la Proutière (1).

Chassin ayant publié cette lettre dans sa *Préparation à la guerre de Vendée*, nous ne la publierons pas de nouveau. D'autant plus qu'elle n'apprend pas grand chose que nous ne sachions déjà sur la marche des évènements. Nous n'en retiendrons que le passage suivant relatif à l'incendie de la Proutière: « cependant les gardes nationales des campagnes, instruites de ce qui se passait, s'assemblèrent de toutes parts et vinrent à Avrillé le 28. La petite armée se trouva « formée de 564 hommes. Lorsque M. Laverand, officier du « 84e régiment qui le commandait, la jugea suffisante pour « attaquer le château ennemi, il l'a fit avancer contre lui et « se mit en marche vers les neuf heures du matin. L'attrou- « pement aristocratique n'osa l'attendre et à son arrivée elle « trouva le château évacué et livré aux flammes, sans qu'on « ait pu savoir qui avait mis le feu; mais les coups de fusils

(1) Reg. de la corresp. municip. à la date.

Digitized by Google

« qu'on entendait continuellement dans le château en flam-
« mes et l'explosion de la poudre font soupçonner que c'est
« afin de soustraire les pièces à convictions dont il était rem-
« pli qu'il a été incendié, on regrette surtout une correspon-
« dance que l'on savait devoir être intéressante ».

Comme on le voit la municipalité des Sables cherche à rejeter sur la famille de Lézardière l'incendie de la Proutière, mais il n'est pas besoin de faire ressortir l'invraisemblance d'une pareille accusation, si les Lézardière avaient une correspondance intéressante à faire disparaître ils avaient cent moyens d'y arriver sans pour celà mettre le feu à leur château.

(*A suivre*). Henri Renaud.

Note rectificative

Nous avions écrit au commencement de cette étude par suite de renseignements erronés qui nous avaient été fournis que la branche aînée de la famille de Lézardière, celle des Chasteigners, était aujourd'hui éteinte faute de descendance mâle, or nous avons reçu du représentant actuel de cette branche l'intéressante communication suivante que nous sommes heureux de reproduire.

François-Marie Robert de Lézardière, fils de Claude Robert de Lézardière et de Marie-Anne de Montauzier Taillefer épouse vers 1726 Jeanne-Renée Baraton, dont il eut:

1° Claude-Pierre-François-Marie (qui suit).

2° Marie-Eléonore qui épouse en 1751 Philippe Robert de Boisfosse. Elle meurt sur l'échafaud à Nantes.

3° Marie-Jeanne-Françoise-Théodore, qui épouse Pierre Bossis. De ce mariage Rose Bossis, qui épousa en 1789 François Renaud de la Faverie, avocat au parlement, maire de Saint-Gilles-sur-Vie au moment du Concordat — (1).

(1) Ce sont le bisaïeul et la bisaïeule maternels de l'auteur de ce travail.

Digitized by Google

Claude-Pierre (François-Marie), épouse le 21 septembre 1745 à Fontenay-le-Comte, demoiselle Claude-Marie Jousson. Ils eurent pour enfants:

1° Angélise-Geneviève, née à Apremont, le 15 janvier 1762.

2° Pierre-Charles-Joachim, marin de l'Etat, chevalier de Saint-Louis, né à Apremont, le 20 mars 1765.

1° Angélique-Geneviève, née à Apremont, le 15 janvier 1762.

4° Jacques, né à Apremont, le 18 avril 1772, mort sans descendance.

5° Claude-Pierre, né à Apremont, le 15 février 1776, mort sans descendance.

Jacques-François Robert de Lézardière, second fils de Claude-Pierre et de Claude-Marie Jousson épouse le 20 brumaire an VII, Marie-Anne-Suzanne Busca de Boismasson, fille de Claude-Joseph et de Marie-Louise-Victoire de Lespinay. (Etat-civil de Nantes). Il en eut:

1° Charles, né à Nantes, le 1er germinal an VIII.

2° François-Théodore, né le 12 vendémiaire an XI.

3° Emilie-Marie, née le 1er mars 1806.

4° Rosalie-Henriette-Victoire, née à Saint-Jean-de-Monts, le 27 février 1811.

9° Eugénie-Mathilde-Aglaé, née à Saint-Jean-de-Monts, le 14 mai 1814

6° Benjamin-Aimé, né à Saint-Jean-de-Monts, le 17 janvier 1816.

Jacques-François Robert de Lézardière, des Chasteigners fut connu pendant les guerres Vendéennes sous le nom de Robert Chasteigners. Il commandait en 1815 la Division du Marais au combat des Mathes et rendit les honneurs funèbres au Marquis de la Rochejaquelein. Il mourut le 27 septembre 1825. (Etat-civil des Sables).

Charles, son fils aîné épouse le 11 août 1829 demoiselle Léonie-Blanche-Delphine Marcetteau, fille de Jacques-Louis et de Louise-Emilie de la Rochefoucauld Bayers. En 1832 sous le pseudonyme de Robert, il est gravement compromis dans la tentative de la Duchesse de Berry. Il parvient à quitter le pays grâce au dévouement de sa femme et s'expatrie à Jersey. Il mourut à Parie, le 13 avril 1866.

Il eut de nombreux enfants tous morts sans descendance sauf le plus jeune:

Digitized by Google

Hippolyte-Florentin, né le 21 avril 1850 au Val d'Yèvre (Cher) (Etat-civil de Saint-Germain-du-Puy), engagé volontaire en 1868, prend part à la campagne de 1870 et fait prisonnier à Metz et demeure 8 mois en captivité.

Il épousa demoiselle Marie Basset, le 7 avril 1877 et eut pour enfants:

1° Alice-Louise-Augustine, née le 1er juin 1878, à Paris.

2° Raoul-Charles, né le 9 juin 1882, à Paris (XVe).

3° Gaston, mort en bas âge.

Il mourut à Paris, le 15 mai 1922.

Représentant actuel de la branche aînée de la famille Robert de Lézardière (des Chasteigners):

Raoul-Charles Robert de Lézardière, médaillé militaire, croix de guerre, chevalier de l'Ordre de l'Etoile Noire, rédacteur principal à la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur.

Digitized by Google

VARIÉTÉS

En Poitou

I

LE PRINCE NOIR

De nécessité première,
Valentine, il me faut voir,
Par vous, ange de lumière,
Le portrait du Prince Noir.

Trouvez-moi donc une image
Où — taille-douce, charbon —
Pose avec ou sans plumage
L'ennemi de Jean le Bon.

Et dans la vallée étroite
Je boirai, non l'eau des puits,
— Garde à gauche, garde à droite —
Mais le vin de Maupertuis.

II

LA ROUTE DE PERSAC

Douce amie, après le bac,
Avez-vous vu cet étrange
Couchant de perle et d'orange
Sur la route de Persac.

Digitized by Google

O glorieuse lumière
En nappes sous les taillis
Et c'était votre première
Aventure en ce pays.

Que votre Grâce revienne
A ce flot qu'Elle a passé
Quand frémissait dans la Vienne
Le plus beau ciel renversé.

III

CARTE POSTALE DE LIGUGÉ

Belle Sarah, l'on n'imagine
Rien de plus beau dans l'univers
Que Francis en frère convers,
Vif et luisant comme aubergine.

Frère portier aux petits pas
Feutrés, voyez sa portraiture:
Comme il défend bien la clôture
Que les dames ne passent pas!

Régulier au tant que l'horloge,
Rondouillard et spirituel,
Pour obéir au Rituel,
Il les enferme dans sa loge.

IV

LE COUTEAU

A M. Gustave Chauvet.

Homme nouveau, j'aime l'ancien.
Francis Carco m'a vu dimanche
Utiliser, bien que sans manche,
Un instrument aurignacien.

Digitized by Google

Un couteau dont la fine arête
Coupe encore et garde son fil.
Pourquoi ne me servirait-il ?
Carco disait: « Sacré poète ! ».

Du conté les copeaux volants
Tombent sans résistances vaines
Sous le silex aux belles veines
Agé de quarante mille ans.

V

QUÉAUX-QUIO

A Louis Maudet.

Bien souvent j'ai fait ta peinture,
Mon village ! On prononce: *Quio*,
Comme pour l'île grecque: *Chio*,
Si fameuse en littérature.

A cinq cents mètres, Puirajoux,
Avec sa tour du XIVe,
Règne sur la vallée où j'aime
Chasser dans cet octobre doux.

— Chio lumineuse, ta mémoire
Me trouble de son tendre appel...
Sur Quio flotte un autre archipel:
Nuages blancs aux cieux de moire.

A chacun je donne un nom clair:
C'est Chio, Lesbos ou Mytilène;
Sapho gémit dans votre haleine,
Souffles mystérieux de l'air.

Digitized by Google

Ne pensez point que je m'égare
Attys elle-même, et sa sœur,
M'ont dit: « Pas besoin du passeur,
« Pour te conduire vers la gare.

« Ce soir, à l'heure de nos jeux,
« Par la futaie et la prairie,
« Jusqu'au pont de la Râlerie
« Où comme ton cœur orageux

« Le flot sur les roches se brise,
« Toutes deux nous te conduirons.
« Mais tu n'auras droit qu'à nos fronts.
« N'espère pas d'autre surprise.

« Sache que notre beau secret
« Jamais ne se confie aux hommes.
« Aime-nous telles que nous sommes
« Ta rage nous déchirerait.

« Et si, dans ta sage prudence,
« Tu t'évites tout repentir,
« Pour toi nous pourrons consentir
« A nouer une double danse ».

Maudet, cher entre mes amis,
Quoi que vous feriez à ma place ?
Je serai froid comme la glace,
Bien que sensible.... — J'ai promis.

1928. Francis Eon.

Digitized by Google

Le Château de l'Ile d'Yeu

Les chevaliers d'antan l'ont planté sur un roc
Avec ses quatre tours, redoutables guerrières,
Et ses grands murs hourdés aux rares meurtrières,
Que sans cesse la mer assaille de son choc.

Sa douve, c'est l'abîme aux multiples récifs
Aucun lierre ne pend à sa noire poterne,
Domaine triomphal où le vent de galerne
S'engouffre, et hurle, et meurt, en longs sanglots plaintifs.

On l'avait placé là, vaillant gardien de l'île,
Le donjon, pour qu'il fût un imprenable asile,
Aux temps tumultueux des hautains féodaux:
Penchés sur les créneaux de sa farouche enceinte.
Bercés par l'Océan et son immense plainte,
Ils protégeaient la terre en inspectant les eaux.

Personne maintenant ne garde à l'échauguette:
Quelquefois, en passant, la gracile mouette
S'y repose — on dirait une âme de veilleur —
Les preux, on ne sait plus ce que fut leur histoire;
Seul, le donjon muet, fantôme de leur gloire,
Pourrait la rappeler ainsi que leur malheur.

Pourtant, tout n'est pas mort de l'antique prouesse
Qui vécut dans ces murs désormais impuissants.
Victorieuse encor du caprice des ans
L'âme des chevaliers y veille en sa rudesse

Digitized by Google

N'est-ce pas leur regard qu'on voit parfois errer
Dans l'orbe dilaté de chaque vieille archère
Prunelles de pervenche où dort tant de mystère
Flamme où les au-delà lointains viennent rêver ?...

Et dans les soirs d'hiver, quand du large les voiles
Ont cinglé vers le port et gagné leur abri,
N'est-ce pas leur appel tourmenté d'infini
Qui passe dans les vents où tremblent les étoiles ?..

Ils sont vivants toujours, le donjon et les preux;
Eux incarnent en lui leur gloire séculaire;
Et lui le vieux castel, il est le reliquaire
Qui transmet au présent le renom des aïeux.

G. BRUNELLIÈRE.

Digitized by Google

CHRONIQUE

La rétrospective de Paul Baudry. — A l'occasion du centenaire de Paul Baudry, la Société des Artistes français présidée par l'éminent maître Paul Chabas, a réalisé avec le dévoué concours de Madame Cécile Paul Baudry Puech, une rétrospective de l'œuvre de notre illustre compatriote dans une des salles du Grand Palais à Paris. Cette exposition a rencontré, comme on pouvait s'y attendre, un accueil extrêmement favorable du public, ayant pu grouper un nombre imposant de toiles, notamment: *Cybèle* et *Amphitrite*, la *Léda*, la *Diane chassant l'Amour*, les *Villes d'Italie*, de l'hôtel du duc de Galliéra, les portraits de *Mademoiselle de Lareinty*, du jeune *Robert Fould*, de *Louis de Montebello*, ceux du *père* et de la *mère* de l'artiste, d'*Ambroise*, son frère, de sa fille *Cricri* (Madame Puech) qui fut tant admiré au dernier Salon Yonnais, etc., etc., etc....

Pendant la durée du Salon une conférence sera donnée au Grand Palais sur la vie et l'œuvre de Paul Baudry, et des causeries seront diffusées par différents postes de T. S. F. pour célébrer le grand artiste dont la Vendée est si légitimement fière. Le soin de réaliser cette dernière partie du programme a été confié, tout naturellement, à notre éminent collaborateur et ami Paul Devigne.

Le Centenaire du Général de Sapinaud. — Nous sommes heureux d'apprendre que les descendants de l'héroïque général vendéen de Sapinaud préparent pour le 28 juillet à la Gaubretière des fêtes pour célébrer son centenaire. Ces fêtes comprendront: une messe basse en l'église de la Gaubretière, un pieux hommage

Digitized by Google

à la tombe du général, un discours au pied du monument qui lui a été élevé au centre du bourg, une représentation au Sourdy, sa maison natale, où les principaux épisodes locaux de l'Insurrection vendéenne seront évoqués et la pose d'une plaque commémorative sur les murs de l'ancienne demeure du vaillant chef vendéen.

Le Centenaire d'Edmond Biré. — D'accord avec la famille de l'éminent et regretté Edmond Biré, la municipalité de Nantes qui avait déjà donné son nom à une des rues de la ville, a tenu à célébrer le 12 mars le centenaire de la naissance du brillant écrivain, en plaçant sur la maison qu'il a habitée et où il est mort, une plaque commémorative.

Le soir, une conférence a été donnée par M. Benoît-Lévy sous les auspices de l'Institut Supérieur des Lettres sur « *l'Homme et son œuvre* ». Enfin le 13 mars, une messe a été célébrée en l'église Saint-Nicolas, pour le repos de son âme et au cours de laquelle son neveu, M. l'abbé de Maisonneuve a fait éloquemment son religieux éloge.

Nous comptons publier dans notre prochain numéro une étude pour consacrer la mémoire du grand écrivain et du fervent catholique et royaliste qu'était Edmond Biré.

Nos Artistes. — C'est avec un grand plaisir que nous enregistrons le succès obtenu au Salon des Artistes Français par les deux portraits de Madame Pastre et de M. Rampillon de la Largère excellement exécutés pas notre ami Astoul; celui de Marcel Fleury avec sa très belle eau-forte des Arènes de Saintes, et enfin celui de M. Haudeville, le distingué professeur de dessin du lycée de La Roche-sur-Yon, pour ses deux dessins rehaussés « Au pays lorrain » et « l'Heure de l'office ».

— Le Groupe Artistique de Saint-Nazaire vient de faire l'acquisition d'une vue d'Argentat, en Corrèze, œuvre charmante de notre très distinguée compatriote, Madame Géo Lacouloumère, née Normand.

Nos Statuaires. — On vient d'inaugurer, à l'entrée de la ville de Guise, non loin de l'endroit où se déroula la bataille des 28 et 29 août 1914, un monument élevé à la gloire de la Ve armée et de son chef le général Lanrezac.

Digitized by Google

L'architecture et la sculpture de ce monument sont l'œuvre magistrale de nos compatriotes, Joël et Jan Martel, dont notre musée Vendéen de Fontenay-le-Comte, vient d'accueillir, en sa salle principale, la réplique en stuc d'un de leurs monuments aux morts les plus impressionnants.

A la Société des Conférences Fontenaisiennes. — Le 14 avril, notre savant ami le docteur Boismoreau, avec la collaboration de ses deux charmantes filles, a évoqué d'une façon très prenante, les vieilles traditions d'une veillée dans le Bocage vendéen.

Le 27 avril, l'éminent académicien Henry Bordeaux nous a parlé avec le magistral talent que l'on sait des: « *Générations montantes, Jeunes Gens et Jeunes Filles d'aujourd'hui.* »

Hommage du Conseil Général de la Vendée à la mémoire du maréchal Foch. — Au cours de sa séance du mercredi 24 avril, l'assemblée départementale, sur la proposition de M. Constantin, a voté à l'unanimité l'adresse suivante:

« Le Conseil général de la Vendée, désireux de s'associer au deuil national qu'a causé le décès du maréchal Foch, adresse à sa mémoire l'hommage de ses sentiments reconnaissants et respectueux ».

Pour le monument Guilbaud. — Sur le rapport présenté par M. de Chabot, le conseil général de la Vendée a voté une subvention de 10.000 francs pour le monument qui doit être élevé à Mouchamps, à la mémoire de l'héroïque commandant aviateur Guilbaud.

Dans la Légion d'honneur. — Nous sommes particulièrement heureux d'enregistrer ici la récente promotion d'officier de la Légion d'honneur de notre excellent confrère et ami Daniel Lucas, d'Auzais, et nous l'en félicitons de tout cœur.

Nos Compatriotes. — Notre très distingué confrère M. Jean Robuchon, avocat, vient d'être élu président de la fédération des Sociétés de Secours Mutuels.

Nos meilleurs compliments.

Digitized by Google

CARNET MONDAIN

FIANÇAILLES

Nous sommes heureux d'apprendre les fiançailles de:

— Mademoiselle Monique *TAYLOR*, fille de la baronne Taylor et du colonel baron Taylor mort pour la France, avec le comte Xavier de MONTALEMBERT d'ESSÉ.

— Du vicomte Albert de VILLENEUVE-ESCLAPON avec Mademoiselle ANCEL.

— De Mademoiselle Marie-Antoinette du MESNIL-ADELÉE avec le comte Louis de la BERRURIÈRE de SAINT-LAON.

— De M. Arthur de BODARD de la JACOPIÈRE avec Mademoiselle Carmen de la DÉBUTRIE.

— De Mademoiselle Elisabeth POIRIER-COUTANSAIS, fille de M. Henri Poirier-Coutansais, maire de Fougeré et de Madame décédée, avec M. Jean de LANCESSEUR.

— De Mademoiselle Anne de GRIMOÜARD, fille du vicomte et de la vicomtesse de Grimoüard, avec le vicomte Patrice HERSART de la VILLEMARQUÉ de CORNOUAILLE.

MARIAGES

En la Cathédrale des Saints Michel et Gudule de Bruxelles, a été célébré le mariage de la comtesse Hedwige D'URSEL, avec le vicomte Gaston de MAUPEOU d'ABLEIGES, lieutenant de vaisseau, chevalier de la Légion d'Honneur et Croix de Guerre.

— Le 23 avril a été célébré en l'église d'Orly (Seine), le mariage de M. Louis CHARBONNEAU-LASSAY, correspondant du Ministère des Beaux-Arts, avec Mademoiselle Hélène RIBIÈRE.

— Le 15 mai a été célébré en l'église de Prinçay (Vienne), le mariage de Mademoiselle Marie-Thérèse de PUYTISON, avec le vicomte Alain des POISSONNAIS.

Nos félicitations et vœux les meilleurs.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

Nous avons le regret d'apprendre la mort de:

—Madame JACOBÉ DE PRINGY DE GONCOURT, née MARIE-CÉCILE BECQUEY, décédée à Vitry-le-François, le 23 février 1929, dans sa 89e année.

— de Madame PAUL THOMAS DE LA PINTIÈRE, née Marie-Marthe Giraud, décédée en sa demeure de la Fromentinière, le 16 avril 1929, dans sa 69e année.

— de Mademoiselle DENYSE DE BERNON, religieuse carmélite, en religion Mère Denyse de Jésus, décédée subitement le 30 avril 1929 au carmel de Bruges.

— de M. HÉLIODORE CHABOT, frère de Monseigneur Chabot, directeur de l'enseignement libre du diocèse de Luçon, décédé à Saint-Etienne-du-Bois, le 3 mai 1929, dans sa 70e année.

— de M. GASTON-ABEL-ANDRÉ LÉVEILLÉ, docteur en médecine, décédé à Saint-Christophe-du-Ligneron, le 7 mai 1929, dans sa 56e année.

— de Madame la comtesse RAOUL DE GUILLAUME DE ROCHEBRUNE, née Hélène Rampillon des Magnils, décédée dans sa 71e année, le 10 mai 1929, en son château de la Court d'Aron, en Saint-Cyr-en-Talmondais.

Digitized by Google

— de Madame CHARLES POIRIER-COUTANSAIS, née Marie-Thérèze Joffrion, décédée le 12 mai 1929, à Fontenay-le-Comte, dans sa 60e année.

— de M. ERNEST MARSAC, frère de notre excellent confrère et ami Emile Marsac, directeur de la *Vendée*, décédé à Lyon le 13 mai 1929, à l'âge de 55 ans.

— de M. ANDRÉ BOURASSEAU, fils de notre très cher ami, le docteur Emilien Bourasseau, décédé au Grand Logis de Foussais, le 20 mai 1929 dans sa 35e année.

— de M. l'abbé GABRIEL SOUCHET, curé-doyen de la Châtaigneraie, décédé en se rendant à Rome, à Ambérieu (Ain), le 22 mai 1929, à l'âge de 51 ans.

Nos respectueuses et bien vives condoléances aux familles que ces morts mettent en deuil.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

M. Jean Plattard, professeur à la Faculté des Lettres de Poitiers, déjà connu pour de nombreux et sérieux travaux rabelaisiens, et dont les lecteurs de la *Revue* ont été à même d'apprécier la science et le talent, publie une magnifique et imposante *Vie de François Rabelais*, luxueusement imprimée, avec plus de soixante héliogravures (Van Oest).

— Le Bulletin de la *Société d'Archéologie de Saint-Jean-d'Angély* nous apprend qu'on peut voir actuellement chez M. Laisis-Limard, antiquaire, 10, rue de la Boétie à Paris, deux tapisseries en gros point d'Aubusson, représentant l'une l'Annonciation et l'autre l'Apparition de la Sainte-Vierge à un abbé Bénédictin, de l'époque Louis XIII et qui en 1875 se trouvaient dans une maison de La Roche-sur-Yon appartenant à Paul Baudry.

— Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue au *Bulletin de la Société Olona*, dont le premier fascicule très artistiquement présenté vient de paraître, et à la destinée duquel président avec une incontestable autorité notre savant ami Henri Colins, ancien député, et M. Ydier l'érudit instituteur du Poiroux

R. DE THIVERÇAY.

Le Directeur-Gérant : RENÉ VALLETTE.

Imprimerie HENRI LUSSAUD, *P. et O. LUSSAUD Frères*, Fontenay-le-Comte

Digitized by Google

Une Fête du Souvenir au Bocage Vendéen

Le Centenaire du Général de Sapinaud

Il y a 35 ans, on inaugurait à Saint-Aubin de Baubigné la statue d'Henri de La Rochejaquelein. Les évêques de Poitiers, de Luçon, de Montpellier, de Meaux, l'abbé de Ligugé, l'abbé général de Latran, plus de 300 prêtres assistaient à la cérémonie. La messe solennelle était chantée par l'abbé de Ligugé, et Mgr de Cabrières, depuis cardinal, y prononçait un admirable éloge de La Rochejaquelein, évoquant la « fidélité aux traditions nationales, le culte du devoir et de l'honneur, le dévouement aux causes sacrées de la Religion persécutée et de la Royauté meurtrie ».

Digitized by Google

Charles-Henri-Félicité, Comte DE SAPINAUD
en général Vendéen (1793)

Digitized by Google

Seize ans plus tard, à la fête de la Croix de Charette, à la Chabotterie, comme l'a rappelé avec tant d'à-propos notre ami Vallette, une grand' messe était chantée pour le repos de l'âme de Charette, un missionnaire diocésain prononçait son éloge du haut de la chaire,- et le curé de la paroisse bénissait le monument.

A la fête du Centenaire de Sapinaud, l'évêque actuel de Luçon avait interdit la messe et prescrit à son clergé de s'abstenir de tout contact avec les royalistes. Pas de prières pour Sapinaud, dernier généralissime des armées catholiques et royales, ni pour les martyrs de la Gaubretière morts pour Dieu et pour le Roi, dont Mgr Catteau disait jadis en consacrant l'église du village: « Je n'ai pas besoin d'apporter de reliques pour mettre dans l'autel; je n'ai qu'à me baisser, à prendre de la poussière pour y mettre des cendres de martyrs ».

Nous ne jugeons pas cet incident; mais comment le prédécesseur de Mgr Garnier doit-il du fond de sa tombe, le juger lui-même?

Quoiqu'il en soit, la journée du 28 juillet brillera dans les fastes de la Vendée militaire et l'histoire qui voudra redire cette époque sublime où tout un peuple se leva pour défendre son Dieu et son Roi, ses autels et ses foyers, ne pourra oublier cette date, car à cent ans de distance, elle apparaîtra comme un digne couronnement de tant d'héroïsme.

L'heure était bien choisie pour glorifier Sapinaud. Il est bon de se retremper à ces sources pures, de ressentir pendant quelques heures ces émotions fécondes, de s'abandonner — oublieux des ingratitudes et des hontes actuelles — aux ardents enthousiasmes qui éclatent à chaque page de la grande épopée vendéenne. Les descendants de Sapinaud, les familles de Joannis — en particulier M. Jean de Joannis, inspirateur de la fête — de La Débuttrie, Auvynet, tous ceux qui ont participé à son organisation, les

Digitized by Google

propriétaires actuels du Sourdy dont l'hospitalité a été si large et si aimable, doivent être hautement remerciés. Ils ont donné à la Vendée un bel exemple de fidélité et imposé à tous le respect du passé.

***

A la sortie de la messe paroissiale, la foule contenue par un service d'ordre de jeunes gens dévoués se masse devant le monument élevé sur la place à la mémoire de Sapinaud, pour écouter la très remarquable conférence de M. Tony Catta, avocat à Nantes. C'est une page qui restera, car non seulement elle retrace l'histoire admirablement documentée du soulèvement vendéen et de l'insurrection de La Gaubretière, rappelle les campagnes successives conduites par Sapinaud, l'héroïsme de ses soldats, les représailles sanglantes exercées par les républicains contre les femmes, les enfants, les vieillards de La Gaubretière; mais elle dit ce qu'il fallait dire:

« Ce n'est pas seulement le souvenir d'un homme que nous célébrons aujourd'hui. C'est la commémoration de tout un peuple. Et si cette commémoration a une portée plus large encore, si on lui a trouvé et si elle emporte une signification politique, certes, ce n'est pas notre faute. C'est la faute de l'Histoire! De l'Histoire, qui se refuse à séparer ces deux causes pour lesquelles combattirent Sapinaud et ses compagnons, pour lesquelles tant de ces derniers tombèrent sous les balles républicaines, et qui furent indissolublement unies dans leurs cœurs comme elles le restent dans les nôtres: l'Eglise Catholique et la Monarchie française.

« Le roi, pour ces braves gens, c'était toute la France, c'était l'ordre traditionnel et c'était la Religion magnifiquement servie. Il n'est au pouvoir de personne de faire qu'il en ait été autrement.

Au milieu des applaudissements, la foule se forme en cortège, au chant de la *Vendéenne*, et derrière le marquis de Roux, délégué régional de Monseigneur le Duc de Guise, se porte au cimetière autour de la tombe du général. Là,

Digitized by Google

M. de Joannis récite le *De Profundis*, et à l'appel interminable des enfants de La Gaubretière tombés en martyrs, la voix grave et émue de M. Edouard de La Débutrie répond: « *Mort pour Dieu et pour le Roi* ».

C'est ensuite la montée au Sourdy dont M. Madame et Mademoiselle Grisot font les honneurs avec une bonne grâce charmante. Dans une des dépendances du château, ornée de portraits des généraux vendéens, a lieu un déjeuner familial de plus de 100 couverts présidé par M. Antony de La Débutrie, le doyen des arrières-petits neveux de Sapinaud, ayant à ses côtés le marquis de Roux et le colonel du Guiny, délégués régionaux du Prince. A la table d'honneur et un peu partout, les marquis de Juigné et de la Ferronnays, députés, M. de Kervenoaël, ancien député, Madame de La Débutrie, M., Madame et Mademoiselle Grisot, M. Jean de Joannis, M. Auvynet, MM. Edouard, Roger et Yvan de La Débutrie, Mademoiselle de Kerret, le vicomte et la vicomtesse de La Roche Saint-André, M. René Vallette, directeur de la *Revue du Bas-Poitou*, le marquis de Charnacé, la marquise de Roux, la comtesse de Saint-Vulfran, M. Edmond Béraud, vice-président de la Presse Monarchique, M. Tony Catta, le marquis, la marquise et Mademoiselle de Hillerin, le comte et la comtesse de Carcouet, M. de Villedieu, le comte Henri de Beauregard, le comte et la comtesse de Rochebrune, M. de Maupeou, M. Marsac, directeur de *La Vendée*, comte de Chabot, M. Clénet, M. Raymond Roquet, avocat aux Sables, M. de Rorthays, M. de la Rousselière, le colonel Rousselot, M. Thirion, M. de la Thébaudière, M. de Suyrot, M. Gauvreau, Dr Pineau, M. Jean Jamain, M. Frémont, le comte de Rouault, M. de Larocque-Latour, le comte de Tinguy, etc., etc.

Au champagne, le marquis de Roux, porte la santé du Roi, puis René Vallette, qui a été l'un des premiers à s'associer à la fête de La Gaubretière, prend la parole et prononce un de ces discours dont il a le secret et qui sont

Digitized by Google

tout un programme vendéen . Après avoir évoqué l'immortelle gloire de la Vendée et fait un parallèle très applaudi entre la réunion de la Gaubretière, quelque peu assombrie par le refus des prières, et celle de la Chabotterie:

« Royalistes, nous l'étions à la Chabotterie, comme nous le sommes aujourd'hui. Comment expliquer alors que ce qui nous avait été accordé en 1911 nous ait été refusé en 1929? Nous n'insisterons pas.

« Mais il demeurera acquis à l'histoire qu'en cette fête du Souvenir, où nous venions glorifier des héros qui s'étaient sacrifiés non seulement pour la Monarchie, mais aussi pour la Religion, seuls les monarchistes se seront souvenus.

« Soyez-en, Mesdames et Messieurs, chaleureusement félicités et remerciés. Vous avez, ainsi faisant, donné à la Vendée un bel exemple de fidélité et de reconnaissance qui sera suivi.

« J'espère, en effet, que dans un avenir prochain, toute la Vendée militaire sera de même conviée à venir célébrer à Noirmoutier la grande et pure mémoire du Généralissime d'Elbée, tombé en 1794 avec MM. de Boisy et Duhoux d'Hauterive sous les balles républicaines et dont les précieux restes enfouis dans les douves du château de l'île, attendent encore la sépulture et les hommages dus à leur héroïsme et à leur martyre.

« Et puis, il est un autre geste qui s'impose à la Vendée et qu'elle aura à cœur d'accomplir; je veux parler de la restauration et de l'achèvement de cette chapelle des Alouettes, que Madame la Duchesse d'Angoulême offrit aux glorieux morts de l'immortelle épopée, et dont l'état de délabrement est pour nous une honte.

« En attendant la réalisation de ce beau geste, qui sera l'œuvre de demain et pour laquelle j'ai déjà reçu de magnifiques souscriptions, permettez-moi, Mesdames et Messieurs, de lever mon verre en l'honneur du héros que nous célébrons aujourd'hui, du Généralissime de Sapinaud et de tous les membres de sa famille qui ont également pris une vaillante part à l'Insurrection vendéenne; en l'honneur de ses petits-neveux, les très aimables promoteurs et organisateurs de cette admirable fête; en l'honneur de mon excellent confrère Emile Marsac qui contribua si puissamment à son succès et vient d'être frappé en la personne de son vaillant fils par la

Digitized by Google

justice républicaine; en l'honneur enfin des propriétaires actuels de la demeure désormais historique du Sourdy, dont ils nous ont si largement ouvert les portes et où sont fidèlement gardées toutes les grandes traditions du Passé. »

Quand les applaudissements ont pris fin, M. Antony de la Débuttrie excuse le marquis de Baudry d'Asson et M. Dominique Delahaye, sénateurs, le comte de Marcellus, M. de la Chanonie, président de la Presse monarchique, le marquis d'Elbée, le comte de la Bassetière, le comte de Cathelineau, M. Hébert de La Rousselière, il salue avec un saint respect, au nom de tous les descendants de Sapinaud, le Sourdy dont les murs antiques recèlent le secret des heures inoubliables:

« Grâce à l'accueil charmant de nos hôtes, c'est autour d'une table familiale, aussi vaste que cordiale, que nous voici réunis, accourus des points les plus différents, dans une pensée unique, dans un même sentiment de tous nos cœurs, dans un même élan vers le sublime souvenir que ce lieu ressuscite.

« Nous pouvons l'évoquer, ce souvenir, avec autant d'ardeur, l'exhumer avec autant d'amour, qu'il renferme pour nous un attrait infiniment puissant par le réconfort qu'il apporte aux temps présents. N'est-il pas bon que, de temps en temps, la voix des morts transfigure ainsi le présent et vole vers l'avenir.

« Aujourd'hui l'image de Sapinaud se dresse comme une ombre vénérable sur la poussière du passé et s'étend jusque sur la turpitude et les tristesses du présent. Que cette admirable figure nous soit donc un symbole!

Peu connue, ce n'est que justice que sa belle physionomie nous aide à contempler, tout à l'aise, plus longuement, mieux que jamais, le vrai visage de notre sainte et douce Vendée. »

Puis il associe au pieux hommage rendu à Charles de Sapinaud les noms des dix-huit autres Sapinaud qui se sont illustrés dans les guerres de Vendée et qui méritent de participer à sa gloire:

« Voilà tressée la couronne que je voulais au front du héros de la journée.

Digitized by Google

« Et puisque tant de misères morales nous environnent, et puisque une autre terreur, peut-être plus affreuse encore que celle qui sévissait du temps des héros tombés pour *Dieu* et pour le *Roi*, crispe nos cœurs et meurtrit nos âmes, et puisque tant d'acteurs sur la scène du monde sont uniquement occupés de vanités et de fausses maximes, je souhaite que le sang des Héros de la vieille Vendée ressuscite dans les veines de tous les Vendéens de l'heure, le sens de l'idéal et du divin. C'est de ce sang qu'est faite l'âme immortelle de la Vendée ! NE L'OUBLIONS JAMAIS ! »

Des acclamations saluent cet émouvant hommage à la tradition vendéenne et familiale.

Quelques instants après, dans la cour d'honneur du château magnifiquement pavoisée a lieu la première représentation de la belle pièce de Marsac « *Quand sonna le Tocsin* », jouée avec beaucoup d'art par la société théâtrale de Velluire et par M. Yvan de La Débutrie, qui personnifie magistralement son ancêtre, le général de Sapinaud. La pièce très vécue, qui est l'histoire épisodique du début de l'insurrection, à La Gaubretière, obtient le plus vif succès. On l'applaudit chaleureusement, on appelle l'auteur sur la scène et Marsac remercie en quelques mots vibrants.

Et la fête se termine par l'inauguration de la plaque commémorative du centenaire, apposée sur le Sourdy. On sait combien est éloquente la parole du marquis de Roux. C'est lui qui remet cette plaque « entre les mains les plus sûres, les plus fidèles, celles des propriétaires actuels de la demeure du général ». De son magnifique discours, il faut citer ces passages:

« Vous n'avez écarté aucune piété de cet hommage historique. La Vendée, comme Jeanne d'Arc, peut recevoir le tribut d'admiration de ceux qui sont reconnaissants à la monarchie dans le passé, sans la croire encore utile ou possible. Mais vous, qui êtes le sang de Sapinaud, vous la croyez plus nécessaire que jamais.

« On ne détruit que ce qu'on remplace et le droit royal n'est

Digitized by Google

pas prescrit, puisque nul autre gouvernement n'a reproduit ses bienfaits.

« La première République était si violemment persécutrice que la première guerre des Vendéens fut une Croisade. La levée des 300.000 hommes ne leur laissait le choix que de se battre pour la Révolution ou contre elle. Se battant contre elle, ils furent les soldats de Dieu.

« Je n'ai pas autorité pour les en louer.

« C'est l'Eglise de France, par la voix de ses plus illustres évêques qui les a avoués pour ses défenseurs et l'éloquence sacrée n'a rien de plus beau que les oraisons funèbres consacrées par le Cardinal Pie à Madame de la Rochejacquelein et par le cardinal de Cabrières à Monsieur Henri.

« Le premier appelle la Guerre de Vendée « *la lutte la plus sainte et la plus glorieuse qui fut jamais, une des plus grandes pages de l'histoire humaine.* » A ceux qui semblent regretter qu'un but politique ait été associé au but religieux et que les Vendéens n'aient pas séparé leur double devoir envers Dieu et envers le Roi il répond en les félicitant: « *Non cette contrée ne professait pas le dogme et ne pratiquait pas la morale de l'indifférence, par rapport aux questions les plus élevées de la Société humaine.* »

« Plus d'un siècle a passé et la Vendée n'en a pas eu le démenti.

« Ceux qui, dans l'héritage de Sapinaud, ont trouvé et entretenu la tradition de sa fidélité peuvent s'adresser à ceux qui trouvent à leur foyer des traditions contraires et leur dire: Fils de blancs et fils de bleus, c'est l'expérience de l'Histoire qui nous départage. C'est elle qui fait voir, des causes pour lesquelles nos pères ont lutté, laquelle était conforme au bien permanent de la Patrie. Revenons donc tous ensemble aux temps où la France était unanime et rappelons pour préparer son avenir celui qui fut toujours le gardien de sa vocation et l'artisan de son unité, le Très Chrétien, le Roi ».

Et c'est par le chant de *La Vendéenne* et de la *Royale* que finit cette belle journée de juillet qui a fait revivre les traditions vendéennes.

***

Digitized by Google

A LA MÉMOIRE DE
CHARLES-HENRI-FÉLICITÉ
COMTE DE SAPINAUD,
COMMANDANT L'ARMÉE DU CENTRE
DE LA VENDÉE EN 1793
GÉNÉRALISSIME EN 1815,
LIEUTENANT-GÉNÉRAL DU ROYAUME EN 1816
PAIR DE FRANCE EN 1823
NÉ AU SOURDY LE 3 DÉCEMBRE 1760
MORT AU DIT-LIEU LE 10 AOUT 1829

Telle est l'inscription gravée en lettres d'or sur la plaque du Sourdy. Elle résume, en quelques mots la vie du héros de La Gaubretière.

Lieutenant au régiment de Foix, en 1790, Sapinaud s'était retiré au Sourdy, tandis que ses cinq frères officiers comme lui, avaient suivi les Princes dans l'émigration. Le 10 mars 1793, les paysans de La Gaubretière le prirent comme chef. Personne ne voulait la guerre dans la noblesse qui ne croyait pas au succès, avec des hommes sans armes, sans préparation militaire. Les insurgés allèrent chercher les seigneurs du voisinage ayant servi dans l'armée: Bonchamps, d'Elbée, La Rochejaquelein, Charette, Sapinaud, Couétus, etc., et les obligèrent à se mettre à leur tête.

Dès lors, s'étant réuni à son oncle de Sapinaud de Bois-Huguet, auquel il succéda au commandement de l'armée du centre, Charles de Sapinaud fut de tous les combats en deça comme au-delà de la Loire, jusqu'au désastre du Mans, où son vieux père fut fusillé sous les yeux de ses trois filles Sophie, Charlotte et Aimée de Sapinaud.

Tiffauges, Les Herbiers, Cholet, Mortagne, Legé, Challans, Montaigu, Pouzauges, Torfou, La Gaubretière, autant de magnifiques faits d'armes.

Après la défaite du Mans, Sapinaud avait pu repasser la Loire et renouveler ses exploits. Mais il se vit contraint, en

Digitized by Google

1795, de signer le traité de paix de la Jaunaie qui, d'ailleurs, ne tint pas longtemps. Charette, Sapinaud, d'Autichamp, reprirent les armes; mais le pays étant épuisé, Charette et Stofflet fusillés, il fallut de nouveau faire la paix.

Ce fut alors que Sapinaud épousa la nièce de Charette et se retira au Sourdy. Les Cent Jours lui firent reprendre les armes une troisième fois, et à la mort du jeune général Louis de La Rochejaquelein il fut, comme le plus ancien des chefs vendéens, élu généralissime. Mais la bataille de la Rocheservière où périt Suzannet mit fin à la guerre, et Sapinaud signa la pacification de Cholet, le 26 juin 1815.

A la Restauration il fut nommé lieutenant général, commandeur de Saint Louis, inspecteur général des gardes nationales de Vendée et créé pair de France. Il passa ses dernières années au Sourdy où il était entouré de l'estime et de l'affection de tous.

L'une des sœurs de Sapinaud, Sophie, s'était mariée, en 1797, à M. de Joannis, l'un des braves officiers de l'armée de Sapinaud, dont la famille était originaire de la Sicile. Après avoir été témoin d'indicibles horreurs et s'être cachée pendant la Terreur, elle était revenue à La Gaubretière, à la chute de Robespierre, puis s'était retirée au pays sablais auprès de sa fille veuve, dont le mari, M. Auvynet avait été officier de marine. Elle mourut à Olonne en 1854, à l'âge de 84 ans, après avoir été la providence du pays. Ce fut à son foyer que fut fondée pour le diocèse de Luçon, en 1862, la belle œuvre des campagnes. Madame de Joannis a laissé de très intéressants mémoires qui ont été publiés dans la *Revue du Bas-Poitou* par M. Jean de Joannis, son arrière-petit-fils.

Sapinaud! La Gaubretière! Que ces deux noms restent associés; tous les deux évoquent le plus pur héroïsme. Comme l'a proclamé jadis, Monseigneur Soyer, la paroisse de La Gaubretière, dont le curé You fut admirable, a été

Digitized by Google

« *héroïquement attachée aux principes religieux et monarchiques* ». Sur 1700 habitants, plus de 1200 furent massacrés pendant la Révolution!

N'oublions pas non plus que c'est à La Gaubretière que fut ramené sanglant le généralissime d'Elbée. Porté sur un brancard par les gars de La Gaubretière à Noirmoutier, il y trouva la mort avec Madame d'Elbée et le marquis de Boisy, l'un des fidèles lieutenants de d'Elbée, alors propriétaire du château de Laudebaudière.

La Vendée avait horreur de la République qui tuait son Roi et persécutait ses prêtres. Elle s'est levée et a sauvé l'honneur national. Son nom resplendira jusqu'à la fin des âges d'une beauté immortelle (1).

Edmond BÉRAUD,

Vice-Président de la Presse Monarchique et Catholique.

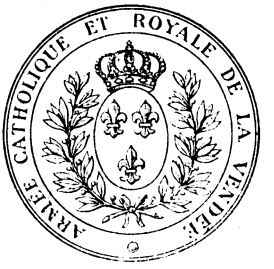

Reproduction du tampon militaire ayant appartenu au généralissime de Sapinaud (pieusement conservé dans la Famille).

(1) *Nous nous faisons un plaisir de signaler à nos lecteurs que la Maison d'Editions photographiques* MAURICE CHRÉTIEN, 54, rue Aubin à Angers, *a fait éditer une série de 6 cartes postales prises pendant les fêtes du Centenaire du Général de Sapinaud, à la Gaubretière.*

Elles sont en vente au prix de:

13×18: Deux francs.

Carte postale: Un franc cinquante

N. D. L. D.

Digitized by Google

L'ANCIEN LITTORAL BAS-POITEVIN

La Prise des Sables

par les Protestants en 1570 et 1577

En parcourant une vénérable édition de « L'Histoire de « France Enrichie des plus notables occurences survenues « ez provinces de l'Europe et pays voisins soit en paix soit « en guerre tant pour le fait séculier qu'Ecclésiastic depuis « lan 1550 jusques à ces temps 1581 », j'ai relevé de nombreux épisodes ayant trait au Bas-Poitou maritime et il m'a semblé non dénué d'intérêt — au point de vue local sablais — de grouper, dans un bref et fidèle résumé, les faits concernant les annales des Sables-d'Olonne, faits que relate l'auteur de l'ouvrage en question, dans un style imagé, parfois caustique.

Cet auteur, *Lancelot Voisin, seigneur de la Popelinière*, (1540-1608) noble protestant du Bas-Poitou, joua un rôle important dans les guerres civiles religieuses, (il fut notamment vainqueur des catholiques en 1574 dans l'île de Ré), mais sa véritable notoriété vient de sa qualité d'écrivain.

Digitized by Google

Il rédigea la fameuse protestation contre la décision hostile aux Calvinistes, des *Etats* de Blois, et fit l'historique des troubles religieux avec une conscience remarquable. Sa modération lui valut, du reste, d'être accusé d'apostasie par ses coreligionnaires! Mais elle est un titre d'honneur pour lui, et, une garantie de véracité pour la postérité.

Ce court préambule terminé, prenons maintenant le récit de la Popelinière, à cette aurore de l'année 1570 qui devait être si néfaste pour les Sables.

***

Au début de l'année 1570, les chefs catholiques, Puygaillard, de la Rivière, Puitaillé et autres, constatant l'insuffisance de leurs forces pour un siège en règle de La Rochelle, tentèrent d'établir autour d'elle une série de points fortifiés, à peu de distance, notamment à Marsilly, Esnandes, Nuaillé, etc., afin d'intercepter toutes communications extérieures terrestres et de réaliser un blocus rigoureux, pendant que, sur mer, les galères du baron de la Garde stationnées à Brouage et les navires Olonnais de du Landreau, armés aux Sables, couraient sus aux navires de commerce rochellais.

Mais le chef militaire des protestants, le célèbre La Noue Bras de Fer (1), s'aperçut rapidement de cette nouvelle et dangereuse tactique, et, se résolut à rompre le cercle d'investissement avant qu'il fut complètement fermé. Avec sa prompte, son habituelle décision, il mit en mouvement,

(1) François de la Noue (1531-1591), né en Bretagne, se distingua non-seulement par ses actions guerrières, mais également par une humanité — relative — rare à l'époque. Chargé du commandement du Poitou et de La Rochelle qu'il transforma avec l'aide de l'ingénieur Scipion Vergany, en place redoutable, il perdit un bras à une attaque sur Fontenay, bras remplacé par un bras de fer, d'où son surnom.

Digitized by Google

fin février, toutes ses forces, fit d'abord attaquer brusquement le château de Nuaillé qu'il enleva. Puis, après un engagement violent en rase campagne avec un régiment catholique de renfort, se porta sur Marans dont il se rendit rapidement maître ainsi que du poste de Charron. Ces succès jetèrent le désarroi parmi ses adversaires qui se repliant alors partout, lui permirent de pousser en avant et d'occuper le Gué, le Langon, Luçon, la Grève et Mareuil. Une fois là, les Protestants, victorieux, estimèrent le moment propice pour se venger des Sables où commandait du Landreau avec le titre de vice-amiral.

Leur animosité s'explique facilement. Du Landreau, en effet, possédait plusieurs navires équipés en guerre avec lesquels il entravait de son mieux le trafic maritime de La Rochelle, et, qui, éventuellement, étaient susceptibles de se joindre aux vaisseaux bretons et bordelais, constituant ainsi une force avec laquelle la flotte anglo-rochelaise aurait à compter.

En conséquence, La Noue organisa avec soin une expédition sur les Sables, et, pour encourager les siens, leur promit le sac complet de la ville qu'il dépeignit d'une richesse extrême.

***

Dans sa narration, de la Popelinière donne une fidèle description des Sables dont nous reproduisons ici les passages essentiels, cette description appelant quelques commentaires:

« Le lieu des Sables est un riche Bourg, sans closture ni « fossez, estendu sur la Sablière de la mer, dont il prend « le nom, bien peuplé et pourveu de tout ce qui fait besoin « à la vie humaine, et riche pour le grand trafic qui s'y

Digitized by Google

« fait de toutes marchandises, au moyen du havre qui luy « apporte mille commoditez. Ce havre est un grand et « large canal d'eau, laquelle sortant de la mer Océane se « courbe, pour costoyer et enfermer le Bourg de deux « costez, si que le corps de la grande mer l'enfermant « d'ean ce l'autre, luy fait presque prendre la forme de « croissant; au moyen qu'estant ainsi le Bourg en tourné « d'eau de trois costez, ne luy laisse qu'une ouverture. Du « temps des Anglois ce lieu estait plus songneusement gardé « qu'il n'est aujourd'huy, pour la plus belle descente des « navires, que ceux qui de mer vouloyent prendre terre, « pour courir et rober tout le pays, y avoyent trouvé. De « faict se voyent encor les masures et vielles ruynes d'un « chasteau, qui eslevé sur l'entrée du havre n'estoit gardé « que pour l'asseurance du port et tout le pays.

« De l'autre costé du havre y a un autre petit Bourg nom- « mé la Chambre (1), auquel la pluspart sont protestans, « comme aux Sables catholiques; occasion de leur riotes et « differens ordinaires. Car si ces habitans ne pouvoyent « résister à leurs ennemis sur le lieu, ilz avertissoyent les « chefs et capitaines, de leur estat, et du moyen qu'on devait « tenir à gaigner la place. A costé tirant vers la Bretaigne, « ce ne sont que mareses, prez, fossez, et belle campagne « en quelques endroits. »

De cette description et de l'appellation « Bourg » appliquée aux Sables, — le nom de *ville* ne se donnant d'ordinaire qu'aux localités fortifiées — il résulte que déjà à cette époque, les fortifications établies sur l'ordre de Louis XI moins d'un siècle auparavant, n'entraient plus guère en ligne de compte pour la défense. En effet, de la Popelinière

(1) La Chaume. Ailleurs, à propos de l'occupation de 1577, de la Popelinière orthographie « La Chaulme », ce qui est plus normal.

Digitized by Google

ne mentionne *aux Sables* que les ruines et dépendances d'un château près du chenal, qui semblerait, par conséquent, être la *tour* détruite seulement en 1751, située vers l'extrémité de la rue Napoléon, tour qui reliée par une estacade aux avancées du château de la Chaume, assurait la fermeture du port. A moins qu'il ne s'agisse là que d'une confusion d'emplacement pour le château de la Chaume? C'est possible, malgré le texte précis de l'auteur.

Quoiqu'il en soit, l'historien protestant ne signale aucun autre ouvrage défensif sur les fronts de terre et de mer, qui cependant furent fortifiés. La seule explication plausible de ce silence se trouverait dans un développement probable de la ville, extra-muros, vers l'Est, développement qui aurait noyé, pour ainsi dire, le mur d'enceinte dans de nouvelles habitations, lui enlevant toute valeur militaire. La clôture de Louis XI, (Tour du Cimetière — *à l'angle de la place du maréchal Foch* — et grosse Tour — *derrière l'Hôtel de France, contre le marais auquel succéda l'actuelle place de la Liberté* —, dut donc être délaissée, et des ouvrages improvisés vers la porte de Talmont et la place de la Digue, lui furent substitués.

Quant aux défenses du côté de la plage dont on retrouva vers 1700 quelques soubassements (1), elles s'étaient sans doute, depuis longtemps effondrées sous l'action des vagues et des tempêtes, ainsi que les quais.

Dans ces conditions, la tâche de du Landreau, s'avérait singulièrement difficile, en raison de l'étendue de la ligne à défendre au moyen d'ouvrages hâtivement créés, et, quelle que fut sa confiance dans la vaillance de la population,

(1) Voir à ce sujet, notre étude « La Tour d'Olonne et les Défenses des Sables » publiée avec un plan de 1703 de l'ingénieur Poulet de Brévanne, dans le IIIe fascicule de 1928 de la *Revue du Bas-Poitou*.

Digitized by Google

vaillance reconnue par de La Popelinière en ces mots «... le « naturel des habitans qui sont aguerris de longue main, « comme ceux qui n'ont d'autre profession que le gain des « courses et traites marines ».

Cette simple réflexion met en évidence les pertes causées par les marins sablais aux Rochellais, et le motif de la rancune de ceux-ci!

***

La Noue ayant terminé ses préparatifs et bien renseigné par ses espions sur la faiblesse défensive des Sables, risqua l'enlèvement de la place par un brusque coup de surprise.

Deux cents cavaliers apparurent soudainement à l'entrée de la ville pendant qu'une flotte ayant à bord des troupes de débarquement dont cinq cents arquebusiers, jetait l'ancre dans la baie. Mais cette tentative si bien conçue, ne put être menée à bonne fin en raison d'une grosse mer et d'un vent violent subit qui empêchèrent les chaloupes, filandières et autres embarcations, d'aborder. La flotte réduite à l'impuissance, repartit donc pour La Rochelle tandis que la cavalerie se hâtait de rebrousser chemin vers Marans.

Du Landreau, si heureusement sauvé par les éléments, ne s'illusionna pas un instant sur le danger de sa situation. Comprenant l'imminence d'une seconde attaque, il s'efforça sans tarder d'améliorer sa position par l'établissement de profondes tranchées allant de la mer au marais, et, renforcées de barrières, de pieux et de cordages (Il n'était pas encore question de fils barbelés!) Du côté de la plage et aussi proche que possible des flots, une tranchée barricadée et maintenue par des sacs et des gabions, fut creusée dans le sable en vue de s'opposer à tout débarquement ou d'arrêter sur place les assaillants. Dans ces retranchements

Digitized by Google

divers, du Landreau installa tout son matériel de bouches à feu, de calibres et de genres différents. Il mit en état de combattre ses navires, particulièrement l'un d'eux, surnommé « l'Amiral », qui, lui appartenant en propre, était richement pavoisé de ses couleurs et armes, « comme ce chef « a esté toujours magnifique plus que bien fortuné » remarque de la Popelinière.

Enfin, du Landreau adressa une pressante missive aux capitaines du régiment du comte de Lude, Gouverneur du Poitou, La Prade, Bonneau, Azay, Chaneau et autres dont les compagnies tenaient les ports voisins, Jard, Talmont, Saint-Gilles, etc., pour les engager à se joindre à lui. Ces capitaines restèrent sourds à son appel, et du Landreau, réduit à ses seules forces composées principalement d'une compagnie de pistoliers, de près de trois cents arquebusiers des Sables, et, d'un certain nombre de réfugiés catholiques des environs et de l'Ile de Ré, les disposa de son mieux aux points les plus sensibles, dans l'attente de l'attaque.

Celle-ci ne tarda guère et fut conduite avec une ardeur décuplée par l'appât du gain promis, aucun soldat de la Noue n'ignorant que les richesses des Sables s'étaient accrues de celles que les catholiques, fuyant devant les incursions ennemies, avaient apportées de plusieurs lieues à la ronde.

Le 15 mars 1570, La Noue suivit la tactique précédente mais avec des effectifs terrestres et navals augmentés, cavalerie se déployant à l'Est, tandis qu'au Sud, l'infanterie était débarquée sur la plage à basse mer par un temps calme, loin de la tranchée protectrice. Refoulant non sans pertes, les défenseurs de la cité qui s'étaient portés en avant, les Protestants « combatans toujours et travaillans « pour gagner les tranchées bien défendues, tant par les

Digitized by Google

« pièces dont elles estoyent fournies que par quantité de « arquebuzades, dont les Olonois ne se monstroyent que « trop larges et prodigues sur aucuns », livrèrent un rude combat pour la conquête des retranchements.

Pendant ce temps, les deux flottes luttaient avec acharnement pour la possession de l'entrée du havre, et, une partie des fantassins débarqués secondait l'attaque de l'entrée de la ville par la cavalerie.

En vain, du Landreau ainsi assailli en trois endroits à la fois se porta tour à tour à chaque point pour encourager ses gens, en vain ceux-ci déployèrent le plus grand héroïsme, le nombre finit par l'emporter. Presque simultanément, les tranchées de la terre et de la plage furent enlevées, et, les vainqueurs se ruèrent dans la ville en massacrant tout sur leur passage.

Un sauve qui peut général s'ensuivit tant de la part de la population que des derniers défenseurs dont près de quatre cents avaient succombé. Quantité de fuyards se jetèrent dans des embarcations pour gagner la Chaume et la campagne, semant partout une telle terreur, que les capitaines qui avaient refusé de seconder du Landreau, évacuèrent en hâte les postes de la Côte pour se retirer, qui à Fontenay, qui à Montaigu.

D'autres fugitifs prirent la voie de mer, mais la flotte protestante victorieuse, elle aussi, captura ou coula sans miséricorde leurs petits bateaux dont les occupants furent noyés.

Quant au vice-amiral, après avoir lutté jusqu'à la dernière minute, il essaya, bien monté et vivement poursuivi, de s'échapper par les marais où son cheval s'embourba. Il fut alors facilement rejoint, et, en grand danger de périr,

Digitized by Google

« comme il estoit des plus hays par les Protestants » (1). Emmené à La Rochelle, durement emprisonné dans la tour de la Chaîne, longtemps en passe d'être massacré, il n'évita la mort que par de hautes interventions près de la reine de Navarre, et, par la menace d'infliger au Baron de Renty, chef protestant, captif des catholiques, un sort identique.

Le sac des Sables auquel prirent part des protestants de la Chaume, fut absolu et complété par la destruction de maisons et des ouvrages militaires.

Le butin naturellement énorme, se chiffra par quarante bateaux capturés dans le port, une masse d'armes diverses dont plus de trente menues pièces d'artillerie non comprises celles des navires, nombre de prisonniers et une immense « quantité d'argent qui fut le vray butin du « soldat... car plusieurs s'en retournèrent si chargez d'ar- « gent qu'ilz ne le pouvoyent porter ».

Ce fructueux pillage ne profita pas à tous; certains perdirent aussitôt leur gain au jeu et restèrent aussi gueux qu'avant; d'autres, plus malchanceux encore, éprouvèrent une singulière mésaventure. L'armée protestante, ses objectifs atteints, destruction d'une base ennemie et rafle d'un opulent butin pour le soldat et la Cause, s'empressa d'évacuer une place trop éloignée de son centre d'opérations pour être conservée. Elle se rembarqua, à la première marée, sur ses propres navires et les vaisseaux conquis, tous surchargés des dépouilles sablaises. Mais, certains navires, faute de personnel marin protestant suffisant, se trouvèrent réduits à réquisitionner des catholiques de l'endroit, « ressemblans le Breton lequel se vantait d'avoir batu

(1) Charles Rouaud du Landreau, comme le farouche Baron des Adrets et d'autres, avait été fougueux calviniste avant de devenir zélé catholique. C'est autant pour cela que pour ses exploits guerriers qu'il était particulièrement détesté des protestants.

Digitized by Google

« l'Anglais qui l'emmenait prisonnier »! Les pilotes sablais, une fois en mer, profitant de l'ignorance nautique des soldats pillards, les menèrent, par une hardie initiative, non à La Rochelle, mais en Bretagne, où, par un juste retour des choses d'ici bas, ils durent rendre gorge.

Quelques retardataires, insuffisamment gavés, évitèrent ce sort désagréable par une imprudence inouïe qui cependant fut sagesse. « Non tant lassez de prendre sur la ruine « de ce malheureux havre, que les habitans de plorer », ils échouèrent trois navires sur la grève de la Chaume pour continuer leurs rapines en attendant la marée suivante. Bientôt en grand péril d'être taillés en pièces par les habitants de retour sur le théâtre du désastre, ces maraudeurs furent sauvés par l'approche inopinée d'une grande caraque normande, en retard pour la bataille et la curée. Les marins normands dégagèrent leurs coreligionnaires et regagnèrent avec eux La Rochelle, les mains non complètement vides sans doute, car, comme le souligne malignement de la Popelinière, ils étaient de « ceux qui tondreyent sur un « œuf et trouvent où les autres ne voyent rien ».

Telle fut la première prise des Sables par les protestants, et dont le dernier épisode consista dans le partage à La Rochelle du fruit de l'expédition. Par ordonnance du Conseil « establi pour vuider les différens qui provien- « droyent, tant de cela que d'autre chose », les soldats et particuliers furent contraints de rendre les navires sablais, qui, sauf quelques-uns octroyés à certains chefs, furent réservés pour le service public. Et le tiers de toute prise fut affecté à la Cause pour l'entretien de l'armée. Cette opération n'alla, sans doute pas, sans quelques grincements de dents!

***

Digitized by Google

Après l'abandon des Sables par les protestants, les hostilités entre catholiques et calvinistes, se continuèrent en Poitou de 1570 à 1577, avec des alternations de succès et de revers pour chaque parti, et plus ou moins activement, même pendant les trèves imposées par deux paix, plutôt boiteuses (les traités de Saint-Germain en août 1570 et d'Etigny en mai 1776). Les populations ne connurent guère de tranquillité; néanmoins, par exception, au cours de ces six années, les Sables ne souffrirent pas de nouveaux avatars, malgré d'incessantes opérations militaires dans la région, par exemple, la reprise du château de Talmont en mai 1574 par de Puygaillard et du Landreau. Durant cette période, les Sables pansèrent leurs blessures et se remirent progressivement de la dévastation de 1570, grâce surtout au mouvement maritime croissant du port, de telle sorte qu'au commencement de la sixième guerre religieuse qui éclata en avril 1577, la ville accusait un degré de prospérité indéniable. Aussi, témoignait-elle d'un prudent désir de rester en dehors du nouveau conflit, en entretenant des relations commerciales suivies avec La Rochelle. Elle affirmait ainsi une très nette neutralité accentuée par une imprévoyante négligence des plus élémentaires précautions militaires.

Cette attitude, favorable en fait, aux calvinistes n'eut pas cependant des conséquences heureuses pour les Sables, d'après les récits de la Popelinière.

Les troupes protestantes alors sous le commandement de Mouy et de Lorges, avaient été cantonnées près de La Rochelle au grand dam de la population rurale. Pour soulager celle-ci et quand elles eurent néanmoins « tout brouté » il fallut bien les changer de quartier et les mener vers le Bas-Poitou. Là, le souvenir de la fructueuse razzia de 1570,

Digitized by Google

eut tôt fait de réveiller les convoitises de l'armée, convoitises encore surexcitées par la présence dans le havre olonais, de nombreux navires — parfois on en comptait deux ou trois cents — et par l'appât d'un succès facile.

Un obstacle inattendu se présenta un instant à l'encontre des désirs des protestants. Il fut objecté au projet d'envahissement des Sables, que les Olonnais n'avaient pas pris les armes, qu'ils étaient en paix et en trafic réglé avec les calvinistes et que les navires qui sortaient du port se munissaient régulièrement de passeports et de congés tant du prince de Condé que de La Rochelle.

Les partisans de l'action ripostèrent à ces légitimes raisons, en prétendant que les Sablais transportaient des marchandises hors du royaume contre les édits et ordonnances du Roi — quel superbe souci des droits d'un souverain que l'on combattait! — et, que, par conséquent, elles étaient de bonne prise, même en temps de paix. Additionnant à ce judicieux raisonnement une accusation, d'ailleurs infondée, de déloyauté contre les Olonais, les protestants se découvrirent subitement nantis de la plus justifiée des licences pour procéder sans retard, d'autant plus que le havre abritait momentanément — excellente aubaine — vingt-cinq navires chargés de blé à destination de l'Espagne et du Portugal!

La conscience ainsi tranquillisée, les troupes fortes de neuf cents hommes, mercenaires ou transfuges du parti catholique pour la plupart, pénétrèrent sans crier gare dans « la place qui appartyent au Puiné de la maison de la « Trimouïlle dit de Royan; et y a à l'entrée du costé de la « Chaulme un petit chasteau fort antique assez tenable sans « canon ». Aucune résistance ne fut opposée, seulement une cinquantaine d'hommes du pays « assez peu usitez au

Digitized by Google

« faict de la guerre », se retirèrent au château de la Chaume sous le commandement de « Boullac proche voysin d'Ollo-« ne », et y firent tête à l'orage.

Quatre jours de siège convainquirent de Mouy de son impuissance à conquérir le château sans canon. De plus, apprenant le rassemblement dans les environs de troupes catholiques capables de le prendre à revers, il réclama d'urgence des renforts et de l'artillerie.

Sa demande arrivait inopportunément, La Rochelle était en mal d'élection! Les pouvoirs du maire Gendraut se terminaient; il y avait lutte pour la nomination de son successeur, entre deux citadins influents, répondant aux noms euphoniques de *Gargouilleau* et de *Bobineau*, le premier candidat du prince de Condé et de la noblesse, le second candidat des principaux citoyens de la ville. Ce serait sortir de notre cadre que de raconter les péripéties épiques de cette rivalité municipale. Il suffira de signaler qu'elle faillit tourner au tragique, et, que finalement Bobineau triompha de son concurrent, de quatre voix.

La compétition Gargouilleau-Bobineau retarda l'envoi des renforts; ce ne fut que le samedi précédent l'élection, que l'on embarqua un canon, une couleuvrine et des munitions pour battre le château de la Chaume. Cependant, le départ traîna en longueur, tant à cause de la crise de la mairie que de la désapprobation générale contre l'occupation inique des Sables, désapprobation qui se manifesta au retour des troupes par le refus de les cantonner en territoire Rochellais. Elles étaient, il est vrai, aussi indésirables, par leur indiscipline, aux amis qu'aux ennemis!

Néanmoins, le quinze avril 1577, l'expédition composée de deux gros navires armés, de plusieurs galères et barques portant trois cents arquebusiers, sortit de La Rochelle, et.

Digitized by Google

gagna les rades de l'île de Ré et de l'Aiguillon où elle fut arrêtée pendant quatre jours par des vents contraires.

Ce contre-temps permit à de notables sablais d'arriver à La Rochelle et de réclamer vivement contre les exactions des soldats de Mouy. Pour arrêter les renforts en route, ils s'engagèrent à faire remettre aux protestants, le château de la Chaume et à exécuter tous les transports de troupes qu'on leur imposerait, etc.

Le maire et les principaux de La Rochelle, honteux des excès commis, appuyèrent cette requête de telle sorte que les navires furent rappelés et l'artillerie remisée à Brouage.

Mais pendant ce temps, le château de la Chaume avait capitulé sous promesse formelle que la garnison ne serait ni molestée, ni rançonnée, promesse qui ne fut guère respectée!

Puis, les protestants, avertis de l'approche des catholiques de la Roche-Baritaut et de du Landreau, laissèrent « le chasteau de la Chaulme en garde à ceux qui jurèrent « le maintenir neutre contre tous ceux qui le voudroyent « saisir », et s'embarquèrent pour La Rochelle, sauf trois compagnies de fantassins qui opérèrent lestement leur retraite par terre.

Ainsi, la ville fut délivrée de ses envahisseurs dont les déprédations pour ne pas dire plus, dépassèrent toute mesure, si l'on s'en rapporte à ces réflexions mélancoliques et indignées de la Popelinière, témoin impuissant:

« Au reste qui voudroit icy particularizer les pilleries, « insolences, blasphèmes, violences et toutes autres espèces « de cruautez et ordres vileines dont les trouppes y usèrent « par trois semaines, il en faudrait faire un discours apart. « Encore je suis d'avis de suprimer une histoire si exé- « crable, plustost que la laisser à la postérité. Etant chose

Digitized by Google

« monstrueuse que ceux qui se disoyent armez d'un zelle « de Religion, ayent faict actes que les Scites ne plus bar- « bares nations ne voudroyent avoir pensé seulement. Car « il est certain que de neuf cents hommes qui estoyent là, « les deux tiers faisoient si peu d'estat et de Dieu et de la « Religion telle qu'elle fust, n'y d'aucun devoir humain, « que ce seroit chose horrible que de réciter la centième « partie de ce que l'on en a veu ».

J'arrête ici la citation d'une réprobation fort longue. Elle est suffisante ainsi pour faire soupçonner les souffrances de la population des Sables, pendant une occupation, blâmée par les Rochellais eux-mêmes, effectuée contre toute justice dans un seul but de lucre et de violence. Elle est aussi suffisante pour rehausser l'éclat de l'impartialité de l'historien protestant, qui, à une époque où toutes les passions étaient déchaînées par des années de luttes ardentes, eut le grand courage de condamner les excès d'où qu'ils vinssent, et de montrer ainsi la générosité de son cœur.

Quant à la ville des Sables, atteinte d'un second désastre presque plus complet que le premier en raison de la plus longue durée de l'invasion, elle réussit cependant à se rétablir assez promptement, pour — quarante-cinq ans plus tard — présenter involontairement aux bandes forcenées de Soubise, une nouvelle proie de choix.

Mais alors, les Sablais encore vaincus malgré une résistance acharnée, eurent ensuite en 1627 et 1628, une éclatante revanche en contribuant glorieusement à la reprise de l'île de Ré et à la chute de La Rochelle!

G. Henri Colins.

Digitized by Google

Le Château de Beaumanoir et ses Seigneurs

en La Barre-de-Monts (Vendée)

(Suite)

« Les cœurs des Vieux Logis nous sont les plus fidèles ».
Paul FILLON (1).

Le Château (2) de Beaumanoir occupait une PRESQU'ILE, presqu'un *Ilot* (auquel nous avons parfois donné le nom d'*Ilot de Beaumanoir*), situé au nord-est du bourg, c'est-à-dire de l'Ile de Monts (3).

Il importe tout d'abord de décrire cette contrée, dont jusqu'à présent personne n'avait, sous cette forme, soupçonné ni l'existence ni le réel intérêt. C'est le sol qui commande aux destinées humaines; et l'Histoire a toujours besoin de la Géologie....

(1) *Phare*, Nantes, 12 septembre 1925.

(2) Comme on le voit, je maintiens ici le terme *Château*, malgré le texte de l'Abbé Teillet.

(3) Jadis, il n'existait pas de route du bourg au quai, comme aujourd'hui, de l'église au Pont neuf.

Le chemin unique passait alors entre le château et le prieuré et traversait la presqu'île de Beaumanoir, de l'ouest à l'est, en suivant au sud des colmatages des Roussières, la rive nord de l'île de Monts primitive.

Digitized by Google

A. — LA PRESQU'ILE DE BEAUMANOIR.

DESCRIPTION DES LIEUX (*Topographie*). — D'après le cadastre (Fig. 1) et la carte d'Etat-major, le Château s'élève sur un petit MONTICULE, naturel, qui jadis a dû être le centre de la presqu'île de l'Ile de Monts. Cette sorte d'ilôt, qui s'avance en *Cap* au Nord-Est (d'où le nom de l'*Epine*), a pour roche de base du Calcaire éocène, ce que l'on appelle de l'*Auversien marin* sur la carte géologique.

Désormais il contient Beaumanoir (Domaine), plus l'ancienne propriété des *Rigaudières* à l'Est, et au Nord Les *Roussières*, y compris *la Petite Roussière*.

En effet, un système de *Fossés* délimite nettement tout cet ensemble, sauf au niveau de la voie d'accès, c'est-à-dire de l'ancienne route du village. Ce qui prouve que c'est en construisant cette dernière qu'on a comblé les creux et la partie des dits fossés disparus sous les sables de la Dune Nord.

Il en résulte que le Château de Beaumanoir d'origine doit être *très ancien* et remonter jusqu'à l'époque où la mer océane pénétrait largement encore dans ces fossés par l'Etier du *Pont Neuf* et le *Porteau*.

Peut-être y eut-il, tout à fait au début, un *Château en Bois*, comme au *Château Gaillard*, situé au sud du bourg?

Peu à peu, le sol s'exhaussa; et bientôt la presqu'île disparut par les colmatages, en se soudant vers l'Ouest avec les rives de l'Ile de Monts, mais en restant en contact avec le grand Etier du Pont Neuf, vestige de l'ancien Détroit de l'Ampan.

Il importe d'insister sur la situation de Beaumanoir dans une presqu'île à l'entrée du Golfe de Monts ou Mer de Challans, pour comprendre l'importance stratégique ancienne

Digitized by Google

de ce point fortifié de l'île de Monts, aujourd'hui dans les terres et assez loin de la Baie de Fromentine.

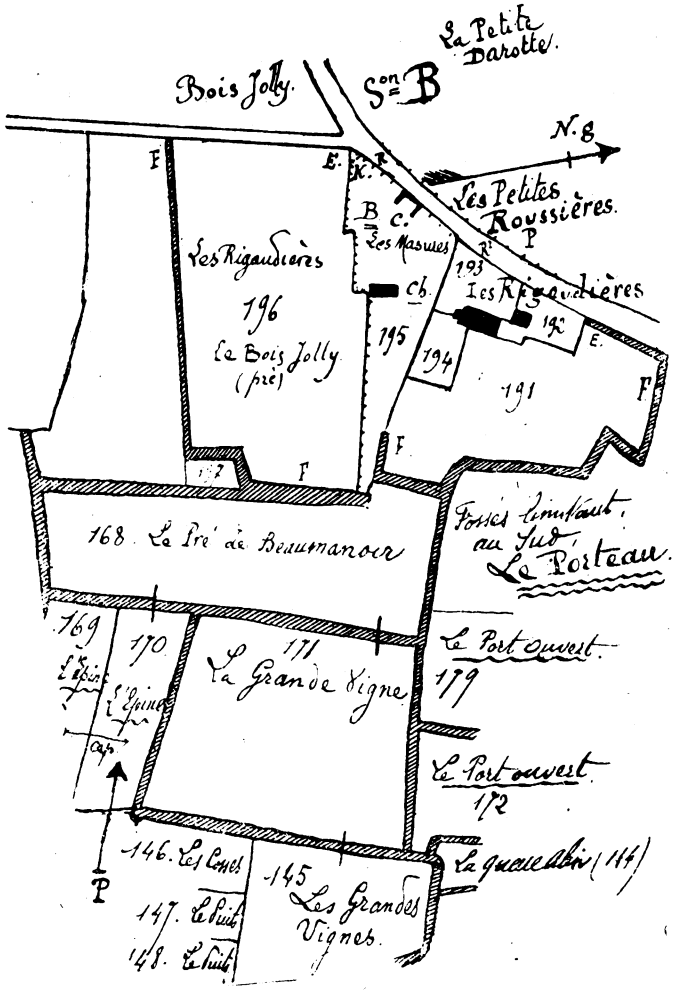

Fig. I. — Le **Château de Beaumanoir,** à La Barre-de-Monts. — Situation géographique. — Décalque du *Cadastre*.

LÉGENDE. — C, Ruines persistantes. — Ch, *Chapelle* détruite. — B, Emplacement du *Souterrain*. — K, Situation du *Calvaire* disparu. — P, Le *Prieuré* (Les Petites Roussières). — R,R², Vieux chemin d'accès.

Digitized by Google

Le Sol. — Dans la prairie même du Château, il y a souvent des taupinières, comme dans les Dunes. Elles renseignent ici sur la nature de ce qui se trouve au-dessous de la terre végétale.

Le sol est manifestement composé de *Sables marins*, avec coquilles marines récentes et brisées (Huîtres, Palourdes, etc.). Les petits monticules de sable, que ces taupinières forment sur l'herbe de la prairie et pardessus la terre noire végétale, très peu épaisse, résultat de l'habitat de cette ancienne dune, prouvent donc qu'on est là sur une presqu'île, ou même un ilôt du genre de la *Petite Ile* de Croix-de-Vie.

En effet, plus loin et au niveau même de l'endroit où était la cour du Château, les taupinières sont constituées exclusivement par de la terre grisâtre, avec des détritus d'*ardoises* et de *poteries* du *haut Moyen Age*.

Cette contrée, petite plaine dunaire, en bordure du Marais, est d'ailleurs parfaitement indiquée sur la *Carte géologique* (feuille de Palluau) (1), ainsi que sur la Carte d'Etat major, comme je l'ai déjà dit.

Voie d'accès. — Un chemin part de la cure, au niveau de l'église, se dirige vers l'Est, et vient, après avoir traversé une partie du bourg (l'ancien Village), passer entre Beaumanoir et les Petites Roussières (Fig. 2, R'). Il se poursuit aujourd'hui jusqu'au Porteau, décrivant une courbe à concavité septentrionale (Cf. fig. 1, R^2).

Il longe le flanc nord de la presqu'île, au niveau des Petites Roussières, qui sont en contre bas de ce côté. Il atteint le Porteau, en passant sur le sable de l'ancienne Dune, puis sur le marais, formation vaseuse aujourd'hui cachée, indi-

(1) Sur la feuille de Nantes, au niveau de la Cahouette, les atterissements ont été parfaitement datés par Ferronnière.

Digitized by Google

quant qu'autrefois une large étendue de mer s'étendait du Porteau vers l'Ampan de Beauvoir.

La soudure a donc eu lieu, là comme partout; et elle démontre la réelle existence ancienne d'une sorte d'*Ilôt* (1) *de Beaumanoir*.

Ensemble du Domaine. — L'enclos du Château correspondait:

1° *A Beaumanoir:*

a) aux Masures de Beaumanoir (n° 195) (Fig. 2, MM[1]);

b) au Pré de Beaumanoir (n° 168).

2° Aux *Rigaudières*, à l'Est, ferme aujourd'hui disparue, mais figurant encore au cadastre (1830).

3° Au *Pré Ouvert* (n° 179) et autres terrains cités ci-dessus, dont le *Pré du Bois Joly* (Mur ancien limite).

Le Château. — Le Château était section B, n° 195, à la partie Nord. (Fig. 3). — Et c'est cette partie qui retiendra le plus notre attention.

B. — LES MASURES DE BEAUMANOIR

« Je vous aime, o débris....
« Sous vos abris croulants, je voudrais habiter. »

Victor HUGO.

A l'heure présente, le Pré, dit Les Masures de Beaumanoir, ne représente pas seul ce qui reste de la demeure seigneuriale d'antan, car ce n'était pas là tout l'enclos du Château.

Le Château. — Au Nord, presque à toucher le mur de clôture, on distingue encore nettement aujourd'hui, sur le

(1) Ilôt comparable à ceux de l'île Chauvet de l'île Boisseau, etc., dans le marais de Bouin, et surtout à celui de l'Ampan, placé au milieu du détroit de Beauvoir, et où il y a eu une ville ancienne gallo-romaine détruite.

Digitized by Google

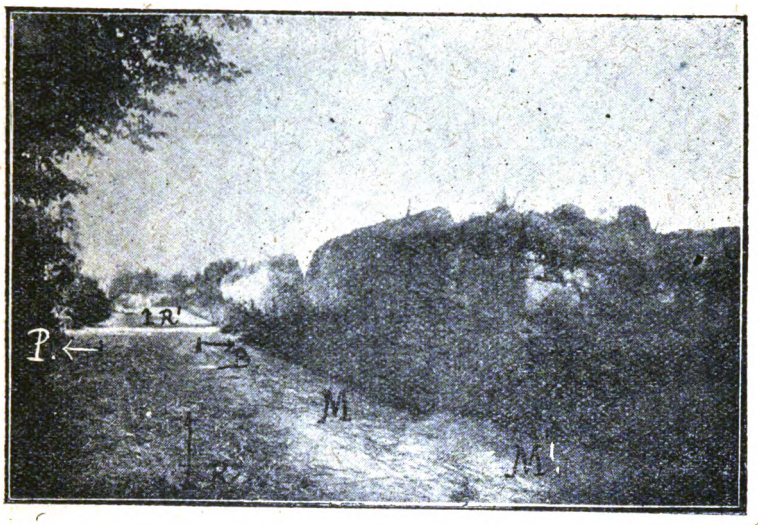

Fig. II. — Le Vieux Chemin, menant du Bourg (Le Village) de La Barre-de-Monts au Porteau par Beaumanoir. — Vue prise de l'Ouest, au niveau des Ruines du Château de Beaumanoir. — M, M¹, Murailles anciennes persistantes du Château. — B, accès au Pré de Beaumanoir, du chemin. — P, situation de l'ancien Prieuré. — R¹ R², Chemin passant devant la *Peiite Roussière* (Prieuré). — Les flèches indiquent les voies d'accès.

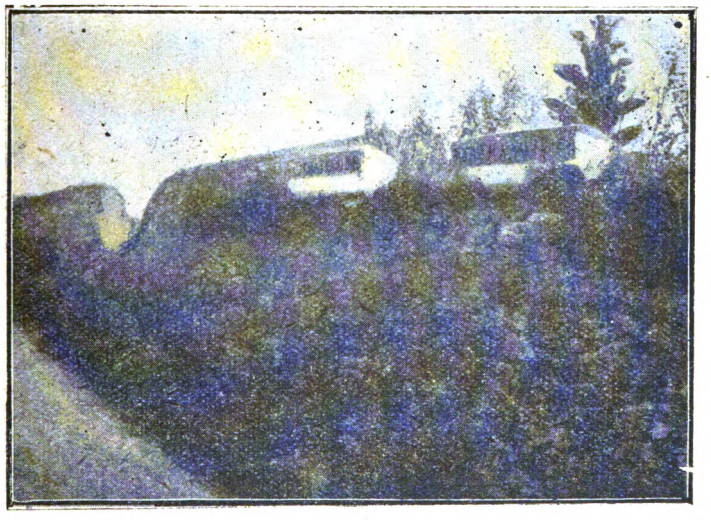

Fig. III. — Murailles anciennes, correspondant à la partie nord du Château de Beaumanoir. — Vue Sud-Ouest. — A la partie supérieure, on aperçoit les plaques, en ciment armé, avec les incriptions placées par le Syndicat d'Initiative.

Digitized by Google

sol, un petit MONTICULE artificiel, qui forme une légère saillie sur le plan de la Prairie, d'au moins 10 m. de long.

Il correspond à ce qui reste désormais des vestiges du Château, à l'état de débris informes. Mais cette saillie n'a guère que 0 m. 30 de hauteur. (Fig. IV, Ma).

Substructions. — J'ai vu, jadis, en ce point, avant 1867, les substructions mêmes des bâtiments, qui existaient encore à ce moment, et que mon père a fait détruire avant 1870.

Cependant, je ne crois pas que toutes les *fondations* aient été complètement enlevées! Je me suis proposé souvent d'y aller voir, pour reconstituer le plan du Château. — Mais 1914 est venu...

La Chapelle. — C'est dans ce champ que se trouvait aussi la Chapelle, sur laquelle je vais revenir (1).

D'après la figure du cadastre, cette construction était bien là orientée du nord au sud, avec entrée au sud. Mais, malgré les apparences, je crois à une erreur du dessinateur.

La destruction est postérieure à 1907. — Il n'en persiste plus rien que des petits débris de murs, épars dans l'herbe drue (Fig. 1; C).

Vestiges découverts. — A l'heure présente, là où était le Château, il y a encore un gros amas de *détritus*. Au cours d'une fouille, j'y ai découvert superficiellement:

a) des Ardoises, peu épaisses d'ailleurs (XVIIe s.).

b) des Cailloux divers, sans intérêt.

c) des débris de *Tuiles canal*, assez modernes.

d) des *Carreaux*, d'aspect variable et indatables en réalité.

Date. — Le Château *historique* ne doit pas être antérieur au XIVe s. — Il avait son *grand Axe* NORD-SUD, je crois.

(1) En 1877, du temps de mon père, la *Pierre de Mariage* se trouvait au nord de ce bâtiment et tout proche.

Digitized by Google

Fig. IV. — Aspect d'ensemble des Ruines, avec de vieux arbres qui n'existent plus, du Château et du Prieuré (Ferme actuelle). — Vue sud (Le Pré des Masures).

LÉGENDE. — Au premier plan, T, timbre. — C, murs anciens. — Ma., Monticule de débris. — Les vieux ormeaux ont été abattus en 1908.

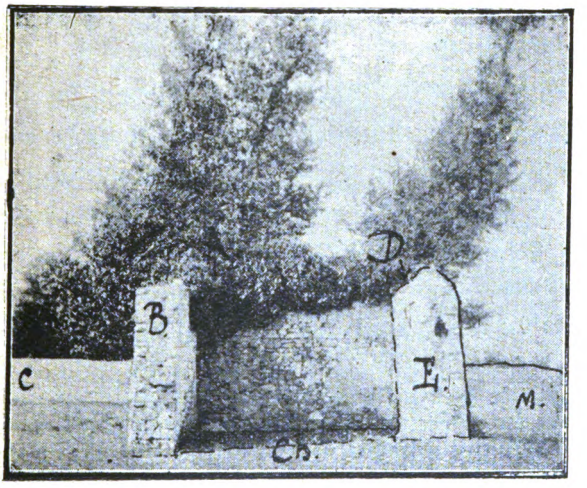

Fig. V. — Vestiges persistants de la partie Nord du Château de Beaumanoir. — Vue prise au Sud, au niveau du renfoncement dans le chemin.

LÉGENDE. — Ch, ancienne chambre nord. — B, mur ouest. — E mur est. — D, sommet de la muraille antique. — C. et M., murs modernes ouest et est (Phot. 1907).

Digitized by Google

Fortification ancienne. — Mais il est des plus probable qu'il y a eu là, au préalable, une *fortification anhistorique*, plus ancienne, comme au *Château-Gaillard*.

Dans le vieux mur nord du château, qui *seul* persiste, en saillie sur la route, vers le nord aussi (et qu'*il ne faut pas détruire à tout prix, malgré les besoins prétendus de l'alignement* de la voie), j'ai retrouvé, en 1926, des débris de très vieux *Carreaux* et de *Briques, à peine cuits au centre* (partie noire très épaisse), faits avec le *Bri* du Marais!

Cela prouve que ce mur, et partant le dernier Château historique, dont les restes sont encore visibles (Fig. 2 et 3), a dû succéder à une construction bien plus ancienne encore, peut-être des environs de l'an mille (1).

L'Enclos. — Le mur, limitant le pré n° 195 à l'Est, est récent. Il n'est pas mitoyen et il n'appartient pas à Beaumanoir. — Cela prouve que l'enclos du Château s'avançait beaucoup plus *vers l'Est* qu'aujourd'hui.

Par contre le mur Ouest est ancien et bien mitoyen.

Au Sud-Ouest de Beaumanoir, au niveau de la petite Dune qui le réunit à l'Ile de Monts, il y a une ferme, appelée Le Bois-Joly, qui jadis appartenait au Château, puisqu'elle a été la propriété des de La Rochefoucauld avant 1793, et dont dépend le *Pré du Bois-Joly, enclos.* — Jadis il devait exister là un Bois assez important, qui était le *Parc* du Châ-

(1) Il est très probable que, dès 1142, il y avait, à Beaumanoir, en réalité, une fortification. En effet, à cette époque, le prieur de *Commequiers* (poste principal alors pour la défense du pays, avant La Garnache) obtint le droit de nommer un prêtre pour la cure de l'église de Notre-Dame de Monts, paroisse dont faisait partie le village de La Barre, à condition que l'élu soit présenté par le prieur de l'évêque de Poitiers. — Il n'y a que des relations *d'ordre militaire* qui aient pu, en effet, au XIIe siècle, relier l'Ile de Monts à Commequiers, vu l'existence de la mer de Challans ou golfe de Monts. — Ces relations militaires ont d'ailleurs persisté jusqu'en 1789, comme on le verra dans la seconde partie de ce mémoire.

Digitized by Google

teau; il correspondait alors à l'entrée de la propriété, du côté du bourg. Or, en 1830, la prairie du *Bois-Joly* faisait partie de la ferme des *Rigaudières*.

Ce qui semble bien prouver que les Rigaudières étaient jadis une métairie du Prieuré ou du Château et que les bâtiments des Rigaudières et du Bois-Joly étaient autrefois des dépendances du Château ou du Prieuré voisin! Mais il est impossible de préciser pour l'instant.

Aux lieux déjà cités, il faut ajouter les *Cosses* (n° 146) et les deux pièces du *Puits* (n°s 147 et 148). Les Rigaudières correspondaient aux n°s 192, 193 et 194.

Mais, au n° 194, section B (Les Rigaudières), chose curieuse, il y a eu un *Cimetière!* Il est probable que c'était celui du Prieuré: ce qui désormais m'incite à rattacher cette ferme plutôt au Prieuré qu'au Château!

Notons que les trois pièces appelées Le Fort au cadastre (n°s 174, 175 et 176, B) doivent être en réalité Le Port (par un P); et ce serait là l'ancien *Port ou l'Etier* (D'où le *Porteau* et son écluse). Sinon, il faudrait étendre le *point fortifié* d'origine de Beaumanoir jusqu'à l'Etier lui-même: ce qui n'aurait rien d'impossible, au demeurant (Fig. 1).

Calvaire. — Une partie du Pré n° 195, au coin nord-ouest, avait été jadis isolée par une murette pour qu'on y élevât un *Calvaire*, à la croisée des chemins de Beaumanoir et du Bois Joly: cela avant 1889 et après 1877. Ce calvaire, dont ma mère avait offert l'emplacement, n'existe plus. Il a succombé aux injures du temps. — Il n'en persiste plus rien. Mais il est bon qu'on sache qu'un curé de La Barre avait désiré autrefois un Calvaire à cette croisée de chemins, desservant d'une part le Quai et d'autre part le Marais du sud.

Plus tard, cette donnée peut être utile à connaître. En

Digitized by Google

Histoire, tout fait compte, comme en Préhistoire le plus minuscule caillou! Voilà ce que la Sorbonne ignore encore....

Le Bâtiment principal. — En somme, il ne persiste, de la construction capitale que le MUR NORD (Fig. 2 et 3).

Il correspond à un enfoncement dans le chemin et déborde sur la route! Il indique l'existence, sous forme d'un coin de *rectangle*, d'une ancienne *Chambre*, ayant environ 3 m. de largeur, dont une partie des murs Ouest et Est (B et E) est aussi en partie conservée (1) (Fig. 4, Ch.)

Il persiste du voisinage un vieux « *Timbre* » ou « *Augé* », en calcaire de Sallertaine, provenant du Château (Fig. 4, T). Il repose sur le sol; mais il a été déplacé déjà plusieurs fois.

Les murs Sud et Ouest paraissent bien anciens; mais ils sont indatables (2), vu les nombreuses réfections et restaurations, faites autrefois et de nos jours encore (Fig. 4 et 5, C, M; Ma).

LE SOUTERRAIN DU CHATEAU. — Tous les gens du pays affirment l'existence d'un *Souterrain* dans la prairie où était le Château!

Quand mon père fit démolir les derniers murs, j'ai entendu parler de cette cavité. D'ailleurs, je me souviens très bien avoir vu, moi-même, vers 1866, au milieu des ruines, une sorte d'*entrée* de souterrain. Mais cela avait l'air, en réalité, de la porte d'une simple CAVE, si mes souvenirs sont exacts.

(1) Cette disposition n'est pas suffisante pour affirmer que le grand axe de la construction devait être *Nord-Sud!* — Cette orientation, certes, est probable; mais elle n'est pas démontrée.
Des fouilles seraient nécessaires pour résoudre ce problème.

(2) Les murs de la propriété de la Noue, à Commequiers, qui datent du XVIIe siècle, y ressemblent beaucoup.

Digitized by Google

Actuellement, tout étant nivelé à cet endroit, on ne distingue plus rien, car l'herbe recouvre le tout désormais.

Y a-t-il là vraiment un *Souterrain de Château?* Je n'en sais rien. C'est probable, mais non démontré. — Je ne puis que citer le récit suivant.

Quand le maçon Rousseau, qui travailla pour mon père à la destruction des murs anciens avant 1875, eut atteint la *porte* dont je viens de parler, il trouva, près d'elle, *deux petites cuillères* en Or, qui furent alors remises par lui, non pas au propriétaire, mais à la Cure. D'après les dires du fermier, le souterrain se dirigeait de cette porte vers le Sud, du côté de la Chapelle, et c'est de ce côté qu'aurait été la sortie! S'agit-il de *Caves voûtées?* Mystère. En tout cas, c'est là sans doute l'origine de la tradition suivante, toute récente.

En août 1914, la Légende de Beaumanoir, un peu oubliée depuis 20 ans, reparut tout d'un coup et se mit à circuler à nouveau. Il en est toujours ainsi au moment d'une guerre: les anciennes traditions renaissent! Or, on racontait alors qu'il existait un *Trésor caché*, enfoncé dans le souterrain.

On ajoutait qu'on le trouverait à la volée d'un chapon noir, partant de la ferme voisine des *Petites Roussières.*

Malgré tout, on ne peut nier, d'office, la possibilité d'un souterrain, surtout si l'on admet, comme j'ai été obligé plus haut de le faire, l'existence probable d'une *fortification anhistorique* ou du début du Moyen Age, quand Beaumanoir était presqu'un *ilôt*. Alors le souterrain aurait eu sa sortie vers le Golfe de Monts, dans le Pré n° 168, au niveau d'une petite falaise rocheuse, aujourd'hui cachée par d'importantes alluvions (Fig. 1). — Mais je dois déclarer que je n'ai absolument rien découvert, qui puisse justifier une telle hypothèse! Il faut donc rester dans l'expectative et attendre une découverte fortuite, qui tardera peut-être beaucoup...

(*à suivre*). Marcel Baudouin.

Digitized by Google

PRÈS DES FLOTS

Les Sables-d'Olonne

LA MER SAUVAGE

J'ai fui... la plage est trop bruyante pour ma fièvre
Je veux vivre, vibrer, m'élancer et bondir
Laissez mon horizon et mon cœur s'agrandir
Devant l'Océan, rude et violent orfèvre.

Laissez-moi parcourir d'un pied leste de chèvre
Les rocs noirs que l'embrun léger vient refroidir,
Les goëmons glissants qu'un rayon fait blondir
Et goûter le baiser de la mer sur ma lèvre.

Chercher les beaux galets d'agathe et de béryl,
Dans le sable mouvant sentir croître un péril
Sous le mica d'argent où le ciel se reflète.

Puis sur la dune blonde aux effluves marins
Respirer des œillets les roses cassolettes
Sous l'effilochement des âcres tamarins.

INVOCATION

Roll on thou dark and large blue Ocean, roll.
BYRON.

Venez flots légers, flots neigeux
Flots d'harmonie et de fanfares.
Flots où soupirent des guitares
Flots où se contemplent les cieux.

Digitized by Google

Grands flots aux décevants murmures
Et flots hurleurs aux cris stridents
Cliquetis de millions d'armures
Que bat l'acier froid du trident
Flots noirs, flots bleus, flots d'améthyste
Flots dévorateurs et pervers
Flots de transparente batiste,
Opaques flots de satins verts;
Flots où vibrent toutes les langues,
Où les sirènes ont chanté
Où s'épurent toutes les gangues,
Où naquit Vénus Astarté.
Flots d'amours, de mélancolies,
De rancœurs et de désespoirs,
Inspirateurs des énergies,
Dictateurs aux sombres pouvoirs
Carillons de vibrantes cloches,
Longs sanglots des miserere
Lugubre glas, mortels reproches
Voix de cristal, éclats cuivrés.
Indescriptibles tentacules,
Ondoiements câlins et rythmés,
Embruns plus légers que des tulles,...
Flots trop maudits, flots trop aimés!
Aspect de ciel ou de géhenne
Saphirs, rubis, perles, béryl,
Gouffre de tendresse et de haine
Cris de bacchante, hymnes virils.
Flots aux énervantes caresses
Et flots aux meurtrissants baisers,
Flots d'horreur ou flots d'allégresse
Venez guérir mon cœur brisé!...

Charlotte ROY.

Digitized by Google

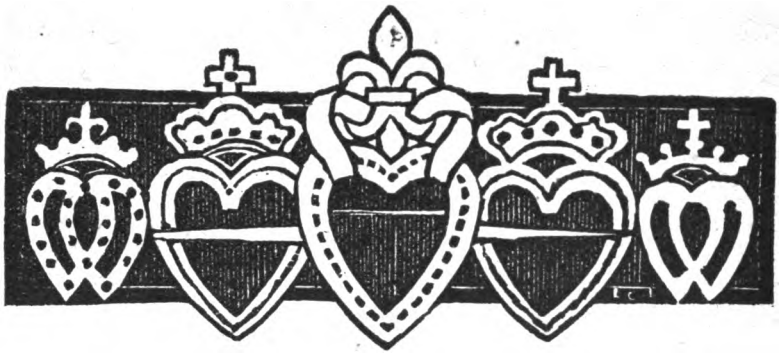

Un Chapitre de l'Histoire des Sables

L'Affaire de Lézardière et le Départ du Roi

Juin 1791

(*Suite*)

Nous avons vu plus haut que le baron de Lézardière et trois de ses fils avaient été arrêtés à Saint-Fulgent dans la nuit du 29 au 30 juin. Ils furent transférés aux Sables, en vertu d'un jugement du tribunal du district de Montaigu, d'où dépendait Saint-Fulgent. Ils y arrivaient le 4 juillet à trois heures de l'après-midi (1) et y trouvèrent l'abbé de Lézardière qui avait été arrêté à La Roche-sur-Yon, comme nous l'avons vu aussi. Ils furent conduits avec le s[r] Villeneuve, domestique de M. de Guerry, arrêté en même temps qu'eux à « la maison connue sous le nom de la Coupe, « située en cette ville rue du Port (2) choisie pour prison

(1) Registre des délibérations de la municipalité des Sables.

(2) Id. L'ancien hôtel de la Coupe d'Or occupait l'emplacement de la maison n° 48, 50 et 52 de la rue de l'Hôtel de ville actuelle occupée aujourd'hui par un électricien et qui a été habitée il y a un certain

Digitized by Google

« provisoire, dit le procès-verbal de la municipalité, at-
« tendu le peu d'étendue et même de sûreté de la prison
« ordinaire d'ailleurs presqu'entièrement remplie d'autres
« sonniers.

« Les quels six prisonniers, ajoute le procès-verbal, ren-
« dus à la dite maison de la Coupe, ont été déposés dans
« la chambre qui leur était destinée, une autre à côté, et,
« comme celle au troisième étage est occupée par un autre
« prisonnier qui y a été conduit par ordre du directoire
« du district. Entre les précautions prises par la munici-
« palité pour rendre les deux chambres les plus sûres pos-
« sibles et ôter aux prisonniers les moyens de s'évader,
« elle a établi le s^r Goyau pour concierge de la dite prison
« et une garde de douze hommes, 6 de la garde nationale
« et 6 du 84e régiment en garnison en cette ville qui veil-
« lent par des sentinelles posées, au besoin, à la sûreté des
« prisonniers auxquels nous avons fait ôter un jonc à poi-
« gnée d'or, six couteaux, trois canifs et leurs tires-bou-
« chons appartenant aux s^rs Robert, et après qu'il a été
« constaté, par visite exacte, qu'il ne leur est resté aucune
« arme ni instrument nuisible, nous les avons abandonnés
« et confiés à la garde dit s^r Joyau qui s'en est chargé et
« s'est avec nous soussigné.

« Dans la même prison que les dits prisonniers est le s^r
« Baudry, ci-devant de la Vesquière (1) demeurant à La
« Carte; près Longeville. (signé) Gaudin, maire, Boulineau,
« Paludeau, Delange, Bécherel, Mercereau, procureur de la
« commune, Bouillé, secrétaire. »

nombre d'années par M. Marcel Garnier, maire des Sables et conseiller général. Une ruelle conduisant de la rue de l'Hôtel de Ville au quai porte encore le nom de « rue de la Coupe ».

(1) Qui avait été incarcéré le 3 juillet (registre du district).

Digitized by Google

Le 5 juillet, Mlles de Lézardière se présentèrent au district pour réclamer la mise en liberté de leurs deux plus jeunes frères. On leur répondit que l'affaire étant désormais entre les mains du tribunal, c'était les juges que cela regardait.

Le même jour, le maréchal de camp Robert de la Salle, frère du baron de Lézardière arriva aux Sables avec des domestiques et muni d'un passeport signé d'un seul officier municipal de la ville de Luçon et du greffier. La municipalité demanda au Directoire du district le parti qu'il convenait de prendre à son égard, le Directoire répondit que depuis 5 jours l'affaire étant entre les mains de l'accusateur public, c'est lui qu'elle aurait dû prévenir de la présence dans la ville de M. Robert de la Salle, et que pour le passeport, si la municipalité avait des doutes à cet égard, c'est à elle que la police était confiée (1).

Dans la même séance, « sur la demande faite par M. Ro-
« bert de la Salle de quatre cavaliers pour l'aider à faire
« la recherche de M. Robert de la Verrie, son frère et de
« Mademoiselle sa sœur, errant dans les bois depuis l'in-
« cendie de leur demeure (Garnaud) et exposés à y périr
« de faim et de maladie dans l'état d'infirmité où ils sont
« réduits, le Directoire, après avoir entendu le procureur
« syndic requit le commandant du détachement de cava-
« lerie, d'expédier six de ses cavaliers avec un guide afin
« de faire rechercher les deux personnes ci-dessus avec
« tous les égards et le respect dû au malheur de leur état,
« et de les conduire en tel lieu du district qu'ils lui indi-
« queront en ayant pour eux tous les ménagements
« qu'exige leur situation. »

Enfin, sur l'invitation qui lui en était faite par le maire Gaudin qui semble devenir de plus en plus le maître de la

(1) Reg. du district.

Digitized by Google

situation, le Directoire requérait le commandant de la garde nationale de l'île de Ré en ce moment à Talmont de se rendre aux Sables le lendemain 6 avec la troupe qu'il avait à Talmont et celle qu'il avait détaché à Poiroux, tandis que le commandant du détachement de cavalerie était prier d'envoyer le lendemain 13 de ses cavaliers à Talmont et autant à la Mothe-Achard, afin de veiller à la sécurité publique, avec ordre de faire part chaque jour au commandant et au Directoire de ce qui se passait.

Le lendemain 6 juillet Robert de la Salle était du reste arrêté lui aussi. « Sur les cinq heures du soir, la dite muni-
« cipalité assemblée en vertu d'un réquisitoire de M. l'ac-
« cusateur public en date de ce jour, signé Veillon, tendant
« à mettre en état d'arrestation le s[r] de la Salle, avons
« requis le chef de poste placé à la maison d'arrêt de se
« transporter à l'auberge de la Coupe d'Or, avec cinq
« fusillers, pour se saisir de la personne ci-dessus désignée
« et la conduire dans la chambre d'arrêt où est détenu le
« s[r] Baudry, ci-devant de Vesquières. Fait et arrêté le 6 juil-
« let 1791, l'an IV de la Liberté (signé) Gaudin, maire,
« Paladeau, Delange, Mercereau, procureurs de la com-
« mune (1).

Gaudin et Mercereau n'avaient du reste pas perdu de temps pour ouvrir l'information contre les attroupés de la Proustière, et dès le 30 juin ils consignaient sur le registre des délibérations de la commune la déclaration suivante du chirurgien Jean-Pierre Moreau, officier municipal des Moutiers les Mauxfaits: « Dimanche dernier, 26 du courant, les
« nommés Lestrade, Verrier et Grosjean, cordonnier, pas
« sant par le Poiroux, furent arrêtés par quatre paysans
« à eux inconnus, ainsi que par deux gentilshommes qui

(1) 4e registre de la mairie des Sables.

Digitized by Google

« les forcèrent d'aller à la Proutière. Rendus là, on les mit « sous des tables, leur tenant toujours le pistolet sur la « gorge, principalement le s[r] de Loynes — on les a détenus « jusqu'au mardi, jour de l'attaque, gardés par quatre « fusillers.

« Le même jour, environ vers midi, le s[r] de Loynes et un « des enfants du s[r] du Chaffault vinrent jusqu'à l'allée de « la Guignardière, voir si l'armée était prête à partir pour « faire le siège du château. L'ayant vu bien disposée, ils « repartirent à bride abattu vers la Proutière (1). Arrivé au « château, le s[r] de Loynes dit que la troupe arrivait avec du « canon et qu'il fallait se replier du côté des Sables, pour « profiter du moment où il n'y avait point de forces, pour « mettre le feu aux quatre coins de la ville.

« Et en effet, ils partirent du château, enmenant avec eux « les deux particuliers qui les suivirent de force, et qu'on « avait armés de broches à rôtir de six à sept pieds de lon- « gueur (!!). Etant à la hauteur de Pierre-Levée, ils rencon- « trèrent une sablaise apportant la nouvelle de ne point « avancer plus loin, car elle était informée de l'arrivée de « 800 hommes de troupe de Nantes, avec quatre pièces de « canon; elle dit être envoyée de la part de M. Vaugiraud.

« A l'instant même, M. de Lézardière se retourne vers sa « troupe et dit: n'allons pas plus loin; contre la force il n'y « a pas de résistance! Ils renvoyèrent les paysans qui les « accompagnaient sous la promesse de retourner à leurs « ordres, ce qu'ils promirent à la réserve des ci-dessus dé- « nommés, qu'ils ramenèrent avec eux, à force de sollici- « tations, ils les laissèrent aller boire à un ruisseau où ils « trouvèrent moyen de s'évader en traversant des pâtis

(1) Comment ces gens auraient-ils vu tout cela, puisqu'ils étaient gardés sous une table ?

Digitized by Google

« d'ajoncs et de bruyères, et se sont rendus aux Moutiers « où ils ont fait leur déclaration à la municipalité.

« Le comparant ajoute qu'il est allé au Directoire du « district faire cette même déposition, et que le procureur « général syndic du département qui s'y trouvait s'est non « seulement refusé à entendre les détails qui peuvent con- « duire à la connaissance des coupables de la sédition qui « nous alarme, mais a même cherché à éluder tout ce qui « qui pourrait tendre à la conviction des coupables (1).

Le 1er juillet, à neuf heures du matin, les gardes nationaux Rouillé, Gouin et Savin, avec le grenadier Evrard du 84e régiment amenaient devant la municipalité, à la maison commune des Sables, un sr Jacques Soindre que la garde nationale avait arrêté au Port de la Claye, près Luçon. Celui-ci fit cette déclaration également consignée au registre de la municipalité et qui paraît plus sérieuse que la précédente. « Depuis deux ans et demi à la maison de la Prou- « tière en qualité d'écrivain, il n'a pas prêté la main à la « correspondance de la conjuration formée par le sr de « Lézardière et ses complices et adhérents. Il n'a eu con- «naissance de cette conjuration que quatre ou cinq jours « avant l'attaque du château, où il fut armé d'un fusil de « chasse et d'une épée. Le nombre des maîtres était d'en- « viron vingt-cinq à trente, parmi lesquels se trouvaient « les srs Massonet, vicaire hebdomadaire de Luçon, Mi- « chaud, aumônier, dom Gilles Robert, d'Apremont, le « petit abbé du Chaffault. Ceux qu'il a reconnus étaient « M. de Lézardière, père et trois de ses enfants, outre l'abbé « de Lézardière; M. de Loynes, M. de la Vérie, un des en-

(1) Il est probable que celui-ci aura été frappé comme nous de l'invraisemblance de la plupart des faits portés dans cette déclaration qui n'émane pas du reste de ceux qui en ont été soi disant les témoins.

Digitized by Google

« fants du Chaffault, chevalier de Malte, le Chevalier de Vau-
« giraud et son fils, M. de la Liére, les deux MM. Masson,
« M. de la Burcerie, M. de Laumondière des abbayes, les
« chevaliers d'Archiais sont ceux qui sont venus à sa mé-
« moire.

« Ils étaient trois écrivains laïques, lui, le sr Morailleau, de Talmont et Fleurisson. Il estime qu'on était dans le plus fort du rassemblement environ 260.

« Lorsqu'on évacua le château, il fut apporté une lettre qui annonçait que la ville des Sables était entièrement dépourvue de forces, ce qui leur fit former le projet de venir aux Sables pour s'en emparer. Etant au moulin Moiron à la Jaconnière, ils furent rencontrés par une femme qu'il présume être la bonne de M. Vaugirard, le jeune, qui leur dit que 400 hommes de Nantes arrivaient le même jour pour donner du secours à la ville. A cette nouvelle, on fit des représentations à toute la troupe, et à l'instant les paysans se dispersèrent. Les maîtres firent route pour la Moricière où étaient restées les dames. Ils n'y couchèrent point, dirigeant leur marche du côté de l'Eraudière et le lendemain se rendirent aux Gâts (1), leur dessein étant de se retirer sur Châtillon. Mais la nouvelle de l'arrestation du Roi leur fit abandonner ce projet et ils se dispersèrent — c'est tout ce que le déposant a déclaré savoir et a signé G. Soindre (2).

Le même jour et dans ceux qui suivirent la municipalité des Sables reçut plusieurs dépositions qui ont été publiées par Chassin, mais aucune d'elles ne jette un jour nouveau sur les intentions des personnes ayant fait partie de l'attroupement de la Proutière.

(A suivre). Henri RENAUD.

(1) Commune de Dompierre-sur-Yon.

(2) 4e registre de la municipalité des Sables à la date.

Digitized by Google

LA VENDÉE AUX SALONS

Beaucoup d'artistes, attirés par la grâce et le pittoresque de nos pays d'Ouest, ont consacré à la Vendée, cette année encore, des œuvres importantes ou simplement intéressantes: M. Charles Atamian présente dans une lumière éclatante *la Robe rose*, *Fin de Journée*, *Derniers rayons* et *Marée montante*, excellentes marines; M. Pierre Gatier, dans un caractère quelque peu japonais, la *Plage des Sables d'Olonne*, *le Phare rouge* et *Joutes nautiques*, trois œuvres pleines de gaîté et de vie intense; *l'Ile d'Yeu*, à marée basse, est signée de M. René Pinard, un artiste nantais d'un talent délicat; et Mlle Thiré, de la Châtaigneraie, expose deux charmantes miniatures, Mme Floury-Hoffmann, et Mme de Bray.

M. Ernest Vauthrin, dont l'apport artistique est de plus en plus remarqué chaque année, nous offre, à côté de toiles chaudes et d'un coloris rare, consacrées à La Rochelle et à Pornic, une *Vieille maison en Vendée;* c'est comme nous disons là-bas, un vieux logis, ou grand toit, abrité par quelques arbres, et dont l'aspect calme et l'abord accueillant et paisible inspirent un sentiment de pérennité et de repos quasi séculaire.

Dans le *Portrait* de Mme Gaston Pastre, femme du romancier montpellierain, M. Astoul a mis en œuvre, avec une grande simplicité de moyens, toutes ses qualités de finesse et de compréhension des plus délicates nuances d'expression. Il est fâcheux, toutefois, que cette toile, qui ne dépare pas les travaux antérieurs de M. Astoul, soit placée au fond d'une salle sibérienne où ne se risquent que de rares et courageux visiteurs.

Et voilà pour la *Nationale*.

Digitized by Google

Au Salon des Artistes français, nombreux aussi les sujets empruntés à nos forêts ou à nos plages: indiquons les plus dignes d'attention, pour éviter une trop longue et trop sèche nomenclature:

Voici le *Port Joinville* et *Les Voiles*, de M. Callot, dont le rare talent s'affirme de plus en plus: notre petite île d'Yeu, rocher pittoresque perdu en mer, a inspiré également Mlle Damart, avec sa *Voile rose* d'un si curieux coloris; M. Lecomte, auteur d'un miroitant *Port de Joinville* et d'un amusant *Jour de marché;* Mme de Liniers, dans un *Soir d'orage à l'Ile d'Yeu;* M. Pellerier, dont l'*Eclaircie* et le *Château*, de romantique effet sur les rochers battus par les vagues furieuses, dénotent une adaptation singulière de l'artiste aux aspects changeants de cette côte sauvage.

M. Bordereau a préféré Noirmoutier, et M. Heiligenstein les Sables-d'Olonne; un tableautin charmant de M. J. Lhermite, *Brume aux Sables d'Olonne*, est à admirer pour son caractère vaporeux, d'une poésie étrange, presque fantastique.

M. Broca a bien campé un *Braconnier vendéen;* M. Alexis Brun et M. Bouvier se sont inspirés de Noirmoutier et des Sables: *l'Heure de l'office en Vendée*, de M. Haudeville, est pleine de vérité et d'esprit et l'aquarelle de M. Sauvignier, *Vendée*, très délicate.

Et n'oublions pas une bonne eau-forte originale de M. Serrier, *Une mare en Vendée;* à l'architecture, une magnifique aquarelle consacrée au *Portail de l'Eglise des Sables d'Olonne*, et de jolies *Fleurs et Faïences* d'une artiste vendéenne, Mlle Madge.

M. René Rousseau-Decelle est l'auteur d'un très beau portrait d'homme, conçu et exécuté non seulement avec la parfaite maîtrise habituelle à notre compatriote, mais aussi avec un sentiment particulier d'affection, puisque le modèle est l'un des frères de l'artiste. Cette œuvre a été très admirée au Cercle Volney (avant de paraître au Salon) pour sa sincérité, son élégance sobre, et la vie intense qui s'en dégage.

Des nombreuses toiles que le même artiste a présentées cet hiver et au printemps dans des expositions diverses, nous retiendrons spécialement celles qui figurèrent à l'*Ecole française*, d'un art délicat et subtil, et, à côté du portrait cité plus haut, au grand Salon, un délicieux paysage, *Au pays de Retz.*

Digitized by Google

A la section de la gravure, M. Marcel Fleury, qui poursuit en ce moment des travaux importants de documentation pour des œuvres futures et, nous l'espérons, prochaines, expose une excellente page, d'une belle luminosité, consacrée aux célèbres *Arènes de Saintes*. Le caractère particulier de cet envoi est dans l'opposition d'un éclatant coucher de soleil, au centre des Arènes, avec les pierres sombres des murs gallo-romains. La technique du travail est très personnelle et d'un caractère aisé et moderne; nous espérons, avec tous les amis de M. Marcel Fleury, que l'année 1930 nous réservera le plaisir d'apprécier de nouvelles œuvres, pittoresques et caractéristiques, sorties de la même main qui a si poétiquement réveillé nos vieux logis de Vendée, de Poitiers et des Sables d'Olonne.

Près de la basilique de Lourdes s'élevera prochainement la statue monumentale de Sainte Marguerite d'Ecosse; un comité anglo-écossais avait ouvert un concours destiné à commémorer le souvenir de cette noble reine, et le projet de notre compatriote, M. Arthur Guéniot, l'a emporté de haute main.

Les foules qui viennent, de tous les points du globe, prier aux bords du Gave, admireront cette œuvre pure, d'inspiration à la fois haute et mystique, digne du ciseau qui créa l'héroïque Beaumanoir de Dinan; au Salon de cette année elle a été très remarquée et consacre pour ainsi dire, par sa haute valeur esthétique, la réputation du sculpteur chrétien qu'est M. Arthur Guéniot.

Tragique destinée que celle de cette reine, parente du roi anglais Edouard le Confesseur, née en exil sur le sol hongrois, portée par la tempête en Ecosse où elle épouse Malcolm III, fils et vengeur du roi Duncan, assassiné par le than Macbeth, de shakespearienne mémoire, et qui meurt quelques jours après son mari et ses fils tombés sous le glaive ennemi dans un furieux combat.

Elle avait, pendant trente années, au cours de ce onzième siècle à demi sauvage, fait éclater sur le dur sol calédonien la fleur délicate et tendre de ses vertus, d'une ardente charité et de l'amour tout évangélique qu'elle consacra aux déshérités de la vie. Ses fondations pieuses furent innombrables, et les Ecossais la prient comme une sainte, tout en l'honorant comme patronne et mère de la patrie.

Digitized by Google

La maison Durenne s'est chargée de la fonte de la statue, dont le piédestal sera élevé par les soins de l'architecte de la Grotte de Lourdes, M. Matary.

Ajoutons ici qu'à l'occasion de sa nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur, distinction méritée par une existence toute de travail et de discrète indépendance, tous les amis de notre compatriote s'étaient réunis pour lui apporter les plus sincères, les plus affectueux compliments.

Et disons enfin que M. Paul Devigne, écrivain et conférencier disert, dont les lecteurs de cette revue ont apprécié l'étude approfondie parue ici même sur le peintre vendéen Paul Baudry, a donné au Salon des Artistes français, en présence d'une assistance fort nombreuse et dans la salle même réservée à un certain nombre d'œuvres du grand artiste, une causerie toute de goût et d'esprit, qui restera comme un résumé parfait de la vie et de la carrière du plus célèbre peintre qu'ait produit notre Vendée.

L. DE LA CHANONIE.

Digitized by Google

LE VIEUX CHATEAU

Il est un vieux château caché parmi des chênes,
Sur le bord d'un ruisseau, dans un calme vallon.
Le lierre à ses trois tours suspend de nobles traines,
Dans chaque cheminée habite un vieux grillon.

Patiemment la pluie a délavé ses tuiles;
L'or des anciens soleils est resté sur ses murs;
Chaque jour s'écartant un peu des longues files
A gravé de son nom: PASSÉ..., les granits durs.

Des mousses, des lichens, comme une barbe grise
Ont poussé dans les plis du vieux crépi grenu.
En hiver, s'acharnant à plein gosier la bise
Le fait gémir sans fin comme un vieillard chenu.

Mais pour lui le Printemps a d'exquises tendresses.
Les grands chênes vers lui penchent des chants d'oiseaux
Et le jeune soleil aux fortes alégresses
Fait danser sur ses murs le reflet des canaux.

Le crépuscule doux le revêt de mystère,
Les arbres rapprochés l'enveloppent de nuit,
Et dans la grande paix où repose la terre
On dirait un veilleur chargé d'un lourd ennui.

Blafard sous le regard mobile de la lune,
Il songe à tous les jours qu'il a déjà vécus,
Et se remémorant son antique fortune
Il goûte la vigueur de ses murs invaincus.

Mais le temps est défunt des luttes héroïques.
Les fossés n'ont plus d'eau, les tours plus de guetteurs,
Et dans les trous des murs, cicatrices épiques,
Pieusement le Printemps met des gerbes de fleurs.

Bertrand FAIN.
6, rue d'Oran Paris (18e).

Digitized by Google

NOS MORTS

M. le Docteur BOISMOREAU

C'est avec une douloureuse surprise et une non moins vive émotion que nous apprenions, le 25 juin au matin, la mort de notre savant collaborateur et ami le Docteur BOISMOREAU, qui venait de succomber, à peine âgé de 49 ans, aux suites d'une affection diphtérique contractée au chevet d'un de ses malades.

Nous ne saurions adresser un plus digne hommage à la mémoire du regretté défunt, qu'en concentrant sur lui nos plus intimes pensées, et en faisant revivre un instant sa vie de labeur et de dévouement — d'un dévouement dont il devait être la victime.

Médecin éclairé autant qu'infatigable, il était en effet toujours prêt à prodiguer les trésors de sa science sans cesse renouvelée à ses malades, auxquels il savait également dispenser les consolations et les encouragements et leur inspirer toute confiance.

Mais le Docteur Boismoreau n'était pas seulement un praticien justement réputé et passionnément attaché à sa profession. C'était également un profond penseur, un écrivain d'une haute culture littéraire, un historien et un folkloriste d'une grande érudition, un archéologue d'une science très avertie, un délicieux causeur et un brillant conférencier, qui il y a peu encore, se faisait applaudir

Digitized by Google

à Nantes et à Fontenay, en évoquant le charme lointain de nos Veillées d'autrefois.

Vendéen d'origine et de cœur, le Docteur Boismoreau consacra toutes les heures que lui laissait le soin de ses malades à sa chère petite province bas-poitevine qu'il aimait infiniment sous tous ses aspects, dans son histoire et dans ses légendes, dans ses anciens usages et dans ses vieux costumes, dans son patois savoureux comme dans ses chants naïfs.

Aussi laisse-t-il une œuvre considérable, dont il a fait bénéficier tout à la fois les *Bulletins de la Société française de l'Histoire de la Médecine*, les *Mémoires de la Société Préhistorique de France*, l'*Annuaire de la Société d'Emulation de la Vendée*, le *Mercure de France*, le *Populaire* de Nantes, et la *Revue du Bas-Poitou*.

Œuvre considérable et qu'on peut dire inachevée, car ses cartons contiennent encore de nombreuses notes et de précieux documents qu'il n'a pas eu le temps de publier: tels les *Vieilles coiffes et les vieux habits de chez nous;* les *Brigands populaires du Bocage — Guillery, le roi des voleurs du Bas-Poitou;* la *Bête qui mange la beauté des filles d'Angles*, légende en 4 actes et 4 tableaux; l'*Archéologie pittoresque de la Vendée;* les *Dissidents de la Petite Eglise...* et d autres encore.

Œuvre difficile à résumer sans donner l'impression de la méconnaître et où tout est à admirer, la sûreté de l'érudition aussi bien que le charme du style; soit que son savant auteur nous offre les *Légendes et Contes du Bocage vendéen*, ou qu'il décrive les nombreuses *Découvertes archéologiques* dont il avait enrichi ses belles collections de Ker-Hellé; soit qu'il nous parle de *Claire Ferchaud, la voyante de Loublande* et de la *Médecine Populaire;* soit qu'il fasse revivre les *Vieilles seigneuries* et *Commanderies* de ce Bocage, au sol héréditaire duquel il était enraciné par toutes ses fibres; soit qu'il célèbre cette « *Colline inspirée* » du bois de la Folie de Pouzauges, au pied de laquelle il est allé dormir son dernier sommeil.

La mort prématurée du Docteur Boismoreau est, on le voit, une véritable perte pour notre régionalisme, dont il était une des plus attachantes figures, et met tout à la fois en deuil la Science, les Belles-Lettres et l'Archéologie vendéennes. Aussi est-ce de tout cœur, qu'au nom de la *Revue du Bas-Poitou*, comme au nom de notre

Digitized by Google

amitié personnelle, nous tenons à nous associer à l'immense douleur de tous les êtres chers qu'il a laissés dans la désolation et dans les larmes et auxquels nous adressons l'expression nouvelle de notre profonde sympathie et de nos plus attristées condoléances.

R. V.

La Baronne de FERIET

Le mardi 6 août 1929, ont eu lieu dans la paroisse des Clouzeaux (Vendée), les obsèques de la Baronne Ernest de FERIET, née Marie-Louise Chevanne, qui, le vendredi précédent, avait succombé subitement à une congestion.

La cérémonie des funérailles était présidée par Monseigneur Deval, archiprêtre de La Roche-sur-Yon, entouré d'un nombreux clergé, et une assistance choisie, venue notamment des Sables d'Olonne, de La Roche-sur-Yon, ou des communes environnantes, se pressait, en rangs serrés, autour du cercueil de la défunte, si bonne et si charitable.

Le deuil était conduit par son mari et ses quatre filles, en l'absence de ses deux fils, le capitaine René de Feriet, et Norbert de Feriet, l'un et l'autre attachés au Haut Commissariat de la France en Syrie.

Nous leur formulons à tous l'expression sincère de nos plus vives condoléances.

***

Dès le XVIe siècle, la famille de Feriet est à l'honneur parmi la grande noblesse Lorraine. Le maréchal Lyautey compte, parmi ses arrière-grand'mères paternelles, au XVIIIe siècle, une Catherine de Feriet.

Une branche, celle de Louis Philippe, baron de Feriet, président à mortier au Parlement de Metz, en 1746, vint prendre racine en Vendée, en 1815, de par le mariage de son petit-fils Louis-Anne-Claude de Feriet, émigré à Londres depuis 1799, avec Marie-Reine-Marguerite de Vaugiraud, née aux Sables d'Olonne en 1773. Elle était fille du capitaine de vaisseau de Vaugiraud, maréchal de camp

Digitized by Google

des armées du roi, et qui devint en 1814, vice-amiral, gouverneur de la Martinique. Déjà au XVIIIe siècle, il y avait eu en Lorraine une alliance des Feriet et des Vaugiraud.

Les enfants de Louis-Anne-Claude de Feriet entrèrent à Saint-Cyr. L'aîné Louis-René-Ferdinand était capitaine des Guides dans la garde royale de Charles X qu'il soutint fidèlement et passa ensuite, avec le grade de général, au service de Don Miguel du Portugal, où il y fut très grièvement blessé. C'est alors qu'il revint au château familial de la Gauthronnière des Clouzeaux, où il mourut. Aujourd'hui, ses petits-enfants sont en grand deuil.

La ville de Metz, berceau de la famille de Feriet, ville si française, que, malgré les avatars de l'Histoire, elle se réclame justement de son doyenné, ne manquera pas de s'associer, ainsi que la ville de Nancy où les de Feriet on fait souche glorieuse, à la perte cruelle que vient de subir en Vendée notre excellent ami Ernest de Feriet, qui habite sa propriété des Eglantines, aux Clouzeaux.

G. L.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Les fêtes de Jeanne d'Arc à Poitiers. — Les fêtes organisées à Poitiers, en l'honneur du cinquième centenaire de la chevauchée de Jeanne d'Arc, par un comité que présidait avec un inlassable dévouement notre savant collaborateur et ami M. Emile Ginot, se sont déroulées, les premier et deux juin, avec un plein succès et au milieu d'une foule enthousiaste.

Le premier juin, a eu lieu la pose de la Pierre Mémoriale, proche l'ancien hôtel de la Rose, où notre illustre compatriote Jehan Rabateau, avocat général criminel au Siège de Poitiers, avait eu l'insigne honneur d'héberger la Pucelle en 1429.

Le lendemain, sous la présidence de M. François Poncet, sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, a eu lieu l'inauguration de la magnifique statue de « Jeanne, ange de la Paix », œuvre admirable de l'éminent statuaire Maxime Réal del Sarte.

Deux très remarquables discours ont été prononcés au pied de cette statue par M. François Poncet et par M. Ginot.

Puis un banquet d'honneur, offert au Sous-Secrétaire d'Etat et auquel avaient été conviées les autorités civiles et militaires, eut lieu à l'Hôtel de France.

Notre Directeur, M. René Vallette, qui avait été heureux de mettre la *Revue du Bas-Poitou* au service des organisateurs des fêtes poitevines, était au nombre des invités et assistait à ce banquet.

Dans l'après-midi un magnifique cortège historique a parcouru les rues de la ville et s'est rendu à Blossac où a été donnée au théâtre de la Nature en présence de plus de dix mille spectateurs une bril-

Digitized by Google

lante représentation de *Jeanne de France*, le beau mystère lyrique de Jean Nouguès.

Ajoutons que le Comité des Fêtes de Poitiers, pour en consacrer le Souvenir, a fait frapper une très jolie médaille commémorative du séjour de l'héroïne à Poitiers, au printemps de 1429.

Cette médaille représente la Pucelle devant la Commission chargée de l'examiner au Palais de Justice de Poitiers, tandis qu'au revers figurent les armes de la Ville entre les deux dates 1429-1929.

La dernière du Centenaire de Paul Baudry. — Le 12 juin, s'est déroulée à Paris, au Grand Palais, une dernière manifestation en l'honneur de Paul Baudry.

Sous les auspices de la Société des Artistes français, qui a réalisé avec tant de succès l'Exposition rétrospective des œuvres du maître, une conférence était donnée par notre éminent collaborateur et ami Paul Devigne, sur « Paul Baudry et ses Œuvres ».

Devant une assistance de trois cents personnes, comprenant une élite du monde artistique, et où nous avons reconnu, à côté de la famille du peintre, M. Gaston Deschamps, président de « Rome-Athènes », entouré de plusieurs membres de cette Association, groupant les anciens élèves de la Villa Médicis et de l'Ecole d'Athènes: le maître Injalbert, M. Louvet, M. Patouillard, architecte de l'Opéra; les sculpteurs Claude Grange, Descamps, C. Caira-Grenier, l'éminent et jeune compositeur M. F. Gaillard; des Vendéens de Paris avec M. Joseph Aulneau — M. le docteur Chevallereau s'était excusé, — le sculpteur Arthur Guéniot, le fin dessinateur Benjamin Rabier, et le délicieux peintre Rousseau-Decelle, voisinant avec le Vendéen de Vendée, René Vallette, directeur de la *Revue du Bas-Poitou*.

Présenté en quelques mots aimables par M. Valmont, commissaire général de la Société des Artistes français, Paul Devigne, dont on sait le véritable « culte » pour Paul Baudry, tint, pendant une heure, sous le charme, un auditoire très attentif et maintes fois ému et qui le lui prouva par de chaleureux applaudissements. Après avoir rappelé très délicatement que c'était la *Revue du Bas-Poitou* qui la première avait fêté le centenaire de Paul Baudry, l'éloquent conférencier a retracé les plus belles pages de la vie prodigieuse de l'artiste vendéen avec le talent qui lui est coutumier, et termina sur cette

Digitized by Google

parole d'Emile Bergerat disant que: « Baudry s'est élevé d'un bond, aux plus hauts sommets, auprès de ceux dont les noms ne périssent point, parce qu'ils ont fait œuvre de poètes et besogne de créateurs, réalisé une vision d'idéal et fixé un rêve, parce qu'ils ont doté le monde d'une expression nouvelle de la Beauté... »

Le succès fut grand de cette magistrale conférence si « intimement belle et vraie » et nous n'avons qu'un regret c'est de ne pouvoir en reproduire ici que ces quelques brèves lignes qui ne donnent qu'un aperçu trop succinct de cette grandiose manifestation artistique.

L'exposition d'Art de Noirmoutier. — A tous les charmes naturels qu'elle offre à ses visiteurs, si nombreux depuis que le Gois est devenu la plus belle des routes de la Vendée, la plus sûre aussi, pour qui sait se plier aux exigences des marées, l'Ile de Noirmoutier a offert en 1929, un attrait nouveau.

Dans les salles du vieux château furent exposées du 10 août au 15 septembre deux cents œuvres d'artistes vendéens où s'intéressant à la Vendée, admirateurs de ses sites, peintres de ses splendeurs.

C'est au cours d'une visite à l'Exposition des œuvres de guerre du Vendéen Fernand Combes, originaire des Herbiers, que la pensée est venue de cette exposition à notre excellent ami, à notre collaborateur fidèle Paul Devigne. Dans son esprit, l'exposition devait comprendre des vues du front français, les panoramas, les fresques des lieux où nos poilus sont tombés en légions, mais où « on les a eus ! », agrémentées d'œuvres d'artistes comme Benjamin Rabier et André Astoul, formant escorte à leur aîné Fernand Combes.

L'idée séduisit aussitôt la nouvelle municipalité de Noirmoutier et notre ami et collaborateur Louis Troussier, premier adjoint et M Florent Caillaud, le jeune et actif maire-conseiller général.

Petit poisson devint vite grand. Sur un signe de ces messieurs, on vit sortir, autour de nos artistes vivants, des artistes noirmoutrins disparus: Joseph Pineau, Vincent Darasse, le jeune Dugast, etc... des peintres du Bois de la Chaize, des peintres en villégiature; on vit, sortir de l'ombre où le retenait sa modestie, le fin artiste Emile Breteau. Madame Chenot-Arbenz, sculpteur de grand talent, dont le nom s'inscrit au palmarès des Prix de Rome, voulut bien apporter de ses œuvres maîtresses. Tout cela groupé fort agréablement dans un cadre magnifique, devait emporter le succès.

Digitized by Google

Il a dépassé les prévisions les plus optimistes des organisateurs, secondés par les efforts de la presse vendéenne et nantaise.

Le « vernissage » de l'Exposition a eu lieu le 10 août à 14 h. 30. Parmi les invités venus très nombreux, nous citerons à côté de la municipalité, M. le Préfet Jozon, le Général Passaga, MM. Jeanneau et Bernard, anciens conseillers généraux, Hérard, ancien maire, le colonel Chenot, Monseigneur Sobeaux, le Principal du Lycée de Corte, M. Biré, Mademoiselle Pineau, M. Jacobsen, de nombreux fonctionnaires et la plupart des exposants avec leurs familles, etc...

Après la visite des salles, les invités furent conviés par M. Florent Caillaud, à se grouper dans la salle réservée aux œuvres de Fernand Combes, où il dit ses remerciements à tous en donnant la parole à Paul Devigne, « qui a si bien célébré, Paul Baudry, dit-il, au cours des fêtes du centenaire et à La Roche et à Paris. »

Le conférencier se défend de mériter les éloges qui lui sont adressés ou ne les mériter que « dans la mesure où sa bonne volonté fut, reste et demeurera au service de la poésie, de la beauté, de l'Art, au service des artistes, trop facilement méconnus, trop souvent oubliés, trop maltraités quelquefois. »

Après cette profession de foi généreuse, Paul Devigne parle de l'Art, il établit le démarquage nécessaire entre le peintre qui peut se contenter de *voir* et l'artiste qui doit *voir* et SENTIR.

Il parle ensuite des exposants qui, « tous sont des artistes sincères, chacun dans son genre, chacun selon son tempérament, ses origines, ses études aussi »; sans vouloir d'ailleurs distinguer entre les mérites, car, dit-il, « je n'ai pas qualité pour prononcer et puis le temps des distributions des prix est passé. »

« C'est d'abord — et nous empruntons ici au compte rendu donné par le *Phare* de Nantes — c'est d'abord:

Fernand Combes, dont nous avons parlé déjà, *André Astoul* que nos lecteurs connaissent bien, *Benjamin Rabier*, le La Fontaine de la caricature, dont les œuvres ont été apportées, avec l'idée première de l'exposition par Paul Devigne qui ajoute: telle fut ma part. Elle est minime à côté de celle qui revient à MM. Caillaud et Troussier, donnant ensemble et d'un même cœur, leur pensée, leur activité, à la manifestation et groupant les œuvres signées de vieux noms: *Joseph Pineau, Madame Cuirblanc, Florimond Palvadeau*, etc... « Une

Digitized by Google

époque noirmoutrine qui s'en va, en jupes larges et coiffe blanche, à petits pas, à tout petits pas, mesurés à la cadence des rouets. Elle se retourne parfois, sans doute, étonnée, apeurée, au vacarme des klaxons, aux pétarades des motos, en se voilant les yeux devant la légèreté des robes et le raccourci des cheveux... Je ne critique pas; je constate avec un peu de mélancolie. »

« Le défilé continue avec la famille *Vincent-Darasse* représentée par cinq artistes: *Madame de Mortemart*, *Madame Cosson*, *René Robin*, *Mouton*, etc... puis *Emile Bretaud*, élève de Bonnat à qui l'on doit la belle pensée de la rétrospective *François-Edouard Dugast*, le jeune prodige noirmoutrin mort en 1884, à 18 ans et dont l'avenir était plein de magnifiques promesses. Il se termine sur le nom de *Madame Chenot-Arbenz* dont on a pu écrire qu'elle est « une artiste de grande classe ». C'est aussi l'opinion de l'assistance. Elle le manifeste par ses bravos, cependant que le conférencier conclut:

« En terminant, permettez-moi de formuler un vœu; celui de nous retrouver l'an prochain, après un essai si particulièrement heureux devant une nouvelle exposition groupant plus nombreuses encore des œuvres vendéennes, autour du maître vendéen dont le nom couronnera ma péroraison, comme celui de Paul Baudry fut placé en épigraphe: « *Milcendeau* ».

Des applaudissements unanimes traduisirent l'accord général et nous prévoyons pour l'an prochain un succès plus grand encore que pour l'exposition de cette année, début, coup d'essai qui fut un coup de maître, attestant que l'on aime toujours les arts en Vendée et que la Vendée reste la terre des artistes.

Les Expositions d'Art de Fontenay et de La Rochelle. — Du 20 au 30 septembre, notre excellent ami, le maître graveur Marcel Fleury a fait à la librairie Pajot, 39, rue de la République à Fontenay, une *Exposition Semestrielle* des belles eaux-fortes originales de son « Premier Eté à La Rochelle », qui ont obtenu des amateurs le plus vif et le plus mérité succès.

— A la galerie Erikson, 8, rue du Temple, à La Rochelle, le bon peintre Charlopeau expose de même actuellement un certain nombre de ses jolies œuvres, où il fait admirer une fois de plus l'habileté et la sincérité de son pinceau.

Digitized by Google

A la mémoire du marquis de Boisy. — En attendant le monument qui dans un avenir prochain, doit être élevé à Noirmoutier en mémoire du Généralissime d'Elbée et de MM. de Boisy et Duhoux d'Hauterive, fusillés en 1794 par les troupes républicaines, M. le comte de Kervenoaël, arrière-petit-fils du marquis de Boisy, a profité de la fête de la Gaubretière, pour placer sur la tombe de la marquise de Boisy, qui se trouve dans le cimetière de cette paroisse, la plaque commémorative suivante:

A LA MÉMOIRE
DE PIERRE-PROSPER DE GOUFFIER
MARQUIS DE BOISY
GÉNÉRAL COMMANDANT LE IVe CORPS DES ARMÉES VENDÉENNES
ET EN SECOND, L'ARMÉE DE D'ELBÉE
MEMBRE DU CONSEIL MILITAIRE DES ARMÉES CATHOLIQUES ET ROYALES
LIEUTENANT DU ROI DANS LE PAYS CONQUIS
TOMBÉ SOUS LES BALLES RÉVOLUTIONNAIRES A NOIRMOUTIER
AVEC LE GÉNÉRALISSIME D'ELBÉE — 7 JANVIER 1794
1750-1794

Le jubilé académique de M. René Bazin. — On a célébré le 21 juin à Paris le jubilé académique de M. René Bazin. A la place de M.Paul Bourget, doyen de l'illustre compagnie, empêché, M. Henry Bordeaux a présenté au jubilaire les compliments de ses confrères en immortalité. Ensuite M. le sénateur René François Saint-Maur au nom de la province natale a félicité l'auteur de la *Terre qui meurt*. Prirent ensuite la parole MM. René Doumic, Georges Goyau, et de Nalèche directeur des *Débats* au nom de la presse. Enfin, M. Oberkirch sous-secrétaire d'Etat au nom du pays des *Oberlé*. Nous nous associons de tout cœur aux hommages rendus à l'éminent romancier qui honora naguère la *Revue du Bas-Poitou* de sa précieuse collaboration.

La collection d'armes du comte Raoul de Rochebrune. — On sait que le comte Raoul de Rochebrune avait laissé en mourant au musée Dobrée de Nantes, sa magnifique collection d'armes anciennes, estimée 1.000.000 de francs avant la guerre.

Mais il en avait conservé l'usufruit à sa femme. Or, Madame de Rochebrune a succombé en mai dernier. Il ne reste donc plus au

Digitized by Google

Département qu'à prendre les mesures nécessaires pour entrer en possession de ce très important legs.

Un nouveau portrait de M. Clemenceau. — M. René Godard, Grand Prix de Rome, achève actuellement à Saint-Vincent-sur-Jard, le portrait de l'ancien Président du Conseil.

Nos Artistes. — Notre excellent ami le statuaire Arthur Guéniot, travaille avec le consciencieux talent qui lui est propre à *Une Apparition de la Salette.*

— Le charmant peintre André Astoul a fait, ces derniers mois dans le Midi, une fructueuse campagne artistique, où il a remporté les plus mérités succès avec ses portraits d'une ressemblance si parfaite et ses délicieux paysages.

— A la veille du jour où les *Arènes de Saintes* vont être de nouveau réveillées par un spectacle grandiose, il n'est pas sans intérêt de de signaler à nos lecteurs un remarquable article que M. Robert Delagrange vient de publier dans *Paris-Midi* sur la fameuse eau-forte où notre excellent ami, le maître graveur Marcel Fleury, a intreprété avec un art consommé la silhouette et l'âme de ces ruines, réussissant ainsi à « nous faire comprendre un climat, un passé, une ville.

« Document précieux », ajoute notre confrère. Nous nous associons à lui pour adresser à Marcel Fleury nos plus cordiales félicitations pour cette belle et magistrale œuvre, une des meilleures de sa collection.

— Nous sommes très heureux d'apprendre les nouveaux succès obtenus par notre très distinguée compatriote Madame Géo Lacouloumère, à l'Exposition annuelle de la *Société des Amis des Arts de l'Yonne* qui a eu lieu en mai à Auxerre, laquelle a acheté 9 œuvres de la charmante artiste, dont une très jolie toile des Sables. De même, en Angleterre, à Bristol, le *Clifton Arts Club,* l'une des sociétés picturales les plus en vogue du pays britannique, a fait choix de six jolies vues de Paris et de Versailles pour sa *Spring Exhibition of Pictures,* dues au pinceau de Madame Lacouloumère à laquelle nous adressons toutes nos félicitations.

Lors d'un récent voyage aux Sables-d'Olonne, nous avons eu le très grand plaisir d'admirer dans sa délicieuse et si artistique villa

Digitized by Google

de la Corniche océanique ses dernières et charmantes œuvres, et notamment sa *Vue du Viel*, à Noirmoutier, et celle de l'*Entrée du Château du Fenestreau*, au Château d'Olonne.

— Une autre artiste Sablaise de grand talent, Mademoiselle Carro, a obtenu un très brillant succès à la Section des Beaux-Arts de la Foire-Exposition de Saint-Nazaire, avec ses jolies toiles, dont l'une particulièrement remarquée par M. François Poncet, sous-secrétaire aux Beaux-Arts, a été acquise pour la mairie de Saint-Nazaire.

Nos Savants. — D'une extraordinaire activité, se manifestant presque quotidiennement par la publication, dans différents périodiques d'études scientifiques très variées, notre excellent ami, le docteur Marcel Baudouin, vient de consacrer aux tasses d'argent et à leurs poinçons de garantie, un travail très documenté et très abondamment illustré.

Il n'existe en Vendée que quelques collections de tasses à vin possédées par le Dr Guérin à Saint-Jean-de-Monts, (1 tasse de Blois (Loir-et-Cher) nom « Emry »); M. Roch à l'Audardière de Saint-Denis-la-Chevasse, 1 tasse d'origine nantaise; M. Louis Rousseau à Cheffois, 3 tasses anciennes très simples; le Docteur Boismoreau à Saint-Mesmin-le-Vieux, 1 tasse, décor: fleurettes, grappes de raisin; le Docteur Marcel Baudouin à Croix-de-Vie, 6 tasses, dont 1 en bois et 1 en verre.

Il convient d'ajouter à ces collections, celle de Madame Scorion de Beaufort de Nantes, rassemblée par sa mère, Madame Bascher de Beaumarchais à Bretignolles (Vendée), comprenant 24 petites tasses vendéennes en vieil argent, dont elle a dressé une liste descriptive et celle aussi de Madame de Pontlevoye en son château de Velaudin.

Découvertes Archéologiques — On a récemment découvert sous le champ du Château, à la Chaize-Giraud, une série de grottes-refuges que notre savant collaborateur le Dr Marcel Baudouin avait déjà signalées, ou tout au moins dont il avait eu connaissance.

— M. le curé du Fenouiller a fait de même une intéressante trouvaille dans son église: un reste bien conservé de la primitive qui correspondait sans doute à la petite porte du sud.

Chez les Vendéens de Paris. — Au dîner de la « Mojette » du 20 juin dernier notre excellent ami l'habile statuaire Arthur Guéniot qui le présidait, a prononcé un remarquable discours où il a évoqué

Digitized by Google

avec beaucoup de charme et de talent le souvenir des artistes vendéens disparus.

Les Vendéens dans la Légion d'Honneur. — M. Louis Marchegay, ancien député de La Roche-sur-Yon (première circonscription), maire de Saint-Germain-le-Prinçay, obtient la rosette rouge, au titre du Ministère du Commerce.

M. Louis Marchegay avait tous les droits à cette haute récompense, et nous l'en félicitons de tout cœur.

— Nous avons le très grand plaisir d'annoncer la nomination de chevalier de la Légion d'honneur de M. l'abbé Rousseau, aumônier honoraire du Lycée de La Roche-sur-Yon, président de la Société d'Emulation de la Vendée, et au nom de la *Revue du Bas-Poitou* dont il fut un des premiers collaborateurs, nous lui adressons de même nos bien sincères et cordiales félicitations.

Promotion Violette. — C'est avec plaisir que nous avons également relevé parmi les nouveaux officiers de l'Instruction publique le nom de M. Haudeville, professeur de dessin au lycée.

Nos Compatriotes. — Les nombreux amis que notre distingué compatriote, Henri Clouzot, compte en Poitou, apprendront avec satisfaction que l'Académie des Beaux-Arts lui a décerné, pour deux de ses ouvrages: *Dictionnaire des Miniatures sur Email* et *Histoire de la Miniature sur Email en France*, le prix Bernier (1.500 francs).

Nous adressons à notre ami nos cordiales félicitations pour cette récompense qui est une nouvelle consécration de son talent et de son savoir de critique artistique.

Succès Littéraires. — M. Fernand Geoffroy, lauréat des Concours de *L'Orientine*, dont déjà il nous a été agréable d'enregistrer les succès littéraires, vient d'être de nouveau l'objet d'une distinction qui lui fait honneur.

Un poème *Au Grand Roi François, qu'il a présenté à la Société Charentaise d'Instruction et d'Education*, à l'occasion du grand Concours littéraire qu'elle a ouvert sous le patronage du Ministre de l'Instruction publique, a obtenu le 4e prix de poésie. Joint à ceux qui l'ont précédé, ce nouveau succès fait honneur au jeune poète à qui nous adressons ici nos sincères compliments.

Digitized by Google

CARNET MONDAIN

FIANÇAILLES

Nous sommes heureux d'apprendre les fiançailles de:

— M. MAURICE PINEAU, fils de notre ami le Dr Pineau et de Madame, née Valenciennes, avec Mademoiselle MADELEINE DUBIGEON.

— Mademoiselle HUGUET DU LORIN, avec M. ROGATIEN DE LA ROBRIE.

MARIAGES

Le 29 mai 1929, a été célébré en l'église paroissiale de Languidic (Morbihan), le mariage de Mademoiselle NOLA DE KERRET, avec le comte MAURICE DE MONTBRON.

— Le 1er juin, a été célébré en l'église de la Madeleine, à Paris, le mariage de Mademoiselle ODETTE BLANCHET, avec M. LIONEL-J. MACKEY.

— Le 15 juin 1929, a été célébré dans la plus stricte intimité, en l'église Saint-Mathieu de Montpellier, le mariage de Mademoiselle MARIE-BÉATRIX BERTHELÉ, fille de notre regretté ami Joseph Berthelé, avec M. FRANÇOIS-BENJAMIN FAUCHER, archiviste en chef de la Haute-Garonne.

— Le 19 juin 1929, a été célébré en l'église de Bourneau (Vendée), le mariage de Mademoiselle CARMEN DE LA DÉBUTRIE, avec M. ARTHUR DE BODARD DE LA JACOPIÈRE.

— Le 6 juillet 1929, a été célébré en l'église d'Harfleur, le mariage du comte ALBERT DE VILLENEUVE ESCLAPON, avec Mademoiselle NICOLE ANCEL.

— Le 9 Juillet 1929, a été célébré en l'église de Saint-Hilaire de Loulay (Vendée), le mariage de Mademoiselle MONIQUE TAYLOR, fille du colonel Taylor mort pour la France et de la baronne Taylor, née Villebois-Mareuil, avec le comte XAVIER DE MONTALEMBERT

Digitized by Google

D'ESSÉ, fils du comte de Montalembert d'Essé et de la comtesse née Choiseul-Beaupré, décédée.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée par le R. P. Janvier qui a prononcé une allocution d'une rare élévation de pensée.

Les témoins étaient pour la mariée: M. Charles de Lansalut son beau-frère et le comte de Montalembert son oncle; pour le marié la baronne Louis de Benoist sa sœur et M. Max Bahon, directeur général de la Compagnie du Canal de Suez, commandeur de la Légion d'honneur. Le village et l'église étaient admirablement décorés par les soins de la population.

La mariée, délicieuse en une toilette de moire et dentelles anciennes, était conduite à l'autel par son beau-frère, M. Charles de Lansalut, M. François Palluat de Besset, Mesdemoiselles Alix et Claude de Benoist, Huguette et Roselyne de Carheil en rose pâle portaient la traîne. A la sortie de l'église le cortège était ainsi composé:

Comte et comtesse Xavier de Montalembert d'Essé, Mademoiselle Clotilde de Montalembert et le lieutenant de Bourmont, Mademoiselle Jacqueline de Poutier et M. Georges Taylor, Mademoiselle Claire-Charles Roux et M. Hugues de Poutier, Mademoiselle Magdeleine de Sèze et M. Cyrille Arnabon, le comte de Montalembedt d'Essé et la baronne Taylor, M. Charles de Lansalut et Mademoiselle de Montalembert d'Essé, M. Max Bahon et Madame Fritsch-Estrangin, M. Jacques Arnabon et la baronne de Benoist, le baron d'Udckem d'Acoz et Madame Charles de Lansalut, M. Henri Fritsch-Estrangin et la baronne d'Udekem d'Acoz, M. Bruneel de la Warande et Madame André Arnabon, le comte de Montalembert et la baronne de Villebois-Mareuil, le comte de Tinguy et Madame Jacques Arnabon, le comte de Gouyon de Coipel et la comtesse du Reau de la Gaignonnière, le comte Jean de Gouyon de Coipel et la comtesse Le Gualès de Mézaubran, le comte Le Gualès de Mézaubran et la comtesse Jean de Gouyon de Coipel, le comte de Sèze et la vicomtesse Charles de Changy, le vicomte Guy de Sars et Mme Henri Fritsch-Estrangin, M. Paul Emery et la comtesse Palluat de Besset.

Un lunch assis était servi dans les beaux salons et sur la terrasse du Bois Corbeau où la jeunesse a dansé aux sons d'un excellent orchestre. La fête villageoise battait son plein dans les cours du

Digitized by Google

château où étaient ressuscitées pour une heure les vieilles danses vendéennes.

— Le 30 juillet a été célébré à Neuilly-sur-Seine, le mariage de M. PIERRE COLINS, ingénieur, Croix de Guerre, fils de notre collaborateur et ami M. Paul Colins, ancien député, avec Mademoiselle LUCETTE PIERRE, belle-fille et fille du baron et de la baronne d'Hastrel de Rivedoux.

— Le 31 juillet 1929 a été célébré en l'église de Montoyron (Vienne) le mariage de Mademoiselle ANNE DE GRIMOUARD, petite-fille de M. et Madame de Mascarel de la Corbière, fille du vicomte et de la vicomtesse de Grimoüard avec le vicomte PATRICE DE LA VILLEMARQUÉ DE CORNOUAILLES.

Le vicomte de la Villemarqué est par sa mère, née de Brem, descendant de l'Amiral de Grimouard et neveu de Madame Poydras de la Lande née de Brem. Ce mariage rapproche la branche aînée de Grimouard dite du Péré encore existante, de la descendance féminine de la branche cadette des Grimoüard de Saint-Laurent dont est issue la branche de l'Amiral.

D'une très ancienne famille, les Hersart de la Villemarqué, comptent parmi leurs ancêtres un compagnon d'armes de Bertrand Du Guesclin et l'illustre barde breton Théodore de la Villemarqué, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

— Le 1er août 1929 a été célébré en l'église des Moutiers-sur-le-Lay (Vendée), le mariage de Mademoiselle ANTOINETTE DU MESNIL-ADELÉE avec le comte LOUIS DE LA BERRURIÈRE DE SAINT-LAON.

— Le 3 août 1929 a été célébré en la chapelle du Vieil à Noirmoutier le mariage de Mademoiselle YVONNE *MAYEN*, fille de notre collaboratrice Madame Lucie-Edwige Mayen, femme de lettres, et de M. Jules Mayen, ingénieur des Arts et Manufactures avec M. JACQUES VAL, ingénieur des Arts et Métiers.

— Le 21 août 1929, a été célébré en l'église Saint-Patern de Vannes, le mariage du comte AYMER DE LA CHEVALERIE avec Mademoiselle THÉRÈSE LE MINTIER DE LÉHÉLEC.

— Le 27 août 1929 a été célébré dans la plus stricte intimité en

Digitized by Google

l'église de Notre-Dame de Fougeré (Vendée), le mariage de Mademoiselle ELISABETH POIRIER-COUTANSAIS avec M. JEAN DE LANCESSEUR.

— Le 10 septembre a été célébré en l'église Notre-Dame la Grande de Poitiers le mariage de Mademoiselle PAULETTE JAMAIN, fille de notre ami Jean Jamain, avec M. CHARLES FOURNIER.

— Le 16 septembre a été célébré en l'église Notre-Dame de Fontenay, le mariage de M. PIERRE LAMOTTE avec Mademoiselle MARTHE COTTIN D'OTREPPE.

— Le 25 septembre, a été célébré en l'église de la Boissière-des-Landes, le mariage de Mademoiselle BERNADETTE DUCHAINE, avec le comte MAURICE DE LA LAURENCIE.

NAISSANCES

— M. et Madame RENÉ WILLIAM CARGILL sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille ARLETTE. (Paris, 27 mai 1929).

— Le comte et la comtesse EUGÈNE DE FONTAINES sont heureux de faire part de la naissance de leur fille SABINE. (Vannes, le 7 juin 1929).

— M. et Madame WERY-PROTAT sont heureux de faire part de la naissance de leur fille FRANÇOISE. (Rabat, le 7 juillet 1929).

— M. et Madame HENRY DE CHAILLÉ sont heureux de faire part de la naissance de leur fille CHANTAL (Le Gué de l'Hermenault, 10 août).

— Madame RÉGNIER, née Pajot, a heureusement mis au monde un garçon, qui a reçu au baptême le prénom de BASILE-RENÉ.

Nos félicitations et vœux les meilleurs.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

Madame DE CADOUDAL, née JEANNE-MARIE DESAIVRE, décédée le 24 mai 1929, âgée de 40 ans, à son domicile, 8, rue Yvert, à Niort, dont les obsèques ont été célébrées le 28 en l'église Saint-André de Niort, et l'inhumation a eu lieu le 31, à Kerléano, près Auray, dans le caveau de famille.

— M. HENRI BAGUENIER-DESORMEAUX, notre ancien et regretté collaborateur, décédé le 9 juin à Paris, à l'âge de 64 ans, et dont l'inhumation a eu lieu à Chemillé, son pays natal.

— Mademoiselle GABRIELLE DE FONTENAY décédée en juin, à Paris, à l'âge de 18 ans, après quelques jours de maladie accidentelle et dont les obsèques ont eu lieu en l'église de Saint-Rémy-la-Varenne (Maine-et-Loire).

Elle était la fille du capitaine de Fontenay, tué à l'ennemi et de la vicomtesse née de Beauregard.

— M. le docteur BOISMOREAU, notre savant collaborateur et ami, décédé victime du devoir professionnel à l'âge de 49 ans, dans sa villa de Ker-Hellé, en Saint-Mesmin-le-Vieux, le 24 juin 1929, et dont les obsèques ont été célébrées le 26, en l'église de Saint-Mesmin.

— Madame JEAN DE JOANNIS, née AGNÈS-ANNE-MARIE-CLOTILDE DE BOISHAMON, décédée à Angers, le 25 juin 1929, dans sa 36e année.

— Mademoiselle MARIE-LOUISE GAMBIER, sœur de notre ami et

Digitized by Google

très distingué collaborateur Gabriel Gambier, décédée à Fontenay-le-Comte, le 2 juillet dans sa 76e année.

— M. Pierre SOULET, maire du Mazeau, décédé à l'âge de 62 ans, le 14 août 1929.

— M. Pierre-Henry MOSNAY, veuf de Mesdames Marie-Marthe François du Temps, et Laurence-Marie Goguet de Boishéraud, décédé le 15 août 1929, à Fontenay-le-Comte, à l'âge de 84 ans, et dont les obsèques ont eu lieu le 19 en l'église Notre-Dame.

— M. Arthur BOISCOURBEAU; ancien maire de Palluau, ancien conseiller général de la Vendée, décédé à Nantes, le 11 septembre 1929, dans sa 83e année.

— M. Charles-Frédéric MERLE, ancien notaire et ancien maire de Secondigny, décédé à Niort le 4 septembre 1929 dans sa 78e année, et dont la mort a mis en deuil la famille de M. Cognacq, notaire à Saint-Pierre-du-Chemin.

— Nous avons également appris avec une véritable peine la mort de M. Henry CORMEAU, le fin et délicat écrivain des Mauges, qui fut naguère rédacteur en chef du *Libéral* et du *Patriote de la Vendée*, et qui est décédé à Seiches (Maine-et-Loire) où il était juge de paix.

Nos plus vives condoléances à toutes les familles que ces morts mettent en deuil.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Les Papes et les Ducs de Bretagne par B. Pocquet du Haut-Jussé.

M. Barthélémy Pocquet du Haut-Jussé attacha son nom à la continuation de l'*Histoire de Bretagne* d'Arthur de la Borderie. Son fils ne laissera pas périr le renom acquis par son père: il nous donne pour ses débuts deux gros volumes qu'il nomme modestement *Essai* et qui ont pour titre: *Les Papes et les ducs de Bretagne.*

La question religieuse ayant été autrefois plus ou moins mêlée à toutes les manifestations de la politique, l'œuvre de M. Pocquet est une véritable histoire de Bretagne vue sous un angle spécial. Elle complète les histoires précédentes. M. Pocquet nous montre que la cause qui tout d'abord mit en route vers Rome le Gouvernement breton est le désir qu'il ressentait de tenir l'épiscopat dans sa main, car les évêques de Bretagne avaient longtemps été à peu près indépendants.

Ces relations ne produisirent rien de stable jusqu'à la fin du XIIe siècle. Aucune institution n'en sortit. Avec Pierre Mauclerc la lutte entre le duc et les évêques est de chaque jour. Mauclerc empiète sérieusement sur le terrain clérical. Sept évêques à la fois l'excommunient.

Ses successeurs s'affirment moins combatifs et plus prudents. Tout cela aboutira à un accord avec les papes français d'Avignon, à une sorte de Concordat. Des relations amicales s'établiront désormais entre les papes et les ducs.

Digitized by Google

M. Pocquet du Haut-Jussé qui a eu en mains des archives importantes — celles des papes à Rome, celles des ducs à Nantes — a composé un ouvrage, peut-être un peu dense, mais à coup sûr de premier ordre.

— *La Vie Amoureuse de la Tour d'Auvergne*, par Charles Le Goffic, Flammarion, 12 francs.

M. Ch. Le Goffic nous avait donné, il y a quelques mois, une Vie de La Tour d'Auvergne. J'avoue que ce guerrier illustre m'avait paru plus grand, plus séduisant à l'ombre de la légende. On pouvait croire à des hauts-faits, à des actions d'éclat, et l'on découvrait un honnête et vertueux soldat dont tout le mérite était justement sa vertu. Il eut la gloire d'être proposé comme modèle.

Aujourd'hui M. Le Goffic publie *La Vie amoureuse de La Tour d'Auvergne*. On était allé jusqu'à dire que le héros, raide et glacé, fut sans passion..

Rien d'humain ne battait sous son épaisse armure, a écrit Lamartine — à tort, d'ailleurs, de Bonaparte.

La Tour d'Auvergne eut au moins trois amours : un amour contrarié, avec une jeune fille qu'on lui refusa en mariage et qui deviendra religieuse — il gardera toujours cette plaie secrète; un « amour galant »; « un amour passion »; avec une belle espagnole.

Et voilà comment M. Ch. Le Goffic, après nous avoir montré avec son beau talent d'écrivain, dans La Tour d'Auvergne, le héros illustre, mais un peu sec et froid, nous le présente moins rigide et plus humain.

E. G.

En l'honneur du Commandant Guilbaud. — A la conférence donnée le 5 juillet 1929 au théâtre muncipal de La Roche-sur-Yon par M. l'amiral Loizeau, en l'honneur du Commandant Guilbaud, notre très distingué collaborateur M. Paul Fillon a déclamé avec un plein succès, son magnifique poëme dédié à Guilbaud, les *Ailes mortes*, en hommage vendéen d'admiration pour l'illustre aviateur victime de son envolée sublime au secours de l'*Italia* perdu dans les glaces du Nord..

— A lire dans la *Dépêche Vendéenne* (*passim*), les très intéressantes *Notules Noirmoutrines* de notre érudit collaborateur, M. L. Troussier; et dans le numéro du 7 juillet, un article d'un autre de nos colla-

Digitized by Google

borateurs très apprécié, M. E. Gauvrit, sur notre compatriote le député *Birotheau des Burondière*, à l'occasion de son centenaire.

— Dans le *Mémorial des Deux-Sèvres*, M. Jacques Renaud a publié une très complète et très justement élogieuse biographie de notre excellent confrère et ami Emile Marsac, le vaillant directeur de *La Vendée*, de Fontenay.

— Dans le Bulletin de l'*Association des Anciens Elèves du Collège Saint-Joseph de Poitiers*, une très édifiante notice nécrologique sur M. Joseph Pervinquière, de Bazoges-en-Pareds.

— Du charmant poète ami, Basile Clénet: *L'Oiseau de France*, un remarquable hommage posthume au Commandant Guilbaud, lu aux Sables d'Olonne, le 16 juillet 1929.

— Madame Serge Laurac, auteur d'un délicieux roman *Salles Rouges*, couronné par l'Académie française et que nous annonçons d'autre part, est venue cet été en forêt de Mervent, choisir près de la Citardière, le cadre de l'œuvre nouvelle qu'elle prépare.

Ouvrages offerts à la Revue

— *Georges Cadoudal. Les Leçons du passé*, par G. Lenôtre. (Paris, Bernard Grasset, prix 12 francs).

— *L'Affaire de l'Action Française. — La fin de la querelle*, par Paul Courcoural (Editions Rupella, Charles Millon. La Rochelle, 1929, prix 10 francs).

— *L'Aventure des 4 sergents de La Rochelle* (1822), par Léonce Grasillier. Editions Rupella, Charles Millon, La Rochelle, 1929, prix 12 francs).

— De notre confrère et ami Emile Marsac: *Quand sonna le tocsin*, pièce épisodique en trois actes, représentée à la Gaubretière, lors du *Centenaire du Général de Sapinaud* (Fontenay, imprimerie Fontenaisienne. 3 fr. 50).

— *Ode à Monseigneur le Duc d'Orléans*, par Alfred Droin. (Paris, « les Gémeaux », 66 boul. Saint-Germain, prix 3 francs).

— *L'Evolution de la tasse à vin. — Les tasses d'argent et leurs poinçons de garantie*, par M. le Dr Marcel Baudouin, Croix-de-Vie (Vendée), dans la « Médecine Internationale », mai 1926, avril 1929).

Digitized by Google

— *Ce joli temps de demoiselle*, recueil de poëmes de Pierre Menanteau.

— *Le Vitrail inquiet*, suivi de quelques autres poëmes, par Henry Bocquier. (Poitiers, Labouygues).

— *Sables Rouges*, roman couronné par l'Académie française, de Madame Serge Laurac. — Editions Baudinière, Paris, 12 francs.

— *Gabriel Deshayes*, fondateur des Frères de l'Instruction chrétienne de Saint-Gabriel, par l'abbé F. Chupin. (Librairie Mariale, Calvaire-Montfort, à Pont-Château (Loire-Inférieure).

— *Ratification Criminelle*, par J. Santo, 131, rue de Vaugirard, Paris (XVe). (Prix 2 francs).

— *La Mission divine et royale de Jeanne d'Arc*, par Gabriel Guilbert, lauréat de l'Institut. Paris Beauchesne, 1918. — 2 francs.

— *Le Paradis sur Terre. — Conte de Noël* avec illustrations de Landelles, par André Bruel.

— Du même: *L'Enragé* et *Devinc... Devinaille*. (Angers 1928 et 1929).

Trois charmantes œuvres de Lettres et d'Art.

R. DE THIVERÇAY.

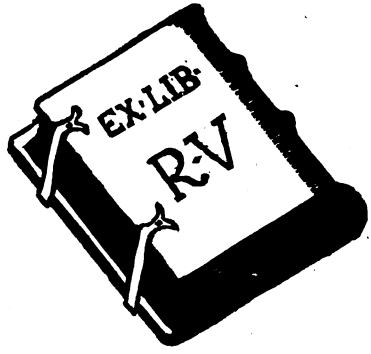

Le Directeur-Gérant : RENÉ VALLETTE

Imprimerie HENRI LUSSAUD, *P. et O. LUSSAUD Frères*, Fontenay-le-Comte

Digitized by Google

La Mort de Clémenceau

La mort de M. Clemenceau a causé dans toute la France et plus particulièrement dans notre Vendée, dont il était un des plus illustres fils, une profonde émotion. La presse entière s'est fait un devoir de rendre hommage au grand Français, qui rachetant un passé lourd d'erreurs, prit en mains le pouvoir, aux heures les plus périlleuses, et par son indomptable énergie, sa magnifique foi patriotique et son absolue confiance dans les destinées du Pays, sauva la Patrie et mérita le juste surnom de *Père La Victoire*.

Comme l'a excellemment dit notre confrère et ami Marsac, il n'est pas un Vendéen, si éloigné soit-il de ce qui fut l'idéal politique de Georges Clemenceau, qui ne revendique l'honneur de l'avoir pour compatriote, et nous avons ici trop le culte de nos gloires vendéennes, pour ne pas nous associer pleinement et sans réserve aux innombrables tributs d'éloges et d'admiration, qui ont été décernés à sa mémoire

Digitized by Google

La stèle qui domine la tombe de M. Clémenceau au Colombier

(Cliché du *Phare*)

Digitized by Google

par la grande presse française, dont nous tenons à nous faire le fidèle écho.

Né à Mouilleron-en-Pareds, pays de sa mère, le 28 septembre 1841, a écrit l'éminent Docteur Chevalereau dans le *Vendéen de Paris*, Clemenceau vint à Paris en 1865 pour y terminer ses études de médecine. Au quartier latin il fit immédiatement de la politique tout en faisant de la médecine. Il avait un cabinet de consultations à Montmartre, 21, rue des Trois Frères et, lorsque j'étais interne de première année à l'hôpital Saint-Antoine, chez son ami le chirurgien Benjamin Auger, nous voyions assez souvent des malades envoyés par Clemenceau.

Peu de temps après, la clinique fut abandonnée pour la politique. Clemenceau devint maire de Montmartre, puis le 8 février 1871, il fut élu représentant de la Seine à l'Assemblée nationale. Plus tard il fut nommé conseiller municipal de Paris, puis président du Conseil municipal. En 1880, il fut élu député dans le Var et fut même candidat à la présidence de la Chambre. Il obtint 168 voix contre 168 données à Méline qui fut nommé au bénéfice de l'âge.

Aux élections de 1893 il fut battu et l'effacement temporaire de l'homme politique donna à l'homme de lettres l'occasion de se manifester. Orateur puissant, il se révéla alors comme écrivain, comme journaliste, comme romancier, comme auteur dramatique.

Le 1er mars 1906, Clemenceau était appelé au ministère de l'Intérieur et, le 25 octobre suivant, il devenait président du Conseil. Il devenait de nouveau président du Conseil le 16 novembre 1917 et c'est alors surtout que commence la période triomphale qui lui a si justement valu le surnom de « Père la Victoire ». Un an après, l'Allemagne demandait l'armistice et, 12 ans plus tard, toujours dans ce même mois de novembre, il meurt entouré d'une gloire dont un reflet éclaire notre Vendée... »

***

C'est un homme » qui disparaît, dit André Chaumeix à « Figaro »:

« L'histoire politique du dernier demi-siècle a compté des hommes qui ont eu plus de savoir, d'autres qui ont eu plus de suite

Digitized by Google

dans les idées; elle n'en a pas compté qui aient une personnalité plus vigoureuse. Clemenceau a fini même par être populaire. Son caractère s'était imposé. Il avait les qualités et les défauts qui n'ont jamais cessé de plaire au peuple français. Hardi, courageux, cocardier, fier, mais dépourvu de vanité, méprisant avec esprit, à la fois indomptable et sceptique, il avait de l'allure. Il était par tempérament au-dessus de tout ce qui est médiocre, aussi bien pour les belles actions que pour les mauvaises. Il lui arriva de sembler vaincu, sans espoir de relèvement. Il reparut au premier rang avec une auréole. Tant il est vrai qu'ici-bas la plus éminente dignité, inégalement répartie, c'est d'avoir les gouttes d'un beau sang dans les veines, et c'est à la puissance de sa nature que Clemenceau a dû d'être, dans un jour critique pour la patrie, l'instrument du destin et le messager de la victoire. »

***

Le « Temps » fait cette émouvante évocation du chef de 1917 et 1918:

« Le Georges Clemenceau de 1917 et de 1918 résume ce qu'il y a de plus haut dans notre histoire: l'obstination d'un grand peuple à défendre, en se défendant, une culture, un idéalisme, quelque chose de peu définissable mais pourtant de bien précis, dont tout Français digne de ce nom a plus ou moins clairement conscience et qui lui semble préférable à tout, notamment à une vie sans liberté et sans honneur... Ce petit vieillard dont les Parisiens, aux soirs des communiqués les plus sombres, voyaient rentrer l'auto boueuse ou poussiéreuse, ce vieux « civil » qui sait parler aux soldats comme la Pucelle et le Petit Tondu, qui n'a pas plus peur de la mitraille que de ses effrayantes responsabilités, c'est tout simplement l'âme de la France, quelque chose qui ne dévie pas, qui ne plie pas, qui ne se renonce pas, quelque chose d'infiniment grand, quelque chose d'immortel ».

***

Voici encore un beau dessin de l'homme tracé au « Journal des débats »:

« C'est tout le mystère et toute la force de Clemenceau que d'avoir

Digitized by Google

gardé à travers tous les accidents d'une vie mouvementée le culte absolu de la patrie. C'est l'explication du sort exceptionnel qui lui a été réservé. Durant cinquante années, Clemenceau avait fait paraître des mérites et des défauts également incontestables. Il y avait eu, dans ses actes publics, toutes les contradictions, le meilleur et le pire. Brave, énergique, véhément, ayant le goût du risque, il était à la fois attachant par la spontanéité d'une nature toute française et déconcertant par ses excès. Il avait des partisans, et pas de parti; il avait des idées, et pas de doctrine; il vantait l'égalité et il était mal disposé à reconnaître des égaux. Il ne croyait qu'à l'action des individus et à la force des caractères. Et, parmi tous, il se sentait le plus solide, le plus armé.

» A la fois, jacobin et aristocrate, démocrate et autoritaire, épris de la patrie et dur jusqu'à l'iniquité pour les meilleurs serviteurs de son pays, passionné pour la défense nationale et défiant de tout ce qui était militaire, nullement sentimental et pourtant sensible à une sorte de mystique révolutionnaire, étranger à toute notion chrétienne et malgré tout ému par les profondeurs de la foi, toujours brillant, toujours en bataille, prompt à la critique et à la riposte, il avait connu tour à tour le pouvoir et la disgrâce, et avait été mêlé à toutes les grandes crises de la République. Rien ne semblait le désigner à un grand rôle quand la guerre éclata. Il restait une force, une force sans emploi, et même à certaines heures, une force inquiétante. »

» Ce fut lui cependant l'élu du destin. »

*
* *

« Figure extraordinairement originale et puissante à laquelle nulle autre ne peut être comparée. Clemenceau était quelqu'un dit le colonel Larpent dans l'*Action Française*... Si sa carrière politique appelle bien des réserves, elle est du moins dominée par le rôle qu'il a joué aux heures les plus critiques qu'a vécues la patrie... Dans cette vie si tourmentée, si trouble même à certains instants, quelques mois se détachent étincelants et assureront sa gloire... Du 22 juillet 1917 au 11 novembre 1918, il a été en effet, sans cesse sur la brèche, sans une défaillance, soutenant le courage tant à l'intérieur que sur le front... ,

Digitized by Google

Dès sa prise du pouvoir, les fauteurs de désordres sont matés, et les traîtres jugulés. Le pourfendeur des généraux a été leur plus ardent défenseur, et lors de la ruée allemande sur le chemin des Dames, son calme et son énergie ont maintenu le moral qui chancelait à nouveau. Et s'il n'a pas embrassé Foch, comme Louis XIV avait embrassé Villars après Malplaquet, au moins s'est il violemment refusé à le sacrifier ainsi que l'exigeait une Chambre en folie. En outre il avait senti qu'il devait aller réconforter le soldat sur le champ de bataille même, et lui qui ne s'était pas battu lorsqu'il avait 30 ans, à soixante-seize ans il allait parcourir les tranchées, la canne à la main, sous les balles et sous les obus. Sa popularité sur le front était immense, ceux qui à l'époque étaient de tout jeunes gens et l'ont vu en premières lignes, gouailleur, blagueur, avec des mots comme lui seul a jamais pu en trouver, en parlent toujours avec la même admiration; et leur enthousiasme n'a pas fléchi d'une ligne. Clemenceau avait gagné leurs cœurs et ils le lui avaient gardé. Il s'est éteint entouré d'une véritable adoration de la part de ces cœurs ardents. Ça été sa récompense: il ne pouvait en rêver de plus belle. »

***

Clemenceau avait gagné la guerre, sa destinée était remplie, dit Daniel Halévy, dans *Candide*. En 1920, la présidence de la République étant vacante, il y fut candidat. Quel événement, et quel remue-ménage dans notre République, si le terrible polémiste, celui que les soldats avaient nommé le Tigre, était entré dans l'Elysée paisible! Aussi bien, cela n'arriva pas. Les parlementaires, satisfaisant entre eux la vieille envie, la vieille haine qu'ils ont toujours nourrie pour leur maître incommode, consultant aussi leurs prudentes routines, lui refusèrent leurs voix, et Clemenceau connut sa dernière défaite.

Elle fut complète, comme il convenait à cet homme qui jamais ne fit rien, qui jamais n'eut rien à demi. Il n'était plus rien, ni ministre, ni député, ni sénateur; un Français, pas même décoré... Il n'était plus qu'un vieil homme, un octogénaire vaincu. Il se secoua comme un chien mouillé, et, retournant dans sa Vendée pour achever de vivre, il redevint terrien. Porte close, dorénavant, aux visiteurs, aux indiscrets, aux journalistes. « La mort est une grande ressource », avait-il dit avec grandeur. Il regarda du côté de la mort. Il marqua,

Digitized by Google

au coin d'un bois, la place où il voulait sa tombe, ne se proposant plus que d'attendre la mort, et ce dernier combat où il faut qu'on succombe. Il trouva, dans cette retraite, sa récompense. La Vendée rouge ou blanche, unanime, lui fit accueil. Tous les châteaux lui furent ouverts, et les fermes et métairies. Quelle fierté pour le pays, qui retrouve son enfant perdu, fameux au monde et cependant fidèle !

***

La nature s'est vengée sur cet enfant trop fier. Elle a brisé sa volonté avant de le reprendre en elle; elle a jeté sur lui de terribles souffrances et pendant vingt-quatre heures, lui a arraché des cris que la France, le monde entier peut-être, ont écoutés, avec un saisissement de respect, de surprise, de pitié. Lui-même, donc, pouvait se plaindre ? Ça été court; vingt amis l'ont porté dans sa tombe au coin d'un bois rocheux, et là ils l'ont laissé dans le silence et l'ordre de la terre. »

Car c'est dans le bois du Colombier, où l'avait précédé son père que Georges Clemenceau avait tenu à venir dormir son dernier sommeil, loin des bruits du Forum, sans honneurs et sans cérémonie aucune. Quelques-uns ajouteront: hélas ! aussi sans prières et sans croix. Mais qui peut dire cependant si la prière de l'humble sœur qui veilla à son chevet, n'aura pas eu, comme l'a écrit la *Semaine Religieuse de Paris*, la puissance d'incliner la miséricorde de Dieu vers celui qui a permis à la France, victorieuse par lui, de poursuivre à travers le monde sa bienfaisante destinée.

La Revue du Bas-Poitou.

Digitized by Google

Un Elu de la Vendée à l'Assemblée Nationale

LE GÉNÉRAL TROCHU

« J'ai pu me tromper ; mais » en présence du Juge Souverain » en qui, toute ma vie, j'ai cru » fermement, j'affirme que je n'ai » pas pu agir autrement que je » n'ai agi ».

Général TROCHU

Le 8 Février 1871, le général Trochu était élu député de la Vendée avec MM. de La Bassetière, Bourgeois, de Fontaines, Giraud, de Puyberneau, Godet de la Riboullerie, et Vandier. Il était, le même jour, nommé dans trois départements bretons, le Morbihan, le Finistère, l'Ille-et-Vilaine, sur les listes de MM. de Kerdrel, général Le Flô, de Tréveneuc, ainsi que dans cinq autres départements, Bouches-du-Rhône, Seine-Inférieure, Rhône, Loire et Tarn.

Après M. Thiers, le général Trochu était ainsi l'homme le plus élu de France. Encore avait-il décliné la candidature, à Paris, que lui offrait le comité conservateur présidé par

Digitized by Google

M. Dufaure. Il avait fait connaître, par la voie des journaux, son intention de n'accepter aucune candidature; mais les départements procédaient déjà à leurs élections.

Tout lui faisant un devoir de répondre à l'appel de son pays natal, il opta pour le Morbihan, en déclarant qu'il ne siégerait qu'autant que dureraient les discussions relatives à la réorganisation de l'armée. Le soir même du jour où il descendait de la tribune après avoir dit tout ce qu'il avait à dire sur l'armée, il donnait, en effet, sa démission de député, prenait sa retraite de général, refusait le maréchalat et la croix de grand officier de la Légion d'honneur que lui offrait M. Thiers, ainsi que le commandement d'un corps d'armée, abandonnait le conseil général du Morbihan qu'il présidait depuis 22 ans, et disparaissait de la scène du monde pour n'y plus revenir jamais.

Trochu ne fut donc pas député de la Vendée, mais il fut son élu. La Vendée avait contribué à son magnifique succès électoral, et voulu honorer, en sa personne, le siège de Paris. Elle avait voulu aussi venger son caractère outragé, ses efforts diffamés par les colères publiques et les haines personnelles.

Des circonstances particulières m'ont mis sous les yeux certaines notes du général, qui substituent les réalités de l'Histoire aux travestissements de la légende. Trochu est oublié, mais l'Histoire reste.

Et la Vendée y figure avec honneur; car lors de la dernière bataille du siège de Paris, à Buzenval, quand certaines troupes lâchèrent pied « *c'est aux mobiles de la Vendée commandés par le colonel Madelor et le commandant de Béjarry, que je dus avoir recours, à leur courage, à leur magnifique dévouement* », a écrit Trochu. Et au premier rang, parmi les Vendéens qui répondirent à l'appel du gé-

Digitized by Google

néral et emportèrent d'assaut la redoute de Montretout, se trouvait le frère de notre directeur et ami, le lieutenant Anselme Vallette dont la mort fut héroïque.

Je confie donc ces pages, destinées à rappeler la vie d'un élu de la Vendée, grand admirateur des Vendéens et fidèle Breton, à la *Revue du Bas-Poitou*.

***

Le général Trochu (1), né à Belle-Ile-en-Mer, appartenait à une de ces vieilles familles bourgeoises de la Basse-Bretagne qui élevaient leurs nombreux enfants dans la croyance et le devoir. Il avait douze frères et sœurs, son père était officier principal de l'administration de l'armée, officier de la Légion d'honneur, conseiller général du Morbihan. Il avait créé à Belle-Ile une propriété agricole très importante, patrimoine indivis de la famille, et le général avait libéralement fait l'abandon de sa part d'héritage pour conserver dans l'intérêt de tous ce centre commun.

Trochu, aide de camp de La Moricière et du maréchal Bugeaud, dut les commencements de sa carrière à ces deux grands chefs de l'armée d'Afrique. Mais La Moricière garda

(1) Le général Trochu n'a rien de commun avec l'abbé républicain démocrate du même nom, ni comme origine, ni comme mentalité. Il aurait eu horreur de l'œuvre démagogique de son homonyme, comme il avait le mépris de la République, qu'il a jugée ainsi: « La République, pour le malheur de la France, est un parti d'exclusion en matière politique, un parti d'accaparement en matière d'emplois publics, en sorte qu'elle réalise à son profit une sorte de confiscation du pays. C'est la lutte sans trêve des individualités et de leurs intérêts. Ce n'est plus comme jadis, l'ascension par l'effort régulier; c'est la prise de possession par l'intrigue des habiles et l'escalade des audacieux. Quant aux républicains, ils ont l'intolérance religieuse avec l'intolérance politique, impuissants à s'élever au-dessus des passions qui sont dans leurs traditions et d'un suffrage universel qu'il est impossible d'arracher à la corruption qui le pénètre et l'asservit. »

Digitized by Google

toujours la première place dans son cœur. Et quand le héros de Constantine mourut, ce fut Trochu qui parla devant sa tombe, dans l'humble cimetière de Saint-Philibert-de-Grandlieu. Monseigneur Pie, Monseigneur Dupanloup, Monseigneur Freppel ont offert au vainqueur d'Abdel-Kader, au vaincu de Castelfidardo l'hommage de l'Eglise. Le général Trochu lui offrit l'hommage de l'armée.

Le 24 février 1848, Trochu se trouvait à Paris avec le maréchal Bugeaud qui s'était offert pour dompter l'émeute. Guizot déclina malheureusement son concours, et Trochu ne put, ce jour-là, qu'accompagner le Duc de Nemours à la Chambre des Députés. Le prince lui avait confié le commandement de son escorte, quelques heures avant l'exil.

Sauf un échange de correspondances avec le comte de Paris, en 1871, ce sont les seules relations que Trochu ait eues avec les princes d'Orléans que les courtisans de l'Empire lui reprochaient de servir, en desservant le gouvernement impérial.

Quelques jours avant la reddition de Paris, le comte de Paris avait écrit au général Trochu, alors gouverneur de Paris et président du gouvernement de défense nationale.

« Aujourd'hui la France, animée d'une seule pensée de-
« mande à ses enfants un suprême effort. On nous a interdit
« de chercher une place parmi les défenseurs de la patrie.
« Cette interdiction, je viens vous demander de la faire
« cesser. Je ne puis croire à un refus. »

L. P. D'ORLÉANS. »

Trochu répondit à cet appel émouvant:

« J'ai été relevé de mes fonctions présidentielles, mais
« vous avez, Monseigneur, pressenti ma réponse. La délé-
« gation de Tours, plus préoccupée de politique, que des

Digitized by Google

« intérêts de la défense nationale, a refusé le concours des « princes Français. La demande de votre Altesse était « toute naturelle, toute française et devait être accueillie. « Je vais plus loin. Je souhaite l'abolition des lois de pros- « cription. Les familles qui ont régné en France ont dans « notre histoire une place que les révolutions n'ont pas le « droit de confisquer.

« En vous remerciant de la marque de confiance que vous « venez de me donner sans me connaître, je vous prie « d'agréer, Monseigneur, l'hommage de mon respect.

Général Trochu. »

A dater de la campagne d'Afrique, Trochu ne devait plus quitter le maréchal Bugeaud, et c'est entre ses bras que mourut le vainqueur d'Isly, foudroyé par le choléra.

En mémoire du maréchal, le prince Louis Napoléon lui offrit d'entrer dans sa maison militaire. Trochu refusa. Il venait d'ailleurs de voter pour Cavaignac. Lorsque La Moricière, Changarnier, Le Flo, Bedeau furent arrêtés au 2 décembre et proscrits, Trochu manifesta sa colère et son indignation: « Vous m'avez traité de visionnaire, écrivait-il à un ami, quand je vous révélais l'existence d'une conspiration militaire. Aujourd'hui je vous affirme que l'édifice où vous allez vous abriter s'écroulera sur nos têtes et nous écrasera. » Douloureuse prophétie qui se réalisa vingt ans après!

Trochu, comme tous les officiers, s'était soumis au régime constitué et le servait loyalement, mais refusait tout commandement en dehors du temps de guerre. C'est ainsi que pendant quinze ans, les guerres de Crimée et d'Italie exceptées, il se renferma exclusivement dans le rôle modeste d'inspecteur général de l'infanterie.

Au début de la guerre de Crimée, Trochu, alors colonel

Digitized by Google

à 37 ans, était choisi comme premier aide de camp par le maréchal de Saint-Arnaud qui l'avait hautement apprécié en Afrique. Par ordre ministériel — car Trochu n'avait pas oublié le coup d'état, et il lui répugnait de vivre aux côtés du maréchal — Saint-Arnaud l'avait chargé de la direction du personnel. Trochu prit ainsi une part active à l'organisation de l'armée d'Orient. Nommé général à 38 ans sur le champ de bataille, il fut grièvement blessé, le jour de l'assaut de Sébastopol.

Saint-Arnaud atteint d'une angine de poitrine lui avait dit un jour: « En prenant le commandement de l'armée, je sais où je vais; mais j'aime mieux finir au milieu de mes soldats que dans mon lit. Soyez mon associé *ad latus*. » C'est, en effet, Trochu qui, au pied du lit du maréchal, écrivit la lettre d'adieu du vainqueur de l'Alma, déjà à l'agonie.

En rentrant en France, le général Trochu recevait cette lettre du maréchal Vaillant, ministre de la guerre: « Vous voilà avec une belle et honorable blessure qui, je l'espère, se guérira bientôt et ne vous laissera plus que l'honneur de l'avoir reçue. Vous avez été un des plus fermes dans cette armée d'Orient où plusieurs ont eu des défaillances. Cette force d'âme ne m'a pas surpris chez vous. Voulez-vous venir au ministère? Tout orné de béquilles que vous êtes, il me semble que vous pouvez venir y travailler. A vous de cœur, mon cher Trochu.

Maréchal Vaillant. »

Trochu répondit que les projets en cours heurtaient violemment ses convictions militaires et qu'il ne pouvait, ni utilement pour l'armée, ni honorablement pour lui se faire l'instrument de ses projets.

Cette réponse était comme la préface de son fameux livre

Digitized by Google

l'*Armée Française en 1867* qu'à douze ans de là, après l'écrasante victoire de la Prusse sur l'Autriche, à Sadowa, il devait publier sur l'état vrai de notre armée, comme une avant prophétie des douloureux revers qui l'attendaient en 1870. On railla « le général rhéteur », on trouva que son pessimisme allait beaucoup trop loin. Les événements devaient aller plus loin encore, jusqu'à la catastrophe!

Quand en 1859, la guerre d'Italie éclata, le général Trochu reçut le commandement d'une division, et le jour de la bataille de Solférino, envoyé par le maréchal Canrobert au secours du général Niel, « il arrivait, dit le bulletin de la bataille, à la tête de sa première brigade, manœuvrant dans la plaine de Guidizzolo sous un feu épouvantable, avec la même précision que sur un terrain de manœuvre ». Au retour, l'Empereur le présentait à l'Impératrice comme l'un des officiers généraux qui l'avaient le mieux servi.

En 1870, Trochu demanda à servir comme divisionnaire. Pour s'en débarrasser, on l'envoya dans les Pyrénées comme commandant d'une armée de 100.000 hommes, sous prétexte que l'Espagne méditait de s'allier à la Prusse. Mission imaginaire, car jamais cette armée ne fut constituée.

Après les défaites de Wissembourg, Reischoffen et Forbach, Trochu avait cessé d'être le « général rhéteur » pour devenir le général-prophète. On jugea que puisqu'il avait prédit les revers, c'était à lui à en réparer les suites, et l'Empereur lui offrit le ministère de la guerre. Mal vu de la régence et de Rouher, le général Trochu ne crut pas devoir accepter et reçut le commandement d'un corps d'armée en formation à Châlons. C'est alors qu'eut lieu la fameuse conférence de Châlons où se jouèrent l'existence de l'Empire et le sort du pays. Seuls y assistèrent l'Empereur, le Prince Napoléon, le Maréchal de Mac-Mahon et le Général Trochu

Digitized by Google

qui insista pour qu'on prit Paris comme base d'opérations nouvelles avec l'armée de Mac-Mahon réorganisée et les autres corps en formation, environ 350.000 hommes commandés par Mac-Mahon, que les Prussiens n'auraient pu ni déborder ni tourner.

L'Empereur approuva le projet du général Trochu et lui confia le titre de gouverneur de Paris avec mission de préparer la défense de la capitale. Mais Rouher vit en lui un ennemi de l'empire et exigea la marche en avant qui nous conduisit à Sedan!

Dès lors, le ministre de la guerre Palikao s'empara de toutes les attributions qui appartenaient au gouverneur de Paris, et en dehors des travaux de défense, se substitua à lui. En protestant contre cet injurieux état de choses, Trochu dut écrire au ministre: « Je ne reçois ni verbalement, ni par écrit, ni directement, ni indirectement aucune communication quelconque relative aux mouvements de l'armée prussienne. La défense de Paris en est réduit, sur ce point qui est capital pour elle, aux on-dit des journaux ». Il eut même la tentation de donner sa démission; mais en présence de la détresse du pays, son devoir passa avant le ressentiment de son injure et toute son activité se concentra sur les immenses travaux de préparation de siège. Plus de 100.000 hommes, jour et nuit, travaillèrent à la défense de Paris.

***

Survint Sedan. Trochu avait dit à Rouher: « L'existence de l'Empire est à la merci d'un nouveau désastre. Si, par malheur, il se produit, ne croyez pas que vous puissiez, ayant perdu une quatrième et décisive bataille devant l'ennemi, en gagner une dans Paris sur une population affolée de désespoir. » Victime d'une situation sans précédent, ne

Digitized by Google

commandant que les troupes chargées de la garde de l'enceinte et des forts, car les ordres du ministre passaient par dessus lui, il tenta cependant l'impossible, et sur les instances du corps législatif, essaya d'arrêter la multitude furieuse. — « Vous seul, lui dit le général Le Breton, questeur de la Chambre, pouriez peut-être dominer la tempête ». Trochu monta à cheval et, au milieu de l'émeute menaçante il se dirigea vers la Chambre; mais elle était déjà envahie et l'Empire renversé.

En somme, le 4 septembre, un seul général fit, pour l'Empire qu'il n'aimait pas, un effort qui ne pouvait aboutir; ce fut Trochu que ses ennemis accusèrent ensuite de trahison!

On a dit encore que, ce jour là, Trochu, gouverneur de Paris, s'était abstenu d'aller aux Tuileries, auprès de l'Impératrice. Calomnieuse légende. Il s'y trouvait avec M. de Lesseps (1), parent d'Eugénie de Montijo.

Les hommes du 4 septembre, firent alors appel au gouverneur de Paris. Politiquement, ils n'avaient aucune confiance en lui, mais ils avaient besoin de son concours contre les meneurs de l'anarchie et les envahisseurs de la patrie. Trochu accepta sous deux conditions, une garantie: « *Votre gouvernement*, leur dit-il, *s'engage-t-il à respecter la religion, la famille, la propriété?* » et l'unanime affirmation fut immédiate; puis l'adhésion de Palikao, encore ministre de la guerre qui lui répondit: « *La révolution est un fait accompli. Si vous ne prenez pas la direction des affaires militaires qui vous est offerte, tout ici sera perdu* ».

(1) M. de Lesseps était l'ami intime de mon beau-père, peintre de marine, baron Gudin; il fut le témoin de ma femme à notre mariage; je l'ai entendu raconter l'entrevue qu'il eut, ainsi que le général Trochu, avec l'Impératrice, quelques heures avant le départ de l'infortunée souveraine.

Digitized by Google

C'est alors que le gouverneur de Paris fut investi de la présidence du Gouvernement de la Défense Nationale. Par abnégation, il assuma, quand l'empire s'était écroulé sur la France, les écrasantes responsabilités d'une cause sans espoir, alors qu'au temps de l'omnipotence impériale il avait systématiquement décliné toute participation au pouvoir. On s'est demandé comment il pouvait se faire que, commandant la veille dans Paris pour l'Empire, il avait commandé le lendemain pour la République. Mais entre cette veille et le lendemain, 300.000 ennemis avaient envahi la France et 250.000 allaient investir Paris. Il y avait le pays foulé et Paris assiégé, l'Empire n'existait plus.

Quoiqu'il en soit, l'attitude du général Trochu, après le 4 septembre fut très discutée; plus tard il fit aux journaux qui l'accusaient d'avoir trahi l'Empire un procès en diffamation qu'il gagna, avec l'aide de Dufaure. Malgré tout, le général Trochu eut été mieux inspiré en refusant la présidence d'un gouvernement républicain, qu'il n'aimait pas plus que l'Empire.

Car. Trochu n'était pas républicain, et il a pu dire du nouveau régime: « Le 4 septembre, je le reconnais avec toute la sincérité de mes sentiments conservateurs, mettait le comble au désarroi du pays en greffant une révolution sur les accablantes calamités de la guerre; mais aucune force humaine n'aurait pu l'empêcher. Il n'est pas moins triste que le gouvernement qui devait être tout à la défense ait été tout à la politique républicaine. On comprend que mon isolement au milieu de ces républicains m'enlevat tout ascendant sur eux et toute influence ».

Trochu était si peu républicain qu'en offrant la Marine à l'amiral Fourichon et la Guerre au général Le Flô, il leur écrivait: « Je me trouve à la tête d'un gouvernement répu-

Digitized by Google

blicain. Un gouvernement républicain! Il faut que la Patrie soit bien menacée pour expliquer la situation de ce vieux camarade devenu le chef d'un gouvernement républicain! Mais il n'est plus permis à aucun de nous de choisir sa voie, et le genre de fin qui lui conviendrait. Faites comme moi, courbez la tête devant la destinée »

Au milieu de cet universel désarroi, social, politique, militaire, Trochu fit ce qu'il put. Aidé des généraux Ducrot, de Chabaud-Latour, Renault, Schmitz, Vinoy, de l'amiral de La Roncière, il travailla à rendre Paris imprenable par des travaux de défense formidables, sur une enceinte de 80 kilomètres. Paris était bien imprenable; mais les Prussiens, sachant qu'ils s'useraient sans profit en attaquant, résolurent de nous user nous-mêmes en nous acculant à l'émeute et à la famine. Ils y mirent quatre mois, en ajoutant, vers la fin, le bombardement. Ils savaient que pour obtenir la reddition, ils avaient des auxiliaires sûrs, le temps, le blocus, l'émeute et la faim.

***

On a beaucoup raillé Trochu à propos de son fameux plan. Le plan Trochu devait exercer longtemps la verve joyeuse de ses ennemis. Il n'y a jamais eu de plan Trochu. La vérité est qu'au début de la guerre, le général Trochu avait déposé son testament dans l'étude de Me Ducloux, le doyen des notaires de Paris, et ce testament portait: « Je demande à Dieu d'écarter de mon pays les cruelles épreuves qui semblent le menacer. Elles différeront peu de celles qui accablèrent le premier Empire. Si, par malheur, la chance tournait contre nous, on verrait alors, comme autrefois, l'opinion s'égarer dans des accusations d'impéritie, de trahison contre les généraux. Il y a des raisons pour que

Digitized by Google

je sois un de ces généraux, si j'en juge par la défiance que me montre le pouvoir. C'est pour défendre, le cas échéant, ma mémoire contre d'injustes et douloureuses imputations que j'exprime, avant les événements, les réflexions que me suggère l'examen impartial de la situation.... »

Mais on prétendit que Trochu y avait introduit un plan de guerre qui devait sauver le pays, et le plan imaginaire eut les honneurs de la légende. Longtemps le peuple de Paris jugé le plus spirituel de la terre, jusque dans ses malheurs, chantonna dans la rue:

Connais-tu
L' plan Trochu?

On a aussi reproché à Trochu d'avoir capitulé, après avoir dit: « Le gouverneur de Paris ne capitulera pas »; mais cela ne voulait pas dire que lorsque trois millions de créatures humaines enfermées dans Paris mourraient de faim, le gouverneur de Paris pourrait continuer la lutte. Après l'émeute, la famine et le bombardement, il dut mettre bas les armes qu'il avait portées devant l'ennemi avec honneur pendant près de cinq mois, et il fut déclaré traître à son serment!

De même pour l'heroïque Ducrot: « J'en fais le serment, avait-il dit. Je ne rentrerai à Paris que mort ou victorieux ». Ducrot ne put donner aux Parisiens cette satisfaction. Mais ce ne fut pas faute de l'avoir expressément et obstinément voulue. Il employa tous les moyens connus sur le champ de bataille pour être tué. Parmi les 15 officiers d'état-major qui le suivaient partout, 10 furent blessés, 4 tués. Il ne lui restait plus que le recours au suicide dont la seule pensée devait révolter un homme de ce caractère militaire et religieux.

Après Buzenval, la situation était perdue. Trochu avait

Digitized by Google

déjà livré les combats du Bourget, de Châtillon, de la Marne, d'Epernay, de Champigny, sans pouvoir forcer le blocus. On voulait lui imposer ce qu'on appelait alors la « sortie torrentielle », ridicule conception militaire.

Il déclara qu'il se refusait formellement à assumer la responsabilité de tout engagement nouveau qui serait une tuerie sans but appréciable, et il fut révoqué de son commandement.

Le 19 mars, les communards vinrent le chercher à son domicile dont, sur les instances d'Augustin Cochin et de l'amiral Fourichon, il était parti la veille. De vingt-quatre heures, il avait manqué le sort des généraux Clément Thomas et Lecomte, infortunées victimes des fureurs antisociales de ce temps-là.

J'ai dit que Trochu avait décliné l'honneur du Maréchalat: « Je suis un vaincu, écrivit-il à M. Thiers et j'estime que les vaincus n'ont plus devant la foule l'autorité et le prestige nécessaire pour diriger; et puis le pays, fait comme il est, ne voudrait plus de serviteurs faits comme je suis ».

A 56 ans, ayant soif de repos, sans enfants, il se retira avec sa femme dans une petite maison entourée d'un jardin, aux abords de la ville de Tours, heureux de voir se réaliser le rêve d'humble et paisible existence que tant de fois, il avait fait. Il disparut sans bruit, prenant simplement congé de ses électeurs du Morbihan dans une lettre où il disait que « le pays, pour être sauvé, devrait revenir aux idées conservatrices et religieuses et se garer des hommes d'appétit et d'anarchie ». Ce fut encore le néant de ses espérances.

Il vécut jusqu'en 1896, isolé, sans relations avec les officiers craintifs, dans une ville qui en était remplie, et il put vérifier ce que lui disait dans sa retraite, jadis, l'illustre général de La Moricière qui avait tant de titres au souvenir

Digitized by Google

des gens de guerre: « *Sans vous, Trochu, je pourrais croire que je n'ai jamais appartenu à l'armée.* »

Le général Trochu a pu se tromper, et l'épigraphe mis en tête de ces pages prouve qu'il ne se croyait pas infaillible. Mais sa mémoire reste pure, elle est celle d'un bon Français, d'un Breton fidèle, digne élu de la Vendée. Mort dans l'obscurité, il n'a trouvé aucun historien. J'ai voulu, dans cette Revue vendéenne, faire revivre sa mémoire.

Il s'est d'ailleurs jugé lui-même en écrivant: « J'ai servi mon pays aux jours de sa détresse, sans lui avoir rien demandé, pas même sa justice. Je vais sortir de la vie, et la justice je l'attends de plus haut. Mais il en est une que je me rends à moi-même et qui m'a suffi; je n'ai été ni le complice, ni l'instrument, ni le bénéficiaire des abaissements du temps où j'ai vécu, et j'ai fait, en 70, quand je savais tout perdu, un sacrifice dont l'unique mérite à mes yeux était dans la certitude que j'avais qu'il ne serait jamais compris et qu'il serait souvent injurié ».

Edmond BÉRAUD,
Vice-Président de la Presse Monarchique.

Trinité-sur-Mer (Morbihan).

Digitized by Google

Contribution à l'Etude des Buttes huîtrières de Saint-Michel-en-l'Herm (*)

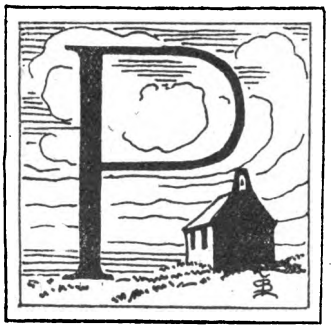

EUT-ÊTRE n'est-il pas trop tard pour parler encore d'elles?... » — Mais assurément, faut-il se presser, puisque l'une des buttes célèbres, la principale, qui atteignait un développement total d'environ 400 mètres, est sur le point de disparaître.

On s'est avisé en effet que ces coquilles, exploitées et pulvérisées, pouvaient fournir un tonnage intéressant de carbonate de chaux, d'un emploi facile, soit dans l'industrie, soit pour l'élevage. A bref délai, la grande butte méridionale ne sera donc plus qu'un souvenir, et, sans doute, dans un temps assez proche, les autres subiront-elles le même sort.

(*) Pour la bibliographie, nous renvoyons ceux qu'elles pourait intéresser à la Bibliographie géologique du Centre-Ouest de la France du regretté professeur de la Faculté de Poitiers, M. Welsch, publiée par la Revue Générale du Centre-Ouest de la France (numéros de décembre 1928 et mars 1929).

Il y a lieu d'y ajouter l'excellent ouvrage de M. Etienne Clouzot « *Les Marais de la Sèvre-Niortaise et du Lay du Xe à la fin du XVIe siècle.*

Digitized by Google

Depuis plusieurs siècles, elles ont défrayé la chronique scientifique, mis aux prises naturalistes et archéologues, pour voir finalement la victoire de ces derniers, car il est aujourd'hui d'opinion généralement admise que les « buttes huîtrières » du Marais Vendéen ont une origine artificielle.

Ce n'est pas pour cela d'ailleurs que le problème fut définitivement résolu, car on disputait encore, à une époque récente, sur leur âge et leur destination, sans que jamais solution indiscutable ait été proposée. Mais n'est-ce pas, en archéologie, chercher le merle blanc...?

Quoiqu'il en soit, pensons-nous, il n'y aura pas lieu de se lamenter sur cette disparition si l'exploitation actuelle permet de lever un nouveau coin du voile. Il semble d'ailleurs que cela soit possible; la démolition des buttes, les observations qu'elle a permises, et les trouvailles faites, sont du plus haut intérêt. Nous n'aurons ici d'autre but que de les faire connaître et de soumettre ces éléments nouveaux aux méditations des archéologues et des historiens dont nous n'avons ni la compétence ni l'érudition. Nous nous permettrons cependant de suggérer une hypothèse qui semble avoir tout au moins l'attrait de l'inédit, si elle n'a pas d'autre valeur (1).

A l'heure présente, la grande butte, qui appartient à la famille Phélipon, est exploitée à peu près au tiers de sa longueur et, dans la masse des coquilles, les ouvriers ont découvert un certain nombre d'objets fort intéressants.

(1) Sur ce dernier point, nous tenons toutefois à faire quelques réserves et à signaler l'ouvrage de M. Charles Passerat sur « Les Plaines du Poitou » dans lequel, page 53, à la fin d'un paragraphe consacré aux Buttes huitrières, on peut lire:

« Nous y verrions volontiers les travaux de défense du plus ancien « port de Saint-Michel-en-l'Herm, celui qui existait vers le neuvième « ou le dixième siècle ».

L'auteur ne s'est pas expliqué davantage, peut-être prévoyait-il la théorie que nous exposerons plus loin.

Digitized by Google

C'est à la vigilance de M. Pouzet, l'aimable industriel de Saint-Michel-en-l'Herm, que nous devons de pouvoir présenter à nos lecteurs ces documents nouveaux. Cette exploitation nous a permis en outre certaines remarques qui nous ont autorisé, au cours d'une visite récente, à faire un rapprochement entre ces buttes et la chaussée huîtrière de Beauvoir-sur-Mer.

Il avait déjà été observé que les matériaux, c'est-à-dire les coquilles qui composent ces deux ouvrages, sont identiques, et que, dans un cas comme dans l'autre, il s'agit d'huîtres entières. On a constaté en outre, qu'à Beauvoir, les huîtres reposent sur la vase marine et à une profondeur maximum de 1 m. 50. A Saint-Michel, trois sondages faits par M. Pouzet (qui ne doit exploiter que jusqu'au niveau de la plaine) ont révélé, sur toute la portion actuellement libre, une profondeur variant de 1 m. 30 à 1 m. 50.

Au nord de l'usine, c'est-à-dire à l'extrémité nord-ouest de la butte exploitée, nous avons visité, dans une excavation du sol, un appareillage de poutres en chêne et de dalles calcaires assez grossièrement taillées. Sans doute est-ce cet ouvrage qui avait déjà été signalé par M. Morel à M. le Comte Bégouen (1)?

C'est à l'emplacement même d'un trou d'eau, alimentant l'usine, que l'on peut voir ces poutres, verticalement enfoncées dans le sol et maintenant, sur deux côtés perpendiculaires, un coffrage également en chêne. Horizontalement, et semblant les vestiges d'un platelage, d'autres poutres subsistent, d'une longueur de trois mètres environ, s'appuyant par une extrémité sur ce coffrage, par l'autre, sur les dalles calcaires qui reposent elles-mêmes sur le « bri ».

Mais nous devons également signaler que, tout auprès de

(1) REVUE ANTHROPOLOGIQUE — Septembre-décembre 1924.

Digitized by Google

la cabane des Chauds, et à peu de distance de la route, on peut voir, sur les pentes de la Butte, d'autres poutres semblables, tirefonnées, paraissant provenir d'un ouvrage analogue dont nous n'avons pu malheureusement relever l'emplacement exact.

En ce qui concerne le premier cité, M. le comte Bégouen rappelle très justement (1) que la carte de Claude Masse (1696) indique qu'un canal passait à cet endroit (2). Aujourd'hui encore subsiste un fossé. Sont-ce là les vestiges d'un appontement ou de portes d'écluses? Nous essaierons de résoudre la question plus loin. Il serait cependant à souhaiter que des fouilles plus complètes fussent faites pour apporter des précisions sur ce point.

Notons en passant qu'à Beauvoir, on a signalé la présence d'un ouvrage similaire, voisinant avec des débris d'ardoises; or, à Saint-Michel, en cherchant à dégager l'une des poutres du platelage, nous avons nous-mêmes mis à jour des débris d'ardoises grossières, répondant, semble-t-il, au même signalement.

Ceci dit, nous n'insisterons pas davantage sur cette analogie possible, ne connaissant qu'imparfaitement la chaussée huîtrière de Beauvoir.

Arrivons maintenant aux trouvailles qui ont été faites à l'intérieur même des Buttes; nous les confronterons ensuite avec les diverses hypothèses suggérées jusqu'à ce jour et dont il ne subsistera peut-être plus grand chose.

Dès le début de son exploitation, M. Pouzet avait soumis à l'un de nous les objets suivants, recueillis *dans la masse des coquilles:*

(1) Revue anthropologique. — Loc. cit.

(2) Revue du BasPoitou. — 36e année (1913), page 342.

Digitized by Google

1° un fragment de poterie vernissée, nettement du moyen âge.

2° un fragment de couteau, très oxydé.

3° un gros clou de fer, à large tête, pouvant provenir de la charpente d'un navire.

objets analogues à ceux communiqués par M. Morel en 1924.

Mais de plus, à cet envoi, étaient jointes trois pièces de monnaie que nous avons ainsi identifiées:

1° un denier d'Alphonse de Poitou (1241-1271).

2° un denier de France, présumé de Louis IX (1226-1270) (1).

3° un denier de Bretagne, anonyme, à la croix ancrée, à peu près illisible (Redonis Civi?...) (dernières années du XIIe siècle, ou premières années du XIIIe).

L'exploitation s'est poursuivie, et on nous remettait quelques mois plus tard:

1° un couteau, d'une longueur de 20 centimètres environ.

2° deux clefs, très oxydées, adhérentes à des débris de coquilles et très certainement du moyen âge.

3° 4 autres pièces, ainsi déterminées: 2 deniers de Jean Premier de Bretagne (1237-1286) (2).

2 deniers d'Alphonse de Poitou (1241-1271).

(1) Nous avions d'abord attribué cette pièce au règne de Louis VIII, mais l'attribution à celui de Louis IX est plus vraisemblable, en raison du peu d'étendue du monnayage de Louis VIII.

(2) L'un d'eux a été trouvé après être passé dans le concasseur de l'exploitation Pouzet...

Digitized by Google

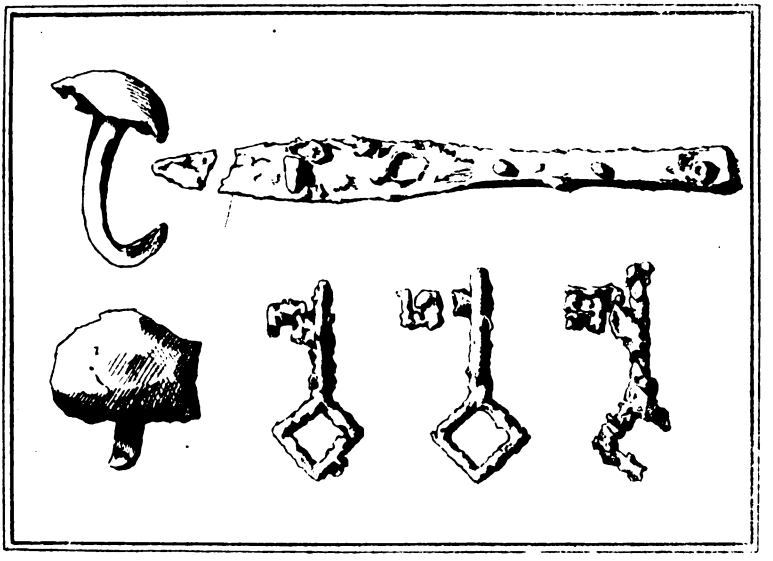

Objets en fer trouvés dans les Buttes
(réduction aux 3/8 de grandeur naturelle)

Cependant, nous insistions pour que soient déterminés de façon précise les emplacements de ces trouvailles, ce point ayant évidemment une importance capitale.

Satisfaction nous fut donnée puisque l'on eut enfin la bonne fortune de découvrir, en même temps que des ossements de bovidés, de capridés, et différents objets en fer:

1° à 1 m. 80 du sommet de la Butte, un denier d'Alphonse de Poitou et un denier tournois de Louis IX.

2° à 0 m. 50 du niveau de la plaine, et en pleine masse, un denier tournois de Louis IX, d'ailleurs très fortement oxydé.

3° à 3 m. du sommet, ensemble, un denier d'Alphonse de Poitou, une obole probablement du même et un denier indéterminable.

Digitized by Google

Le doute est-il désormais permis, ou, au contraire, n avons-nous pas le droit de conclure qu'il s'agit là d'une construction remontant tout au plus au début du treizième siècle? Il nous semble difficile de discuter sérieusement cette proposition?

Et alors? alors, bien évidemment, il ne saurait être davantage question de monument serpentiforme, à la construction duquel aurait présidé une pensée de magie ou une croyance totémique. Au surplus, il nous paraît surprenant que cette opinion ait pu s'accréditer, antérieurement même aux découvertes récentes, car ce que l'on sait des étapes successives de l'envasement de la côte, devait exclure la possibilité d'une construction préhistorique.

Nous ne croyons pas non plus que l'opinion émise par M. le Comte Bégouen, en 1924, puisse désormais résister à l'examen.

Le savant préhistorien pensait qu'il s'agissait là de simples « *dépôts de déchets de nourriture* », c'est-à-dire d'un *Kjökkenmöding*, pour nous servir du terme barbare consacré par les archéologues.

Notons tout d'abord, d'après Déchelette (1), que la hauteur de ces monticules atteint au maximum trois mètres et que celui de la Torche, à Penmarch, ne dépasse pas 1 mètre d'épaisseur.

Même en admettant une accumulation de plusieurs siècles, il n'est pas vraisemblable que la population de Saint-Michel-en-l'Herm, très clairsemée (2), ait réussi à consommer suffisamment de coquillages pour édifier ces 400.000 mètres cubes de coquilles....

(1) Archéologie préhistorique. — Tome I, page 422.

(2) La traduction (d'ailleurs vicieuse), de Saint-Michel-en-l'Herm, Saint-Michel dans le Désert, est assez caractéristique.

Digitized by Google

Au surplus, contrairement à ce qu'affirme M. le Comte Bégouen, cette masse n'est-elle pas composée exclusivement de coquilles d'huîtres, mais abonde en coquillages d'autres espèces (3) et ceux-ci, comme les huîtres elles-mêmes, sont entiers et leurs valves sont réunies.

Quant à la trace d'ouverture et de « raclage de l'huître avec un couteau », nous nous refusons absolument à accepter sur ce point les observations catégoriques de M. le comte Bégouen d'après lequel *toutes les coquilles* porteraient une trace indiscutable. Un examen sérieux nous a montré qu'il n'en était rien et que si certaines coquilles, délitées par l'humidité, s'effritant au simple toucher, sont ébréchées, d'autres sont rigoureusement intactes et ne portent pas la moindre trace suspecte.

Il paraît d'autre part invraisemblable que l'on ait réussi à extraire l'animal sans séparer les deux valves de l'huître; nous ne voulons même pas parler du goût immodéré et exclusif des habitants de Saint-Michel-en-l'Herm pour ce genre de coquillages, car il est certain que ces « déchets de nourriture » manqueraient de variété!...

Des traces incontestables d'ouverture des coquilles ne prouveraient d'ailleurs qu'une seule chose, c'est que ceux qui ont été employés à leur pêche en ont mangé. Cette habitude n'a-t-elle pas été conservée par les pêcheurs d'aujourd'hui qui ne manquent point de déjeuner sur le rocher en prélevant des coquillages sur le produit de leur pêche.

La découverte de vestiges moyenâgeux (sans qu'il soit toutefois question des monnaies plus haut décrites) n'avait pas semblé impressionner Monsieur le Comte Bégouen et le faire varier dans son opinion du « kjökkenmöding ». En

(3) Dès 1814, le naturaliste Fleuriau de Bellevue, cité par Cavoleau, en avait déjà identifié huit.

Digitized by Google

dehors de toutes les considérations sus-indiquées, il nous semble que maintenant le doute n'est plus permis: ce monument, construit vers le milieu du treizième siècle, tout au moins pour la partie que nous connaissons, fut édifié assez rapidement si l'on en juge par la coïncidence d'époques de toutes les monnaies trouvées jusqu'à ce jour, et ceci exclut définitivement l'hypothèse de la constitution d'un simple « dépôt de déchets de nourriture ».

***

Et maintenant, si aucune des hypothèses antérieures ne doit subsister, nous devons essayer de leur en substituer une autre. Nous la donnons pour ce qu'elle vaut, et sans prétendre avoir épuisé la question.

***

Reconstituons la physionomie de cette partie du Marais au treizième siècle, avant les desséchements.

Saint-Michel-en-l'Herm est au bord de la mer et l'île de la Dune n'en est qu'à 1 kilomètre (1).

La côte n'est qu'un marécage parsemé d'îles, dans lequel le Lay forme un delta aux bras sinueux.

Ces bras paraissent avoir été au nombre de trois.

Le premier suivait le tracé actuel;

Le second, se détachant du précédent à hauteur de Saint-Benoît et au nord de Curzon, s'écoulait vers l'est entre les îles de Saint-Denis-du-Payré et de Grues. Au sud de Saint-

(1) La carte géologique donnera une idée assez exacte du rivage d'alors; il correspond à la limite entre les couches appelées alluvions modernes (a 2) et celles dites atterissements récents (A).

Digitized by Google

Denis, il se subdivisait et une branche, prenant la direction du sud-ouest, se jetait dans la mer par le lit de l'actuel ruisseau de Pont-Rousseau.

Le troisième bras, à partir de Saint-Denis, se dirigeait sud-sud-est. Son ancien lit est bien visible sur le terrain et sur la carte de l'état-major; jusqu'à l'île de la Dune, il forme la limite entre les communes de Saint-Michel-en-l'Herm, d'une part, et celles de Saint-Denis-du-Payré, puis de Triaize, d'autre part. Au sud de la Dune, la limite de ces communes suit le trajet du « chenal vieux ». Mais il est facile de reconnaître l'ancien lit du fleuve dans les méandres qui sont à l'est de ce canal.

Les travaux d'assèchement, poursuivis à la fin du douzième siècle et au commencement du treizième, transformaient le marécage en un marais qui n'était peut-être pas éloigné de ressembler à celui d'aujourd'hui.

A cette époque nous pouvons attribuer avec quelque certitude, deux grands canaux. Le premier (1), en date paraît être celui qui longe, à l'ouest le bras numéro 3 du Lay; il n'a pas d'autre objet que d'en régulariser le cours.

Le second joint Luçon au bras n° 3 du Lay, et se jette dans ce dernier au Pont-des-Chauds.

Et maintenant dans cet ensemble, il est facile de situer les Buttes d'huîtres. Très exactement, elles longent le cours du Lay, depuis la Dune, jusqu'à la mer, séparant la rivière de son canal (2).

(1) Intentionnellement, nous ne dénommerons pas ces canaux pour éviter la confusion qui résulte de l'incertitude de la toponymie, l'un et l'autre canaux s'appelant tour à tour « Achenal vieil ».

(2) La carte d'état-major place les buttes à 1 kilomètre trop à l'ouest. Boisselier, dans la carte géologique, a rectifié sur ce point, mais pour donner un tracé bien approximatif.

Digitized by Google

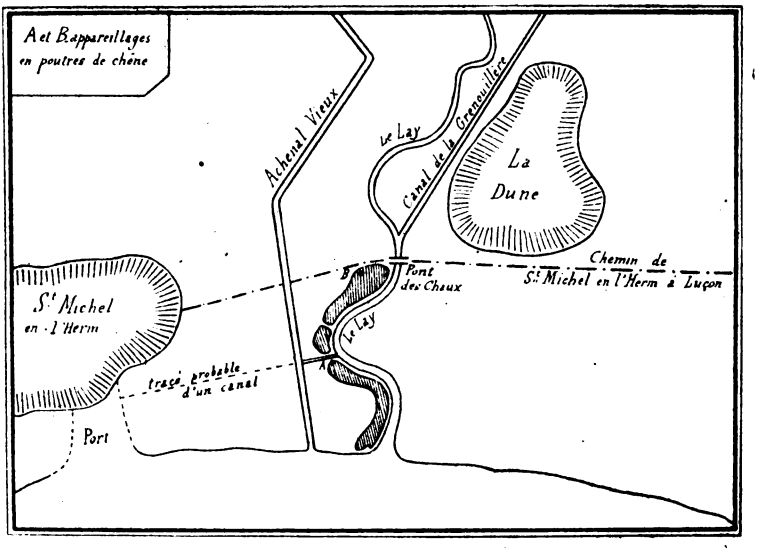

Les buttes huitrières et le Rivage de l'Océan au début du XIIIme siècle
(croquis approximatif)

Après avoir établi l'emplacement géographique de nos buttes, il reste à rappeler l'histoire de l'époque à laquelle elles furent construites.

Le XIIIe siècle est, dans le Bas-Poitou, d'un calme très relatif. Les brigandages des grands seigneurs sévissent ; c'est l'époque des méfaits de Geoffroy la Grand'Dent. Celui-ci pousse ses incursions dans le marais et pille Maillezais (1).

Or, c'est à ce moment que Saint-Michel-en-l'Herm sort de son isolement; un canal relie Luçon au Lay, un autre va directement de ce cours d'eau au port (2).

(1) 1236.

(2) Nous voyons la preuve de l'existence de ce dernier canal dans les substructions qui ont été découvertes au centre des buttes. On ne construit pas un appontement ou un débarcadère dans un défilé, à quelques centaines de mètres d'un port. Ces substructions sont orien-

Digitized by Google

A peine l'Achenal et le Booth sont-ils construits que les Religieux se rendent compte de leur imprudence.

Il faut défendre la voie d'accès qu'on vient d'ouvrir à l'ennemi. Ce résultat sera obtenu en couvrant l'extrémité du cours du Lay d'un rempart au pied duquel les navires voulant pénétrer dans le port seront obligés de passer.

Pour construire ces remparts, on va utiliser les seuls matériaux possibles sur ce sol mouvant: les coquilles d'huîtres de la côte.

Dans cette fortification, deux passages demeurent: l'un, plus au nord, ne paraît jamais avoir permis qu'un sentier ou un fossé; l'autre au sud, était utilisé par le canal et le booth qui se dirigeaient vers le port.

Le rempart au nord du canal du port est plus élevé et plus large que celui qui est au sud. Il semblerait qu'on ait surtout songé à se défendre contre un agresseur venant de Luçon, puis, qu'on ait après coup continué l'ouvrage sans cependant l'achever.

A l'encontre de cette hypothèse, on peut faire divers ordres d'objections.

L'énormité du travail entrepris? Si l'on admet qu'un homme pouvait pêcher et transporter deux mètres cubes de coquilles par jour (ce qui ne paraît pas exagéré), il suffirait d'une centaine d'hommes employés à ce travail pendant 8 ans pour construire un mur de cinq cents mille mètres cubes. Nous voilà bien loin du creusement des canaux dont nous venons de parler.

La nature des matériaux choisis; la pierre se trouvait à proximité, à la Dune ou à Saint-Michel; pourquoi y avoir

tées ouest-est et ne peuvent être qu'une écluse à l'entrée du canal qui joignait le port. Ce canal devenait même une nécessité à raison de l'envasement croissant des entrées du port, il n'est d'ailleurs pas impossible d'en voir les traces sur le terrain.

Digitized by Google

préféré les coquilles? Ce choix nous paraît avoir été imposé d'abord par la nature du sol: les vases à cette époque devaient être molles et peu propres à supporter de hautes murailles de pierres; ensuite par la précipitation avec laquelle les moines auront voulu construire ces défenses.

L'existence d'appareillage en bois au nord des buttes peut permettre d'être surpris qu'on se soit donné tant de mal pour protéger un canal, s'il devait en subsister un autre sans défense. De ces appareillages, dont nous n'avons vu que quelques madriers, non en place, il est bien difficile de reconnaître la destination; faut-il y voir un ouvrage semblable à celui situé au centre des buttes? Ou encore les vestiges de l'écluse d'un canal qui aurait été obstrué lors de la construction des buttes?

Il peut s'agir aussi d'un débarcadère, d'un avant-port. Le peu que nous savons ne permet que de vagues hypothèses.

Enfin, nous avons été frappés par le fait que les buttes situées au sud du canal ont souvent leur pente la moins rapide en bordure du Lay, c'est-à-dire face à l'ennemi, mais ne peut-on pas supposer un glissement tel qu'une portion de la butte recouvrirait aujourd'hui partiellement l'ancien lit du Lay qui en affouillait le pied (1)?

***

Mais nous dira-t-on, comment la mémoire des hommes n'a-t-elle pas conservé trace de cet immense travail?

(1) Notons que toutes les monnaies ont été trouvées dans cette partie sud des buttes. Celle-ci seule, peut donc être datée avec certitude. Il est possible que la partie nord (et celà serait logique) soit antérieure. Il serait à souhaiter que des fouilles analogues amenant des découvertes, permettent de préciser l'époque de construction de cette dernière. Mais combien de milliers de mètres cubes de coquilles faut il remuer pour trouver une pièce de monnaie!

Digitized by Google

Il ne faut pas s'étonner de ne pas trouver de documents écrits; nous savons que les chartes des abbayes de Saint-Michel-en-l'Herm et de Luçon ont disparu. A défaut de ceux-ci, on peut être surpris qu'il n'en soit pas resté une tradition orale.

Et pourtant, l'étude de l'histoire du pays explique cette carence.

Les port et abbaye de Saint-Michel-en-l'Herm avaient connu un développement remarquable au treizième siècle et pendant la première moitié du quatorzième.

A partir de ce moment, l'un et l'autre eurent cruellement à souffrir des désordres causés par la guerre de Cent ans.

« Dès l'année 1348, la puissante Abbaye de Saint-Michel-« en-l'Herm vit ses possessions saccagées, ses métairies dé-« truites, ses revenus réduits à rien (1).

L'émigration sévit, « au milieu de ce désastre, on délaissa « les travaux d'entretien, les achenaux s'envasèrent, les « booths s'écroulèrent. Les inondations jusqu'alors excep-« tionnelles, devinrent fréquentes... Autour de Saint-Michel-« en-l'Herm, la mer reprit le terrain que naguère elle avait « abandonné, les marais retombèrent à l'état sauvage (2) ».

Cette situation persiste pendant plus d'un siècle.

Saint-Michel, après avoir figuré sur presque tous les portulans du XIVe siècle, disparaît de la cartographie postérieure; de son ancienne splendeur, il ne reste plus qu'un couvent abritant quelques moines, et ce couvent sera pillé et brûlé au cours des guerres de religion.

Ce n'est qu'un siècle plus tard que le marais connut à nouveau un air de calme relatif et put se repeupler.

(1) Clouzot. Loc. cit. page 47.

(2) Clouzot. Ibid. page 48.

Digitized by Google

Mais la tradition était rompue et l'on vit éclore des légendes étranges comme celle du soulèvement du marais le jour de la Toussaint 1469....

En l'absence du moindre document, ces légendes se sont accréditées, et elles ont même servi de base à bien des hypothèses. — Il faut dire cependant que d'autres explications s'en sont nettement détachées; en voici une de plus, destinée sans doute à grossir, sans pour celà le clore définitivement, le dossier des Buttes Huitrières de Saint-Michel-en-l'Herm.

Jean GAMBIER. Jean ROBUCHON.

Digitized by Google

LE FAUCHEUR

Un homme fauche dans les prés
D'un bras nerveux plein de souplesse,
Et l'herbe sent bon dans l'air frais
Que le soleil enfin caresse.

Seule vibre dans la campagne
La lame qui siffle en son vol
Sur cette touffe qu'elle gagne,
Coupe et va jeter sur le sol.

Dans la beauté qui m'environne,
Lumière, marais, profondeur,
Je voudrais ne trouver personne,
Surtout ne plus voir le faucheur.

Qui de son bras fort, implacable,
Dévaste dès l'aube du jour:
Comme une pendule infatigable,
La lame fauche mon amour.

TRIANON

Poète, pourquoi pleures-tu
Quand, sous les fleurs et la lumière,
Des grands palais à la chaumière,
Vers toi l'Ombre Blanche a couru ?

***

Digitized by Google

Dans les allées de Trianon
Hélas, je m'élance à toute heure
Poursuivant l'Ombre qui m'effleure
De son écharpe de linon.

Cette Ombre est l'amour de mon rêve:
Je la revois dans mon sommeil
La guettant sous le chaud soleil
Pour mourir quand le jour s'achève.

Je sais qu'Elle est là! Dans la nuit,
Près du lac, je vois son visage
Qu'elle mire à chaque passage
Dans l'eau blafarde qui reluit.

Coquette en ses atours de reine
Parmi les seigneurs en gala
Bergère jouant l'opéra
C'est toujours l'amour qu'elle entraîne.

***

Dans les allées de Trianon
Au-delà du moulin joli
Le destin sonne l'hallali
Qu'étouffe le bruit du canon.

Et je pleure, moi, son Poète
Dans le tourbillon des plaisirs,
Car l'Ombre afflige mes soupirs
Par ses malheurs que rien n'arrête.

Et je souffre bien plus encor
Au silence de sa misère
Que rappelle l'anniversaire
De mon amour et de sa mort,

Depuis qu'au Palais, dans la glace
L'Ombre penche son sou martyr
Qu'un filet de sang fait pâlir
Comme au temps de la populace.

Digitized by Google

LA TEMPÊTE EN FOLIE

La tempête en folie accorde la ramure
Comme un irritant violon
Et ses cordes parfois lasses et sans mesure
Vibrent dans un sanglot très long.

Le mélange des sons déploie une harmonie
Qui double l'instrument divin,
Un ensemble de voix composant l'élégie
Des souffrances sans lendemain.

Grondez, riez parfois, geignez branches tordues:
Les champs de silence accablés
Désirent d'autres bruits que celui des charrues
Ou des animaux attachés.

Oh! supplice des nerfs, musique du poète
Qui s'irrite à l'assaut du vent
Accordez-moi la lyre où pleure la tempête
Car j'ai besoin de son accent.

Grands arbres dépouillés aux confins de la plaine
Bruissez sans cesse nuit et jour
Que j'entende les voix sortir de votre haleine
Souffle éternel de mon amour.

S. BOUTET-LAGRÉE.

Digitized by Google

Découverte à la Rudelière des Sables-d'Olonne

DE LA

Pierre Tombale de Madame Paule-Angélique de la HAYE,

Veuve de Maître Loüis JOSNET, sieur de Villeneuve

Au cours du dernier été, la sécheresse fût si grande dans notre région et plus encore aux Sables d'Olonne, qu'il a été nécessaire de s'ingénier pour se procurer tout au moins de l'eau potable.

Nombreux ont été les propriétaires des immeubles de notre belle station balnéaire qui furent dans l'obligation ou de faire approfondir leurs puits, ou d'en faire entreprendre des creusements, puisqu'il y a eu complète défection du service municipal des eaux, avant même la fin de la saison.

C'est ainsi qu'au chalet « Mon Rêve », sur la route des lacs, dans le quartier du casino des Pins, Madame Le Rouzic dût faire procéder, dès la fin de juillet, au forage complémentaire de l'excellent puits de sa propriété pour pouvoir alimenter convenablement ses locataires.

Il y a en effet sur tous les fonds de la Rudelière, jusqu'en bordure même de la côte, de nombreuses sources et mieux

Digitized by Google

encore d'importantes nappes d'eau qui, dans ce cas, par infiltration au travers des terres ou des sables, reposent sur les couches de glaise qui recouvrent les rochers qui bordent l'océan.

Bref, les ouvriers puisatiers de Madame Le Rouzic, après avoir démonté la pompe qui déversait l'eau du puits en question, trouvèrent sous une couche de terre de près d'un mètre, un bloc de pierre dure, à l'aspect d'un brun violacé, qui mesurait de 0 m. 58 de large sur 1 m. 25 de long. Cette pierre fermait complètement l'orifice du puits creusé de temps immémorial et que les ouvriers étaient chargés d'approfondir.

A leur grande surprise, après dégagement et renversement de cette singulière fermeture, ils observèrent sur l'une des faces, très unie, les traces de quelques lettres indéchiffrables, tant leur gravure était comblée de terreau et de végétation.

Digitized by Google

On voulut bien me prévenir immédiatement de l'étrange découverte, et après nettoiement convenable et grattage complet des différentes lettres, la pierre tumulaire nous est apparue telle que le montre la reproduction photographique ci-dessus. — En rattachant les lettres et les mots de ce graphique un peu rudimentaire, la lecture en devient facile.

Mon premier soin fût de déterminer la provenance en carrière, du pays ou d'ailleurs, de cette pierre sépulcrale évidemment transportée jusque dans la propriété de « Mon Rêve » pour les besoins de son utilisation, puisqu'il n'y avait jamais eu de cimetière ou de sépulture dans le carrefour en question, administrativement situé du reste, sur le territoire de la commune du Château d'Olonne.

C'est ainsi qu'il résulte de mes investigations auprès des gens de métier qui ont bien voulu examiner cette pierre, qu'elle provient, à coup sûr, des rochers de la côte vers Saint-Jean-l'Orbestier. — Parties, du reste, de la vieille chapelle de cette abbaye et de ses bâtiments, sont édifiées avec cette même pierre, dite en patois sablais, du « marbrun » diminutif probable de « marbre brun » dont elle a du reste l'aspect. Longtemps, paraît-il, on aurait exploité tous ces rochers, mais on a dû renoncer à se servir de ce gisement, de genre granitique, tant cette pierre est difficile à travailler. C'est ce qui expliquerait la conservation parfaite de la gravure de cette pierre tombale, malgré ses pérégrinations et ses divers usages, comme on le verra par la suite.

On remarquera, d'après la reproduction photographique, que le morceau de cette pierre funéraire où se trouvait consignée l'année du décès, au-dessous du quantième du mois (25 octobre), avait été volontairement détaché, tant l'arête de cette brisure en est restée nette. Dans le cas pré-

Digitized by Google

sent, cette cassure avait été faite intentionnellement pour mieux permettre l'encastrement de la masse comme fermeture du puits, puisqu'elle recouvrait complètement l'orifice. Il a été impossible de retrouver dans les divers débris mis à jour, ce morceau complémentaire.

***

Mais puisqu'il est de notoriété publique que jamais, aux temps anciens, on n'avait inhumé des corps dans ce tènement, d'où pouvait donc provenir cette pierre tumulaire avant son utilisation de pareille sorte?

Madame Le Rouzic s'est fort bien rappelée que, lors de la construction de son chalet édifié par son père il y a près de 30 ans, on avait utilisé beaucoup de vieux matériaux; et ensemble, nous avons conclu que la pierre tombale en question, avait dû provenir probablement d'un ancien cimetière sablais désaffecté, avant d'être transportée dans le jardin de son chalet.

D'investigations en investigations, je finis par apprendre que ladite pierre avait servi préalablement de seuil de porte à la vieille demeure familiale des Girard-Lynier, dans le quartier sablais du Boulet-Rouge. Des transformations furent faites dans cet immeuble il y a plus de trente ans, et l'on avait dû à ce moment, ou vendre ou donner à Monsieur Le Rouzic, cette pierre désormais inutilisée, et qui avait été ainsi transférée dans sa propriété.

Du reste aux Sables, dans ce très vieux quartier du Boulet-Rouge, on trouve encore fréquemment de très nombreuses entrées de porte provenant de vieilles pierres de sépultures sablaises.

***

Mais alors, à quelle époque vraisemblable les familles

Digitized by Google

Girard-Lynier avaient-elles pû se procurer cette pierre funéraire pour s'en servir comme seuil de porte?

De façon précise, les intéressés l'ignorent complètement. Force est donc de rechercher logiquement à quel moment de la disparition de l'un de nos cimetières sablais, cet enlèvement a dû se produire. Nous allons tenter de trouver la solution et d'en faire la preuve.

1° CIMETIÈRE SABLAIS

Avant tout, il est nécessaire de savoir que les historiens de notre ville et en particulier l'abbé Renolleau, dans un remarquable travail encore inédit, nous apprennent qu'en 1646, le 19 mars, alors que Pierre de Nivelle était évêque de Luçon, le deuxième curé des Sables, et qui en était originaire, M. Dupleix, bachelier en théologie de la Faculté de Paris (et dont le nom familial devait être par la suite historiquement illustré par le marquis Joseph Dupleix, gouverneur des Indes), avait convoqué à son de cloche, les habitants de notre ville sur la place du Petit May, plus tard, place du Minage et du Marché aux grains. Il y fut exposé que la chapelle existante qui, depuis la nomination en 1622 du premier curé Jacques Barbarin, avait été transformée en église paroissiale, ne suffisait plus au besoin de la population sans cesse accrue.

Il fût donc immédiatement décidé que l'on construirait par parties et « selon les données attribuées au feu et illustre cardinal de Richelieu », l'église actuelle de Notre-Dame du Bon-Port. — Ce furent les deux maîtres maçons des Sables, Paul Bernard et Nicolas Habert, qui se virent confiés ces premiers importants travaux « pour la somme de trois mille trois cent livres et trois pistoles de pots de vin ».

Digitized by Google

— Soit dit en passant que la vieille chapelle sablaise avait son abside dans la chapelle actuelle du Rosaire et que pour les besoins du culte, on laissa intacte la chapelle existante en l'englobant toutefois et en changeant l'orientation du nouvel édifice, puisque celle de la vieille chapelle était en opposition avec les règles de l'art chrétien qui veut que le chevet d'une église soit toujours au levant. —

Or, la construction de l'église actuelle prenait la moitié du plus ancien cimetière des Sables (puisqu'il daterait du début du XIIIe siècle), et que selon l'usage, les inhumations catholiques ne s'effectuaient qu'autour des chapelles et des églises.

Dans ces conditions, dans ce premier cimetière, le plus anciennement connu, il ne restait de disponible que le côté sud qu'on appelait le « Petit Cimetière » ou parfois « cimetière du Coudrieau ». On continua donc à l'utiliser pour les sépultures de certaines familles privilégiées pendant encore de nombreuses années. On sait du reste que c'est sur ce petit cimetière, que s'élèvent depuis 1809, les halles actuelles qui ont été agrandies et reconstruites en 1890.

2° CIMETIÈRE SABLAIS

Du fait de ce qu'en 1646 on avait décidé la construction de Notre-Dame du Bon-Port, il fallut nécessairement trouver un autre terrain à destination de cimetière pour remplacer celui qui disparaissait en si grande partie, puisqu'on ne pouvait plus utiliser que la partie sud.

On fit choix d'un terrain de dunes bordant la plage d'une superficie d'environ 4.500 mètres carrés. Il fût dénommé le « Grand Cimetière » ou « Cimetière de la Côte » ou encore « Cimetière de la Mer » et plus récemment encore « Cimetière du Calvaire ». — Il serait limité de nos jours

Digitized by Google

par la rue Travot à l'est, par le café de la Plage à l'ouest, par le presbytère au nord et par le Remblai au midi. — On voit encore dans cette partie le calvaire monumental qui y fût toujours érigé depuis plus d'un siècle.

Ce grand cimetière ou cimetière de la Côte ou de la Mer ou encore dit du Calvaire, fût donc le second cimetière des Sables.

On y cessa les inhumations exactement le 14 avril 1794, tant, avec les événements de la Révolution, il était devenu déjà trop petit.

3° CIMETIÈRE SABLAIS

Une fois de plus, il fallut rechercher hors des murs, selon les lois et règlements, un nouveau terrain pour le troisième cimetière qui, à la suite d'agrandissements successifs en 1847, et très récemment encore, constitue définitivement le cimetière actuel.

Le 7 avril 1794, par délibération de la municipalité sablaise, approuvée le 14 dudit mois par le District, on avait donc acheté une luzernière en bordure de la route de Talmont, qui appartenait à la famille de Vaugiraud.

Telle est succintement exposée la genèse du troisième cimetière catholique sablais.

⁂

Revenons à présent à notre pierre tombale.

A la suite de mes recherches généalogiques sur les vieilles familles de notre ville — et j'en ai eu confirmation par de distingués spécialistes comme Madame la marquise de Lespinay, de Chantonnay, comme Monsieur Emmanuel Gauvrit, de la Mothe-Achard, Monsieur l'abbé Grelier, de Challans, — ce dont je ne saurais trop les remercier — nous arrivons les uns et les autres à retrouver que Dame Paule, Angélique de la Haye, veuve de maître Louis Josnet, sieur

Digitized by Google

de Villeneuve, est décédée aux Sables le 25 octobre 1743, à l'âge de 55 ans, pour y être inhumée le surlendemain 27 octobre.

C'est donc bien la pierre tombale de la sépulture de cette personne, comme on peut le lire sur la reproduction photographique, qui venait d'être retrouvée à la Rudelière, au Châlet « Mon Rêve ». — Par suite de la cassure, il manque simplement le morceau qui comportait l'énonciation de l'année « 1743 ». — On observera, après lecture de l'épitaphe, que son mari dont elle était veuve, maître Louis Josnet, sieur de Villeneuve, est qualifié d'avocat au Parlement de son Altesse Royale (l'abréviaition « Mad » se rapportant comme diminutif du titre d'honneur accordé aux dames de qualité, à « Madame », de la Haye, « décédée ») — alors que de nombreux titres mentionnent Louis Josnet exclusivement comme ancien officier de feu Son Altesse Royale « Madame ». — Quelle était cette princesse qui avait compté Louis Josnet comme Officier de son Régiment?

Il s'agit évidemment du régiment de la Princesse Palatine Elisabeth, Charlotte de Bavière, seconde femme de « Monsieur » duc d'Orléans, frère de Louis XIV, décédée en 1722. — On sait qu'elle était la mère du Régent Philippe d'Orléans sous la majorité de Louis XV.

L'épitaphe de la sépulture qualifie maître Louis Josnet du titre d'avocat et non pas d'officier, alors que l'on verra par la suite, que c'est encore sous cette qualification d' « avocat » qu'il figure en qualité de témoin d'actes d'état civil. Il est donc à présumer, pour toutes ces raisons, que maître Louis Josnet avait dû quitter l'armée au moment de son mariage, quelques années avant le décès de la Princesse Palatine et qu'ensuite il s'était fait recevoir avocat.

On sait encore que les familles notables étaien tautrefois

Digitized by Google

toujours inhumées dans les églises. C'est ainsi qu'aux Sables, dans l'église Notre-Dame, auraient été déposés, vers les fonds baptismaux, énoncent de vieux écrits, les restes de:

Dame Anne Marie Lesné, veuve de noble homme François de La Haye, conseiller du Roy, maire de la ville des Sables, morte au Couvent des Religieuses, à l'âge de 80 ans environ, le 8 juin 1738.

Bien certainement, cette sépulture n'est autre que celle de la mère de Dame Paule, Angélique de la Haye, épouse de Louis Josnet. De plus, j'ai trouvé que son père, (comme le mentionnait du reste la pierre sépulcrale près des fonts baptismaux de l'église Notre-Dame), était bien en effet, noble homme François de La Haye, qualifié dans certains actes de sieur de la Morinière, ancien maire des Sables. Il était natif de Senlis en Picardie, et ainsi que le comporte son acte de décès, il mourut à l'âge de 78 ans, et avait été inhumé dans l'église des Sables; le 19 novembre 1726. Il est donc acquis de la sorte que suivant les coutumes anciennes, les de La Haye avaient, comme on disait, « droit d'ancêtres » dans l'église Notre-Dame des Sables.

***

Mais qui dira pourquoi on n'a pas fait usage de ce droit familial pour la sépulture de leur fille?

Comme il est certain qu'aucune tombe n'a été profanée dans l'église des Sables, la pierre tombale qui nous occupe n'y a donc pas été enlevée, et en conséquence, le corps de Paule, Anglique de La Haye n'a pas été déposé dans l'église mais bien dans le petit cimetière sur lequel sont édifiées nos Halles, comme je le mentionnais plus haut.

On pourrait objecter que ce ne fut cependant qu'en 1776

Digitized by Google

que par ordonnance Royale du 10 mars, il fut interdit par tout le royaume d'inhumer les défunts laïques dans les églises de France; mais dans le cas présent de la sépulture de Paule, Angélique de La Haye qui eut lieu en 1743, il est indéniable, comme nous l'avons exposé un peu plus haut, que cette inhumation ne fut pas faite en l'église Notre-Dame des Sables. Comme elle n'a pas été faite non plus dans le Grand Cimetière, qui ne fut en réalité désaffecté qu'au commencement du XIXe siècle, et par suite dont les tombes sont restées en place, même après 1809, alors que les Halles actuelles s'édifiaient sur l'emplacement du petit cimetière, comme de plus encore la pierre tombale en question servait déjà de seuil de porte dans la maison Girard, qui fut construite avant la fin du XVIIIe siècle, il est donc bien démontré, je crois, qu'elle provient à coup sûr du petit cimetière, partie sud du premier cimetière sablais.

Nous avons vu que la famille de la Haye était originaire de Picardie. Par contre, celle des Josnet était vendéenne et sablaise.

En effet, Louis Josnet, sieur de Villeneuve, époux de dame Paule Angélique de la Haye était fils de René Josnet, sieur de la Navarrière, docteur en médecine, et de Marie-Anne Bertaud. Il avait pris le nom de la terre qu'il possédait à Villeneuve, qui est située en Saint-Hilaire-de-Talmont, dans le quartier de la mine du plomb sulfuré argentifère de l'Essart.

Edmond Bocquier dans son article sur les souvenirs historiques des côtes de Vendée (Société d'Emulation, premier fascicule de 1914) mentionne ce vieux lieu de Villeneuve comme existant dès Savary de Mauléon « qui aurait cédé « en cet endroit aux moines de Sainte-Croix-de-Talmont, « un terrain pour bâtir une nouvelle villa (villam novam) » d'où le nom de Villeneuve.

Digitized by Google

Certains actes mentionnent encore Louis Josnet comme valet de chambre et écuyer de feue Son Altesse Royale « Madame », c'est-à-dire de la Princesse Palatine.

Le ménage Josnet — de la Haye eut trois enfants qui sont:

1° Louise, Angélique, Françoise, baptisée aux Sables, le 21 décembre 1716, parain et maraine, Jean Delahaye, conseiller du Roy, maire perpétuel de cette ville, et Dame Angélique Durand.

A son tour, cette Louise, Angélique, Françoise Josnet est désignée comme maraine aux Sables d'Olonne, le 11 juin 1735 de l'un des treize enfants de Pierre Biroché, notaire royal.

2° Louis, René, François, baptisé aux Sables, le 11 mai 1719, parain et maraine, René, Modeste Josnet, sieur de la Navarière, docteur médecin et dame Marie-Anne Lesne Delahaye.

A son tour, ce Louis, René, François Josnet est parain aux Sables, le 5 février 1728 de l'un des enfants de Pierre Biroché, notaire royal.

3° Urbain, François, Marie, baptisé aux Sables, le 5 mai 1724, parain et maraine Urbain Delahaye et Demoiselle Hélène Leblanc des Places.

*
* *

Louis Josnet, sieur de Villeneuve avait deux frères — René, Modeste, sieur de la Navarière, docteur en médecine comme son père et Elie, Jean-Baptiste, sieur de la Foucherie.

René, Modeste devait être certainement l'aîné car on observera qu'il prend la qualification de sieur de la Navarière comme son père. — Comme lui il est docteur en médecine, et nous remarquerons plus bas qu'il signe avec

Digitized by Google

cette qualité comme témoin du mariage de son frère Jean-Baptiste, le 24 mai 1717.

A noter que les époux Josnet-Bertaud, père et mère de Louis, de René et d'Elie, étaient décédés avant le 24 mai 1717 ainsi que le mentionne du reste l'acte survant du mariage d'Elie Josnet.

⁂

Acte de mariage d'Elie Josnet

Jean-Baptiste (alias Elie, Jean-Baptiste) JOSNET, sieur de la FOUCHERIE, Avocat au Parlement de la paroisse des SABLES
demeurant auparavant à BOIS-DE-CENÉ,
fils de feu René JOSNET, Sieur de la NAVARIERE, docteur en médecine,
et de feue Dame BERTAUD, Marie-Anne,
a épousé aux Sables d'Olonne, le 24 Mai 1717,

Demoiselle Marie-Anne DELANGE,
fille de Gabriel DELANGE, Sieur de LESSART, ci-devant Conseiller du Roy, garde scel dans l'élection des SABLES;
et de Marie-Anne LAMBERT.

Témoins:

René, Modeste JOSNET, Sieur de la NAVARIERE, docteur en médecine, frère de l'époux,

Gabriel DELANGE, Sieur de LESSART, père de l'épouse,

Antoine GUILBAUD, Procureur du Roy, de l'Amirauté des Sables, son Oncle.

Jean, Gabriel DELANGE, frère de l'épouse.

Patrice GOULD, cousin-germain de l'épouse.

Claude GILBERT, cousin-germain de l'épouse
et JACQUES, ANDRÉ MASSÉ, Sieur de la NOUE, ami.

⁂

De ce mariage, naquit:

1° Marie, Anne, Gabrielle, Jeanne, baptisée le 7 mars 1718.

2° Marie, Anne, Renée, Louise, baptisée le 12 janvier 1720, ayant

Digitized by Google

pour parrain son oncle Louis JOSNET, Sieur de VILLENEUVE, *avocat* au Parlement.

3° Jeanne, Gabrielle, Angélique, Suzanne, baptisée le 7 février 1721, maraine Dame Angélique, Paule de la HAYE, épouse de Louis JOSNET, Sieur de VILLENEUVE, avocat au Parlement.

4° Marie, Anne, Suzanne, Rose baptisée le 28 mai 1722.

5° Nicolas, Elie, Gabriel, Marie baptisé le 20 janvier 1728.

***

Par la suite, les Josnet firent alliance avec les de Lespinay du Clouzeau, avec les de Charette et les de Sapinaud.

C'est ainsi que notamment Louis, Joseph de Charette épousait Demoiselle Angélique Josnet à qui devait appartenir le château de Fonteclose. — Louis, Joseph de Charette y est décédé en 1786, laissant une fille, Marie-Louise qui se marie elle-même vers 1797 à Henri, Félicité, comte de Sapinaud, alors que sa mère, veuve de Louis, Joseph de Charette se marie, en deuxièmes noces, à l'illustre Général vendéen Athanase de Charette.

Geo LACOULOUMÈRE,
Lauréat de l'Institut.

Digitized by Google

Les Vendéens Illustres

Edmond Biré et son œuvre littéraire

A PROPOS DE SON CENTENAIRE

La ville de Nantes a célébré le 12 mars 1929 le centenaire d'Edmond Biré, dont une de ses rues portait déjà le nom, et a fait à cette occasion apposer une plaque commémorative sur la maison portant le numéro 16 du boulevard Delorme, où il a vécu et travaillé de 1860 jusqu'à sa mort.

Nous nous associons d'autant plus volontiers au légitime hommage ainsi rendu à la mémoire de l'illustre écrivain, qu'il appartient par ses origines à notre Vendée, et qu'elle a quelque droit de revendiquer un peu de la gloire qui s'attache à son nom.

Edmond Biré est, en effet, né le 13 mars 1829 à Luçon, dans la vieille demeure notariale de la place Belle-Croix, d'une famille essentiellement vendéenne qui nous a donné le sénateur Alfred Biré, son frère, et notre ami Anatole Biré, ancien député, son neveu.

Digitized by Google

M. Edmond BIRÉ

d'après un cliché obligeamment prêté par sa famille

Digitized by Google

Après de brillantes études faites au collège royal de Poitiers, en compagnie de son très affectionné frère Alfred et du futur Premier Président Merveilleux du Vignaud, Edmond Biré partit un beau matin en diligence pour Paris, où tout en préparant son doctorat en droit, il devint le secrétaire d'un avocat à la Cour de Cassation, chez lequel il connut Ernest Lelièvre, l'apôtre dont Monseigneur Baunard a si magnifiquement écrit la vie.

D'un esprit curieux et déjà très averti, il s'intéressait à tout, et c'est ainsi qu'il suivait volontiers Guizot et Lamartine au Palais-Bourbon, allait entendre Lacordaire à Notre-Dame et applaudir Rachel au Théâtre Français, fréquentait à l'occasion les clubs politiques et assista lors du Coup d'Etat à la fusillade du Boulevard Montmartre.

***

Entre temps, il avait fait aux bureaux du journal l'*Assemblée Nationale*, qu'il lisait assidument, la connaissance d'Armand de Pontmartin qui, ayant lu quelques-unes de ses œuvres de jeunesse, lui offrit une place de rédacteur. Biré en fut naturellement très flatté, mais il refusa dans la crainte de désespérer ses parents en restant à Paris; et voulant demeurer fidèle à sa Vendée, il rentra à Luçon où on lui proposa peu après un poste dans la magistrature, qu'il n'accepta pas davantage. C'est alors qu'il se fit inscrire au Barreau de Nantes, où il exerça la profession d'avocat de 1854 à 1858, époque à laquelle il devint secrétaire de la Chambre de Commerce, puis directeur de la grande savonnerie Serpette. Mais ses goûts personnels l'appelaient ailleurs, et en 1886 il quitta ces dernières fonctions pour se donner tout entier à la littérature.

Son éloignement de la Vendée ne diminuait en rien son

Digitized by Google

grand amour du pays natal, et c'est avec enthousiasme qu'il y revenait aussi souvent que ses occupations lui en laissaient le loisir. Il rappelait avec un égal plaisir que le plus beau temps de sa jeunesse étaient les semaines qu'il passait à l'époque des vacances à Fontenay chez son grand-père Jean-Baptiste, qui — royaliste ardent comme tous les siens —, était venu s'y réfugier au moment de la Terreur, après avoir miraculeusement échappé au couperet révolutionnaire.

***

Edmond Biré fut une des plus curieuses et intéressantes figures du Monde des Lettres de notre époque. Intrépide champion de sa double foi catholique et royaliste, il fut toute sa vie durant un vigilant serviteur du vrai, un implacable ennemi du faux, et par la parfaite équité de son jugement sut forcer l'estime et le respect de ses adversaires eux mêmes. Comme on l'a dit avec raison, il peut être considéré comme le premier historien qui ait vu la Révolution sous son véritable jour — « une bête furieuse vautrée sur un tapis de pourpre » —, et qui l'ait aussi exactement décrite.

Dans ce cabinet de travail du boulevard Delorme, tout tapissé de livres et encombré de dossiers, qu'il ne quittait pour ainsi dire jamais depuis les premières lueurs de l'aurore jusqu'aux heures les plus avancées de la nuit, Edmond Biré, enveloppé dans sa fidèle robe de chambre et une vieille pipe presque toujours éteinte à la bouche, a édifié un magnifique et inoubliable monument littéraire, où l'on ne sait ce qu'admirer le plus, de sa rare franchise, de sa profonde érudition ou de son style très élégant.

Et cet homme singulier, qui ne voulait pas être baptisé « *gendelettre* », bien que ne vivant que pour les Lettres,

Digitized by Google

nous a laissé plus de cinquante volumes d'histoire ou de critique littéraire qui ont immortalisé son nom, et parmi lesquels nous devons plus particulièrement citer son « *Journal d'un bourgeois de Paris pendant la Terreur*, *la Légende des Girondins*, *Les Défenseurs de Louis XVI*, *Le Clergé de France pendant la Révolution*, *Paris en 1793*: en même temps que de remarquables biographies de *Balzac*, de *Nettement*, de *Laprade*, de *Pontmartin*, de *Châteaubriand*. Il fit aussi paraître une série de volumes sur *Victor Hugo* dont il était le grand admirateur, ce qui ne l'empêchait pas de le juger pittoresquement « sublime comme Corneille, menteur comme Dorante, admirable comme Molière et ridicule comme Trissotin ».

On lui doit également une édition des « *Mémoires d'outre-tombe de Châteaubriand*, des *Œuvres annotées d'Alfred de Musset*, des *Mémoires du Général d'Andigné*, des *Causeries*, des *Mémoires*, des *Souvenirs* et enfin quantité de Nouvelles, et de Biographies littéraires.

Travailleur infatigable il continua d'écrire jusqu'à son dernier jour, et la mort l'a frappé alors qu'il préparait ses *Souvenirs*, personnels, dont un seul volume a été publié.

***

Cinq fois l'Académie française couronna ses admirables ouvrages, lui décernant le Grand Prix Gobert, un prix Montyon, le prix Marcellin Guérin, le prix Née et le prix Guizot. Mais chose surprenante, elle ne songea jamais à lui ouvrir les portes de son palais. Edmond Biré avait deux défauts: il était un provincial et un « sauvage ». Il n'avait rien à demander aux hommes, ni honneurs ni argent, se contentant d'être, à la manière de Louis Veuillot, « le Suisse qui veille en la Maison de Dieu ».

Digitized by Google

Il demeure en tout cas l'un des hommes qui ont le plus honoré l'art d'écrire par l'intégrité de la vie, la droiture des sentiments et la rectitude des principes. Et cela vaut certainement mieux que tous les fauteuils du Pont-des-Arts.

Pendant de longues années il fut aussi le collaborateur fidèle de l'*Univers*, du *Correspondant* et de la *Gazette de France*, où il succéda dans la rédaction des *Causeries littéraires* à Armand de Pontmartin, avec lequel il entretenait les plus cordiales relations, ainsi qu'en témoignent les précieuses lettres que conserve religieusement la famille de notre illustre compatriote.

Il figurait de même à Nantes avec Arthur de la Borderie, Alfred Lallié et Emile Grimaud parmi les plus appréciés collaborateurs de la *Revue de Bretagne et de Vendée*, et c'est également le grand honneur de la *Revue du Bas-Poitou*, de l'avoir compté dès le premier jour parmi les siens.

***

De son mariage avec Mademoiselle Métois, d'une des plus anciennes familles d'armateurs de Nantes, Edmond Biré eut huit enfants, dont quelques-uns habitent encore la demeure désormais historique du boulevard Delorme. La sœur de sa femme avait épousé M. Stéphane Halgan qui fut avec Alfred Biré, frère d'Edmond, sénateur de la Vendée, et eut de ce mariage trois filles, dont l'une épousa M. de Maisonneuve. C'est un de ses descendants, M. l'abbé de Maisonneuve qui, le 13 mars, du haut de la chaire de Saint-Nicolas de Nantes, prononça un si beau et si religieux éloge d'Edmond Biré, et nous rappela en termes éloquents que la fin éminemment chrétienne du brillant écrivain fut le digne couronnement de sa vie toute de travail, d'honneur et de foi.

René VALLETTE.

Digitized by Google

Nocturnes Vendéennes

A Madame la Comtesse de Chabot.

Il est des soirs exquis au pays vendéen,
Où les choses pour nous ont des parlers charmants.
Quand les dentelles bleues tombant du firmament
Vont couvrir nos ruisseaux au soupirs léthéens.

La campagne est muette et le lointain écoute
Les derniers bruits d'essieux gémir en faiblissant.
Dans les sentiers des champs meurt le jour palissant,
Et les troupeaux reviennent en causant sur les routes.

Dans nos grands chemins creux hérissés d'ajoncs d'or.
Parmi l'âcre senteur des genêts toujours verts
La bise en psalmodiant a des accents amers
Et glissant sur les prés en les baisant s'endort.

Alors près des buissons touffus de chèvrefeuilles
Il passe en procession des cortèges funèbres,
Et des fantômes blancs furtifs en les ténèbres,
Réveillent les oiseaux endormis sous les feuilles.

C'est l'heure douce et blême où se parlent les branches.
(Nos vieux chênes la nuit ont des chansons de cloches).
Des pas mystérieux sur la mousse des roches...
Et de gestes pieux des légions de mains blanches...

Les sandales des fées s'attardent en la bruyère.
Dans nos vieilles forêts aux rythmes familiers
On entend revenir l'armée des chevaliers
Et des pages d'antan repassent en les clairières.

Soudain le vent s'émeut comme un enfant malade
Dans leur émoi troublés, tous les rameaux frissonnent
A travers les fourrées le cor d'adieu résonne.
Ce sont les chevaliers partis à la croisade.

Digitized by Google

Et le vent chante alors ces vieilles cantilènes
Dont l'air attendrissant évoque un blond trouvère,
La ballade attristée d'un douloureux calvaire,
Et les salles où filent encor les châtelaines.

Mais d'autres guerriers dans la nuit endeuillée d'ombres
Reviennent en nos vieux bois, nos forêts et nos champs
Ce sont les grands Vainqueurs, les héros, les Géants
Tous ceux qui combattaient dans la tourmente Sombre.

C'est la Grande Armée blanche et ses chefs glorieux,
Le frisson des drapeaux fleurdelisés qui passe;
Ce sont les faux d'argent qui reluisent en l'espace:
C'est l'armée des martyrs qui nous revient des cieux.

On les voit s'arrêter à l'entrée des clairières
Des autels sont dressés; un prêtre en habits blancs
Elève au-dessus d'eux l'hostie sainte en tremblant
Et les héros courbés s'abîment en leurs prières.

Puis c'est au son plaintif des buis des lourds rosaires
Que l'assemblée s'éloigne et se disperse en l'ombre....
Ces ancêtres dont nul n'a jamais su le nombre
Ce sont des saints, vivant d'héroïques misères.

Tous ceux des temps lointains: les ermites des bois.
Les moines, les croisés, les trouvères gracieux,
Les Seigneurs repentis dont l'âme est claire aux cieux
Tous les aïeux d'antan se retrouvent à la fois.

C'est les saints de Vendée qui reviennent bénir
Le pays bien aimé qu'ils connurent jadis
Ils descendent, la nuit de leurs Blancs Paradis,
Pour apporter la Paix, la Foi, le Souvenir!....

Le Gué Jourdain, par Mouchamps.

Louis MICHENEAU.

Digitized by Google

Des Vendéens à la Section des Beaux-Arts de la Foire-Exposition de Saint-Nazaire

On sait généralement dans notre région que, sous les auspices du très actif Maire-Député de Saint-Nazaire et sous la direction de l'excellent Commissaire Général Monsieur Lucet, une très importante Foire-Exposition s'est tenue, du 15 au 25 août dernier, dans les vastes locaux des nouveaux groupes scolaires de cette ville, ainsi que dans le Jardin des Plantes et le nouveau jardin public, en bordure du Boulevard de l'Océan.

Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères et toutes les personnalités politiques, administratives, artistiques, maritimes et industrielles de la Loire-Inférieure y avaient accordé leur précieux patronage.

Ce fut un grand succès.

En ma qualité d'ancien Inspecteur Adjoint au Ministère des Beaux-Arts on m'avait fait l'honneur de me désigner comme Président de la Section de l'Enseignement et des Beaux-Arts.

C'est ainsi que de nombreux peintres officiels, notamment du Ministère de la Marine, ont bien voulu répondre à mon invitation, et que les visiteurs, en rangs pressés, purent admirer quantité de leurs œuvres de premier plan,

Digitized by Google

exposées dans l'une des salles, particulièrement bien ornementée avec les spécimens des nouvelles verrières du Maître Angevin, M. Desjardins. Au titre de Représentant du Gouvernement, le très distingué Sous-Secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, M. François-Poncet, vint clore cette intéressante manifestation provinciale. Il eût à cœur de témoigner de sa satisfaction pour la valeureuse section, en faisant acquisition pour l'Etat de deux œuvres qui vont être affectées au Musée de Saint-Nazaire. D'abord, une grande marine de Monsieur Roubaud, peintre officiel du Ministère, demeurant à Genevilliers (Seine), puis un délicieux bouquet de zinnias, de notre compatriote Mademoiselle Yvonne Carro, qui réside aux Sables-d'Olonne, rue Nationale.

Dans son dernier numéro, l'aimable Directeur de la Revue du Bas-Poitou n'a pas manqué de signaler ce dernier achat. Nous souhaiterions que l'un et l'autre de ces remarquables artistes veuillent bien fréquenter nos salons vendéens pour pouvoir se faire apprécier, comme ils le méritent, par nos amateurs Yonnais et Fontenaisiens.

En effet, en Janvier 1928, sur la demande de Monsieur le Président de la République qui assistait au vernissage des peintres provençaux, — groupe sélectionné dont fait partie M. Roubaud —, l'Etat se rendait acquéreur d'une de ses œuvres « La Route de Provence » qui orne actuellement le Salon des Fêtes du Palais du Rhin à Strasbourg.

Roubaud, de même que son collègue Ménardeau, notre compatriote, est fils de ses œuvres. Comme lui, c'est un ancien marin très épris des visions de la mer. Il fit la guerre comme ingénieur-mécanicien, à bord du croiseur « D'Entrecasteaux ». Il s'est depuis révélé comme artiste de grand talent sans maître, ni professeur. Sa facture est large et solide, son coloris chaud et harmonieux. Il est depuis 1921, Sociétaire des Artistes français. L'an passé, il a remporté de

Digitized by Google

brillants succès à New-York, car il y a été acheté pour le célèbre Musée de l'Art français. Il est de ceux qui, toujours plus nombreux désormais, ont horreur de la facture moderne à tendance outrée, aux extravagances imaginatives contraires au plus élémentaire bon sens de la vision et de la réalité, et qui étalent cependant de la couleur disparate, sans dessin, sans forme, sans valeur.

Roubaud est avant tout un classique scrupuleux mais aux procédés picturaux tout à fait personnels. Il fait projet de venir bientôt travailler au bord de notre océan vendéen pour mieux en traduire tout le charme et toute la grandeur sous le chaud soleil de nos étés, avec les douceurs de nos aurores et les splendeurs de nos couchants.

Pour mieux permettre déjà d'en juger, voici la reproduction de deux de ses dernières toiles sur la Côte d'Azur.

« L'Heure des Cigales »
Salon de 1929

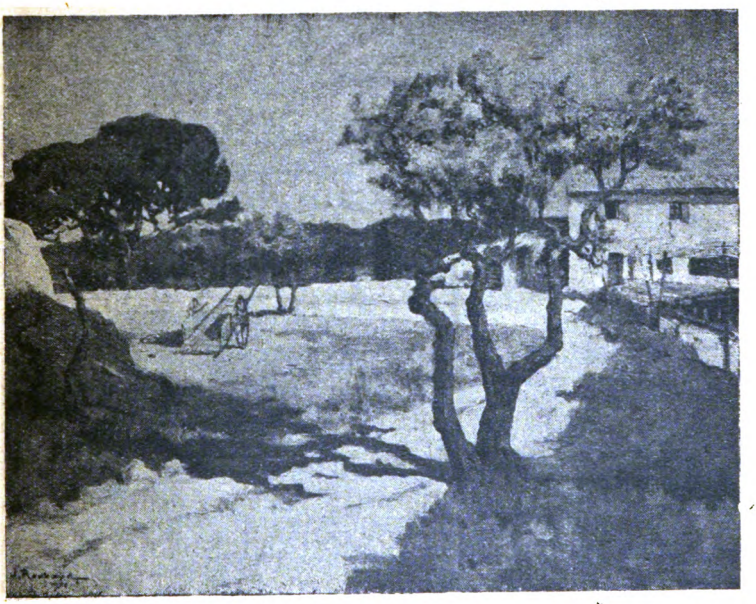

Digitized by Google

C'est dans un éblouissement de rayonnante lumière, un assoupissement des êtres et des choses. Personne au dehors, tant l'atmosphère est brûlante. Les travaux sont suspendus. Le vieil olivier du premier plan semble se consumer dans l'ardeur solaire, en projetant une ombre si menue qu'elle papillotte sur les bords du chemin poudreux qui, lui, éclate sous la chaleur. Cependant les grands pins parasols, les cyprès et les frondaisons des lointains verdissent encore mais sans un souffle dans leurs ramures, pour mieux écouter, semble-t-il, le chant strident de la reine de l'heure, qui se pâme sous tous les brins d'herbe.

Voici encore un coin du « PORT VIEUX » à Marseille.

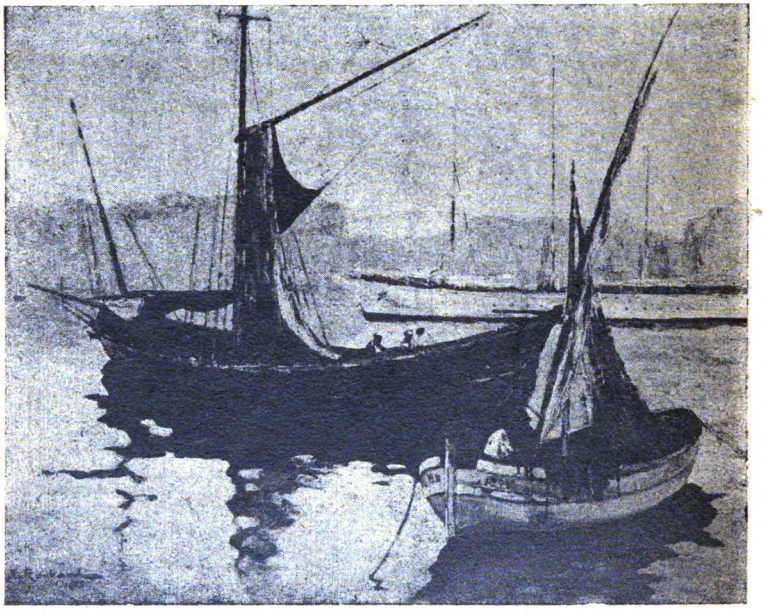

Au premier plan, une tartane à l'italienne et une barque de pêche y sont ancrées, alors que plus loin, un superbe yacht est au mouillage. C'est un très habile effet du demi contre-jour.

Digitized by Google

La gravure ne peut pas complètement le rendre, mais l on y sent bien quand même que les fonds mauves des vieilles maisons en bordure du quai y sont à peine indiqués pour mieux faire valoir les oppositions et que la trouée, d'où émergent les derniers contreforts des lointains, s'estompe graduellement dans les ombres portées.

Mademoiselle Yvonne Carro qui s'est très heureusement spécialisée dans les fleurs et les reproductions d'intérieurs, est une élève de Mademoiselle Nourrit, de Meaux, et surtout du grand maître Patricot, décédé dans l'hiver de 1928.

Voici une gravure de son salon de 1928:

« Le Canapé de Soie Bleue »

d'après les clichés [de *Vizzavona* et de *L'Illustration*

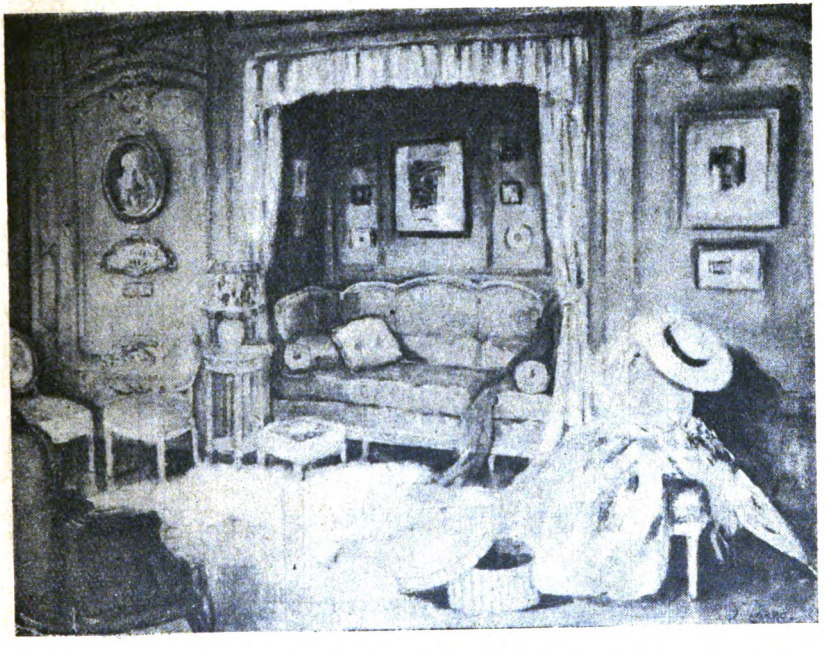

Mention honorable des Artistes Français et Membre du Jury du Salon des Femmes Peintres, Mademoiselle Carro

Digitized by Google

est un coloriste délicat, un « intimiste » séduisant qui poétise savoureusement, dans une présentation très artistique, tout ce qu'elle traduit. Aussi ses toiles sont-elles toujours très recherchées des amateurs les plus avisés.

Elle avait exposé en plus à Saint-Nazaire, trois tableaux inspirés du dernier roman de Marc Elder « Les Dames Pirouette », que le remarquable écrivain se propose de faire reproduire dans la prochaine réédition de ce délicieux ouvrage. Nous ne voulons pour le moment qu'en faire mention sans les décrire pour en réserver la primeur aux lecteurs du romancier nantais si justement réputé.

A ce propos, en terminant, est-il nécessaire de recommander que chacun de nous, en Vendée, doit avoir parmi ses livres de chevet, son « Peuple de la Mer », description unique de notre île de Noirmoutier et de la vie maritime si curieuse de sa population.

C'est un chef-d'œuvre!

G. LACOULOUMÈRE,
Lauréat de l'Institut.

P.-S. — Au dernier moment nous apprenons que la Ville de Saint-Nazaire renouvelle, du 14 au 24 août 1930, sa belle manifestation de l'an passé. Souhaitons donc aux exposants si nombreux les mêmes succès.

A cette ocasion, nous ne saurions trop engager nos compatriotes à ne pas négliger de mettre à profit leurs déplacements du prochain été pour s'arrêter à Saint-Nazaire, aux fins d'y visiter cette seconde Foire-Exposition dont l'intéressante organisation s'annonce déjà de façon très parfaite.

G. L.

Digitized by Google

CORRESPONDANCE

La date de la façade de l'église de Vouvant

Nous recevons de notre éminent collaborateur et ami le marquis de Fayolle le savant inspecteur général de la Société française d'Archéologie, la lettre suivante, que nous nous empressons d'insérer.

25 *Octobre 1929.*

Mon cher Directeur et Ami,

Je n'ai pas voulu quitter la Vendée sans revoir l'admirable façade du transept de l'église de Vouvant et je me permets de vous signaler une innovation qui part évidemment d'un bon sentiment mais dont le résultat doit être tout l'opposé de celui qu'on se propose. En descendant de voiture j'ai aperçu à droite du perron par lequel on accède au portail de l'église un panneau peint en bleu sur lequel se détachent quelques lignes destinées à renseigner les visiteurs; chose fort utile mais à condition d'être exacte. J'avoue que j'ai été fort surpris d'y lire que l'église de Vouvant est due au duc Guillaume d'Aquitaine et à Théodelin *Evêque* de Maillezais, par conséquent au début du XIe siècle, tandis que les absides et la décoration magnifique des portes et du transept appartiennent au XIIe siècle et au XIIIe pour la partie supérieure des sculptures, et que l'abbaye de Maillezais fut érigée en évêché en même temps que celle de Luçon par une bulle du Pape Jean XXII datée du mois d'août 1317.

Comme rien n'est plus tenace qu'une erreur, je pense que nonobstant le sigle, sans doute celui d'un syndicat d'initiative, qui authentifie cette inscription, il serait bon de rappeler à son auteur, en l'engageant à la corriger, que le grand abbé de Maillezais Théodelin n'a pas pu être évêque 300 ans avant que cette abbaye ait été

Digitized by Google

transformée en évêché, et que si d'après une charte qui paraît placer ce fait vers 1015, le duc Guillaume ayant construit un château à Vouvant appela Théodelin pour y fonder un monastère qui devait dépendre de l'abbaye de Maillezais, rien n'autorise à croire que celui-ci et le duc d'Aquitaine bâtirent l'église actuelle dont le style ne correspond nullement à une date aussi reculée et qui au contraire comme l'église paroissiale de Saint-Nicolas de Maillezais, ne paraît pas antérieure au deuxième quart du XIIe siècle.

Veuillez, mon cher Directeur, agréer mes sentiments bien cordialement distingués.

Marquis DE FAYOLLE.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Découvertes Archéologiques. — Notre très distingué collaborateur et ami, M. Francis Eon, fils de l'ancien avoué fontenaisien, vice-président du Conseil de préfecture inter-départemental de Poitiers, a découvert, dans la propriété de sa mère, à Sompt, canton de Melle (Deux-Sèvres), plusieurs sépultures mérovingiennes contenant des armes, des lampes d'argile, des fioles et des fragments de poteries.

— Bien autrement ancienne est la découverte faite sur le promontoire élevé qui domine la route du Gros-Noyer, à Auzay, et le chemin qui s'en détache vers la Bazinerie et le Vieil-Auzay.

Là, M. Gérard Guérin, le savant professeur du collège de Fontenay, poursuivant avec notre ami J. de Maupeou d'Ableiges ses fouilles minutieuses, a mis à jour une importante nécropole du cuivre, alors qu'on ne croyait y connaître jusque là qu'une station Robenhausienne.

Les sépultures toutes tumulaires, contenaient des squelettes, dont le crâne avait été enlevé en totalité ou en partie à l'aide de silex retrouvés sous la tête et accompagnées d'un curieux mobilier, tels que des flèches en silex, de petites boucles doubles, des épingles trèflées et des céramiques ornées.

M. Guérin a également découvert dans la plaine d'Auzay, près de la ferme de Champcoupeau, et sur la route de Luçon, une habitation gallo-romaine du IIe siècle.

Le mobilier comporte une partie de la toiture avec tuiles à rebords caractéristiques, d'énormes clous en fer forgé, des carreaux de dal-

Digitized by Google

lages, des débris de céramiques gauloises et de poteries anciennes; les alentours d'un foyer ont donné des débris de cuisine avec os de bœuf. Cette station était totalement inconnue; la mauvaise saison a obligé M. Guérin à interrompre ses travaux, mais dès les premiers beaux jours, les fouilles seront continuées pour l'étude de la partie principale des constructions décelées.

— M. Lucien Duez, propriétaire aux Rallières, près Challans, vient de trouver parmi des pièces archéologiques dépendant de l'héritage de son oncle, M. Merland, trois clés de voûte de la chapelle de la très ancienne commanderie de Coudrie.

— Les découvertes continuent à se produire au niveau de la station préhistorique sous-marine de la Vie.

Ces temps derniers, M. le Dr Baudouin a recueilli plusieurs pierres-figures, représentant des têtes d'animaux, qui sont en réalité presque toutes peintes à l'ocre rouge ou en noir.

— A la séance du 7 novembre dernier de la *Société historique et scientifique des Deux-Sèvres*, M. le Dr Merle a communiqué une inscription protestante relevée à Saint-Pierre-du-Chemin, arrondissement de Fontenay-le-Comte, chez M. Cognacq, notaire; elle porte: « LA VERTU EST SANS CRAINTE, SURMONTANT TOUTES CHOSES PAR MÉPRIS (1674) ».

Le bâtiment dans lequel l'inscription est encastrée en remploi s'élève sur une terre provenant du fief de la Ménardière, que la famille d'Asnières-La Châtaigneraie avait reçu des Bastard, seigneurs de la Cressonnière, en Cezais.

René Bastard de la Cressonnière, capitaine d'une des bandes protestantes du Bas-Poitou, tenait ce fief de son mariage avec Charlotte, fille de Louis Bigot de la Ménardière et de Catherine Grignon.

Le Donjon de Pouzauges et l'Église de Bourneau. — Nous sommes heureux d'apprendre que, pour conserver les majestueuses ruines du donjon féodal de Gilles de Raiz à Pouzauges, déjà classées comme monument historique, des mesures de consolidation vont être prises par l'Administration des Beaux-Arts en commun accord avec le vicomte de Bagneux, leur propriétaire actuel.

La même administration paraît de même disposée à exécuter les réparations qui s'imposent par suite du fléchissement de la voute de

Digitized by Google

l'église de Bourneau, qui figure sur la liste supplémentaire des monuments à classer, à la condition que la commune coopère dans une certaine mesure à la dépense.

Classement de l'allée couverte de la Vierge folle du Plessis. — La belle allée couverte de la *Vierge folle du Plessis*, au Bernard, qui a été fouillée avec succès et restaurée avec tant de maîtrise (Redressement des deux Menhirs, etc. en 1901-1903 par la Mission Baudouin-Lacouloumère), vient d'être classée, comme Monument préhistorique.

Médaille G. Clémenceau. — L'administration des Monnaies et Médailles, 11, quai Conti, à Paris (6e), a fait frapper une médaille en l'honneur du président Georges Clemenceau.

Cette médaille est en bronze, et a été frappée avec deux dimensions différentes; l'une de 68 millimètres est mise en vente au prix de 28 francs, et le modèle réduit, de 41 millimètres, au prix de 11 francs.

Un Musée Clémenceau. — Notre savant collaborateur, le Dr Marcel Baudouin souhaitait de voir créer un musée Clemenceau, dans la villa de Saint-Vincent-sur-Jard. Nous sommes heureux d'apprendre que son désir a été entendu par M. Tardieu, et que Brabant, le fidèle chauffeur de M. Clemenceau en sera le gardien.

Nos Artistes. — Notre éminent compatriote et ami Arthur Guéniot, vient de faire poser sur la tombe de son beau-frère, M Raphaël Bureau, de son vivant propriétaire et conseiller municipal pendant de longues années à Rosnay, une très belle statue du « Rédempteur », où il a affirmé une fois de plus son génial talent.

Arthur Guéniot est également l'auteur de la statue du monument aux Morts de la Grande Guerre de Rosnay, qui est placé sur la place publique, près de l'église.

— L'excellent artiste a de même exécuté avec sa maîtrise accoutumée le buste en bronze de Monsieur Barbier, administrateur délégué de l'Agence Havas, deux statues de pierre pour l'église reconstruite de Souain, sur le front de Champagne, deux bustes familiaux, une tête d'enfant et un buste de jeune homme.

Digitized by Google

— L'aimable et très distingué graveur Marcel Fleury, a fait présent au Directeur de cette Revue, pour sa collection d'œuvres vendéennes, de la charmante gouache, qui avait servi à la gravure du *Château de la Chabotterie*, qui figure dans son magnifique album des *Châteaux et logis vendéens*.

— Louis Suire, dont les amateurs de beaux livres connaissent l'illustration qu'il fit du *Vent du Destin*, de Gaston Chérau, a exposé chez Drouant à Paris, des peintures de Provence et de Vendée, où l'on goûte la saveur fine et saine de jolis effets de lumière sur des sites fort simples qui conviennent en tous points à son tempérament délicat. Il a joint à cette exposition quelques-unes des aquarelles qu'il peignit pour *Dominique*.

Au Salon d'Automne de Paris, la Vendée a été brillamment représentée, par les belles œuvres de M. *Gustave Marchegay*, de Saint-Germain-le-Prinçay; de Mlle *Marie Renard*, de la Taillée; d'*André Astoul*, de *Gabriel Charlopeau*, de *Joë* et *Jan Martel* et de *Josette Briau* (Mme Jan Martel).

Le Salon de la S. V. A. — Le Salon de 1929, par la multiplicité et la qualité des œuvres exposées a présenté un tout particulier intérêt. Nous y avons notamment remarqué celles de nos compatriotes : MM. Rousseau-Decelle, Charlopeau, Emile Boutin, Claveau, Léon Haudeville, Laisné, Jaunet; de Mesdames Lacouloumère-Normand, Péaud-Giraudeau ; de Mesdemoiselles Marguerite Portier, Marie Renard; Bonneau, de Fontenay, et de Mme Bernard, de Saint-Pierre-du-Chemin.

Au Musée. — La commission spécialement chargée de ce soin a arrêté comme suit la liste des œuvres figurant au dernier Salon de la S. V. A. et proposées au conseil muicipal pour être acquises et placéees au Musée Vendéen.

1° de Gabriel Charlopeau, de Nieul-sur-Mer, ancien Fontenaisien et élève du collège; tableau n° 43: Une vue de Burgos (Espagne).

2° de Léon Haudeville, professeur de dessin au lycée de La Roche-sur-Yon: l'une de ses jolies aquarelles concernant la Vendée.

3° de Roger Laisné, le jeune professeur de dessin du collège, le tableau de genre n° 84 si remarqué: Le Marché de Fontenay-le-Comte.

Digitized by Google

4° de Mlle Marguerite Portier, de Lyon, son paysage n° 119, du Grand Marais de Vendée en juillet.

5° du maître Rousseau-Decelle, Yonnais devenu Parisien, le tableau n° 141: Noirmoutier, vu du Fort-Larron.

6° le tableau n° 47, de l'excellent et regretté peintre Claveau: l'Inondation au Marais.

— Et pendant que nous sommes au Musée, signalons le don que notre Directeur, M. René Vallette lui a fait d'une fort jolie toile du bon peintre fontenaisien, depuis longtemps décédé, M. Tessier.

Le salon Yonnais s'ouvrira le dimanche 19 janvier et se fermera le dimanche 2 février 1930.

Grâce à l'intervention de M. Paul Devigne, l'éminent critique d'art qui a charmé le public yonnais dans sa conférence sur Paul Baudry, à l'occasion du Centenaire de notre grand peintre, cette exposition comprendra un certain nombre d'œuvres de Combes.

Combes est un ancien élève des Beaux-Arts, né aux Herbiers, qui fut admis, pendant la grande guerre, à suivre les armées afin de fixer, sur la toile, les faits d'armes les plus intéressants, les dispositions les plus bizarres et combien variées.

Ce sont de ces vues de la guerre, prises sur le vif, souvent au milieu de la tourmente, qui vont être exposées.

Au Château des Ducs de Bretagne à Nantes a eu lieu une exposition d'art ancien, organisée par le comité régional des Arts Appliqués. Au premier étage on remarquait le lit conservé jusqu'à nos jours à la préfecture de La Roche-sur-Yon, et où coucha Napoléon, lorsqu'il traversa la Vendée.

Au deuxième étage, avaient été groupées des reliques de la Vendée Militaire, celles de la Grande Révolution et celles de l'insurrection de 1832; les drapeaux du général de Bonchamp, drapeaux des divisions de Montfaucon, de La Roche-Macé, de Saint-Etienne-du-Bois — non loin du bonnet de Cathelineau.

Dans une vitrine était exposé l'uniforme que portait M. de Charette, lorsqu'il fut, le 26 mars 1796, fusillé sur la place Viarme, l'écharpe en toile de Cholet qui soutenait le bras blessé du héros lors de son exécution, la porte devant laquelle il était placé et dont le bois porte toujours visible la déchirure des balles qui ont anéanti un homme illustre.

Digitized by Google

Dans les Lettres. — Notre éminente collaboratrice, Madame Boutet-Lagrée vient d'être chargée de la chronique musicale de la *Revue de la Femme Française*, publication mensuelle, qui paraît à Paris, 50, rue Madame, sous la direction de Madame Alice Lefèvre, et que nous recommandons d'une façon toute spéciale aux lectrices de la *Revue du Bas-Poitou*. (50 francs par an).

— Dans le *Journal des Débats* du 27 décembre 1929, et sous ce titre l'*Histoire de la Diplomatie française*, notre très distingué collaborateur et ami, M. J. Aulneau a publié un très remarquable article, à l'occasion du Grand Prix Gobert, récemment décerné à M. René Pinon, pour son volume, T. IX, de *L'Histoire de la nation française*.

Nos Compatriotes. — M. René Pichard du Page, notre si distingué compatriote et ami, vient d'être promu conservateur en chef de la Bibliothque de Versailles.

Nous lui adressons nos plus vives félicitations.

— Sur la liste des jeunes gens ayant obtenu en 1929, au titre cavalerie, le brevet de préparation militaire supérieur, catégorie C, nous relevons pour la Vendée le nom de M. Guillaume du Fontenioux, fils du comte Henry du Fontenioux, l'aimable châtelain de Terre-Neuve, à Fontenay-le-Comte.

Tous nos compliments.

Récompense Méritée. — Le jury du concours de chansons de l'Association « Léopold Bellan » s'est réuni sous la présidence de M. Paul Séguy. Le grand prix de 1.500 francs a été attribué à M. L. Guyonnet, demeurant rue du Maréchal-Pétain, à La Roche-sur-Yon, pour « Le Mariage de Lustucru ».

Concours Littéraire. — Nous sommes heureux de signaler que notre sympathique et distingué collaborateur, M. le Docteur Gaston, vient de remporter brillamment le premier prix de poésie avec médaille d'argent, pour un tryptique de sonnets, intitulé: « Au Foyer », au concours institué par la Société littéraire de Charolles (Saône-et-Loire).

Noces d'Or. — Le 17 novembre 1929, en l'église cathédrale de Luçon, ont été célébrées les noces d'or de M. et Madame Léon Ballereau.

Digitized by Google

Nous nous faisons un aimable devoir de leur adresser en cette Revue amie, nos plus vives et cordiales félicitations.

A la mémoire du Docteur Boismoreau. — Le 15 décembre a eu lieu, au cimetière de Pouzauges, au pied de la tombe où repose le docteur Boismoreau, mort victime de son devoir professionnel, la remise officielle par M. le Préfet de la Vendée, de la médaille d'or des épidémies à la veuve du regretté praticien.

M. le Préfet a très éloquemment prononcé son éloge, après quoi notre Directeur, M. René Vallette, a célébré, au nom de la *Revue du Bas-Poitou*, les hautes qualités littéraires de celui qui fut son très savant et dévoué collaborateur.

Puis à Ker-Hellé, l'élégante et si hospitalière demeure où habitait et où est mort le docteur Boismoreau, a eu lieu, en présence d'une foule respectueusement émue, l'inauguration de la plaque qui perpétuera le souvenir de cette nouvelle victime de la science médicale et qui porte l'inscription suivante:

Ici est décédé
le 24 Juin 1929, à l'âge de 49 ans
le Docteur BOISMOIREAU
savant éminent, folkloriste distingué
écrivain de talent.
Pendant 25 ans, il a prodigué à la population
ses soins les plus éclairés
et mourut victime de son dévouement
en contractant la diphtérie.
Le Gouvernement de la République
lui a décerné la Médaille d'Or des Épidémies
Honneur et Respect
à sa Mémoire
(Hommage de la population)

Notre collaborateur et ami M. Lacouloumère, préfet honoraire et ami personnel du défunt, et M. le docteur Guittard, au nom du Syndicat des médecins de la Vendée, prononcèrent, à cette occasion, des discours d'une haute élévation de pensée et en des termes particulièrement touchants.

Pour le monument du Commandant Guilbaud. — Le 1er octobre une *Soirée vendéenne* a eu lieu au théâtre municipal de la Roche-sur-Yon, organisée par le « *Souvenir Vendéen* », au profit du monument du Commandant Guilbaud.

Digitized by Google

M. Genty, secrétaire général de l'Odéon, a fait une remarquable conférence sur l'héroïque aviateur Vendéen.

Des artistes choisis parmi les meilleurs de nos théâtres interprétèrent de jolis poèmes dont: « Le Cantique de l'Aile » d'Edmond Rostand, des ballades, des chants et aussi une gracieuse opérette dont chaque représentation est aujourd'hui un succès. Nous voulons parler des « Cerises » de notre compatriote, le bon poète B. Clénet.

Pour la fête qui eut lieu aux Sables d'Olonne, en l'honneur du même héros Vendéen, l'ami Clénet, mettant une fois de plus son talent au service de son cœur a écrit un charmant poème *L'Oiseau de France.*

Les Conférences Fontenaisiennes. — Le programme des conférences fontenaisiennes pour l'année présente s'annonce comme très brillant, avec comme orateurs: MM. Franc-Nohain, Bernard Franck, Fornairon, Paul Reboux et Mesdames Lucie Delarue-Mardrus et Dussane.

Le Syndicat d'Initiative du Bocage Vendéen. — Sous les auspices de notre éminent ami le docteur Chevallereau, président de l'Union des S. I. de Vendée, un nouveau Syndicat, celui du Bocage Vendéen, vient d'être créé aux Herbiers.

Après l'élection du bureau, M. le Docteur Chevallereau a donné rendez-vous aux représentants du nouveau syndicat, le dimanche 26 janvier 1930, à la mairie de Fontenay-le-Comte, où se tiendra l'Assemblée générale de l'Union.

Il a exprimé l'espoir d'y voir également des représentants du S. I. de la vallée du Lay que l'Union se propose de fonder, à Mareuil, le dimanche 19 janvier.

La réunion de Fontenay a pour but d'arrêter, avec l'éditeur, M. Mayeux, le Guide général de la Vendée.

Chez les Essi (VENDEE-VOUVANT). — Une section locale, rattachée au Syndicat d'initiative de Fontenay-le-Comte, vient d'être constituée sous les auspices de la Municipalité, dans l'ancienne et coquette cité de Vouvant.

Digitized by Google

CARNET MONDAIN

FIANÇAILLES

La comtesse de Laroque-Latour, est heureuse de faire part des fiançailles de son fils le comte DE LAROCQUE-LATOUR, ingénieur E.E.P., Croix de Guerre, avec Madame SIMONE ROBIN, fille de M. Maurice Robin, ingénieur-chimiste, officier de la Légion d'honneur, fondateur du laboratoire Robin.

La bénédiction nuptiale sera donnée aux futurs époux, dans l'intimité en la chapelle de l'Archevêché de Paris.

— Le vicomte et la vicomtesse de Grimouard sont heureux de faire part des fiançailles du vicomte PHILIPPE DE GRIMOUARD, leur fils, avec Mademoiselle MARGUERITE DE LOYNES; et de celles de leur fille ELISABETH, avec le sous lieutenant GUIDO SAVELLI, pilote aviateur.

MARIAGES

— Nous apprenons le mariage récent de Mademoiselle LUCIE DE LA TASTE, fille du contre-amiral, avec M. PHILIPPE MAGNAN, ingénieur à Rochefort, et fils du général.

— Le 27 août, a été célébré, dans la plus stricte intimité, en l'église Notre-Dame de Fougeré, le mariage de Mademoiselle ELISABETH POIRIER-COUTANSAIS, avec M. JEAN DE LANCESSEUR.

— Le 17 septembre 1929, a été célébré en la basilique Saint-Nicolas de Nantes, le mariage de Mademoiselle MARGUERITE HUGUET DU LORIN, avec M. ROGATIEN DE LA ROBRIE.

— Le 10 octobre 1929 a été célébré en l'église Saint-Pierre des Sables d'Olonne, le mariage de Mademoiselle LOUISE FALOURD, institutrice publique à Noirmoutier, avec M. CAMILLE ROY, instituteur public à Maillé, chevalier de la Légion d'honneur.

Digitized by Google

— Le 21 octobre 1929, en l'église de Guéthary (Basse-Pyrénées) et dans la plus stricte intimité, par suite d'un deuil récent, a été célébré le mariage du comte SOBANSKI, fils de l'ancien ministre de Pologne en Espagne, avec Mademoiselle JEANNE D'ELBÉE, fille du marquis et de la marquise d'Elbée. Les témoins de la mariée étaient: le général de division comte de Partouneaux et le comte de Bailen; pour le marié: M. Giechanowski, ministre de Pologne aux Etats-Unis, et le comte José Przevdziecki.

— Le 23 octobre 1929 a été célébré en l'église Sainte-Madeleine de Paris, le mariage de Mademoiselle ANNIE AUCHER, avec M. JOSEPH BARUÉ, notaire.

— Le 7 novembre 1929, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, à Paris, a été célébré le mariage du vicomte RENÉ PORTALIS, ingénieur des Arts et Manufactures, avec Mademoiselle MARTHE REVILLON.

— Le 12 novembre 1929, en l'église Notre-Dame de Cholet, ont été célébrés le mariage de: Mademoiselle YVONNE BRÉMOND, avec M. PIERRE AUDOUIN; et celui de Mademoiselle LUCIENNE BRÉMOND, avec M. ROGER GOURDON, ingénieur I. D. N., licencié ès-sciences.

— Le 26 novembre 1929 a été célébré en l'église Saint-Etienne de Rennes, le mariage de M. ETIENNE DE BÉJARRY, Médaille Militaire, Croix de Guerre, avec Mademoiselle ANNE DE GUÉHENEUC.

— Le 4 décembre, a été béni en l'église Notre-Dame-du-Bon-Port, à Nantes, le mariage de Mademoiselle SIMONE ROBERT, avec notre excellent ami, PAUL DE LANGLE, maire de Saint-Cyr-des-Gâts.

La mariée, en ravissante toilette de satin, s'est avancée au bras de son père, M. Robert, avoué à La Roche-sur-Yon. Le marié était accompagné de Madame de Langle, sa mère.

Trois charmants petits pages, Alain, Joseph et Yves de Beaulieu, portaient la traîne de la mariée, tandis que le service d'honneur était assuré par Mademoiselle Madeleine de Langle, M. Henry Marsac; Mademoiselle Françoise Baudry, M. Hubert Gouraud; Mademoiselle Maryse Lignières, M. Langlois; Mademoiselle Fanny Baudry, M. René Faucheux; Mademoiselle Nelly Roger, M. Pierre Sébilleau.

La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé Surault, un très vieil ami de la famille de Langle

Digitized by Google

Une foule d'amis se pressaient dans les nefs et, en un très long défilé, vinrent à la sacristie offrir leurs vœux et leurs félicitations aux charmants nouveaux époux et à leurs parents.

Pendant la messe solennelle et pieusement entendue, Mademoiselle Boisliveau tint l'assistance sous le charme de sa voix dans le *Notre Père* de Busser et l'*Ave Verum* de Chausson; elle était accompagnée par M Grandin, qui fit d'autre part une remarquable exécution d'*Andante* de Chopin. *La demoiselle élue*, de Debussy, trouva en M. Muller un interprète parfait. Ces deux artistes exécutèrent, aussi, un trio de Locellet de remarquable façon. M. Audebert, titulaire des grandes orgues, exécuta avec une superbe autorité le *Carillon* de La Vierge et *Toccata*, de Bach.

A l'issue de la cérémonie religieuse une très brillante réception eut lieu dans les salons Mauduit.

NAISSANCES

M. et Madame Paul EYMER, sont heureux de faire part de la naissance de leur fille Paule. (24 septembre 1929, La Roche-sur-Yon).

— Madame Maurice VIOLLE, née Rocheteau, a mis heureusement au monde une fille, qui a reçu au baptême le prénom de Catherine. 30 septembre 1929.

— M. et Madame Pierre BOYER ont le plaisir de faire part de la naissance de leur fils François. (Pouzauges, le 19 octobre 1929).

— M. et Madame Pierre Clais, sont heureux de faire part de la naissance de leur fils Bertrand. (Fontenay, le 19 novembre 1929).

— Notre excellent confrère Louis CHAIGNE, de la Revue *Les Lettres* et Madame CHAIGNE, sont heureux de faire part de la naissance de leur fils Louis-Marie. (Fontenay-aux-Roses, 25 novembre 1929)

— M. et Madame DORION-DELAROZE sont heureux de faire part de la naissance de leur fille Marie-Andrée. (Palluau, le 26 novembre 1929).

— Nous apprenons également la naissance de Mademoiselle Odile de L'ESPINAY, fille du vicomte Alain de L'Espinay et de la vicomtesse, née de Tarragon.

Nos félicitations et vœux les meilleurs.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

Madame Marie-Caroline CHANTAL de l'ESTOURBEILLON de la GARNACHE, baronne Henri DUDON, sœur de notre excellent ami le marquis de l'Estourbeillon de la Garnache, ancien député du Morbihan, décédée au manoir de Kérhéol, en Avessac (Loire-Inférieure), le 29 août 1929, à l'âge de 68 ans.

— M. le docteur Jacques CHEVALLEREAU, ancien assistant de la clinique des Quinze-Vingts, Croix de Guerre, fils de notre éminent ami le docteur Amand Chevallereau, décédé à Ville d'Avray, le 26 septembre 1929, à l'âge de 43 ans et inhumé le 28, au cimetière de Ville d'Avray (Seine-et-Oise).

— Monseigneur Athanase CHABOT, prélat de la Maison Pontificale, chanoine titulaire de la cathédrale de Luçon, directeur de l'Enseignement libre de la Vendée, ancien supérieur de l'Institution Richelieu, supérieur de l'Externat Notre-Dame à Luçon, décédé le 13 octobre 1929, à l'âge de 75 ans; et dont les obsèques religieuses, après une première cérémonie à la cathédrale de Luçon ont eu lieu à Saint-Etienne-du-Bois, son pays d'origine.

— M. François-Marcellin-Philippe-Auguste de VOYER de FONSCOLOMBE de MEYRONNET, baron de SAINT-MARC, chevalier de la Légion d'honneur, commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand, décoré de la Médaille de 1870, décédé le 17 octobre 1929, à Aix-en-Provence, dans sa 81e année.

— M. LECESNE, beau-père de M. Emile Grimaud, directeur de la *Dépêche Vendéenne*, décédé à Nantes, au début de novembre.

Digitized by Google

— M. Marie-François-Arthur FLORENTIN, chevalier de la Légion d'honneur, capitaine honoraire, directeur du *Journal de Royan*, décédé le 6 novembre, à Royan, à l'âge de 71 ans, après un demi siècle de luttes pour les grands principes religieux, politiques et sociaux, qui constituent le fondement nécessaire de l'ordre français.

— Mademoiselle Isabelle de CADOUDAL, décédée à Carnac-Plage (Morbihan), le 12 novembre 1929, à l'âge de 18 ans. La cérémonie funèbre a eu lieu en l'église de Saint-Gildas-d'Auray et l'inhumation à Kerléano, dans le caveau de famille.

— Madame Joseph SANTO, née Marthe Français, femme de notre excellent confrère Joseph Santo, décédée le 26 novembre 1929, à Paris, dans sa 58e année.

— M. Raoul de VEXIAU, chevalier de la Légion d'honneur, ancien zouave pontifical, décoré de la médaille *Bene Merenti*, ancien courrier du comte de Chambord, ancien membre du Comité légitimiste de la Vendée, ancien président du Conseil général, maire de Réaumur depuis 1870, décédé le 4 décembre en son château de la Haute-Cour, dans sa 89e année.

A ses obsèques, qui ont été célébrées, le 10, en l'église de Réaumur, le cierge d'honneur était porté par M. le comte de Chabot; et les cordons du poële étaient tenus par MM. de Fontaines, sénateur; de Tinguy du Pouët, député; Marquis de Hillerin, conseiller d'arrondissement et Genty, adjoint.

Le deuil était représenté par le vicomte Jean de Tinguy de Vexiau, son fils adoptif; le vicomte de Monchy, inspecteur principal des eaux et forêts, son neveu; le vicomte Maurice de Tinguy, M. Darde, M. de La Bérangerie, ses petits-neveux; le marquis de Montferré, son cousin. Du côté des dames, par Mme de Thiville, sa sœur; la vicomtesse Joseph de Tinguy, Mlle de La Marandais, Mme de La Bérangerie, ses nièces; les vicomtesses Maurice et Jean de Tinguy, Mme Darde, ses petites-nièces; la vicomtesse Xavier de La Rochebrochard et Mme de Touzalin, ses cousines.

Avant l'absoute, M. l'abbé Prunier, curé de Réaumur a fait du haut de la chaire un pieux et délicat éloge du regretté défunt et au Cimetière d'émouvants discours ont été prononcés par MM. de Fontaines, de Tinguy du Pouët, Lefeuvre, président du Conseil général,

Digitized by Google

de Hillerin et Genty, et notre Directeur a fait également son éloge dans la *Vendée* du 22 décembre.

M. de Vexiau était le doyen des maires vendéens, et vraisemblablement des maires de France.

La mort de cet homme de bien, si bon, si sympathique qui a rendu d'innombrables services à ses concitoyens, est un véritable deuil pour toute la région.

— M. Eugène COUTANT, décédé en son château de la Jarrie, commune d'Olonne-sur-Mer, le 11 décembre 1929, à l'âge de 76 ans.

— M. Camille GUILLON, époux de Madame Marie Savariau, décédé à Fontenay-le-Comte, le 23 décembre 1929, dans sa 55e année.

— M. Georges BATIOT, ancien Député de la Vendée, ancien Conseiller général et ancien Maire de Talmont, Chevalier de la Légion d'honneur, décédé le 24 décembre 1929, dans sa 85e année, et dont les obsèques ont eu lieu le 26 en l'église de Talmont.

— Madame NAUD, la vénérée mère de M. l'abbé Joseph Naud, ancien curé de Mouilleron-en-Pareds, décédée le 25 décembre 1929, à Sainte-Hermine, à l'âge de 85 ans.

— Mademoiselle Céline ALLIX, la doyenne des fontenaisiennes, née en 1830, décédée en sa propriété de Bel-Air, le 26 décembre 1929.

Son frère, le docteur Léon-Emile Allix, fut, on s'en souvient, le médecin de Victor-Hugo.

—Le jeune Jacques LOISEAU, fils de M. et Madame Maurice Loiseau, décédé à l'âge de 21 mois, aux Herbiers, le 31 décembre 1929.

— M. CLAVEAU, ancien professeur de dessin, du Collège de Fontenay, peintre charmant, auteur de remarquables toiles évoquant notre marais de la Sèvre et des Autizes, décédé victime d'un accident d'auto, à La Rochelle, où il était fixé depuis plusieurs années.

— Nous avons également le très grand regret d'enregistrer la nouvelle de la mort de notre excellent confrère Henri ARSAC, vice-président de l'Association de la Presse Monarchique des Départements.

Nos sincères condoléances à toutes les familles que ces morts mettent en deuil.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Nous ne saurions mieux commencer ce chapitre, qu'en reproduisant le charmant poëme publié par notre excellent collaborateur et ami, M. Paul Fillon, et consacré à notre illustre compatriote Georges Clemenceau.

A la mémoire de Georges Clemenceau, hommage très humble et très ému d'un Vendéen.

LE VIEUX CHÊNE

Nos vieux chênes épars auprès de nos granits,
Sur le calme talus du chemin solitaire,
Vivent dans le silence, avec leur âme austère;
La rafale est moins rude à des rameaux unis.

Pour eux les jours d'espoirs ne sont jamais finis:
L'arbre d'une vigueur puissante et volontaire
A grandi par sa foi dans l'humble coin de terre,
Et l'ombre du sentier est favorable aux nids.

Ainsi, pour qu'un amour tendu longtemps se dresse,
Les cœurs les plus fermés gardent mieux leur tendresse.
Le lierre caressant aime les rocs épais...

Un soir, quand les soldats eurent posé les armes
Et que toute la France eut sonné pour la Paix,
Les yeux de Clemenceau se voilèrent de larmes.

Digitized by Google

— Nous signalons d'autre part la récente parution, chez G. de Gigord, éditeur à Paris, d'un remarquable et très édifiant volume de M. Serge Barrault, ayant pour titre: *La Sainte France contemporaine.*

L'auteur est un savant professeur, enseignant dans une ville de la Suisse, déjà très sympathique à la France, et où il s'efforce avec talent de faire davantage connaître et aimer notre pays.

Son livre, où il nous représente les saints par le double procédé de la méditation et de la poésie, mérite tous nos éloges et toute notre recommandation.

— M. le comte René de Monti de Rezé, qui appartint pendant quelques années à la maison du comte de Chambord, publie dan la *Revue de Paris* d'émouvants souvenirs de la Cour de Frosdorf.

— De M. F. de Vaux de Foletier, le très érudit et très sympathique archiviste de la Charente-Inférieure: *Les vieilles provinces de France. .. L'histoire d'Aunis et de Saintonge.* Un très précieux volume in-8°, illustré de planches hors texte (Boivin et Cie, éditeur. broché 18 francs.

— Notre savant collaborateur et ami M. Ernest Gabory, l'auteur de si précieux ouvrages sur la Révolution et la Vendée, va prochainement faire paraître un nouveau volume, le premier de sa série sur l'*Angleterre et la Vendée.*

— De Jean Yole, dans la Revue *Les Lettres* d'octobre et de novembre 1929, une très intéressante étude de psychologie rurale sur le *Malaise Paysan.* — Du même, dans la *Revue de Paris* du 15 septembre, une non moins précieuse étude sur les *Ravages faits dans la petite propriété paysanne de l'Ouest par les Lois fiscales.*

Ces différents articles viennent d'être réunis en un très élégant volume, paru aux éditions Spes, « Sous le *Signe des Lettres* » in-8° couronne 12 francs. Paris, 17, rue Soufflot.

— L'*Illustration* a consacré à *G. Clemenceau*, un numéro spécial d'un puissant intérêt, contenant en dehors du texte de M. Jean Martet, deux portraits en couleur et en héliogravure de notre illustre compatriote. (30 novembre 1929. Prix 7 fr. 50).

— Sous le titre « *Nos Artistes* », notre excellent collaborateur et ami Paul Devigne a consacré dans le *Phare de la Loire* un très bel article au grand peintre vendéen *Benjamin Rabier.*

Digitized by Google

— M. Jean Mauclère, le très distingué romancier qui compte en Vendée, et notamment aux Sables-d'Olonne tant de légitimes sympathies, vient de publier dans la « *Bibliothèque de ma fille* » (Edition Gauthier-Longuereau, Paris), un nouveau et très charmant roman, qui joint à d'autres mérites, celui assez rare aujourd'hui, de pouvoir être mis entre toutes les mains: *Lune et la Beauté.*

— Notre savant collaborateur, M. le docteur Marcel Baudouin a commencé dans le *Phare de la Loire*, une série de très curieuses études vendéennes sous le titre de *Vieilles Coutumes et Totémisme.*

— Sous le titre: l'*Enigme de Glozel* et *l'Opinion d'un préhistorien de Vendée*, notre érudit compatriote, M. le professeur Guérin s'appuyant sur les découvertes personnelles qu'il a faites au Viel-Auzay, près Fontenay, contredit formellement la théorie admise par M. Bayle dans l'affaire Glozel et d'après laquelle la brique trouvée là devait être considérée comme fausse, — par le fait seul qu'elle fendait dans l'eau.

— A lire dans le *Bulletin de la Société archéologique* de la Loire-Inférieure de 1929: *Restauration du Menhir de Saint-Nazaire* (Loire-Inférieure), par le docteur Marcel Baudouin.

— De notre confrère M. F. Mitard, dans la *France de Bordeaux: Les Fenêtres étagées Louis XII de l'ancienne Prévôté, rue du Pont-aux-Chèvres, à Fontenay-le-Comte*, avec une reproduction photographique.

. Du même: *Les Vieux Remparts de Fontenay sur la Vendée*, avec reproduction d'une eau-forte d'O. de Rochebrune.

— Dans le numéro d'octobre-novembre-décembre 1929 du *Bulletin de la Société Olona*, lire: *Louis XIII et la défaite de Soubise en 1622* (suite). — *La légende des Jupons rouges par F. Ydier.*

— A signaler dans l'Annuaire 1929 de la *Société d'Emulation de la Vendée:* plusieurs poèmes de M. Paul Fillon: (Le *Vœu de Paul Baudry*, le *Baiser des Muses* et Les *Ailes mortes*); — Le *Bois de la Folie*, la « Colline Inspirée » du Bocage vendéen (suite), par le regretté docteur Boismorteau; — Le *Baudière de la Réorthe*, par M. *l'abbé Gaillard;* — La *Commune de Noirmoutier pendant la Révolution* (Le Drame de la Claire), par MM. le Dr Viaud-Grand-Marais et Troussier; — *Recherches sur les Sables-d'Olonne et la Chaume*, par M. Henri Renaud.

Digitized by Google

— Dans *Figaro* du 22 décembre 1929: *Nos grands Mathématiciens. — François Viète, conseiller très écouté d'Henri III et d'Henri IV*, par M. Maurice d'Ocagne, de l'Académie des Sciences.

— Dans la *Revue Mabillon* (Juillet-septembre 1929) un très intéressant article de Dom P. de Monsabert, sur: *L'Organisation intérieure* du Prieuré de Ligugé, du XIIe à la fin du XVIe, alors qu'il dépendait de l'abbaye de Maillezais.

— De M. J. Roy ,conseiller d'arrondissement, dans la *Dépêche Vendéenne*, un émouvant article sur M. *Arthur Boiscourbeau*, ancien conseiller général, ancien maire de Palluau, mort à Nantes, le 11 septembre 1929.

— De M. Jacques Renaud, écrivain niortais de talent, une très intéressante étude biographique et critique de M. *Maurice Leblond*, un des fondateurs de l'Ecole naturiste, auteur de travaux littéraires de grand mérite.

Dans la Presse. — Deux nouveaux journaux viennent de paraître en Vendée: *La Voix de la Vendée, à Luçon*, et l'*Echo de Puy-de-Serre*.

— L'*Illustration économique et financière*, filiale technique de l'*Illustration*, prépare actuellement un numéro spécial sur *La Vendée*.

Communiqué. — L'Institut Héraldique de France, inscrit au nombre des Sociétés Savantes, nous informe que par la voie de son bulletin officiel *Le Blason*, il va éditer un « Armorial Général Universel et Officiel » donnant gratuitement la description des armoiries de toutes les familles existantes. Afin d'éviter les omissions, toute personne désireuse d'y voir figurer ses armes doit en faire la déclaration par lettre en faisant parvenir dans le plus bref délai une description, à l'Institut Héraldique de France, 27, quai de Bourbon, Paris (4e), mentionnant: nom et adresse écrits très lisiblement, description complète des armoiries, notice généalogique sommaire, pays ou province d'origine.

Quelques Œuvres Nouvelles — *Pour Revivre*, tel est le titre du délicieux roman, que notre très distingué collaborateur et ami Jean Mauclère a fait paraître dans le journal *Le Temps* (du 28 septembre au 25 octobre 1928) et dont l'action se déroule dans le merveilleux décor de la forêt de Mervent.

Digitized by Google

— *Fleurs de France*, tel est le titre du nouveau et très émouvant drame, en trois actes que vient d'écrire notre excellent ami Basile Clénet, sous l'inspiration de l'œuvre de la Croix-Rouge, et qui ont valu à son auteur les précieux et mérités éloges de MM. Paul Bourget, Henri Bordeaux et Brieux, de l'Académie française.

— Sous le titre une *Visite au Colombier*, M. Clénet a publié dans le *Messager de la Vendée*, un très intéressant article sur notre illustre compatriote Georges Clemenceau, et sur la tombe champêtre où il repose, à l'ombre des vieux chênes de l'ancien domaine de ses ancêtres.

— Notre dernière *Chronique du Bas-Poitou*, de 1929 (*Vendée* du 29 décembre) était un *Suprême hommage à la mémoire de Georges Clemenceau*.

— de notre Directeur M. René Vallette: *Toast prononcé le 28 juillet 1929 au Banquet du Sourdy, le jour de la fête du Centenaire du Général de Sapinaud* (in-8°. Imprimerie Fontenaisienne 1929).

Derniers ouvrages reçus

— *Le Silence de M. Clemenceau*, par Jean Martet (Albin Michel, éditeur, 22, rue Huyghens, Paris. Prix: 15 francs.

— *M. Clemenceau peint par lui-même*, du même (Albin Michel, Paris. Prix 15 fr.)

— *Charles Maurras et le Nationalisme de l'Action française* (un vol. in-16, Bernard Grasset, Paris, 12 francs).

— *La Sainte France Contemporaine*, par Serge Barrault (Paris, de Gigord, éditeur, 1 vol. in-8°).

— *Line et la Beauté*, par Jean Mauclère (roman paru à la *Bibliothèque de ma fille*, édition Gautier-Longuereau, Paris).

Poésies (*La Grappe qui saigne. — Chansons. — Le sang qui fume. — Poésies en patois vendéen*, par Eugène Charier.
(Fontenay-le-Comte, Lussaud Frères, in-8°).

— De notre ami J. Santo, 131, rue de Vaugirard, Paris), toute une gerbe de précieuses brochures:

Ratification Criminelle (Prix 2 fr.). — *La Muse chrétienne et la Mort* (Prix 3 fr.).

La Mort, Porte du Ciel (3 fr.).

Digitized by Google

Les deux Ecoles: l'Ecole avec Dieu, l'Ecole sans Dieu (1 fr. 50).

Gare à la prochaine Guerre (1 fr. 50).

La leçon de la Vie de Jeanne d'Arc (1 fr. 50).

R. DE THIVERÇAY.

La *REVUE DU BAS-POITOU*

OFFRE

A SES DÉVOUÉS COLLABORATEURS

ET A SES FIDÈLES ABONNÉS

SES MEILLEURS VŒUX DE NOUVEL AN

31 Décembre 1929

AVIS IMPORTANT

Nous prions nos Abonnés qui n'ont pas acquitté le prix de leur abonnement pour 1929, soit 25 francs et afin d'éviter les frais de recouvrement postal de verser le prix de leur abonnement à notre compte chèque postal C. C. 17482 Nantes.

Après le 30 Janvier les quittances postales seront mises en recouvrement : 3 francs en plus.

Le Directeur-Gérant : RENÉ VALLETTE

Imprimerie HENRI LUSSAUD, *P. et O. LUSSAUD Frères*, Fontenay-le-Comte

Digitized by Google

REVUE DU BAS-POITOU

ANNÉE 1929

TABLE DES MATIÈRES

I

TEXTE

I. — *Aux Temps Héroïques de la Chouannerie. — Georges Cadoudal et les siens*, par M. Edmond BÉRAUD 1

II. — *Un Centenaire. — Paul Baudry* (suite et fin), par M. Paul DEVIGNE..... 18

III. — *Feuillets au Vent* (poésie), par Mlle Charlotte ROY 40

IV. — *Un Chapitre de l'Histoire des Sables : L'Affaire de Lézardière et le Départ du Roi (Juin 1791)* (suite), par M. Henri RENAUD..... 42

V. — *Inventaire Historique et Archéologique de la Vendée*, par M. René VALLETTE..... 51

VI. — *Compte Rendu des Fêtes du Centenaire de Paul Baudry à La Roche-sur-Yon (20 Janvier 1929)*. 55

VII. — *A la Gloire de Paul Baudry. — Le Vœu de Paul Baudry* (poésie) par M. Paul FILLON..... 86

VIII. — *Chronique*, par R. DE THIVERÇAY..... 91

IX. — *Carnet Mondain*, id. 97

X. — *Nécrologie*, id. 99

XI. — *Bibliographie* id. 103

XII. — *Jeanne d'Arc à Poitiers. — Notice historique et Poème lyrique*, de M. Emile GINOT, avec Préface de M. René VALLETTE..... 105

XIII. — *La Comtesse de La Rochefoucauld-Bayers* (suite), par M. WAITZENNEGGER..... 136

XIV. — *Archéologie Vendéenne. — Le Château de Beaumanoir et ses Seigneurs, en La Barre-de-Monts*, par M. le docteur Marcel BAUDOUIN.. 147

XV. — *Un Chapitre de l'Histoire des Sables ou l'Affaire de Lézardière* (suite), par M. H. RENAUD... . 158

Digitized by Google

XVI. — *Variétés. — Le Prince Noir. — La Route de Persac. — Carte Postale de Ligugé. — Le Couteau. — Quéaux-Quio*, poésies de M. Francis Eon 168
XVII. — *Le Château de l'Ile d'Yeu*, poésie de M. l'Abbé Brunelière 172
XVIII. — *Chronique*, par R. de Thiverçay 174
XIX. — *Carnet Mondain*, id. 177
XX. — *Nécrologie*, id. 178
XXI. — *Bibliographie*, id. 180
XXII. — *Une Fête du Souvenir au Bocage Vendéen. — Le Centenaire du Général de Sapinaud*, par M. Edmond Béraud 181
XXIII. — *L'Ancien Littoral Bas-Poitevin. — La Prise des Sables par les Protestants en 1570 et 1577*, par M. Henri Colins 193
XXIV. — *Archéologie Vendéenne. — Le Château de Beaumanoir et ses Seigneurs, en La Barre-de-Monts* (suite), par M. le docteur Marcel Baudouin ... 208
XXV. — *Près des Flots. — La Mer Sauvage. — Invocation*, poésies de Mlle Charlotte Roy 220
XXVI. — *Un Chapitre de l'Histoire des Sables. — L'Affaire de Lézardière* (suite), par M. H. Renaud 222
XXVII. — *La Vendée aux Salons*, par M. de la Chanonie .. 229
XXVIII. — *Le Vieux Château*, poésie de M. Bertrand Fain. 233
XXIX. — *Nos Morts. — Le Docteur Boismoreau*, par R. V. — *La baronne de Feriet*, par G. L. 234
XXX. — *Chronique*, par R. de Thiverçay 238
XXXI. — *Carnet Mondain*, id. 247
XXXII. — *Nécrologie*, id. 251
XXXIII. — *Bibliographie*, id. 253
XXXIV. — *La Mort de Clemenceau*, par la Direction 257
XXXV. — *Un Elu de la Vendée à l'Assemblée Nationale. — Le Général Trochu*, par M. Edmond Béraud . 264
XXXVI. — *Contribution à l'Etude des Buttes huitrières de Saint-Michel-en-l'Herm*, par MM. Jean Gambier et Jean Robuchon 278
XXXVII. — *Le Faucheur. — Trianon. — La Tempête en Folie*, poésies de Mme S. Boutet-Lagrée 293
XXXVIII. — *Découverte à la Rudelière des Sables-d'Olonne de la Pierre Tombale de Madame Paule-Angélique de la Haye, veuve de Maître Louis Josnet, sieur de Villeneuve*, par M. Geo Lacoulomère 296

Digitized by Google

XXXIX. — *Les Vendéens Illustres. -- Edmond Biré et son œuvre littéraire. — A propos de son Centenaire*, par M. René VALLETTE..... 309
XL. — *Nocturnes Vendéennes*, poésie, par M. Louis MICHENEAU..... 315
XLI. — *Des Vendéens à la Section des Beaux-Arts de la Foire-Exposition de Saint-Nazaire*, par M. G. LACOULOUMÈRE..... 317
XLII. — *Correspondance. — La date de la Façade de l'église de Vouvant*, par M. le Marquis DE FAYOLLE..... 323
XLIII. — *Chronique*, par R. DE THIVERÇAY..... 325
XLIV. — *Carnet Mondain* id, ... 333
XLV. — *Nécrologie* id. 336
XLVI. — *Bibliographie* id. 339

Digitized by Google

II

GRAVURES

I. — *Manoir de Kerléano, près d'Auray, où est né Georges Cadoudal*, cliché inédit du Commandant POINTEL..... 1

II. — *Chapelle Funéraire de Kerléano où repose Georges Cadoudal*, cliché inédit du même.... 12

III. — *Portrait de Milcendeau*, cliché de *La Bretagne Touristique*..... 90

IV. — *La Statue de Jeanne d'Arc, ange de la Paix*, érigée à Poitiers, le 2 juin 1929, œuvre de l'éminent statuaire Real del Sarte..... 107

V et VI. — *Médailles frappées pour les fêtes du Ve Centenaire du séjour de Jeanne d'Arc à Poitiers*... 120

VII. — *Plan du Château de Beaumanoir et ses environs* 151

VIII. — *Le Château du Sourdy où est né et mort le Général de Sapinaud*..... 181

IX. — *Le Comte de Sapinaud en Général Vendéen*..... 182

X. — *Plan du Château de Beaumanoir et ses environs*. 210

XI et XII. — *Vue du Vieux Chemin menant au Bourg de la Barre-de-Monts. — Vue des murailles anciennes du Château de Beaumanoir*..... 213

XIII et XIV — *Aspect d'ensemble des Ruines du Château et du Prieuré. — Vue des Vestiges persistants de la partie nord du Château de Beaumanoir*..... 215

XV. — *La Stèle qui domine la tombe de M. Clémenceau au Colombier*, cliché du *Phare*..... 258

XVI. — *Objets en fer trouvés dans les Buttes de St-Michel.* 283

XVII. — *Les Buttes huitrières et le Rivage de l'Océan au début du XIIIe siècle*..... 288

XVIII. — *Pierre Tombale de Madame Paule-Angélique de la Haye, veuve de Maître Louis Josnet*..... 297

XIX. — *M. Edmond Biré*, d'après un cliché de sa famille. 310

XX. — *L'Heure des Cigales* (Salon de 1929)..... 319

XXI. — *Un coin du Port Vieux à Marseille*..... 320

XXII. — *Le Canapé de Soie Bleue*, d'après les clichés de *Vizzavona* et de l'*Illustration*..... 321

Digitized by Google

Digitized by Google

PERIODICAL

Digitized by Google

PERIODICAL

Digitized by Google

Digitized by Google